TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (28e ANNÉE JUDICIAIRE).

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1853.

NOTA. Cette TABLE est divisée en cinq parties. La *première* comprend les Questions de droit et les Faits.— La *seconde* les Noms de lieux et de personnes.— La *troisième* les Sociétés commerciales.— La *quatrième* les Faillites.— Enfin la *cinquième* et dernière partie contient la Nomenclature des ouvrages dont il a été rendu compte ou des articles dits *Variétés* qui ont été insérés dans le journal pendant l'année 1853. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

Première Partie.

QUESTIONS DE DROIT ET FAITS.

A

Absence. V. *Enfant légitime.*

Abus de confiance. Constitue-t-il le détournement d'objets donnés en nantissement? 15 janv. — *Quid* du fait par le mandataire d'avoir appliqué à son profit les sommes reçues? 20 mars.

Académie de Toulouse. Séance annuelle du 10 juillet (prix), 5 août.

Accidents. Mort de deux fondeurs dans l'usine rue du Landy, 29 juin. — Noyades de baigneurs, 27 mai, 9 juil. — Plusieurs accidents dans la même journée, 26 août. — Accidents dans des carrières, 1 oct. — Cheval qui s'emporte au bois de Boulogne, 12 mars, 2 juin. — Homme tué par un cheval qui se renverse, 17 juin. — Maison qui s'écroule rue de la Vannerie, 10 nov. — Meule qui éclate, 9 juin. — Ouvriers ensevelis dans un égout à Issy, 24 août. — Camionneurs écrasés, 7 sept. —Jeune bonne qui tombe d'une fenêtre avec un enfant, 27 avr. — Explosion de gaz, 3 sept., 10 déc. — Vieillard paralytique brûlé, 1 fév. — Femme brûlée, 1 mars. — Esprit de vin qui éclate, 1 juin. — Homme broyé dans une fabrique, 10 avr. — Dans une carrière, 26 juin. — Tué par la chute d'un paillasson, 12 juil. — Homme qui tombe dans de la cire bouillante, 30 sept. — Homme qui tombe dans une cave, 10 fév.— Du haut du Pont-Neuf, 10 fév. — Ouvrier qui tombe d'une maison, 18 sept. — Garde de Paris qui tombe dans un égout, 28 sept. — Dentiste qui se coupe l'artère avec une bouteille, 2 avr. — Pâtissier écrasé, 25 août. — Tonneau qui roule dans une cave (blessures graves), 21 janv., 6 août. — Petit canon qui éclate, 23 juil. — Plancher qui s'écroule, 17 mars, 19, 26 nov.—Train de bois qui se brise en Seine, 9 juin. — Explosion d'une marmite de cendres, 16 déc. — Chute mortelle dans un escalier, 5 mars. — Bateau de bois qui sombre en Seine, 17 avr. — Chute dans une carrière. 27 février. — Dans le canal Saint-Martin, 7 déc. — Ouvrier broyé par une machine à Roubaix, 6 fév. — Autre dans une scierie mécanique à Auteuil, 6 juil. — Autre dans une filature à Boulogne, 3 août.— Charretier qui se noie en baignant ses chevaux, 26 avr., 19 août.— Mort du sieur N... à Fontenay-aux-Roses, 15 fév.—Homme atteint de fièvre chaude, qui se jette par la fenêtre, 7, 9 août. — Eboulement à Montmartre, 23 fév. — Maison à poudre qui éclate, 21 juin. — Bateau de charbon qui sombre à Asnières, 19 juin. — Voiture qui verse dant une rivière (les sœurs de la charité de Besançon), 20 sept. — Aide de cuisine blessé par son couteau, 26 juin. — Neuf ouvriers asphyxiés dans les usines de Blanzy, 16 sept. — Nouvelle catastrophe, 7 oct. — Explosion du bateau à vapeur le *Parisien*, 8, 10 fév. — Accident du vapeur le *National* sur le Rhône, 11 janv. — Dans une mine, près d'Alais, 13 sept. — Vache qui devient furieuse, 1 mars. — Homme tué par un taureau furieux, 3 juil. — Bac de Ray-sur-Saône qui chavire (seize victimes), 26 mars. — Barque qui chavire dans le port de Bordeaux, 5 mai. — Enfants qui se noient en glissant à Rambouillet, 4 mars. — Accident de même genre à Metz, 8 déc. — Chute d'un médecin de Villers Cotterets dans un bourbier, 8 janv. — Chute de la charpente de l'arc-de-triomphe du Pérou, à Montpellier, 1 nov. — D'une maison à Piney, 19 nov. — Avalanche à Auzat (Ariége), 12 mars. — Tribune de l'église de Castera-Loubix qui s'écroule, 19 oct. — Ascension aérostatique à Mont de-Marsan, 27 juil. —A Nîmes, 2 déc, — Maison qui s'écroule à Sainte-Foy (Rhône), 30 oct. — Rencontre de diligences sur la route de Bordeaux à Bayonne, 30 oct.—Naufrage du *Wiliam-and-Mary* aux Etats-Unis (208 passagers perdus), 1 juin. — Mort d'un ingénieur français dans les crevasses du Rochevair (Savoie), 21 déc.—V. *Chemin de fer, Piles électriques, Théâtre.*

Accouchement. Dans une voiture, 2 avr.— Rue Constantine, 8 oct.

Acquiescement. Le paiement fait entre les mains du greffier des frais d'enregistrement et d'enquête emporte-t-il acquiescement au jugement? 28 sept.

Acte. L'acte passé devant un notaire, dans le propre intérêt de celui-ci, est-il valable? 16, 25 juin.

Acte de commerce. Où doit être portée la contestation relative à une livraison de marchandise faite par un négociant à une compagnie industrielle, pour l'immeuble social? 25 mai.—Quand y a-t-il vente de fonds de commerce? 30 juil. — Est-il commerçant le menuisier qui achète des bois pour les façonner? 24 sept. — *Quid* du fabricant de soude? 20 nov. — V. *Agent d'affaires.*

Action du débiteur exercée par son créancier. Est-elle subordonnée à des conditions telles que le consentement préalable du débiteur, l'autorisation de justice, etc.? 29 juin.

Actions industrielles. Est-elle valable la négociation de récépissés de souscription antérieurement à la constitution de la société? 22 fév. — Les promesses d'actions sont-elles négociables? En tout cas ces opérations sont-elles couvertes par une ratification? 3 juin. — *Quid* du Nantissement? 30 nov. — Vol par un agent de police. 15 juin. — V. *Agent de change, Chemins de fer, Référé, Société commerciale.*

Action possessoire. Peut-il l'exercer contre les propriétaires supérieurs, celui qui reçoit dans son héritage des eaux pluviales qui y sont amenées à travers des propriétés publiques et privées? 17 mars.—La servitude d'aqueduc donne-t-elle lieu à l'action possessoire? 19 avr. — *Quid* d'une servitude discontinue? 29 juin. — *Quid* de l'usage d'eaux courantes? 3 août. — Quand y a-t-il cumul du possessoire et du pétitoire? 10, 16, 17 mars, 19 avr., 7, 8, 26 juin, 1 déc. — La poursuite au pétitoire est-elle une fin de non-recevoir à l'action possessoire intentée en suite? 12 avr. — Quand peut-on exercer l'action en réintégrande? 24 août. — Lu défense à une action possessoire peut-elle constituer une action en réintégrande? 20 janv. — La preuve de la possession annale des francs bords d'un canal peut-elle être repoussée par cela seul qu'un autre est propriétaire du canal? 23 juin. — La demande reconventionnelle en complainte possessoire opposée à une action en réintégrande fondée sur une voie de fait paralyse-t-elle cette action? 19 janv. — Le riverain d'une rue ou place publique, troublé dans sa possession, peut-il intenter l'action de son chef? 19 janv. — Une commune qui intente une action à l'effet de se faire maintenir en possession d'un terrain public, peut-elle être repoussée par le motif que ces terrains sont imprescriptibles contre elle? 19 janv., 28 juin.— La maintenue en possession résulte-t-elle implicitement de l'action en complainte de l'adversaire? 5 avr. — Celui qui a perdu volontairement la possession par l'effet d'une plantation peut-il exercer l'action possessoire? 4 août. — V. *Juge de paix.*

Adjudication. Le colicitant non payé de la soulte a-t-il l'action résolutoire contre le colicitant adjudicataire? 11 fév.— L'administrateur d'une succession bénéficiaire peut-il, a défaut d'enchérisseurs, faire adjuger à la succession l'immeuble remis en vente sur folle enchère? Quels sont les effets de cette adjudication vis-à-vis des créanciers de la succession? *Quid* vis-à-vis du fol-enchérisseur? 31 mai. — Biens de la famille d'Orléans, 23 janv. — V. *Avoué.*

Adultère. Quand y a-t-il flagrant délit? 24 nov. — En cette matière, l'aveu de la femme peut-il servir de base légale à la condamnation du complice? 29 avril, 7, 15 mai. — La demande en séparation de corps met-elle obstacle à l'action correctionnelle pour adultère intentée ultérieurement? 22 juil. — Une femme d'artiste, 7 août. — Les faux cols, 7 août. — Un limonadier restaurateur, 16 mars. — Un Otello changé en Dalila, 21 avril. — Un cocher de fiacre, 30 avril. — Un épicier à qui on enlève sa femme, 6 juil. — Un cloutier, 14 sept. — Un mari borgne, 30 sept. — Médecin et pharmacien à Troyes (madame Martin), 14 oct. — Une bonnetière d'Evreux, 24 avril.— La fleuriste aux pots de pommade, 28 avril. — Un jeune mari chaudronnier, 14 oct. — La tante et le neveu, 3 déc. — Une dame L... à Dourdan et un vétérinaire, 21 janv. — L'amour en démolissant, 26 août.

Agent d'affaires. De quel Tribunal est-il justiciable pour la reddition de compte du mandat qu'il a reçu d'un non commerçant? 25 fév.

Agent de change. Le pacte d'association pour l'exploitation de l'office est-il valable? Sa nullité est-elle opposable aux tiers (aux créanciers par exemple)? 15 mars. — Y a-t-il lieu à restitution du prix payé d'après le traité secret de l'achat de la charge? 2 avril. — Est-il responsable des transferts? 1 avril. — Par combien de temps se prescrit la responsabilité? 1 avril. — L'est-il de la prime éventuelle attachée à une obligation qu'il n'a pu livrer dans cette condition? Sur quelle base doivent se calculer les dommages-intérêts? 16 juin. — A-t il seul le droit, à l'exclusion des notaires, de vendre les valeurs susceptibles d'être cotées, dépendant d'une succession bénéficiaire? 8, 15 déc. — V. *Office ministériel.*

Agent de la force publique. A qui appartient ce caractère? Un adjudant sous-officier l'est-il? 28 avril.

Algérie. Quel mode d'instruction et de jugement doit être suivi en Algérie pour les causes intéressant l'Etat? 28 juin. — Est-il nul l'acte d'appel signifié au mandataire résidant en Algérie d'un propriétaire domicilié en France, si ce mandataire n'a pas pouvoir spécial à cet effet? 23 juin. — Les Tribunaux militaires sont-ils compétents pour statuer sur les délits de douane? 3 sept. — Question de conflit à propos des confiscations prononcées à la suite de la révolution de 1805; revendication, 27 déc. — Décret sur les vacances des Tribunaux, 27 mai. — Sur les loteries d'objets mobiliers, 24 juin. — Affaire devant le Conseil d'Etat sur la suppression du conseil municipal d'Alger, 12 oct. — Application à l'Algérie du décret du 24 mars 1852 sur la marine marchande, 18 nov. — V. *Pourvoi en cassation.*

Aliénés. Cas de folie héréditaire à Montrouge (meurtre), 11 août. (Rectification, 17 août.) — Jeune femme sur la route à Asnières, 18 mars. — Femme qui s'empoisonne, 2 mars; autre qui se pend, 21 sept. — Un vieillard à Créteil, 7 avril. — Aliéné détenu; droits de la famille, 21 août. — Plusieurs suicides d'aliénés, 30 sept. — Femme à Saint-Prix (Saône-et-Loire) qui se coupe le poignet, 19 juil. — Autre qui jette ses deux enfants dans un puits, 31 juil.

Alignement. V. *Prescription, Vente.* Le propriétaire qui ne s'est pas conformé au plan d'alignement est-il couvert par l'erreur de l'agent voyer? 13 août. — Doit-il démolir? 26, 28 août. — Quel est l'effet des réserves de suppression sans indemnité pour alignement insérées dans les ventes de biens nationaux? 22 oct.

Aliments. L'obligation des père et mère naturels de fournir des aliments à leurs enfants est-il indivisible? 2 juil. — La femme veuve *à qui sa dot a été restituée* a-t-elle droit aux aliments pendant l'année de deuil? 4 août.

Amnistie. L'amnistie survenue pendant la détention de l'inculpé de désertion efface-t-elle le délit de telle sorte que si l'inculpé déserte une deuxième fois on ne puisse lui appliquer la peine de la récidive? 29 avril. — Question analogue, 27 août, 26 nov. — A 1,695 individus pour cause politique, 14 janv. — A 4,312 autres, 1, 5 fév. — A 158 autres, 25 fév. — A 38 autres, 16 mars. — A 164 autres, 6 mars. — A d'autres, 25 mars, 29 avril, 10, 17 mai, 10 juin. — Pour les troubles de Mantoue, 26 mars. — A 651 militaires, 1 avril. — Avis pour les demandes de grâces, 14 juin. — Grâces accordées à l'occasion de la fête du 15 août, 8 sept.

Animaux. Condamnations contre des cochers et voituriers pour mauvais traitements? 31 mai.

Appel. Quel est son effet dévolutif? 24 fév., 22 juin. — A partir de quel moment court le délai d'appel? 7 juil. — *Quid* en matière de jugement par défaut faute de plaider? 5 oct., 30 nov. — L'appel incident est-il recevable contre les parties autres que l'appelant principal? 13 avril. — La signification *à partie* est-elle suffisante pour faire courir le délai d'appel? 14 oct. — La signification du jugement sans réserve d'appel constitue-t-elle un acquiescement et une fin de non-recevoir contre l'appelant? 6 janv. — Y a-t-il nullité si le jugement n'est pas signifié au domicile de l'intimé, mais à celui de son avoué? 29 nov. — La nullité de l'opposition à un arrêt par défaut empêche-t-elle l'appel incident? 3 fév. — La déchéance résultant de la tardivité cesse-t elle par la découverte d'une pièce décisive retenue par l'adversaire? 30 août. — Est-il valable l'appel par le deuxième endosseur d'une traite d'un jugement rendu contre un premier endosseur en blanc? 26 mai. — *Quid* de celui qui rejette la demande à fin d'interrogatoire sur faits et articles, 15 juin. — La sentence arbitrale est-elle susceptible d'appel, nonobstant le titre d'amiables compositeurs donné aux arbitres? 10 mars. — Est-il nul l'acte d'appel qui n'indique pas le délai pour comparaître? Cette nullité est-elle couverte par la constitution d'avoué de la part de l'intimé? 7 juil. — Est-il recevable l'appel du jugement d'inexcusabilité du failli après l'expiration du délai de trois mois, lorsque l'union des créanciers est dissoute? 2 fév. — Quand y a-t-il demande nouvelle? 25 oct., 30 nov., 27 déc. — Celui qui a payé sur contrainte du receveur de l'enregistrement est-il non recevable à interjeter appel? *Quid* spécialement du notaire condamné disciplinairement? 7 juin. — Le créancier aux droits de son débiteur peut-il exercer un appel dont celui-ci s'est désisté? 11 fév. — Une cour peut-elle, contrairement aux qualités signifiées, décider qu'une vente n'est qu'un prêt usuraire? 15 mars. — En matière d'ordre faut-il intimer sur l'appel toutes les parties qui figurent dans l'ordre? 28 avril. — En matière de saisie immobilière les jugements qui statuent sur des nullités de fond postérieures à la publication des charges sont-ils susceptibles d'appel? 24 fév. — Dans quel délai doit être interjeté l'appel du jugement de conversion? 29 mars. — En matière d'ordre, lorsqu'une contestation s'élève entre deux créanciers, l'appel interjeté par l'un contre l'autre doit-il être formé même contre l'avoué du créancier dernier colloqué? 3 nov. — V. *Algérie. Contrainte par corps, Contrefaçon, Femme mariée, Subrogé-tuteur.*

Appel au criminel. La peine de l'emprisonnement prononcée par un jugement correctionnel, frappé d'un appel qui a été suivi de désistement, court-elle à partir du jour du jugement ou du jour du désistement? 17 juil. — L'article 215 du Code d'instruction criminelle est-il applicable aux appels de police correctionnelle? 27 août. — Celui qui n'a été cité et jugé en première instance que sous une inculpation peut-il, sur l'appel, être condamné sur un autre chef d'inculpation? 27 août. — Sur son appel sa situation peut-elle être aggravée? 14 oct.

Arbitrage. V. *Appel.* Lorsqu'on a inséré dans un acte de société la clause compromissoire, sans appel, l'appel est-il recevable si le mode spécial de composition du Tribunal n'a pu être observé? 23 août. — La clause compromissoire validée par un premier jugement peut-elle être déclarée nulle lorsqu'à la suite de la démission d'un des arbitres les parties se représentent devant la justice? 22 juin. — Toute contestation entre associés doit-elle être nécessairement jugée par arbitres? 30 juin. — La sentence arbitrale rendue en vertu de l'article 51 du Code de commerce emporte-t-elle hypothèque? 28 juil. — Peut-il être arbitre l'interdit des droits civils et politiques de l'article 42 du Code pénal? 24 février. — L'opposition à l'ordonnance d'*exequatur* est-elle recevable en matière d'arbitrage forcé? 8 sept. — Le Tribunal de commerce peut-il changer l'arbitrage forcé en arbitrage amiable? 24 fév. — Dans quel cas l'arbitre-juge peut-il être récusé? 12 mai. — Devant quel Tribunal doit être portée la demande des arbitres-juges en payement d'honoraires? 24 fév. — La décision arbitrale doit-elle, à peine de nullité, être revêtue de la signature de l'arbitre? 3 mai. — La nullité de la sentence est-elle couverte par la ratification des parties? 24 fév. — V. *Appel, Péremption.*

Arbres. A quelle distance doivent-ils être plantés? (*in specie des accacias.*) 10 mars. — Peuvent-ils être maintenus à une distance illégale si le propriétaire s'engage à les maintenir en taillis? 2 juin. — Les articles 671 et 672 du Code Napoléon sont-ils applicables aux bois et forêts? 29 nov.

Architecte. E t-il responsable après dix ans? A partir de quel moment courent les dix ans? 23 fév., 13 juil.

Archives impériales. Décret qui les attribue au ministère d'Etat, 20 fév.

Armée. Augmentation de la solde des sous-officiers, 19 fév. — La perte du grade et la radiation des contrôles de l'armée sont-elles encourues par la condamnation à l'emprisonnement pour détournement de denrées? 30 avril. — V. *Mariage.*

Arrestation. En cas de flagrant délit, les agents de la force publique peuvent-ils procéder à l'arrestation sans mandat de justice, 3 juin.

Arrestations politiques à Paris, 8, 9, 10 fév. — A Nantes, 21, 22 oct. — A Lyon, 23 déc. — A l'Opéra-Comique, 7 juil. — Nombreuses de rôdeurs et vagabonds dans la banlieue, 30 août. — Autres pour vols de récoltes, 8, 18, 29 sept. — D'une bande de malfaiteurs, 27, 28 oct. — D'un mystérieux voleur, 27 oct. — Sur la route de Paris à Chartres d'un inconnu soupçonné d'assassinats commis sur cette route, 27 avril, 5, 12, 15 mai. — En faisant jouer le télégraphe électrique, 2 fév; autre, 5 août. — D'un ancien maître tailleur d'un régiment, 10 juin.— D'un négociant de la rue Montmartre accusé d'empoisonnement sur sa femme, 24 avril. — De trois individus accusés d'attaque nocturne, 26 janv. — De deux récidivistes exploitant le vol dit à la *lanterne*, 14 août. — D'un commis de l'administration des postes, 20 juil. — Une bande de malfaiteurs dont le quartier général était dans une maison de Montmartre, 7 oct. — D'un brocanteur recéleur, 5 fév. — D'un mendiant porteur de 1,700 francs, 9 août. — D'un Auvergnat sortant du Mont-de-Piété, 14 mars. — D'une voleuse dans les magasins, 29 déc. — D'un forçat évadé, 10 fév. — D'un ancien réfractaire, 24 mai. — D'un homme d'affaires du quartier des halles, 24 mars. — D'un ancien transporté de juin, 9 fév. — De deux malfaiteurs armés à Vaugirard, 15 janv. — A Noisy-le-Sec d'un malfaiteur qui se sauve à la nage, 19 juin. — De l'assassin de l'archevêque de Paris, 4 mars. — De deux voleuses à Lagny, 19 mars. — A Pithiviers d'un individu couvert de tatouages, 27 avril. — A Roanne d'un individu soupçonné d'avoir volé 190,000 fr. aux Messageries Laffitte, 9 juil. — A Marseille d'un inculpé d'empoisonnement sur huit personnes de sa famille, 5 mars. — A Lyon pendant le mois de janvier 1853, 9 fév. — Un aventurier à la Seu-d'Urgel (Catalogne), 18 sept. — Plainte contre un sergent de ville pour arrestation illégale, 16 juin. — Statistique des arrestations à Paris en 1852, 5 oct.

Arrêt. Quand est-il suffisamment motivé? 3 fév. V. *Pourvoi en cassation.* — Est-il nul celui rendu par des juges qui n'ont pas assisté aux audiences précédentes? 27 mars. — *Quid* pour l'émission des conclusions? du point de droit? 26 avril. — Où doit être fait l'exposé du point de fait? 7 juil.

Arrêté municipal. Est-il valable celui qui ordonne aux habitants de déclarer ceux qu'ils logent en garni? 29 janv. — *Quid* de celui qui interdit la construction de moulins à vent à certaines distances des routes impériales? 26 nov. — *Quid* de celui qui règle les heures de fermeture des pâtissiers et confiseurs? 5 mars. — Les Tribunaux de police peuvent-ils interpréter ceux relatifs aux pots de fleurs sur les fenêtres? 18 juin. — Peut-il régler la profession des mesureurs et peseurs? 5 fév. — L'aubergiste qui, contrairement à un arrêté municipal, n'a pas éclairé son établissement, peut-il être relaxé sur le motif qu'il faisait clair de lune? 17 sept. — Est-il en contravention le boulanger qui place son étagère dans sa boulangerie lorsqu'un arrêté municipal lui ordonne d'exposer ses pains? 17 sept.

Asphyxie. Réflexions de la *Gazette des Hôpitaux* à ce sujet, 29 oct. — Par imprudence, 29 nov. — Par le charbon de terre, 16 déc.

Assassinat (ou tentative d'). Projet d'assassinat conçu par un Français sur l'Empereur; deux lettres écrites au prince de Joinville (affaire jugée à Londres), 6 août. — Affaire devant la Cour d'assises de la Gironde : cadavre coupé en morceaux et mangé par des porcs, 17 au 22 mars. Renvoi devant la Cour d'assises de la Dordogne, 13 oct. — Cadavre enfermé dans un sac (Seine-Inférieure), 28 juin. — Affaire des endormeurs à Lyon, 16 août. — Tentative par un condamné sur le procureur général à la Cour d'assises de la Réunion, 12 avril. — Suivi de suicide à Saint-Gratien (Somme), 13 nov. — Assassinat du curé de Sénéchas, de sa sœur et de sa nièce, 12 mai. — Sur une modiste à Paris, 29 oct. — Suivi de suicide à Boulogne-sur-Mer, 17 mai. — Double meurtre et viol à Provins, 29 oct. V. *Bony.* — Précédé de viol près de Montargis, 2 juil. — A Paris d'un vieillard de quatre-vingts ans, M. Desprez, 5 nov. — Tentative sur la sentinelle de la maison de la Légion-d'Honneur à Saint-Denis, 4 oct. — A Belleville d'une femme et de son enfant par le mari qui se tue, 7 mai. — A Arras de deux vieilles demoiselles, 6, 15, 20, 21 sept. — A Nanterre, 8 mars. — A Nointot, 6 oct. — Sur la route impériale no 10, près Versailles, 4, 8 fév. V. *Arrestation.* — Triple à Couret (Creuse). V. *Daguet.* — De deux gendarmes de Saint-Symphorien-en-Tage, 31 mai, 5 juin. — D'un vieillard par son héritier dans l'Yonne, 1 fév. — A Kerdren-Bian, 19 fév. — A Anet, 19 fév. — Horrible crime près l'hospice de Rieumayou (Hautes-Pyrénées, 25 oct. — Triple assassinat près Bone, en Algérie, 8 mai. — Autre, 5 juin. — Aux environs de Tlemcen, 19 mars. — A la Bourse de Francfort d'un garçon de bureau, 12, 25 mai. — En Suède d'un ouvrier boulanger, 7 mai. — Double assassinat près de Stockholm, 22 mars. — D'un pasteur luthérien en Prusse, 8 fév. — D'un prêtre par un autre prêtre en Espagne, 30 sept. — D'une femme à Turin, 12 fév. — D'une sage-femme en Espagne, 16 juin. — Dans le bain, 30 sept. — De Canton par des Chinois, 2 oct. — V. *Conseil de guerre.*

Assistance publique. Quelle est l'étendue de cette assistance en matière de séparation de corps? 5 août.— Service médical, 22 nov.

Assurance. La compagnie peut-elle être assignée au lieu de sa succursale? Quand y a-t-il succursale? 8, 21 avril, 8, 23 juin. — Lorsqu'il est interdit à l'assuré de se faire assurer par une autre compagnie, peut-il le faire pour l'excédant de la valeur assurée? 16 décembre.— Quand y a-t-il nullité pour réticence? 6 décembre. — Est-elle valable la clause portant que l'assuré sera déchu de son droit contre la compagnie, s'il n'a pas exercé son action dans le délai d'un an? 2 fév. — Comment doit être établi le calcul du droit d'abonnement avec l'enregistrement? 4 août. — *Quid* pour les assurances souscrites en pays étranger? 24 mai. — Le droit de timbre est-il obligatoire pour chacune des polices de réassurance? 24 mai. — Démenti des bruits relatifs aux projets du Gouvernement sur les assurances, 7 janv.

Assurance contre les faillites. Cette entreprise est-elle une société civile ou commerciale? 14 juin. — Que veut dire la clause de la police portant que la compagnie n'assure que jusqu'à concurrence du dixième des affaires faites par l'assuré? 1 janv.

Assurance contre l'incendie. Est-elle nulle si l'assuré n'a pas déclaré que le sol des constructiuns est la propriété d'autrui? 2 janvier. — L'assuré est-il déchu de la prime s'il n'a pas payé dans le délai fixé par la police? 27 juil.

Assurance maritime. Le contrat peut-il être rédigé par acte sous seing privé? 5 mai. — Y a-t-il nullité pour réticence lorsque l'assuré, connaissant l'époque du départ du navire, ne l'a pas fait connaître à l'assureur? 20 juil. — Les assureurs seuls peuvent-ils invoquer la nullité du contrat en cas de voyage raccourci? *Quid* de l'assuré? 2 janv. — Dans quel délai doit être faite la déclaration de délaissement des objets assurés et l'action en validité quand la perte est arrivée sur les côtes orientales d'Amérique? 26 mars. — Quand la compagnie peut-elle refuser d'accepter le délaissement? 11 janv., 26 oct. — En cas de délaissement, à la charge de qui sont les frais de droit d'arrivage, frais de port, etc., 4 août. — Question de baraterie de patron opposable à l'assureur, 15 nov.

Assurance sur la vie. Affaire de la Compagnie générale contre la duchesse de Montpensier pour la forêt de Buradan, 20 juil. — Celle stipulée sur la tête d'un tiers est-elle valable? à quelles conditions? 15, 20 décembre.

Assurance tontinière. La déchéance de l'assuré est-elle encourue pour retard dans le paiement des annuités, sans sommation? 13 janv. — Comment doit se calculer l'abonnement que ces compagnies sont autorisées à consentir avec l'enregistrement? 24 mai.

Attaque. De deux sous-officiers par des prétendus sourds-muets, 4 fév. — A un homme en cabriolet près Pantin, 6 mars. — Dans la rue Meslay, 23 fév. — D'un vieillard au bois de Boulogne, 7 juin. — Sur la route de Rueil, 11 fév. — Dans une maison sur la route de Versailles à un maître paveur, 8 juin.

Attentat. Contre l'empereur d'Autriche, 20 fév. — Projet de loi contre l'attentat; rapport, 29 mai. — Texte de la loi, 17 juin. — Affaire de l'attentat contre l'Empereur dit Complot de l'Opéra-Comique et de l'Hippodrome, 8 nov. et jours suivants.

Attentat à la pudeur. De quelle peine est passible l'attentat à la pudeur commis avec violence sur un enfant âgé de moins de onze ans? 10 juil. — Reçoit-il l'aggravation de peine de l'article 333 du Code pénal s'il a été commis avec l'aide et l'assistance d'autres personnes? 20 mars. — Pour que ce crime soit commis, suffit-il que l'accusé ait fait exercer sur sa propre personne les actes obscènes? 10 juin. — Quand est-on fonctionnaire public dans le sens de l'article 333 du Code pénal? 10 juin. — Sur un enfant à Villejuif, 11 juin. — Sur une jeune fille par le directeur d'un bureau de placement, 7 sept. — Un homme vêtu d'un baquet, 18 sept. — A propos de la comète, 21 sept.

Aubergiste. Est-il obligé de recevoir les voyageurs blessés? 18 juin. — Doit-il inscrire les voyageurs sur son registre? 22 août. — V. *Arrêté municipal.*

Autographes. Note du *Moniteur* sur les restitutions à faire au dépôt de la marine, 17 déc.

Avarie. En matière de roulage comment doit se faire la constatation de l'avarie présumée? 7 oct.

Aveu judiciaire. Résulte-t-il de la plaidoirie de l'avocat? 8 avril. — Le juge peut-il aller contre par de simples présomptions? 26 avril. — *Quid* si la preuve est offerte? 12 mai. — Peut-il être divisé, 31 mai. — V. *Interrogation sur faits et articles.*

Avocat. Appelé pour compléter un Tribunal, sa prestation de serment doit-elle être constatée à peine de nullité? 6 novembre.— L'avocat chargé directement par un avoué de plaider, a-t-il le droit de s'adresser à l'avoué pour le paiement de ses honoraires? 3 mai. — La condamnation prononcée contre l'avocat par la Cour d'appel est-elle valable, bien que tous les magistrats n'aient pas assisté à l'assemblée générale? 24 août.— Les juges en cette matière sont-ils obligés de se conformer aux formes ordinaires des enquêtes? 24 août. — Le pacte *de quotâ litis* est-il interdit aux avocats (ainsi en matière d'expropriation)? 24 août. — Incident à la Cour d'assises de la Seine à propos d'un prétendu avocat, 6 mars. — Avocat de Montpellier prévenu du délit d'habitude d'usure, escroquerie, etc., 17 août. — *Conférences.* 7, 14, 21, 28 janv. — Question du divorce de l'étranger, 28 janv., 4, 11, 18, 25 fév., 4, 11, 18 mars, 1, 8, 15, 22, 29 avril, 13 mai, 3, 10, 17, 24 juin, 1, 8, 15, 22, 28 juill. — *Elections.* 4 août. — Bâtonnier, 10 août. — Elections à Montpellier, 29 nov.

Avocats au Conseil d'Etat, Elections, 18 août.

Avortement. La tentative est-elle punissable? 21 janv. — La qualité de sage-femme doit-elle faire l'objet d'une question distincte au jury? 17 juin. — Pour qu'il y ait crime d'avortement suffit-il qu'il ait été provoqué? 17 juin. — Affaire devant la Cour de Rouen, 24 mai. — Devant celle de Paris, 27 mai.

Avoué. Est-il responsable de l'adjudication à un insolvable? 8 juin. — Le droit de transport et de communication du cahier

des charges doit-il lui être passé en taxe s'il ne produit pas au moment de la taxe les pièces probantes? 2 juin. — *Quid* du droit de vacation à l'adjudication porté prématurément sur l'état de frais? 2 juin. — Lorsqu'une vente judiciaire a été renvoyée devant notaire, la remise proportionnelle doit-elle être calculée sur le montant total de l'adjudication ou sur chacun des lots séparément? 4 janv. — L'avoué, dans ce cas, a-t-il un droit de vacation? 20 juil., 31 août. — En matière sommaire, peut-il être passé en taxe des honoraires à l'avoué? 17 août. — Doit il lui être alloué un droit de copie pour les quotités des jugements contradictoires qu'il signifie? 24 août. — En matière de distribution par contribution, l'avoué plus ancien des créanciers opposants est-il recevable après désistement de l'appel du jugement intervenu sur les contestations, à reproduire *dans l'intérêt de la masse* ces mêmes contestations? 12 janv., 13 juil. — En matière de biens de mineurs, lorsque le Tribunal a prononcé la dispense d'expertise, l'indemnité de 25 fr. est-elle due à l'avoué en tous cas? 14 déc. — L'avoué a-t-il une action solidaire contre chacune des parties qu'il représente pour les remboursements des frais communs de signification et de délivrance d'un jugement de collocation qu'il a obtenu collectivement pour elles, alors qu'elles avaient des intérêts distincts? 1 août. — La prescription de l'article 2273 du Code Napoléon peut-elle être détruite autrement que par le serment? 12 nov. — S'applique-t-elle aux droits d'enregistrement et de greffe avancés? 12 nov. — S'applique-t-elle aux actes que l'avoué a faits *ad negotia* en dehors de son ministère? 12 nov. — Elections à Paris, 27 août. — Souscription de la chambre des avoués de Paris au monument du lieutenant Bellot, 26 nov. — V. *Péremption, Prescription, Séparation de corps.*

Baccalauréat. Accusation de faux par substitution de personnes, 7 juin.

Bail. Sont-ils valables les baux avec date certaine antérieurs au commandement? 22 juin. — Peut-on louer des choses fongibles dont le détenteur a la faculté de disposer? 12 janv. — Quel est le caractère de l'action en résiliation de bail et en expulsion de lieux? 17 fév. — Où doit être portée la demande en paiement de loyers? 19 avril. — Les dépenses faites par le locataire dans l'établissement qu'il occupe sont-elles, en cas d'insolvabilité du locataire, à la charge du propriétaire? 6 sept. — La déclaration de faillite du sous-locataire postérieure à la saisie-arrêt faite par le propriétaire empêche-t-elle les effets de la saisie? 25 janv. — Les contestations sur le prix de location de bâtiments de l'Etat à un fonctionnaire public sont-elles de la compétence des Tribunaux ordinaires? 7 juin. — Fonds de commerce : Stipulation de destination expresse, son effet, 30 juil. — Affaire de trouble à la jouissance des autres locataires. Un conseiller d'Etat russe rue Taitbout, 8 octobre. — V. *Privilége.*

Banc d'église. La destruction d'un banc dans une église constitue-t-elle le délit de dégradation d'un monument ou un dommage causé à la propriété mobilière d'autrui? 10 sept.

Banditisme en Corse. Prise de bandits, 18, 25 janv., 1 fév., 17 avril.

Banqueroute. Quelle peine est applicable à la femme du failli déclarée coupable d'avoir détourné, dans l'intérêt de son mari, des objets de la faillite? 3 avril. — V. *Mineur.*

B

Beaux-arts. Décret qui les attribue au ministère d'Etat, 20 février.

Bibliomanie. Affaire de M. Fitz-Gérald, 1 juil.

Bigamie. Demande en nullité de mariage pour cette cause, 22 juin. — Un carrier près Paris, 6 déc.

Billet. Celui dont la cause est illicite est-il nul? — L'est-il vis-à-vis du tiers-porteur? 3 fév.

Billet à ordre. Peut-il être endossé après son échéance? 27 mars. — Les tiers-porteurs de bonne foi peuvent-ils se faire payer le billet volé revêtu par le vol d'un faux endossement? 31 mars. — En cette matière, le porteur d'un billet payable à vue est-il tenu de le présenter à l'acceptation dans les six mois, pour conserver son recours contre les endosseurs? 7 déc. — Billets à ordre oubliés à la 8e chambre, 1 avr. — V. *Etranger.*

Billets de banque. Coupés en deux, envoyés dans une lettre, 19 février.

Bois et forêts. Peut-on prescrire les grandes masses de forêts domaniales? 17 fév. — Les subventions spéciales pour dégradations causées aux chemins vicinaux par l'exploitation des bois sont-elles à la charge des propriétaires ou des adjudicataires de coupes? 22 mai. — Lorsque le procès-verbal est nul, et que le prévenu avoue, le Tribunal peut-il le relaxer? 18 mai. — Constitue-t-elle un délit, la construction d'une cabane dans une forêt? 27 août. — Foi est due aux procès-verbaux jusqu'à inscription de faux et d'exception de propriété, 13 mars. — Les anciens réformateurs des eaux et forêts pouvaient-ils statuer sur les questions de propriété? Leur décision a-t-elle aujourd'hui force de chose jugée? 9 août. — La ville de Haguenau contre l'Etat, 17 fév. — Affaire de la vente de le forêt de Buradan, 20 juil. — V. *Cour de cassation, Lettre de change.*

Boucher. Affaire de la caisse de secours des bouchers de Paris, 6 avr. — L'amende de 300 livres prononcée par les lettres patentes du 1 juin 1782 est-elle encore applicable aux bouchers qui vendent des veaux âgés de moins de six semaines? 2 sept. — Quelle est la juridiction compétente pour l'appliquer? 2 sept. — Contravention à la police du marché de Poissy (Regrat), 5 oct. — Vente à la criée, 20 oct. — Un boucher israélite, 19 novembre.

Boulanger, Lorsqu'il vend sans le peser un pain qui n'a pas le poids légal, y a-t-il délit de tromperie? 19 mars. — *Quid* des pains à forme spéciale? 29 juil., 5 oct. — Doit-il être prononcé autant d'amendes que de contraventions? 29 juil., 19 août, 17 sept. — Est-il valable l'arrêté municipal qui l'oblige à tenir sa boutique suffisamment garnie de pain? 28 août. — Ordonnance, 25 oct. — Institution d'une caisse de service, 29 déc. — Suppression d'étrennes, 31 déc. — V. *Arrêté municipal, Tribunal de simple police, Tromperie sur la marchandise.*

Bouquet. Procès à Toulouse au sujet d'un bouquet jeté par le Prince-président, 12 janv.

Bourse. (V. Jeu de).

Brevet d'invention. Tombe-t-il dans la communauté? 2 mars. — En est-elle susceptible, l'application pratique d'une théorie déjà connue? 10 fév. — *Quid* de la combinaison nouvelle de moyens connus? 20 fév., 1 août. — L'appréciation des faits qui constitue l'invention est-elle du domaine exclusif des juges du fond? 12 juin, 1 août. — En cette matière, le Tribunal est-il tenu de statuer sur les motifs de la demande? 6 fév. — La déchéance du brevet d'importation est-elle encourue lorsque le procédé breveté a été rendu public par des publications faites à l'étranger? 10 sept. — Les instruments à vent de Sax, 10, 16 fév. — Moyen de faire du sucre, 20 fév. — Procédé nouveau pour la fabrication des rubans, 21 avr. — V. *Propriété industrielle.*

Brigands. Combat entre deux bandes de brigands a Andrinople, 23 oct.

Bris de clôture. Commet-il ce délit le mari qui brise la porte de sa femme dont il est séparé de biens? 6 fév.

C

Cabaret. V. *Restaurateur.* L'autorisation d'en ouvrir un vaut-elle pour deux? 18 nov.

Cadastre. Dans quel délai peut-on demander la rectification du plan? 25 mars.

Cadavre. Retiré du bassin du quai Valmy, 23 juin, 2 juil. — Mutilé retiré du canal, près Saint-Denis, 10 mars. — Retiré de la Seine, près du pont de Sèvres, 13 mars. — Près de celui d'Argenteuil, 17 mai. — Près Bercy, 14 juin. — A Auteuil, 24 juin. — Près Saint-Cloud, 19 janv., 10 mai. — Près du pont de Sèvres, 11 mai. — D'un lieutenant du 9e de chasseurs, retiré de la Seine près Puteaux, 23, 24 25, mars. — Odieusement mutilé dans le bois de Boulogne, 28 juil. — D'un individu mâle à Asnières, 11 mai. — En amont du pont de Grenelle, 29 mai. — De femme, linge marqué F. P., 12 juil. — Autre linge marqué H. T. C., 12 juil. — D'un autre, 5 nov. — D'un autre à Saint-Cyr, près Versailles, 10 mai. — Un autre à Valvein, linge marqué P. S., 15 juil. — De femme en putréfaction retiré de la Seine, 22, 25 juin. — Autre d'homme, 30 août. — D'une jeune femme retiré de la Seine près Gennevillers, 24 mai. — Autre à Auteuil, 6 juil. — D'un marchand de vin par un baigneur aux bains de l'Ile-Saint-Louis, 25 juin. — D'une femme de 50 ans dans les mêmes bains, 25 juin. — D'un homme de 60 ans retiré de la Seine par un ouvrier de l'usine Cavé, 2 juil. — Un autre, linge aux initiales A. L. D., 3 juil. — Autre S. B., 26 juil. — Autre F. B., 11 août, 19 août. — Autre A. D., 8 sept. — Autre E. M., 19 oct. — Cadavre de femme d'une grande beauté retiré du canal Saint-Martin, 20 oct. — Corps de jeune fille dans un sac de toile dans la Seine, à Rouen, 9 avr. — D'un vieillard, à Ivry-sur-Seine, 5 mars. — A Gennevilliers, 28 janv. — Trouvé près du pont de Tilloy (Aisne), 3 avr. — Près l'île de Dorelle, 21 avr. — Trois cadavres de femmes dans une cave à Lisko (Autriche), 24 mai.

Cafés-concerts. Doivent-ils le quart de la recette brute au profit des pauvres? 7 janv.

Canal. Questions de droits de navigations et de contraventions sur les canaux du Midi (Canal de Cette), 26 fév. — Les *cavaliers* du canal sont-ils susceptibles de servitudes? 4 août. — Les francs-bords sont-ils présumés appartenir au propriétaire du canal? 27 sept.

Cautionnement. Est-il nul si la caution n'a pas de domicile réel dans le ressort de la Cour? 23 fév. — Est-il valable sans la mention du *bon ou approuvé?* 3 mars, 12 oct. — La prorogation du terme accordé par le cessionnaire au débiteur cédé le prive-t-elle de son droit de recours contre le cédant, lorsque celui-ci s'est rendu caution du débiteur cédé? 3 mars — Les créanciers du concessionnaire d'un chemin de fer, frappé de déchéance, sont-ils fondés à faire imputer sur le cautionnement confisqué le montant de leurs travaux? 7 juin. — Quelle est l'étendue de l'obligation de celui qui cède une créance avec garantie de la solvabilité du débiteur? Cette garantie est-elle due pour le montant intégral de la créance ou jusqu'à concurrence du prix du transport? 31 juil. — V. *Faillite, Lettre de change.*

Cession. Les créanciers peuvent-ils attaquer le sous-cessionnaire de bonne foi? 14 avril.

Chambre d'accusation. Doit-elle examiner la forme et la régularité des procédures instruites par la chambre du conseil? 2, 23 avril. — Le renvoi de l'accusé devant la Cour d'assises épuise-t-il la juridiction de la chambre? Spécialement peut-elle, après le renvoi, réparer une omission du dispositif de son arrêt? 9 avril.

Chambre du conseil. Quel est l'effet de l'opposition du ministère public à l'ordonnance de non-lieu? 23 avril

Chasse. Les sénatus-consultes de 1852 ont-ils résilié de plein droit les baux consentis par l'Etat aux particuliers du droit de chasse dans les forêts? 9 janv., 27 fév., 13, 20 mai. — La destruction des œufs de pies est-elle un délit de chasse? 11 fév. — *Quid* du fait de mettre son chien en guette en temps prohibé? 18 fév. — *Quid* de la chasse des oiseaux de cage et d'agrément? 13 mars. — Y a-t-il délit de chasse sur la *propriété d'autrui* dans le fait d'avoir fait une battue *extérieure*, mais qui a pour effet de faire lever le gibier sur cette propriété? 19 mars, 14 mai. — *Quid* dans la chasse aux loups en temps prohibé? 6 octobre. — *Quid* dans le fait d'avoir chassé sur des terrains d'alluvion? 24 mai. — *Quid* dans le fait d'avoir colporté du gibier mis dans la catégorie des animaux malfaisants? 28 mai. — Les condamnations prononcées contre plusieurs délinquants conjointement doivent-elles l'être solidairement? 14 août. — Les procès-verbaux de *délit de chasse* dressés par les gardes forestiers font-ils foi jusqu'à inscription de faux? 11 mars. — Affaire du domaine contre M. de Ruzé (dégâts causés par des lapins), 15 avril. — Gibier saisi au chemin de fer de Rouen, 24 fév. — *Accidents*, 22 oct. — V. *Exception de propriété.*

Chat. Ensevelissement d'un chat, 20 mai.

Chemin de fer. Le destinataire a-t-il le droit, avant de payer la lettre de voiture, de vérifier l'état des marchandises qui lui sont remises? 4 oct. — Les compagnies sont-elles responsables de la perte des valeurs non déclarées? 26 mai. — Le sont-elles du retard dans la remise des marchandises au destinataire? (étendue de cette responsabilité) 7 sept. (Spécialement les bestiaux), 29 sept., 24 nov. — Les compagnies doivent-elles être assignées dans la personne de leurs administrateurs? — *Quid* en la personne d'un chef de station? 10 mai, 1 déc. — Peuvent-elles intervenir dans les poursuites pour contraventions faites d'après les procès-verbaux de leurs agents? (*Constructions contiguës à un embarcadère*), 21 mai. — Sont-elles obligées à l'entretien permanent des travaux faits en dehors du périmètre des chemins de fer? 13 nov. — La décision de la majorité des actionnaires lie-t-elle la minorité? (Affaire du chemin de Dieppe et de Fécamp), 16 fév, 13 déc. — Le chef de gare qui ne fait pas partir dans le délai légal les marchandises entrées en gare est-il passible de peines correctionnelles? 15 sept. 4 oct. — Les commissionnaires de transport peuvent-ils réunir en un seul groupe, pour les adresser à leurs représentants des départements, plusieurs colis pesant isolément moins de 50 kilos? 8 mars, 21, 30 juil. (v. un *erratum*, 3 août), 17 août, 24 nov. — Les compagnies peuvent-elles établir directement ou indirectement un service de voitures publiques; y a-t-il dans ce fait le délit de coalition? (Affaire du chemin de Dieppe contre Fauchet, de Rouen), 21 janv., 5, 11 mars, 31 juil., 19 août. — Ont-elles la faculté d'abaisser arbitrairement leurs prix? Peuvent-elles le faire vis-à-vis des uns et non vis-à-vis des autres? (Chemin de Saint-Etienne) 23 janv. (Chemin du Nord), 4 mai. — Arrêt de cassation, 21 juil. — Les extraits du journal d'expédition déposés aux stations doivent-ils être revêtus du timbre? 4 janv. — Les traités pour transporter les voitures des messageries impériales sont-ils soumis au droit de louage d'industrie (1 pour 100)? 7 déc. — Quelle est la juridiction compétente pour statuer sur les réclamations des tiers à propos des tarifs modifiés? 26, 27 avril, 20 nov. — Dispositions de la loi de concession du chemin de fer de Lyon à Genève relatives à la négociation prohibée des actions de chemin de fer? 30 juin. — Le propriétaire d'un chemin de fer privé peut-il s'embrancher sur un chemin de fer public? 16 nov. — Affaire des fausses éventualités de Bordeaux à Cette, 24 mars, 8 avril. — Chemin de fer de Lyon à la Méditerranée. Question de vitesse *dans les gares d'évitement*, 16 avril. — Le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon contre Fleurdelix; question d'indemnité pour prohition d'exploiter une mine, 4 janv. — Chemin de Lyon, question d'indemnité pour passage d'un riverain sur un chemin de contre-hallage, 26 juillet. — Celui d'Orléans contre le sieur Taillade; question de camionnage, 3 mai. — Celui de Strasbourg à Bâle contre des locataires de terrains, 11 octobre. — Six voyageurs contre le chemin de Montereau, pour retard dans le convoi, 5 mai. — Affaire de la fusion d'Orléans et de Bordeaux, 15 janvier, 4 décembre. — Affaire de la fusion de l'Ouest et de la rive gauche de Versailles, 24 août. — La ville du Havre contre le chemin du Havre, 1, 13 fév. — Affaire du sieur Géronte contre le chemin de fer de Dieppe, demande en résolution de l'acte de société pour inexécution du chemin de Fécamp, 16 fév., 13 déc. — Le chemin du Nord contre les hôteliers d'Amiens, 23 fév. — Affaire de l'accident du train de Saint-Quentin, 12 mars. — Autre sur le chemin de Lyon (train d'un bataillon de chasseurs), 9 avril. — Les paquebots à vapeur de Nantes et le chemin de fer d'Orléans, 25 oct. — Ecroulement du viaduc de la rivière de l'Huime (Ouest), 20 janv. — Affaire devant le Tribunal de Poitiers de l'accident du 18 septembre, 25 nov. et jours suivants. — Arrestation d'un chef de gare à Sarrebourg pour rébellion, 27 juil. — Mise en prévention des inculpés d'homicide par imprudence par suite de l'accident de Poitiers, 1 nov. — Autre pour l'accident de Beaugency, 10, 23, 30 déc. — Affaire d'homicide par imprudence par suite d'accident arrivé au chemin de fer de Ceinture, 21 mars. — Autre au chemin de Rouen, 18 nov. — Incendie derrière la gare du chemin de fer de Rouen, 17 juin. — Incendie sur un train près de Nevers, 4 fév. — Accusation de vol contre un employé du Nord ancien chef de voleurs, 15 fév. — Malle pleine de cigares, 26 fév. — Bande de voleurs qui enlèvent les rails sur un chemin de fer prussien, 23 avril. — Tentative de déraillement sur le chemin du Centre, 7 oct. — *Accidents.* Orléans, 12 fév., 20 août. — Tours à Poitiers, 24 fév. — Corbeil, 5 juil. — Versailles (rive droite), 31 mai, 27, 28, 29 oct. — Strasbourg, 26 mai. — Nord, 18 août, 10 sept., 13 nov. — Chemin de Ceinture, 27 mai, 1 juin. — Andrezieux, 28 juil. — Saint-Germain, 7 déc. — Lyon, 17 sept. — Rouen, 21 sept., 2 oct. — Poitiers à Angoulême (très grave), 20, 21, 22, 24, 25 sept. — Autre, 21, 22, 23 oct. — Nouveau service à la suite des accidents, 29 oct. — Autre accident à Etampes, 27 oct. — En Amérique, au chemin de fer de New-York à Boston, 21, 25 mai. — A celui de la Géorgie, 11 sept. — En Angleterre, sur le Great Southern and Western, 9 oct. — Cadavre broyé trouvé sur le chemin d'Orléans, 6 oct. — Femme folle qui veut se jeter sous un convoi, 22 mai. — V. *Avarie.*

Chemins vicinaux. V. *Bois.* — Pour qu'il y ait lieu à demander des indemnités pour dégradation, la viabilité doit-elle être préalablement constatée? 9 juin. — Dans quel délai doit être formée la demande en indemnité? 9 juin. — Le préfet, pour assurer la réalisation du contingent d'une commune, peut-il changer la destination de fonds portés au budget communal? 5 août.

Chien. Le fait d'avoir mutilé un animal appartenant à autrui (un chien, dans l'espèce) en lui coupant la queue tombe-t-il sous l'article 479 n. 1 du Code pénal? 19 août.

Chloroforme. Homicide par imprudence, 4 mai, 1 juil.

Chose jugée. Qu'est-ce qui la constitue? 2, 23 fév., 18 nov., 21 déc. — Résulte-t-elle d'un arrêt préparatoire? 26 avril. — Est-elle opposable au débiteur, lorsque la demande par lui formée a été décidée sur une contestation élevée dans une contribution par un créancier? 16 avril. — Quel est, sur le civil, l'influence de la chose jugée au criminel? 1 janv., 16 déc. — *Spécialement*, la condamnation prononcée contre les commandants de navire pour sinistre arrivé par leur faute a-t-elle force de chose jugée vis-à-vis des chargeurs, qui veulent se faire indemniser par les armateurs comme responsables du fait des commandants, 4 août. — L'individu acquitté par la Cour d'assises pour *attentat à la pudeur*, peut-il être traduit en police correctionnelle pour *outrage à la pudeur?* 13 mars. — Le principe de l'inaliénabilité de la dot prime-t-il celui de la chose jugée? 19 janv. — L'effet de la solidarité qui unit les codétenteurs d'un domaine congéable donne-t-il au jugement rendu contre l'un des détenteurs l'autorité de la chose jugée à l'égard des autres? 6 juil. — La chose jugée à l'étranger a-t-elle force en France? 27 juil. — *Questions de chose jugée*, 12 janv., 23, 24 fév., 14 avril, 2, 21, 22 juin, 12 juil., 24 août, 15, 29 nov., 1, 27, 29 déc. — V. *Presse lithographique.*

Cidre falsifié, 13 janv., 10 fév.

Citation en conciliation. Celle qui a été donnée sous l'empire de la loi de 1790 a-t-elle pu interrompre la prescription? 18 oct. — Cet acte est-il prescriptible? 18 oct.

Coalition. Un patron peut-il être déclaré coupable de complicité de coalition avec des ouvriers? 3 juil. — Ouvriers marbriers, 15 janv. — Les fabricants de chandelles contre les bouchers, 26 janv., 2 fév., 31 mars. — Garçons maçons, 12 fév., 8 juil. — Corroyeurs, 8 janv. — Ouvriers calfats de Saint-Malo, 18 janv. — Ouvriers en bronze, 15 mai. — En wagons, 2, 3 juil. — Paveurs, 5 octobre. — Ouvriers taillandiers, 22 oct. — Blanchisseurs, 29 oct.

Cochers. Statistique des actes de probité, 1 avril.

Code civil. Nouveau en Suisse, 22 janv.

Colonies. A la Guadeloupe, les jugements rendus hors la présence des juges auditeurs sont-ils valables? 7 juil. — A la Martinique, les audiences solennelles peuvent-elles être tenues par cinq juges? 9 nov. — Les règles de l'article 1328 du Code Napoléon et celles des articles 8 et suivants du Code de commerce sont-elles applicables à la constatation des obligations commerciales aux Indes-Orientales? 24 mai. — *Quid* des dispositions du titre XX du Code Napoléon sur la prescription et spécialement des articles 2219 et 2262? 30 juin. — Décret relatif au régime hypothécaire dans les colonies, 31 mai. — Décret qui y déclare exécutoires divers actes de législation métropolitaine? 18 janv. — Nouvelles des colonies pénales, 26 mai; rapport sur la Guyane, 18 juin, 13 juil., 3 août. — Colonie pénale à Piesselsburg (Prusse), 19 nov. — V. *Transportation.*

Colportage. Rapport du comte de la Guéronnière, 9 avril. — Y a-t-il colportage dans le fait d'envoi d'imprimés par la poste? 9, 23 avril, 3 juil.

Commandement. Celui remis à la femme du destinataire est-il valable? 2 mars. — Quand peut-on former opposition à un commandement? 14 oct.

Commissaire de police. Peut-il être délégué pour faire une instruction par un juge d'instruction qui, lui-même, a été délégué par un autre juge d'instruction? 15 oct. — En sa qualité de ministère public près les Tribunaux de simple police, peut-il se pourvoir en cassation dans l'intérêt de la loi? 30 déc. — Décret sur les commissariats cantonnaux, 20 janv. — Sur les commissaires départementaux, 8 mars.

Commissaire-priseur. Renouvellement de la chambre, 24 mai. — Affaire de vente aux enchères de *marchandises neuves.* Qu'entendre par ces mots? 15 oct.

Commissionnaire. Le commissionnaire intermédiaire encourt-il la responsabilité des avaries? 21 juin, 3 juil. — Deux commissionnaires expédiant des marchandises pour la même personne sont-ils tenus solidairement? 5 juil. — A-t-il privilége sur les marchandises pour ses avances? Les acceptations de lettres de change par le consignataire sont-elles des avances? 27 déc.

Communauté conjugale. Le mari doit-il récompense à la succession de sa femme pour les impenses et amélorations faites à son immeuble personnel à lui mari? 1 oct. — Peut-on, en se mariant sous ce régime, stipuler l'inaliénabilité de la dot? Quel est l'effet de cette stipulation? 16 mars. — *Quid* de celle qui dit que les immeubles ne pourront être aliénés sans remploi? 16 juin. — La clause de reprise de l'apport franc et quitte a-t-elle pour effet de soustraire la femme, qui renonce à la communauté, aux obligations quelle a contractées avec son mari? 30 juin. — La femme a-t-elle privilége pour le prélèvement de ses propres? 16 fév. — *Quid* pour celui des indemnités à elles dues à raison de ses engagements solidaires avec son mari? 4 janv. — Quelle est la nature de l'action en reprises ou en prélèvements? 24 fév., 9 mars, 28 avril. — Les droits du mari, comme chef de la communauté, vont-ils jusqu'à pouvoir disposer des revenus *à écheoir* de la femme? 30 sept. — La femme commune qui n'a pas fait inventaire, doit-elle restituer aux héritiers du mari les apports de ce dernier d'après l'évaluation du contrat de mariage ou en valeurs de la commnnauté? 30 mars. — Peut-elle prouver par témoins ou commune renommée la consistance des valeurs mobilières à elle échues pendant le mariage et exclues de la communauté? 30 nov. — Lorsqu'elle est obligée conjointement avec son mari et qu'elle accepte la communauté, prime-t-elle les créanciers eu égard aux biens de la communauté? 28 avril. — L'office ministériel *gratuitement* conféré au mari entre-t-il dans la communauté dont les époux ont déclaré exclure les biens qui leur arriveraient par donation? 5 janv. — Est-il dû récompense à la communauté d'un capital commun placé en rente viagère reversible sur la tête du survivant? 15 juil. — Comment doit se calculer l'indemnité? 15 juil. — *Quid* s'il s'agit d'un propre aliéné dans les mêmes conditions? 20 juil. — Lorsqu'il n'y a pas eu stipulation de propres des valeurs mobilières peuvent-elles être attribués à la femme sous prétexte qu'elles proviennent de ses deniers? 27 mars. — Lorsque, dans un contrat, les époux ont prévu le cas de dissolution par décès et que la dissolution arrive par suite de séparation de corps, comment doit se faire le partage? 2 juin. — Les créanciers peuvent-ils exercer la renonciation à communauté du chef de leur débitrice? 28 avril. — Question de partage de communauté d'après la loi indoue? 17 nov. — V. *Enregistrement.*

Commune. Quand la commune est-elle exonérée de la responsabilité de la loi de vendémiaire an IV? L'est-elle encore de troubles politiques? 28 juin. — Quand peut-elle revendiquer un chemin comme public? 25 janv. — Lorsqu'un arrêté substitue une route départementale à un chemin communal la partie qui est en dehors de la route, reste-t-elle la propriété de la commune? 26 juil. — Celle qui ne jouissait qu'à titre précaire avant les lois abolitives des droits féodaux, a-t-elle pu devenir propriétaire, si, dans les cinq ans, elle n'a pas intenté l'action en revendication? En d'autres termes, les dites lois abolitives ont-elles interverti de plein droit le caractère de la possession des communes? 8 fév., 10 mars. — Peut-elle intenter l'action en revendication après cinq ans? 2 fév. — A-t-elle pu prescrire un bien domanial? — L'action révocatoire? 17 fév. — *Quid* sous le droit intermédiaire? 17 fév., 28 juin. — Comment s'établit la domanialité d'un bien? La présomption de propriété de terres vaines et vagues? 17 fév., 8 juin. — Le moyen pris du défaut d'autorisation peut-il être opposé pour la première fois devant la Cour de cassation? 29 nov. — L'autorisation d'ester en justice lui suffit-elle pour défendre aux demandes incidentes qui peuvent survenir dans l'instance? 17 mars, 27 avril, 4 mai, 13 décembre. — *Quid* pour l'appel? 13, 31 déccembre. — Les propriétaires indivis d'un bien communal sont-ils obligés pour plaider de se pourvoir d'une autorisation? 24 sept. — L'échange non autorisé fait entre une commune et une fabrique d'église est-il radicalement nul? 29 juin. — Comment doit se faire, entre plusieurs communes, le partage des bois dont elles sont devenues copropriétaires par suite de cantonnement? 14 juil. — En cas de parcours réciproque entre deux communes, si l'une a soustrait au parcours un de ses communaux, l'autre a-t-elle droit à une indemnité? 4 août. — Une section de commune représentée par un syndic est-elle une personne morale? 25 août. — V. *Conflit, Etranger, Prescription, Révolution.*

Compensation. Quand est-elle opposable? 3 mars. — L'est-elle, pour la première fois, sur l'appel? 11 janv. — L'est-elle à une succession bénéficiaire quand la créance existait avant le décès, mais n'a été cédée que depuis au débiteur qui l'oppose? 6 janv.

Compétence. L'incompétence absolue peut-elle être opposée en *appel* par la partie qui a saisi les premiers juges? 7 juin. — Quelle est la valeur qui fixe la compétence en dernier ressort? 30 mars, 21 juil., 25 nov., 13 oct. — *Quid* pour une demande indéterminée? 21 juin, 2 juil., 25 août. — Peut-on, après avoir conclu au fond, opposer l'incompétence du Tribunal? 21 avril. — En cas de faillite, est-ce à la juridiction civile qu'il appartient de statuer sur des questions de *privilége* et de rang attachés à des créances civiles (dans l'espèce, *privilége du propriétaire et des contributions*), 7 oct. — L'autorité judiciaire ordinaire est-elle compétente pour statuer sur une contravention reprochée à un militaire en activité de service? 12 fév. — Le Tribunal du lieu où a dû être fait le paiement de la marchandise est-il compétent pour prononcer sur l'action en paiement du vendeur? 7 juin. — L'autorité judiciaire est-elle compétente pour interpréter des actes administratifs à propos d'une question de servitude? 9 mars. — *Quid* sur une question de bail à rente? 12 janv. — En pareil cas, doit-elle se déclarer incompétente ou surseoir à statuer? 29 juin. — Le préfet et le conseil de préfecture sont-ils compétents pour statuer sur les contestations élevées par le souscripteur sur sa souscription volontaire aux frais de construction d'un chemin vicinal? 6 janv. — L'action en responsabilité contre les armateurs d'un navire, à raison de crimes commis par le capitaine, est-elle de la compétence de la juridiction criminelle? 26 juin. — Quelle est l'autorité compétente pour décider si des travaux faits à une maison soumise à l'alignement sont confortatifs ou non? 7 janv. — *Quid* pour décider si un terrain à propos duquel est intentée une action possessoire fait partie d'une rue? 8 avril. — Quel est le Tribunal compétent pour statuer sur les demandes en licitation de biens restés indivis entre cohéritiers? 12 avril. — *Quid* pour connaître de la demande en validité de la saisie revendication formée par le bailleur? 25 nov. — *Quid* pour statuer sur les contestations qui s'élèvent sur la répartition d'un legs fait à l'étranger à des Français, dont la réunion forme une personne civile? 3 mai. — Le non commerçant demandeur peut-il assigner le défendeur commerçant devant le Tribunal civil? (Affaire de l'emprunt de la Banque de Constantinople), 31 déc. — Lorsqu'un Tribunal s'est déclaré incompétent, peut-il être valablement saisi par une nouvelle action? 5 mai. — V. *Agent d'affaires, Boucher, Emigré, Etranger, Expropriation, Incendie, Majorat, Mines, Pourvoi en cassation, Référé.*

Complicité. L'aggravation de peine qui résulte de la qualité d'un des complices s'étend-elle aux autres? 17 juin.

Complot dit de l'Opéra-Comique et de l'Hippodrome, 20 oct., 8 au 17 nov.; rejet du pourvoi, 11 déc.

Compte-courant. En cette matière, les intérêts peuvent-ils s'élever plus haut que le taux légal? 9, 30 mars. — Les règles sur l'imputation des paiements et la compensation y sont-elles applicables? 24 mars. — Les frais et honoraires d'un officier ministériel doivent-ils entrer dans le compte-courant qu'il a avec le banquier? 3 mars.

Conciliation. Est-elle dispensée de ce préliminaire la demande en main-levée d'inscription? 9 nov.

Conclusion. Celles prises à l'audience constituent-elles un contrat judiciaire? 29 avril.

Concurrence commerciale. Deux marchands de vin, 7 juin.

Condition résolutoire. Lorsqu'elle est stipulée, le juge peut-il accorder des délais? 5 janv.

Conflits. Lorsqu'un déclinatoire d'incompétence proposé par un préfet a été rejeté en première instance et en appel, le conflit peut-il être encore élevé? 7 août. — Quelle est l'autorité compétente pour statuer sur des contestations relatives à la possession de dépendances du domaine public? 4 fév. — *Quid* pour celles relatives à la revendication d'un domaine national? 2 mars. — *Quid* sur celles à propos de travaux sur un chemin de grande vicinalité? 9 fév., 30 juil. — *Quid* sur celles relatives à des travaux publics? Questions de dommages et autres, 7 janv., 8 avril, 7, 29 juin, 3 août, 4 sept., 11 oct. — *Quid* Sur celles à propos de travaux confortatifs de maisons? 7 janv., 11 fév. — *Quid* sur celles à propos de travaux pour l'établissement d'un cimetière? 28 sept. — *Quid* Sur l'application du régime forestier aux biens communaux? 11, 23 fév. — *Quid* Sur les frais d'entretien de ponts établis par les anciens seigneurs? 24 avril. — *Quid* sur le mode de jouissance des cours d'eau? 11 août, 2 sept. — *Quid* sur les contraventions des fleuves et rivières navigables? 19 mars. *Quid* sur l'exécution de travaux de curage à vif fond et vieille rive? 24 avril. — *Quid* pour statuer sur la revendication de mobilier saisi pour le payement des contributions? 23 fév. — *Quid* sur les demandes en dommages et intérêts contre le directeur d'une école vétérinaire? 1 avril. — *Quid* sur l'interprétation des marchés de travaux des détenus? 7 août. — *Quid* sur l'action d'un architecte contre une commune en payement de plans et devis dressés sur l'ordre du maire? 29 juin. — *Quid* sur le mode de jouissance des biens communaux? 24 avril. — *Quid* pour interpréter les baux administratifs des domaines de l'Etat? 22 mai. V. *Algérie, Compétence, Expropriation, Garde nationale, Mines.*

Confusion. Est-elle définitive celle qui s'opère par la concomitance d'actes *résolubles?* 14 juil.

Conseil d'Etat. Décret pour le service pendant les vacances, 5 juil. — Mutation dans les sections, 12 mars. — Nominations, 6 mars, — Rapport et décret sur les auditeurs, 29 nov.

Conseil de guerre. Est-il exclusivement compétent pour connaître des infractions commises par un conscrit? 20 mars. — Lorsque le Conseil a à statuer sur une accusation de vol commis avec les circonstances aggravantes prévues par le Code pénal ordinaire, peut-il appliquer à ce crime la peine du vol simple, prévu par la loi du 15 juillet 1829 (art. 1er)? 15 juin. — Affaire de l'assassinat de l'archevêque de Paris, 24, 25 mars. — Jugements prononcés par le Conseil de guerre de l'armée française à Rome, 25 mars. — Organisation des Conseils de guerre dans les colonies pénales, 27 mars. — A Paris, mutations dans le personnel, 6, 11, 18 fév., 23 avril, 5, 25, 26 mai, 7, 14, 20 juil., 5, 27 août, 30 sept., 21, 28 oct., 5, 24 nov. — V. *Faux.*

Conseil de l'instruction publique. Note sur ses travaux, 25 janv.

Conseils de préfecture. Nomination d'une commission pour les améliorer, 5 mars.

Conseil judiciaire. Dans les instances en mainlevée, où doit être assigné le défendeur? 1 janv. — Peut-il former opposition sans le prodigue au jugement par défaut prononcé contre lui? 12 nov.

Conseil supérieur du commerce, de l'agrieulture et de l'industrie. Création, nomination des membres, 4 fév.

Conservateur des hypothèques. Est-il responsable celui qui refuse de recevoir une inscription hypothécaire? 4 janv. — L'est-il des erreurs commises dans le certificat négatif d'inscription délivré par lui? 24 août.

Constructeur. Quand a-t-il privilége? 3 mars.

Contrainte par corps. Doit-elle être prononcée pour dommages-intérêts par une Cour d'assises sans qu'elle ait été réclamée par la partie civile (*ultra petita*)? 15 juil. — Peut-elle être prononcée contre un oncle au profit de son neveu? 24 fév. — *Quid* contre un allié lorsqu'au moment de la condamnation l'affinité a cessé d'exister? 26 fév. — *Quid* contre une femme mariée condamnée avec son mari à des dommages intérêts en matière civile? 25 août. — *Quid* contre le fol-enchérisseur tombé en faillite et déclaré excusable, pour le paiement de la différence entre son prix et celui de la vente sur folle-enchère? 31 mars. — Peut-elle l'être contre le débiteur d'une société en nom collectif pour la moitié de la dette envers l'un des associés seulement, si le degré de parenté du débiteur avec l'autre associé s'opposait à ce que la contrainte fût exercée au profit de ce dernier? 25 août. — Le souscripteur non commerçant d'un billet à ordre payable dans une autre ville que celle du souscripteur est-il contraignable? 9 fév. — *Quid* du citoyen suisse; Les traités de 1827 et 1828 l'en affranchissent-ils? 17 mai. — *Quid* de l'étranger qui a souscrit à l'étranger une lettre de change au profit d'un étranger, mais endossée en France à un Français? 22 juin. — Est-il recevable l'appel interjeté plus de trois jours après la recommandation? 9, 11 fév. — Comment le créancier porteur d'un jugement correctionnel qui lui a alloué des dommages-intérêts peut-

contrefaits est-elle laissée à l'arbitraire du juge? 14, 31 mai. — Contrefaçon des produits de la maison Christofle, 24 sept. — Le baromètre anéroïde, instrument à mesurer la pression de l'air, la vapeur et les liquides, 8 janv, 4 fév.— Le gazogène et gazhygiène 15 mars, 26 nov. — Appareils orthopédiques, 31 mars. — Les verres périscopiques, 11 mars. — Le télégraphe sous-marin, 17 avril. — Couverts argentés, 17 mai.— Légumes, conserves, 19 août. — Affaire Rohlfs, Seyrig et Ce, contre Crespel-Delisle, 29 juil. — V. *Brevet d'invention, Propriété industrielle.*

Contre-lettre. Doit-elle être faite en double? 26 avril. — V. *Officier ministériel, Vente.*

Contribution. La partie saisie est-elle recevable à contredire la qualité privilégiée d'une créance admise à la contribution? 23 déc. — Les préposés des contributions indirectes ont-ils le droit de constater, concurremment avec les employés des bureaux de garantie, les contraventions relatives aux matières sujettes aux droits sur la marque? 11 déc. — Celle des portes et fenêtres est-elle due pour les maisons inhabitées? 29 avril. — L'est-elle pour les maisons de filles pauvres? 29 avril. — Quand doit être formée la demande en dégrèvement? 25 mars.— Devant quelle autorité en cas de démolition d'une maison? 16 nov. — Celle mobilière est-elle due en cas de changement de résidence? 16 nov. — L'exemption de contributions (art. 105, loi du 3 frimaire an VII) s'étend-elle aux propriétés particulières louées par les administrations publiques? 26 janv. — Le privilége accordé aux contributions indirectes sur les meubles des redevables est-il primé par celui du propriétaire locateur? 7 oct. — *Quid* des frais accessoires de saisie? 7 oct. — Les biens de mainmorte doivent-ils la contribution foncière? 29 avril. — Comment et dans quel délai doit être formée la demande en remise? 29 avril. — Celle de patente est-elle due par les maîtres de pension? 8 sept. — Lorsqu'il s'agit d'un couvent, doit-on comprendre dans le droit proportionnel de patente les locaux des élèves, ceux des novices et des sœurs étrangères à l'enseignement? 8 sept. — Les percepteurs peuvent-ils attaquer par la voie contentieuse les décisions rendues par les préfets sur les états de cotes irrécouvrables? 25 mars. — Questions des contributions dues par l'Etat aux départements et aux communes pour les charges locales (chemins vicinaux)? 8 janv. — En cas de poursuite sur des meubles en possession d'un tiers, la vente verbale à lui faite, opposée par ce dernier, est-elle suffisante pour arrêter les poursuites? 6 oct. — La survenance d'un impôt qui, postérieurement à un marché à temps, frappe la marchandise à livrer, annulle-t-elle le marché? 1 déc. — V. *Café-concert, Conflit, Patente.*

Contumace. Dans quelle forme doit être faite la signification à l'accusé de l'arrêt de renvoi de l'acte d'accusation? 7 janv., 3 avril. — Insertions des arrêts, 19 juin au 1 juil., 18 août au 2 sept., 10, 24, 25, 28, 29 sept.

Convoi cellulaire. 18 fév., 6, 22 avril., 14 juin, 20 juil., 23 sept. (*Modification des voitures*) 9, 27 oct., 4 déc.

Copie de copie. Peut-elle servir de commencement de preuve par écrit? 10 nov. — V. *Erratum*, 11 nov.

Corps législatif. Convocation, 27 janv.—Nomination des présidents, 27 janv. — Ouverture de la session. Discours de l'Empereur, 15 fév. — Rapport de M. Billault sur les travaux de la session 1853, 5 juin. — Nomination des président, vice-présidents et questeurs pour l'année 1854, 25 déc.

Correspondants de journaux étrangers (Affaires des). V. *Etranger.*

Corruption. Qu'est-ce qui constitue la corruption à l'égard d'un fontionnaire public? 21 mai, 1 oct. — La tentative de ce délit sur un médecin attaché au Conseil de révision est-elle punissable? 12 nov.

Coups et blessures. D'un prévenu à un autre à la police correctionnelle, 15 mai. — A un brigadier de sergent de ville, 17 mai. — Mutilation par l'eau bouillante sur le fils d'un riche boucher, 20 avril. — A un enfant par des maçons de la caserne de l'Hôtel-de-Ville, 1 juil. — Entre deux femmes à Nanterre, 1 juill. — Par un artilleur à un maître maçon, 29 oct.

Cour d'assises, Un juré peut il être remplacé à l'audience? 29 janv. — Les jurés complémentaires doivent-ils être notifiés à l'accusé? 14 janv. — Le défaut de notification de la liste des jurés à l'accusé est-elle une cause de nullité *absolue*? *Quid* si l'accusé a renoncé à se prévaloir de ce moyen? 9 sept. — Le magistrat qui a procédé à l'instruction peut-il être délégué par le président pour interroger l'accusé? 17 juin. — Peut-il faire partie de la Cour d'assises? 27 août.— La Cour peut-elle renvoyer le jury dans la chambre de ses délibérations lorsque sa réponse est ambiguë? Spécialement dans ce cas : oui, à la majorité de sept voix, l'accusé est coupable? 25 juin. — Le président peut-il, à lui seul, renvoyer le jury dans la chambre de ses délibérations? 1 janv.—Quel est l'effet de l'ordonnance du président disant que l'accusé doit être mis en liberté s'il n'est détenu pour autre cause? 5, 12 mars.—En cas d'accusations multiples, le président doit il les joindre? Peut-il être prononcé deux peines? 19 mars.—Peut-il joindre les diverses procédures analogues quant aux faits poursuivis, mais distincts quant aux accusés et aux chefs d'accusation? 12 mars. — Peut-il, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, faire déposer un témoin sans prestation de serment? 5 mars. — *Quid* du témoin assigné le jour même de son audition? 30 avr., 15 juil.—Lorsque l'arrêt de la Cour d'assises a été cassé en ce qui touche les intérêts de la partie civile, la Cour de cassation doit renvoyer la contestation devant le juridiction civile, 8 oct. — Doit être annulé l'arrêt dont les motifs laissent incertaine la question de savoir si les faits, objet de l'accusation, ne sont pas reconnus constants, ou si la Cour, tout en reconnaissant l'existence de ces faits, leur fait une fausse application de la loi, 9 sept.—La tentative de crime n'entraîne condamnation que s'il a été expressément déclaré qu'elle n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur? 2 sept. — Qu'est-ce qui constitue l'effraction? 25 fév., 28 mai. — Lorsque l'accusé le demande, la question d'excuse doit-elle être posée? *Quid* spécialement en matière d'émission de fausse monnaie? 28 mai. — Est-ce au jury ou à la Cour à décider si l'accusé est ou non agent d'une administration publique? 30 sept. — Le jury consulté sur une seule question peut-il diviser cette question dans sa réponse? 12 août. — Y a-t-il contradiction dans la déclaration du jury lorsqu'ayant admis le guet apens il écarte la préméditation? 16 sept. — L'omission du mot *commettre* dans la question posée au jury est-elle une cause de nullité? 25 mars.— *Quid* de l'omission de la signature du président au bas de l'interrogatoire de l'accusé? En ce cas, le greffier doit-il être condamné aux frais? 2 av. — *Quid* de cette omission au bas de la déclaration du jury? 2 déc. — L'absence de notification de l'acte d'accusation est-elle une cause de nullité? 5 nov. — L'acte d'instruction, dressé pendant le cours des débats, doit-il, à peine de nullité, être communiqué à l'accusé? 30 avr.—*Quid* du plan des lieux, 3 juin. — L'arrêt par lequel une Cour d'assises statue sur un incident élevé pendant le cours d'un débat à huis-clos doit-il être rendu en audience publique? 11 mars — Y a-t-il nullité si la déclaration du jury fait connaître le nombre de voix qui a rejeté les circonstances atténuantes? 30 déc. — *Quid* lor que l'interprète a été choisi parmi les témoins de la Cour d'assises? 31 déc. — Y a-t-il nullité si le procès-verbal ne constate pas la présence de deux assesseurs? 15 avr. — *Quid* lorsque des interlignes n'ont pas été approuvées? 12 août. — La prestation de serment est-elle suffisamment constatée par les notes d'audience? 28 août. — Le défaut de constatation de la formule sacramentelle du serment prêté est-elle une cause de nullité? 4 fév. — *Quid* pour les témoins à décharge? 2 avr. — *Quid* de celle de l'avertissement au jury? 3 avr., 1 juil. — En cas de jugement de contumax, le président doit-il, à peine de nullité, donner lecture des dépositions des témoins qui ne se présentent pas? 20 mars.—La circonstance que des témoins âgés de moins de quinze ans ont prêté serment est-elle une cause de nullité? 26 août. — Le cousin germain de l'accusé peut-il être entendu sans prêter serment? 16 sept. — Questions de voie de complexité, 25 fév., 4, 19 mars, 8 avr., 13 mai, 1 juil. — Cour d'assises de la Seine : sa division en quatre sections, 19 janv. — Ouverture de la troisième section des assises de Bavière depuis l'introduction de la procédure orale, 9 juil. — Présidents de trimestres, 1 janv., 23 mars, 19 juin, 24 sept., 17 déc. — *Liste des affaires*, 13, 28 janv., 12, 26 fév., 12, 31 mars, 13 avr., 14, 26 mai, 14, 29 juin, 12, 31 juil, 14, 28 août, 13, 27 sept., 11, 30 oct., 19 nov., 2, 13, 25 déc. — V. *Contrainte par corps, Ministère public, Preuve testimoniale.*

Cour de cassation. L'appréciation des faits qui ont déterminé l'allocation des dommages-intérêts est-elle du ressort de la Cour de cassation? 16 fév. — *Quid* des faits de possession et de leur caractère? *Quid* de la novation? 9 mars, 29 juin. — *Quid* de l'interprétation des clauses d'un contrat de mariage? 9 mars, 13 avr., 29 juin. — *Quid* d'une transaction? 10 mai.— *Quid* de la novation? 25 mai. — *Quid* du compromis? 14 juil. — *Quid* de la question de savoir s'il y a eu compromis? 5 avr. — *Quid* de l'interprétation des testaments? 5 juil. — *Quid* des faits de presse? 9 juil.—*Quid* de l'appréciation de ce qui constituait des droits féodaux? 7 déc. — Quels sont les effets de la cassation? 1 fév. — Peut on présenter devant cette Cour les moyens présentés en première instance, mais non reproduits sur l'appel? 23 fév. — Le motif tiré du défaut d'autorisation de la femme mariée, pour consentir un acte, peut-il être opposé pour la premièro fois devant la Cour de cassation? 5 avr. — L'omission de statuer est-elle un moyen de cassation? 23 fév.— *Quid* de la répartition des dépens? 24 fév. — *Audience de rentrée :* Discours de M. de Royer sur Tronchet, 4, 5 nov.

Cour des comptes. Suppression de la 4e chambre temporaire, 15 fév.

Cour impériale de Paris. Roulement de l'année 1853-54, 27 août. — Ouverture de la chambre des vacation, 2 sept.— Audience de rentrée : Discours de M. Roulland, 4, 5 nov.—Mercuriale, 8 déc. — *Jurisprudence de la chambre du conseil :* Sur les aliénations en cas de régime dotal, 18 janv.

Cours impériales. Audiences de rentrée. Discours : Orléans, 5 nov.; Poitiers, 6 nov.; Rouen, 6 nov.; Riom, 23 nov.

Courtage. Question de courtage clandestin à Amiens, 25 fév. — L'opération de place en place est-elle opération de courtage? 7 janv., 1 mai.

Courtier de commerce. Affaire des courtiers de commerce de Tours contre les représentants du commerce, 7 déc.

Crédit. V. *Hypothèque.*

Crédit foncier. Projet de loi, 19, 20 mai. — Texte de la loi, 17 juin. — Formalités de la purge, 27, 28 oct. — Décret modificatif, 23 déc.

Cultes. Affaire des protestants d'Estissac, 9 janv. — Affaire du journal *l'Espérance du Peuple*, mort d'un protestant unique à Cugand (Vendée), 9 juil. — Prévention d'exercice illégal du culte protestant à Fougueuse, 23 oct. — Les réunions religieuses sont-elles comme les autres astreintes à l'autorisation? 10, 16 déc. — Culte interrompu par un bruit extérieur, 27 décembre.

Cumul. V. *Professeur.*

Cumul des peines. Lorsqu'un prévenu est reconnu coupable de deux délits dont le moins grave entraîne la peine accessoire de la surveillance, cette peine peut-elle être prononcée cumulativement avec la peine la plus forte, 18 mai. — En matière de contravention, l'art. 465 du Code d'instruction criminelle est-il applicable? 19 août. — *Quid* spécialement en matière de contraventions de pêches maritimes? 27 août. — V. *Boulanger.*

Curateur. Où et comment doit-il être nommé? 12 janv.

D

Débit de tabac. Est-elle valable la vente de la gérance? 23 nov.

Déchéance. Lorsqu'une commune, creancière d'une somme qui a été déposée à la caisse des consignations ne l'a pas retirée dans les cinq ans, est-elle déchue? 12 juil.

Décorations étrangères. Décret réglementaire, 25 juil.

Défaut. Le prévenu détenu peut-il faire défaut? 15 oct.

Défaut de motifs. V. *Pourvoi en cassation.*

Délaissement. V. *Hypothèque.*

Dénonciation calomnieuse. Qu'est-ce qui la constitue? 12 nov., 17 déc. — Lorsqu'elle est portée contre un juge de paix, quelle est l'autorité compétente pour apprécier si les faits sont vrais ou faux? 17 déc.

Dépens. Peuvent-ils être capitalisés et produire des intérêts? 22 juin. — Lorsque le débiteur a payé au cours de la poursuite le principal, les intérêts et les dépens, le créancier peut-il continuer les poursuites d'exécution du jugement? 15 juil.— V. *Cour de cassation.*

Déportation. Note sur un convoi de 61 déportés, 23 janv.— V. *Colonies.*

Dépôt. Le dépositaire d'une somme d'argent peut-il, après le décès du déposant, la remettre à un tiers à titre de don manuel? 18 mai.

Désaveu de paternité. A partir de quel moment court le délai de deux mois pour l'action en désaveu? 1 août. — Faut-il, pour intenter cette action, un commencement de preuve par écrit? 1 août. — Le conseil de famille, appelé à nommer un tuteur *ad hoc* à l'enfant désavoué, est-il régulièrement composé devant le juge de paix du domicile du mari désavouant? 1 août. — Enfant né pendant la détention du mari par suite de condamnation judiciaire, 6 mars. — Enfant inscrit à l'état civil comme né de père et mère inconnus légitimé par mariage, et désavoué par une personne autre que celui qui a légitimé, 5 juil. — V. *d'H...* (vicomte).

Désistement. V. *Appel au criminel et Pourvoi en cassation.* — Peut-il être révoqué? quand et comment? 15 déc.

Desséchement de marais. Question de plus-value, 18 fév. — A qui appartient-il de statuer sur les demandes en dégrèvement de taxes d'entretien de canaux de desséchement? 9 juin.

Dessin de fabrique. La propriété d'un dessin de dentelle, dite *application de Bruxelles*, peut-elle être revendiquée en France, lorsque les découpures de dentelles ont été exécutées à l'étranger? 19 avril. — Un nouveau procédé de fabrication est-il un dessin de fabrique? La propriété n'en peut-elle être conservée que par un brevet? 12 mai, 2 juin.—Où doit être fait le dépôt de l'échantillon? 27 août — La communication confidentielle de l'échantillon fait-elle tomber le dessin dans le domaine public? 16 nov.

Destruction de titre. Si le titre était supérieur à 150 fr., le ministère public est-il tenu de prouver, par écrit, l'existence du titre? 24 sept. — Qu'est-ce qui constitue ce délit? 21 janv.

Détenu politique. Rapport du comte de Goyon, 27 avril.

Détournement. De quelle peine est passible le clerc de notaire qui détourne un titre confié au notaire? 12 mai. — Accusation de détournement contre des employés de la caisse d'épargne de Toulon? 6 sept. — Autre, contre des employés de la poste de Niort, 11 sept. — Un clerc d'avoué, 5 oct. V. *Banqueroute.*

Détournement de mineure. Affaire à Oran, 15 fév. — Autre devant la Cour d'assises de la Seine, 14 mai.—Deux jeunes filles de Saint-Germain, 24 juil.

Diffamation. Comment se prescrivent les délits de diffamation commis sous l'empire de la loi du 26 mai 1819? 12 avril. — La partie intervenante dans un procès peut-elle demander la suppression d'une requête diffamatoire pour lui? 28 sept. — Les membres d'un conseil municipal prévenus de diffamation commise dans une délibération peuvent-ils être poursuivis sans autorisation? 1 déc.

Domanialité. La nullité des ventes domaniales s'étend-elle aux biens du petit domaine? (La rue Vivienne), 10 juin. — V. *Commune.*

Dommages-intérêts. Accordés pour inexécution d'une obligation de faire, à partir de quel moment l'arrêt doit-il les faire courir? 26 avril. — L'art. 1153 du Code Napoléon est-il applicable en matière répressive? 19 mars. — Une Cour peut-elle condamner une partie à des dommages-intérêts par chaque jour de retard pour la contraindre à exécuter une obligation de faire qui dépend d'un tiers pour lequel elle s'est portée fort et dont elle a promis le fait? 27 juil.

Donation. Faite sous la forme d'un contrat onéreux, est-elle valable? 17 août. — Celle contractuelle par un père à sa fille est-elle irrévocable et irréductible? 24 fév. — L'enfant donataire d'immeubles en avancement d'hoirie, qui renonce à la succession du donateur, est-il fondé à recevoir sur les biens donnés, d'abord la réserve, puis la quotité disponible? 30 oct. — L'un des époux peut-il, du vivant de l'autre, renoncer à l'institution contractuelle? Le peut-il, après le décès, s'il l'a d'abord comptée? 13 janv. — La contre-lettre vaut-elle entre les parties? 16 fév. — Lorsque la rente viagère donnée par un époux à l'autre est sujette à réduction, sur quelle taxe doit être calculée la quotité disponible? 3 juin. — La rente viagère, constituée par acte sous seing peivé au profit de la mère d'un enfant naturel, est-elle l'acquittement d'une obligation naturelle ou une donation annulable? 23 oct. — Des reconnaissances de dettes, faites par le mari au préjudice de sa femme, reconnaissances déclarées non sincères, peuvent-elles valoir comme donations déguisées? 8 avril. — La présomption légale d'interposition atteint-elle le futur époux de la personne incapable? 7 oct. — Le défaut de transcription peut-il être supplée vis-à-vis du tiers par la connaissance que celui-ci avait de la donation? *Spécialement*, l'hypothèque conférée sur les biens donnés est-elle valable? 5 janv. — Le donataire en nue-propriété peut-il opposer à l'usufruitier le rang inférieur de l'inscription prise par celui ci? 30 oct. — Est-elle nulle pour le tout ou seulement réductible la donation déguisée sous forme d'apport dans un contrat de mariage et faite par un époux au préjudice des enfants issus de son premier mariage? 5 oct. — La donation n'est-elle complète qu'après l'acceptation du donataire? Ainsi les modifications faites dans l'intervalle par le donateur sont-elles valables? 28 déc. — La nullité, icelle faite à un établissement public non autorisé, est-elle couverte par l'exécution de l'héritier du donateur? 26 avril. — Lorsque des inscriptions hypothécaires ont été prises le même jour pour deux donations, ces inscriptions viennent-elles par concurrence, ou est-ce le cas de réduire la donation la plus récente 30 oct. — La nécessité d'un état estimatif s'applique-t-elle aux droits incorporels? 1 nov. — La nullité du partage d'ascendant par survenance d'enfants, entraîne-t-elle la nullité de la donation par préciput faite à l'un des descendants compris dans le partage? 24 nov. — Donation à un layetier du quartier Saint-Martin par un homme qui se suicide? 13 oct. — V. *Don manuel, Prescription.*

Don manuel. La donation par un père à son fils, en avancement d'hoirie, constatée par des arrêtés de compte produits dans une liquidation, constitue-t-elle un don manuel au point de vue de l'enregistrement? 29 déc.— Celui fait à un établissement religieux doit-il être autorisé pour être valable? 19 janv. — Celui fait à cause de mort est-il nul? 26 oct. — Qu'est-ce qui constitue le don à cause de mort? 26 oct, — Les héritiers de l'amiral russe Tchitchagoff, 29 déc.

Dot. Quand un bien est-il dotal? 21 juil. — Le mari peut-il céder les intérêts non échus d'un capital appartenant à sa femme? 15 déc. — En quel sens la dot mobilière est-elle inaliénable? (Application de ce principe à une rente sur l'Etat achetée en remplacement de deniers dotaux) 16 juin. — Même question, 10 août. — Est-il dû rapport à la succession du père des intérêts de la dot non payés et capitalisés en compte courant? 26 juil. — L'autorisation d'aliéner emporte-t-elle celle d'hypothéquer? 14 déc. — Lorsqu'il a été stipulé que le remploi de l'immeuble aliéné aurait lieu en rentes sur l'Etat, le mari a-t-il pu opérer le placement en acquisition *d'immeubles* à son nom? *Quid* si la femme a consenti? 29 juin. — La réserve faite dans le contrat par la femme de pouvoir aliéner ses immeubles dotaux emporte-t-elle le droit de subroger un tiers dans l'effet de son hypothèque légale? 25 août. — L'emploi, une fois accepté par la femme à ce autorisée, est-il inattaquable? 3 fév. — En cas d'éviction, a-t-elle l'action révocatoire? 4 mai. — A-t elle cette action lorsque, sans avoir opéré le remploi de l'immeuble vendu, elle en a garanti l'exécution à l'acquéreur? 21 juin. — Quel est l'effet de la dot constituée par les père et mère avec imputation sur la succession du prémourant? 12 janv. — La femme dotale, avec réserve d'aliéner ses immeubles dotaux, peut-elle faire prévaloir son hypothèque légale sur celle des créanciers envers lesquels elle s'est rendue caution? 21 oct. — La femme dotale peut-elle être condamnée à payer les dettes de la donatrice sur les immeubles constitués en dot, lorsque le contrat de mariage ne l'y oblige pas expressément? 21 avril.— Lorsque les immeubles dotaux de la femme ont été compris dans une saisie immobilière dirigée contre elle, doit-elle, après la publication du cahier des charges, agir par la voie de la revendication ou par celle de la nullité de la saisie? 20 juil. — Le créancier pour fournitures d'aliments peut-il être colloqué sur le prix de l'immeuble vendu sans l'autorisation légale? 1 juin. — Les dettes de la femme peuvent-elles être poursuivies après sa mort sur ses immeubles dotaux tombés entre les mains d'un héritier qui a accepté purement et simplement? 18 oct. — V. *Cour impériale de Paris : Jurisprudence de la chambre du conseil, Enregistrement, Incendie, Séparation de biens.— Tribunal civil de la Seine : Jurisprudence de la chambre du conseil.*

Douanes. Le fait d'avoir introduit des bestiaux en France constitue-t il une contravention, lorsqu'elle a eu lieu par une route autre que celle désignée par les règlements? 30 mars. — Les procès-verbaux dressés par les préposés font-ils foi jusqu'à inscription de faux? 25 déc.

Duel. La convention de duel rend-elle excusable le crime de meurtre? 24 sept. — Renvoi devant la Cour de cassation (chambres réunies) d'un arrêt de la chambre d'accusation de la Cour de Poitiers qui décide qu'il n'y a lieu à suivre, 2 déc.—Affaire du duel des quatre réfugiés français, 20 mars. — V. *Barthelemy.* — Duel dans les Etats sardes entre un avocat et un officier, 20 juil. — Duel à l'épée, accusation de meurtre contre deux spahis, en Algérie, 17 sept. — Entre deux officiers étrangers, près de Châlons, 1 nov. — A Madrid, entre l'ambassadeur de France et le ministre des Etats-Unis, 24 déc.

Eau (cours d'). En matière de concession de prise d'eau, l'autorité judiciaire est-elle compétente pour apprécier l'étendue et les conséquences de la servitude d'aqueduc sur les propriétés intermédiaires? 11 janv. — Le propriétaire, sur le fonds duquel naît une source, est-il obligé de laisser couler les eaux sans interruption sur les fonds inférieurs? peut-il céder ses eaux à un tiers? 4 août. — Quels sont les limites du droit d'intermittence ou d'irrégularité? 4 août. — Le cours d'eau artificiel est-il soumis au droit de prise d'eau des riverains? 3 mai. — Le riverain doit, après son irrigation, restituer les eaux à leur cours naturel? Quand cette restitution est-elle opérée? 24 août. — Le droit d'irrigation du propriétaire du fonds supérieur s'éteint-il par le non usage pendant trente ans? Le propriétaire inférieur est-il tenu de supporter sur son fonds la reversion de l'excédant des eaux d'irrigation du propriétaire supérieur? 5 avril. — V. *Conflit, Endiguement.*

Echafaud. Anecdote sur celui d'Angoulême, 18 sept.

Echange. Est-il rescindable pour cause de lésion? 11 janv.

Ecole de droit. Organisation des chaires de droit romain.— Professeurs nommés, 6 fév.

Elections. Sont-elles nulles lorsque le vote a eu lieu sur un papier qui permettait de voir les noms? 30 juil. — V. *Tribunal de commerce.* — Les votes d'élections doivent être annulés? 20 oct.

Emancipation. Le mineur émancipé peut-il ratifier une vente contre laquelle l'action révocatoire lui est ouverte? 21 juil. — Peut-il faire un bail? 10 août.

Emigré. Quelle est l'autorité compétente pour interpréter l'arrêté de radiation? 24 fév.

Empire. Annexe de votes arriérés, 7 janv.

Empoisonnement. Deux jeunes filles à La Fère, 5 juin. — V. *Arrestation.*

Emprunt. Affaire de l'emprunt d'Espagne de 1821, 3 août.

Emprunt à la grosse. L'acte est-il nul si le prêt n'a pas été réalisé? 4 mai.

Enchère (folle). Quand deux adjudicataires se sont solidairement soumis à la folle enchère en cas de non paiement, la poursuite doit-elle être faite contre l'un et l'autre? 7 juil. — *Quid* spécialement s'il s'agit d'une femme qui s'est rendue adjudicataire avec son mari? 7 juil. — Le fol enchérisseur doit-il les fruits s'il a payé les interêts de son prix? 21 janv. — Doit-il les intérêts des intérêts? 20 avril. — Est-elle admissible la poursuite de folle enchère dirigée contre l'adjudicataire subrogé aux droits d'un créancier inscrit, en cas d'absorption du prix par la créance? En d'autres termes, l'adjudicataire compense-t-il son prix avec la créance? 6 oct. — V. *Adjudication, Contrainte par corps.*

Endiguement. Lorsque les formalités exigées par la loi en matière d'endiguement de fleuves et rivieres n'ont pas été remplies, les propriétaires tenus d'une part contributive peuvent-ils faire annuler la décision qui fixe cette part? 5 août.

E

Enfant. A qui son père coupe la langue, 16 sept. — Disparu à Bicêtre, 22 mai. — Dévoré par un porc, 23 sept. — Empoisonné par erreur avec du laudanum, 18 juin. — Etouffé par sa mère ivre, 14 août. — Brûlé, 21 janv., 5 mars, 16 avril, 8 juil., 9 août, 27 sept. — Noyé, 9 avril. — Qui tombe par une fenêtre, 15 juil., 11 sept. — Qui se noie dans un baquet, 22 juil. — Qui se noie en faisant baigner un chien, 23 juil. — Noyé, quai Jemmapes, 7 août. — Abandonné près du cimetière du père Lachaise, 18 mars. — Place de la Croix-Rouge, 5 octobre. — Ecrasé sous une voiture, 3 mai, 17 sept., 16 nov. — Qui tombe dans les lieux d'aisance, 8 oct. — Nouveau-né envoyé dans une boîte par les messageries de la rue du Bouloi, 10-11 août. — Trouvé par un cantonnier du chemin de la Révolte, 21 déc. — Sur un palier, rue des Noyers, 10 août. — Rue du jour, 11 nov. — A Gentilly, 18 fév. — Dans la Seine, près Saint-Denis, 22 fév., 3 mai. — Près du pont de Grenelle, 23 juin. — Dans le canal de l'Ourcq, 4 oct. — Rue de la Glacière, 30 octobre. — A Auteuil, 19 nov. — Dans un égout, 2 mars. — Dans un champ de trèfle, 14 juin. — Dans des lieux d'aisances à Saint-Mandé, 29 sept., 1 oct. — Trois enfants étouffés par leur mère, 12 avril. — Fœtus dans un tas d'ordures, 28 juin, 3 sept. — Deux nouveaux-nés jetés du pont d'Iéna, 24 déc.—Du travail des enfants dans les manufactures, 14 juin. — Squelettes d'enfants trouvés dans les fouilles de l'église de Reilhac, 22 sept. — V. *Légitimation, Médecin.*

Enfant légitime. Celui qui réclame cette qualité doit-il représenter l'acte de mariage de ses père et mère? *Quid* s'il y a eu déclaration d'absence prononcée? 22 juin. — V. *Légitimation, Enfant naturel, Pension alimentaire.*

Enfant naturel. La filiation naturelle peut-elle s'établir par la possession d'état? 3 juin. — La présomption que l'enfant né pendant le mariage a pour père le mari est-elle si puissante que l'enfant ne puisse repousser la qualité d'enfant légitime? *Quid* si le nom de la mère a seul figuré sur l'acte de naissance? 19 nov. — Quel est son droit successif quand il vient en concours avec des neveux? 21 mai. — Les enfants des frères et sœurs légitimes peuvent-ils, par représentation, exercer l'action en retour des biens que l'enfant naturel a reçu de ses père et mère? 2, 9 juin. — Concours d'un acte de légitimation et d'un acte de reconnaissance. Demande en nullité de l'acte de légitimation, 14 mai. — L'inscription d'un enfant sur les registres de l'état civil comme enfant naturel de telle femme, sur la déclaration du médecin, fait-elle preuve de la maternité? 2, 9 juin.

Enfant trouvé. Observation de M. de Cormenin sur le projet de loi, 22 fév., 26 mars. — Projet de loi, 27 fév. — Observations (Ladet), 2, 12 mars. — Observations de M. Thierry sur la question des tours, 26 fév. — Quel est le *domicile des secours* des enfants abandonnés? 30 août.

Enquête. Doit-il être statué sur les reproches des témoins avant leur audition? 25 janv.

Enregistrement. Le droit d'enregistrement se perçoit sur les droits exprimés, 2 juin. — En cette matière, comment le jugement doit-il contenir le point de fait et le point de droit? 8 fév., 14 déc. — Est-il nul s'il n'a pas été précédé d'un rapport fait par l'un des juges? 5 janv. — *Quid* si les documents n'ont pas été communiqués à la partie adverse? 10 mars. — *Quid* si le jugement n'a pas été rendu sur mémoire? 3 août. — *Quid* s'il a été précédé de plaidoiries? 27 déc. — Le recouvrement des droits de timbre et des amendes peut-il être opéré par la contrainte? 2 mars. — A laquelle des parties contractantes l'administration de l'enregistrement peut-elle s'adresser pour le payement des droits? 6 janv., 27 juil. — L'administration a-t-elle le droit de demander l'expertise dans les cas de vente par adjudication devant notaire? 21 juin. — Par combien de temps se prescrit l'action de l'administration pour les mutations secrètes? 27 avril. — Quand peut-on opposer la prescription de deux ans en matière de déclaration de succession? 1 août. — Cette dernière prescription est-elle applicable à la réclamation d'un droit simple? 7 déc. — L'acquisition faite en remploi d'un immeuble exproprié est-elle affranchie du droit d'enregistrement? 9 fév. — *Quid* de l'abandon par le mari à la femme d'un immeuble de la communauté en remploi d'un propre aliéné? 19 avril, 8 juin. — Le pot de-vin donné par le locataire à son entrée en jouissance doit il entrer dans l'estimation du revenu pour établir le droit proportionnel de mutation? 1 déc. — Le droit proportionnel fixé par l'art. 66, paragraphe 5, no 1, de la loi du 22 frimaire an VII est-il dû sur l'arrêt qui constate et valide les ventes successives d'un bureau de commissionnaire au Mont-de-Piété? 11 août. — La sentence arbitrale statuant sur la liquidation d'une société de fait est-elle passible du droit d'obligation ou de titre? 18 janv. — L'est-il du droit de timbre l'écrit destiné à tenir lieu de lettre de voiture? 8 fév., 2 mars. — La cession temporaire du droit d'extraction de minerai est-elle passible du droit de vente mobilière? 21 déc. — Quel droit est dû sur la vente d'actions de société en liquidation? La solidarité peut-elle être prononcée contre les acquéreurs? 8 fév. — *Quid* sur la cession des droits dans une société? 24 mai. — *Quid* sur la portion de l'immeuble adjugé au coassocié qui avait pendant la société un droit indivis sur l'immeuble? 6 janv., 22 fév., 9 nov. — *Quid* sur un ordre amiable? 27 juil. — La vente faite moyennant une rente viagère au profit du vendeur et d'un tiers, pour moitié, est-elle passible, outre le droit de vente d'immeubles sur le capital de la rente viagère, du droit de donation entre-vifs, calculé sur la moitié de ce capital, à raison de la justification faite au tiers? 5 janv. — Le droit proportionnel de donation est-il dû sur l'acte renfermant la déclaration ou la constatation d'un don manuel? 5 janv. — *Quid* sur les effets de la stipulation de l'art. 1525 entre époux mariés sous le régime dotal? 16 juin.— *Quid* sur la disposition du contrat de mariage, par laquelle le survivant doit recevoir la part du prémourant dans les bénéfices de la communauté? 9 août.— Est-il dû sur l'abandon de biens de communauté fait à la fille pour la remplir de sa dot? 29 mars. — La notification faite aux créanciers inscrits pour parvenir à la purge est-elle passible d'un nombre de droits fixes égal au nombre des créanciers inscrits multiplié par celui des acquéreurs? 3 août. — Le jugement de séparation de corps qui condamne le mari à payer certaines sommes à la femme donne-t-il ouverture au droit proportionnel? 4 janv. — *Quid* du bail amphytéotique? 24 fév. — Le bail non qualifié amphitéotique, mais qui en a les caractères, doit-il le droit de mutation immobilière? 27 avril. — Quand est dû le droit de soulte? 29 mars. — Le droit de quittance est-il dû par l'adjudicataire qui paie les créanciers colloqués sur son prix? 12 juillet. — L'arrêté de compte donne-t-il ouverture au droit de 1 p. 100 sur le capital de la créance? 16 juin. — L'acte déclaratif de compensation donne-t-il ouverture au droit de libération? 16 juin. — La demande en supplément de droit pour insuffisance de perception se prescrit-elle par deux ans? A partir de quel moment? 28 juil. — Le jour de l'enregistrement doit-il être compris dans le calcul de la prescription de deux ans de l'art. 61 de la loi du 22 frimaire an VII? 8 fév. — Le droit de 2 p. 100 est-il dû sur une transaction qui a eu pour objet de stipuler le paiement d'un supplément de prix pour éviter une contestation? 12 juil. — *Quid* sur une vente en gros de marchandises neuves faites par lots et aux enchères par un commissaire-priseur ou courtier? 25 août.—Quand le double droit est-il dû? 16 juin. — La revente sur folle-enchère dispense-t-elle l'adjudicataire de faire enregistrer dans les vingt jours son adjudication? 25 août.—Les actes de renonciation faits par les ayants-droit peuvent-ils être annulés dans leurs effets legaux, par cela seul qu'ils ont eu pour but de diminuer les perceptions du fisc? 21 juin. — Le droit de soulte de partage auquel la loi du 18 mai 1850 soumet les sommes d'argent à payer à certains partageants par d'autres est-il dû sur les partages faits avant cette loi, mais stipulant un paiement postérieur? 21 déc — La simple mention dans un acte de liquidation, du paiement d'une somme due à la succession par le notaire rédacteur, donne-t-elle ouverture au droit proportionnel de libération? 13 juil.—Lorsque des époux vendent leurs immeubles, avec réserve d'usufruit et reversibilité au profit du prémourant, est-il dû un droit proportionnel particulier au moment du décès des époux sur cette clause de reversibilité? 9 août. — V. *Assurance, Assurance tontinière, Chemin de fer, Don manuel, Mutation* (*droits de*), *Notaire, Prescription.*

Enseigne. Une enseigne dans un cadre mobile appendu au mur est-elle passible d'un droit comme affiche? 3, 23 sept. — S'incorpore-t-elle à l'immeuble auquel elle est attachée? 22 décembre.

Entrepreneur. Les sommes dues aux entrepreneurs pour les travaux de l'Etat, soumissionnés par eux, peuvent-elles faire l'objet d'un transport au préjudice des ouvriers? La loi du 26 pluviôse an II est-elle abrogée? 27 sept. — Quand est-il responsable des vices de construction? 19 nov.

Epaves. Les épaves dans Paris, 4, 9 oct. — Liste, 16 oct., 27 novembre.

Erreur judiciaire. Reconnue à la Cour d'assises de Ludwigsbourg, 22 juin.

Erreur sur la personne. Le Tribunal qui a condamné par erreur une personne qui s'est substituée à une autre a-t-il épuisé sa juridiction? 4 fév.

Esclavage. L'exécuteur testamentaire chargé d'affranchir un esclave, et qui ne l'a pas fait, doit-il des dommages-intérêts à l'esclave? 8 fév.—L'esclave conduit à Pondichéry devenait-il libre comme ayant touché le sol français? 8 fév. — Conflit judiciaire aux Etats-Unis à l'occasion de l'arrestation d'un esclave fugitif, 13 août.

Escroquerie. Le Tribunal correctionnel est-il tenu de surseoir à statuer sur une prévention d'escroquerie résultant de l'emploi de faux noms, jusqu'à ce que les juges civils aient statué sur la question d'état? 15 oct. — Qu'est-ce qui constitue l'escroquerie? 4 déc. — Un prétendu envoyé du prince Jérôme à Louviers, 28 sept. — Un phil

de l'indemnité de 600,000 piastres payés aux français par le Mexique. Saisie-arrêt faite par un créancier mexicain sur l'indemnité attribuée à la veuve d'un Français, 26 août. — Question d'existence de la communauté légale relativement à des biens situés en France, entre époux mariés en Suisse sans contrat, 3 fév. — Affaire de comptes-courants entre banquiers de Paris et de Madrid, 31 déc. — Femme espagnole prévenue de vagabondage, 12 oct.—Affaire du *Correo ultramar* et de *l'Eco de Ambos Mundos*, 20 fév. — Affaire des correspondants de journaux étrangers, 6, 13, 14, 16 avr., 26 mai.—(Cassation), 29 mai.—Cour de Rouen, 13, 14 août.—(Arrêt), 23 août.—Renvoi devant les chambres réunies, 17 sept. — Délibération, 20, 22 nov. — Arrêt, 24 nov. — V. *Assurance*, *Brevet d'invention*, *Chose jugée*. *Compétence*, *Contrainte par corps*, *Décorations étrangères*, *Dessin de fabrique*, *Emprunt*, *Extradition*, *Faillite*, *Marque de fabrique*, *Mariage*, *Monnaie* (*fausse*), *Passeport*, *Propriété littéraire*, *Succession*, *Testament*.

Evasion. Un prisonnier qu'on conduit dans le cabinet du juge d'instruction, 11 juin. — Un autre à Roanne, 28, 29 juil. — D'individus arrêtés pour vols, 20 janv. — De plusieurs forçats du fort Lamalgue, à Toulon, 1 janv., 3, 14 juin. — Cinq détenus à la maison de Loos, 30 mars. — Trois forçats à Toulon, 13 août. — Affaire de l'évasion de 16 condamnés à Toulon, 18 janv. — Un voleur, rue d'Argenteuil (lettre plaisante), 17 mars. — De la prison de Bayeux, 16 janv. — De celle de Montbrison, 11 janv. — D'un violon, 26 avr. — De la prison de Reims, 17 sept.

Exception de propriété. Doit-elle faire surseoir au jugement de la contravention? 5 fév. 21 mai. — *Spécialement*, en matière de délit de chasse? 8, 9 janv.

Excitation à la débauche. L'habitude est-elle une condition indispensable pour constituer le délit? 15 juil. — La constitue-t-elle, le fait d'avoir, dans son intérêt personnel, excité de jeunes filles à la débauche? 25 mars, 20 août. — *Quid* de faits de corruption répétés sur la même personne? 16 oct. — Un père à l'égard de sa fille. V. *Quesdon de Freneuse*. — Arrestation de plusieurs individus dans une maison, 9 sept. — Un prince russe, 16 nov.

Exécution capitale. Homme pendu qui revient, en Piémont, 19 mars. — De l'assassin de l'empereur d'Autriche, 1 mars. — De 22 bandits à Este (Lombardo-Venetie), 1 juil. — De 15 autres, 27 déc. — Une femme mère de 14 enfants, en Suisse, 4 sept. — En Westphalie, 29 nov.

Exécution des jugements. En cas d'infirmation, devant quel Tribunal la Cour doit-elle renvoyer pour l'exécution? 19 janv. — Peut-elle retenir l'exécution? 9 fév.

Exercice illégal de la médecine. Peut-on interjeter appel des condamnations prononcées pour contraventions à la loi du 19 ventôse an XI? 22 juil.

Expertise. Est-elle nulle pour défaut de sommation de comparaître à l'une des parties? 9 mars. — Par qui doit être faite la taxe des honoraires dus à des experts de commerce? Le payement empêche-t-il la demande de taxe? Par quelle voie la taxe peut-elle être attaquée? 8 juil.

Exportation Le décret prohibitif du 1er octobre 1853 de l'exportation des pommes de terre s'applique-t-il aux chartes-parties conclues avant sa promulgation? 10, 16 oct.

Exposition universelle. Décret qui la fixe au 1 mai 1855, 12 mars.

Expropriation. L'exproprié a-t-il un privilége sur le prix dû par l'expropriant? 16 nov. — Les propriétés conservées qui ont acquis de la plus value doivent-elles indemnité? Ce principe est-il applicable à tous les travaux publics? 23 fév., 1 mars. — En offrant l'indemnité l'administration peut-elle se réserver d'en réclamer une ultérieurement pour la plus-value des propriétés non soumises à l'expropriation? 24 nov. — La déclaration d'urgence suffit-elle pour que l'Etat se mette en possession des terrains expropriés? 29 juin. — Est-elle valable la décision du jury qui a eu lieu avant que l'exproprié n'ait formulé sa demande? 24 août. — Le locataire qui exerce une double profession a-t-il droit à une double indemnité? 21 fév — Le principal locataire qui s'est réservé le droit de toucher l'indemnité allouée aux sous-locataires a-t-il ce droit, si l'indemnité a pour base l'industrie personnelle du locataire? 23 oct. — En cas de doute sur le sens et la portée du jugement d'expropriation, le jury doit-il fixer une indemnité alternative? 24 août. — Le directeur du jury peut-il, malgré l'opposition des parties, décider que plusieurs affaires distinctes seront soumises à une procédure unique? 8 juin. — Lorsqu'en présence du droit prétendu à l'usage d'un cours d'eau, le jury a fixé une indemnité conditionnelle, l'autorité judiciaire est-elle compétente pour attribuer à l'exproprié cette indemnité? Ou doit elle surseoir jusqu'à ce que l'autorité administrative ait statué sur les prétentions de l'exproprié? 2 sept. — L'indemnité accordée avec cette remarque *pour toute chose* blesse-t elle l'ordre des juridictions? 24 août. — Comment doit être constatée la publicité des séances? 10 mars.

Expropriation pour cause d'utilité publique. La décision du jury une fois rendue, l'exproprié peut-il former une demande supplémentaire de dommages-intérêts? 22 mai. — Les déchéances en cette matière sont-elles d'ordre public? Le consentement des parties les couvre-t il? 26 janv. — *Quid* de leur comparution sans protestation ni réserves? 30 nov. — Peut-il être juré le membre d'un conseil général qui a émis un vote sur l'expropriation? 9 août.—L'erreur sur le nom des jurés est-elle une cause de nullité? 30 mars, 9, 24 août.—L'abstention d'un juré est-elle une cause de nullité? 26 janv. — *Quid* si la décision du jury n'a pas été prononcée publiquement? 22 fév. — Lorsque le domicile d'un juré est inconnu, la notification peut-elle être faite au parquet du procureur impérial? 2, 4 mars.—Quand y a-t-il lieu à l'appel du juré supplémentaire? 27 avril. — La faillite du cessionnaire empêche-t elle le paiement total du prix? 27 janv. — Lorsque, par suite d'ouverture d'une rue, il reste des parcelles de terrain qui doivent être couvertes de constructions, est-il besoin pour les exproprier d'une nouvelle déclaration d'utilité publique? 16 mars. — Le juge suppléant peut-il être magistrat directeur? 26 janv. — Le membre du Conseil d'Etat peut-il être juré? 11 janv. — Les mandataires autres que les avocats et les avoués peuvent-ils y plaider? 12 mars. — Est-elle nulle la décision du jury à laquelle ont concouru des jurés qui avaient fait partie du premier jury dont la décision a été cassée? 9 juin. — Est-ce au jury ou au conseil de préfecture à statuer sur l'indemnité due au propriétaire retranché par alignement? 1 fév. — Expropriations du boulevard de Strasbourg, 11, 20 mars, 7 mai. — De la rue de Rivoli, 28, 30 avril; 4, 7 mai; 5, 10, 24, 30 juin; 12, 30 juil.; 1, 5, 11, 14 août (V. *Erratum* sur la propriété de Lyonne, 17 août); 19, 21 août. — Place Saint-Sulpice, 7 mai. — Les halles, 12 juil. — Quartier St-Marcel, 17 juil. — Route de Châtillon à Vanves, 23 juil. — Chemin de fer d'Auteuil, 9, 14 août. — Rue du chemin de fer de l'Ouest, 30 août. Alignements divers. Prix du mètre de terrain dans différentes rues de Paris, 27 août. — Quai de Billy, rue des Mauvaises-Paroles, 1 sept. — Quartier Beaujon, 27 nov. — Rue des Prêcheurs, 27 nov. — V. *Avocat*, *Prescription*, *Vente*.

Extorsion. A un vieillard du quartier Montmartre, 22 avril. — Affaire d'extorsion de signature : la femme, le mari et l'amant, 25 juin.

Extradition. L'autorité judiciaire peut-elle examiner la régularité de l'extradition? 1 janv. — Traité avec le grand-duché de Hesse, 31 mars. — Avec le Wurtemberg, 18 mars.—Avec la ville de Francfort, 1 juin. — Avec le Landgrave de Hesse, 16 juil. — Un riche banqueroutier de Toscane, 11 oct. — Un déserteur français livré par l'autorité genévoise et restitué, 19 oct. — Deux chefs de brigands espagnols, 10 nov.

Fabrique d'église. A-t-elle qualité pour intenter une action réelle intéressant l'église? 16 nov. — Affaire de revendication intentée par la fabrique de la cathédrale d'Ajaccio, 17 nov. — Les biens appartenant aux anciens chapitres des cathédrales et restés invendus doivent-ils être restitués aux fabriques actuelles? 20 mai. — Les biens appartenant aux anciennes fabriques des églises, et dont sa restitution a été ordonnée, mais non effectuée par l'envoi en possession, sont-ils restés dans le domaine de l'Etat? Les arrêts rendus contre l'Etat à propos de ces biens sont-ils opposables aux fabriques? 10 mars. — V. *Commune*.

F

Faillite. La mise en liberté définitive du failli peut-elle être ordonnée avant que la faillite n'ait pris fin? 27 juil. — Quand y a-t-il cessation de payements et faillite? 11, 12 janv., 15 juil. — Quand la succession d'un commerçant peut-elle être déclarée en faillite? 12 janv. — Lorsque des créanciers ont fait des réserves sur le procès-verbal d'affirmation, ces réserves font-elles obstacle à ce que la répartition soit faite entre les créanciers admis et affirmés? 28 juil. — Après l'admission d'une créance au passif de la faillite, le failli est-il recevable à en contester la validité? 17 fév. 25 oct. — Cette contestation peut-elle avoir lieu après la clôture du procès-verbal de vérification? 12 juil. — Le concordat intervenu après la transaction faite par le failli valide-t-il cette transaction? 31 mai. — Le commerçant dont la faillite a été close pour insuffisance d'actif a-t-il le droit de poursuivre lui-même ses débiteurs? 22 sept. — Est-elle valable la rente viagère constituée après l'époque à laquelle a été *reportée* l'ouverture de la faillite? 24 mars. — *Quid* du transport fait par le débiteur failli? 31 juil. *Quid* du traité fait avec l'un des créanciers postérieurement à la cessation de payement? Sa nullité peut-elle être demandée par le failli lui-même? 5 avril. — Le concordat accordé à l'associé failli fait-il revivre la société qui avait été dissoute par la faillite de cet associé? 11 janv. — Confère-t-il aux créanciers un titre exécutoire pour obtenir payement de dividendes échus? 25 nov. — La maxime que nul ne plaide par procureur empêche-t-elle le syndic d'une union de créanciers de poursuivre en justice le recouvrement des valeurs appartenant à la masse par suite du concordat? 24 août. — Le créancier du failli peut-il agir du chef de ce dernier? 1 fév. — La femme du failli est-elle admissible au passif pour les indemnités qui lui sont dues à raison des obligations par elles contractées avec son mari? 11 juin. — Une même créance peut-elle, dans une seule faillite, donner lieu à deux dividendes? Spécialement après que le tiers-porteur d'une traite a reçu un premier dividende la caution peut-elle en recevoir un second? 15 mars. — L'inscription en compte-courant sur les registres du failli, après son premier concordat, d'une créance représentée par un dividende a-t-elle opéré novation? 14 avril. — Le créancier qui n'est pas payé de son dividende promis par le concordat peut-il poursuivre son payement contre le débiteur failli concordataire par la voie de la contrainte par corps? 10 oct. — Le jugement par défaut sur une contestation qui touche une faillite peut-il être prononcé sans rapport préalable du juge commissaire? 12 janv. — A quoi est engagé celui qui s'est rendu caution de l'exécution d'un concordat? 31 juil. — Lorsqu'une faillite s'est ouverte sous l'empire de l'ancien Code de commerce, ce Code est-il applicable aux transactions intervenues depuis le nouveau Code? 14 juin. — Quel est le Tribunal compétent pour juger des faits postérieurs à la faillite, mais qui s'y rattachent? 20 avril. — Quel est le délai d'appel pour les contestations engagées après l'homologation du concordat? 11 mai. — Question de faillite réglée par la loi anglaise, 18 nov. — V. *Appel*, *Bail*, *Mineur*, *Référé*, *Séparation de corps*.

Famille impériale. Décret à son sujet, 23 juin.

Faux. Quelle peine doit être prononcée par les Conseils de guerre contre les militaires qui se sont rendus coupables de faux? 9 juin. — Le faux commis par les capitaines d'habillement dans l'exercice de leurs fonctions sont-ils faux en écriture authentique et publique? 6 août. — *Quid* du fait par un notaire d'avoir donné une fausse date à un procès-verbal d'adjudication d'immeubles? 27 août. — Constitue-t-il le faux en écriture de commerce le fait d'avoir altéré la valeur des marchandises dans un inventaire de fin d'année? 26 août. — *Quid* de la fausse signature apposée sur les registres d'un commissionnaire au Mont-de-Piété? 24 déc. — Fausses actions de Mouzaïa, 15 oct. — Faux billet de la Banque de France, 28 oct. — Faux billets de banque donnés par un séducteur à une jeune fille de Bordeaux, 2 sept. — Faux-noms. V. *Escroquerie*. — Affaire des héritiers de M. Gras-Préville, 26 janv., 22 août et jours suiv. — V. *Saisie immobilière*.

Faux incident civil. En cette matière la preuve peut-elle s'induire de certaines circonstances? *Quid* s'il s'agit d'un testament? 15 juil.

Faux (*Inscription de*). Demande contre un arrêt de la Cour de Bordeaux (affaire de délit d'habitude d'usure), 4 juin. — Autre contre 250,000 fr. d'endossement, 8, 15 juin. — La demande en inscription de faux principal oblige-t-elle le juge à surseoir? 22 juin. — Le rejet de la demande en faux incident est-il suffisant pour motiver l'allocation de dommages-intérêts? 22 juin.

Femme mariée. Peut-elle être condamnée pour vol au préjudice de son mari? *Quid* en cas de séparation de corps? 7 oct. — Expulsée du domicile conjugal, peut-elle s'y faire réintégrer *manu militari?* 26 août. — Est-elle suffisamment autorisée celle qui a plaidé conjointement avec son mari? 23 fév. — L'autorisation d'ester en justice vaut-elle autorisation pour appeler? 4 mai. — Que vaut la procuration générale d'emprunter donnée par la femme au mari? 16 fév. *Quid* de celle d'aliéner? La vente faite en vertu de cette procuration est-elle valable? 11 mai. — L'acceptation d'une traite par le mari vaut-elle autorisation pour l'acceptation de la femme? 26 mai. — Peut-elle s'associer sans autorisation? 10 août. — Le mari est-il responsable du mauvais placement qu'il a fait des fonds de sa femme? 9 fév. — La nullité provenant du défaut d'autorisation peut-elle être opposée par les créanciers? 19 août. — La femme, marchande publique, oblige-t-elle son mari pour les affaires de son négoce? 14 juil. — V. *Contrainte par corps*, *Cours de cassation*, *Etranger*.

Femme normande. A-t-elle pu faire entre tous ses enfants le partage anticipé de ses biens? 30 mars.

Fermier. V. *Fourniture*.

Fonctionnaire public. V. *Attentat à la pudeur*.

Foudre. Détruisant la flèche de l'église de Pithiviers, 3 mars.

Fourniture. Lorsque le fermier a donné en payement au propriétaire des fournitures non payées, le fournisseur peut-il en réclamer le prix au propriétaire? 10 mai.

Frais. V. *Partage*, *Dépens*.

Fraude. En cette matière la nullité d'un acte peut-elle être prononcée sur de simples présomptions? 8 sept.

Fuite. D'une religieuse en Espagne, 28 sept.

G

Garde mobile. L'exclusion de cette garde a-t-elle pu être prononcée par simple décision du commandant, 18 oct.

Garde nationale Y a-t-il lieu à condamnation pour propos *inconvenants?* 20 mai. — Sont-elles nulles les décisions des jurys de révision non motivés? 24 avril. — L'article 111 du décret du 11 janv. 1852 qui permet à l'administration de créer des corps de sapeurs-pompiers lui donne-t-il le droit d'y incorporer un garde national *malgré lui*? 27 déc. — Quand le garde national est-il en état de récidive? 20 mai.

Gaz. Fraude pratiquée par des commerçants, 30 juil. — Affaire de l'éclairage au gaz de la ville de Madrid, 18 déc.

Glaces. Quand sont elles immeubles par destination? 13 mars, 12 mai.

Grâce. V. *Amnistie*.

Grèce. Compte-rendu des travaux judiciaires pendant les années 1850 et 1851, 12 janv.

H

Haute-Cour de justice. Composition pour 1853-54, 18 nov.

Herboristes. Condamnés pour exercice illégal de la pharmacie, 11, 18, 25 fév.

Heures de travail dans les fabriques. Doit-il être prononcé contre le maître autant d'amendes qu'il y a de contraventions constatées? 6 nov.

Hospices. Le droit des hospices sur les effets mobiliers du décédé s'étend-il aux valeurs trouvées dans ces effets? 24 nov.

Huiles. Quel doit être, dans ces sortes de marchés, le conditionnement des fûts? 14 juil.

Huissier. Question de la remise personnelle des actes aux intéressés, 14 janv., 6, 16 avril. — Les Tribunaux de première instance sont ils compétents pour prononcer contre les huissiers des condamnations pour faits relatifs à leurs fonctions en cas qu'il s'agisse d'une somme qui n'excède pas le taux de la compétence du juge de paix? 26 avril. — Pour faire signifier un acte, une partie est-elle obligée d'employer l'huissier de sa localité? 1 août. — Se rend-il coupable d'abus de confiance l'huissier qui, chargé de remettre une somme à un créancier, l'emploie à son usage personnel? 20 oct. — Comment doivent être fixés les droits de transport de l'huissier dont la résidence est fixée au canton, mais qui est autorisé à résider au chef-lieu d'arrondissement? 31 mai. — Demande d'indemnité contre un huissier pour erreur de signification d'un acte, 8 sept. — Elections à Paris, 11 nov. — V. *Tribunal de commerce*.

Hydrophobie. Un chien à Vitry-sur-Seine, 3 mai. — Un terre-neuve, faubourg du Roule, 10 août. — Un facteur, au Quesnoy (Nord), 9 oct. — A Montmorency, 3 déc.

Hypothèque. En cas de concours d'une hypothèque générale avec des hypothèques spéciales, l'hypothèque générale peut-elle être répartie, au marc le franc, sur les immeubles sur lesquels portent les hypothèques spéciales? 27 déc.— Le droit des créanciers hypothécaires du donataire est-il primé par celui des héritiers réservataires? 20 avril. — En matière d'ouverture de crédit, à partir de quel moment l'hypothèque est-elle acquise? Son rang se règle-t-il par la date de l'inscription ou par celle des versements? 10 mars. — Le créancier, porteur d'un titre paré résultant d'une obligation hypothécaire, peut-il poursuivre son débiteur en justice pour obtenir une condamnation et par suite l'hypothèque judiciaire? 23 nov. — L'hypothèque s'étend-elle sur l'indemnité stipulée par le vendeur pour déconstruction et reconstruction ailleurs? 26 avril. — Est-elle valable l'inscription hypothécaire qui ne mentionne pas l'exigibilité de la créance? 6 sept. — Comment doit être faite l'inscription prise en renouvellement? 26 janv. — Le tiers-acquéreur peut-il se refuser à payer son prix tant qu'il n'a pas été statué sur la valeur des inscriptions grèvant l'immeuble? 11 fév. — La sommation de notifier est-elle suffisante pour faire courir le délai après lequel le tiers-détenteur ne peut plus délaisser? 29 mars. — En cas d'adjudication immobilière à plusieurs, la notification des inscriptions hypothécaires aux créanciers peut-elle être faite en commun? 17 mars. — Le cessionnaire d'un droit d'antériorité hypothécaire doit-il prouver l'existence de la créance? 26 janv. — Le jugement de conversion rendu commun avec le tiers-détenteur par un jugement postérieur est-il un obstacle au délaissement? 29 mars. — Le créancier hypothécaire qui achète le fonds sur lequel il a hypothèque, et qui paie ceux qui priment, leur est-il subrogé? — Quel est l'effet de l'action résolutoire vis-à-vis des créanciers hypothécaires de l'adjudicataire évincé? 23 avril. — Quand le créancier peut-il exercer le droit de suite? 4 mars. — La renonciation à l'hypothèque résultant d'un acte sous seing privé est-elle opposable aux tiers? 24 avril. — Le vendeur peut-il, après délaissement fait par l'acquéreur à la suite d'une sommation hypothécaire, forcer ce dernier à maintenir l'acquisition en le garantissant des suites de la sommation? 6 août. — V. *Arbitrage*, *Donation*, *Lettre de change*, *Rente viagère*, *Succession*.

Hypothèque légale. La femme l'a-t-elle pour le prix reçu par son mari de ses immeubles paraphernaux à compter du jour de l'aliénation? 1, 10 mai. — *Quid* pour l'immeuble dotal? 22 déc. — Les créanciers, subrogés dans celle de la femme, doivent-ils être colloqués à la date de la subrogation ou de l'inscription? 11 fév., 7 juil. — Ont-ils le droit d'exercer l'hypothèque sur les immeubles acquis en communauté et dont le prix est en distribution? Cet exercice est-il subordonné à la condition du payement des obligations que le mari avait fait contracter à la femme? 7 juil. — Le créancier qui a laissé périmer son inscription peut-il exciper de sa subrogation tacite dans les droits de la femme pour demander sa collocation dans l'ordre à la date de l'hypothèque légale de sa débitrice? 31 août. — L'hypothèque de la femme, mariée sous l'empire de la coutume de Paris, est-elle régie par cette coutume ou par le Code Napoléon? 11 fév. — Quelle est la nature de l'action résultant de la question de savoir si un acte emporte hypothèque légale? 17 mai. — La réquisition de l'inscription de l'hypothèque légale de la femme résulte-t-elle de la demande de mention de subrogation dans cette hypothèque, ou doit-elle être faite en termes exprès? 7 juil. — V. *Etranger*, *Séparation de corps*.

I

Impératrice. Composition de sa maison, 27 janv.

Imprimeur. Son brevet a-t-il pu lui être enlevé sous l'empire de la Constitution, de 1848? 11 janv. — V. *Prescription*, *Presse*.

Incendie. L'Etat, locataire de bâtiments incendiés, est-il responsable dans les termes de l'art. 1733 du Code Napoléon? 30 juil., 15 nov. — Le fait d'avoir provoqué à l'incendie de sa propre maison, non habitée, sans qu'il y ait eu préjudice causé à autrui, constitue-t-il un crime? 14 oct. — Celui d'une meule de paille constitue-t-il le crime de l'art. 434 du Code pénal? 4 mars, 1 juil. — Le mari est-il responsable de l'incendie de l'immeuble dotal? 7 janv. — Celui de fagots de bois constitue-t-il le crime de l'art. 434, n° 5, du Code pénal? 8 avril. — Affaire des ateliers Malin (Question de compétence), 3 mars. — Apposition des scellés, 6 avril. — Affaire de l'incendie de Bercy, 13 avril. — D'une fabrique de toiles cirées, 15 fév. — D'une fabrique de produits chimiques, 30 août. — D'une fabrique d'allumettes chimiques, 14 mai. — D'un artificier à La Chapelle, 11 juin.— D'un autre, rue des Grès, 23 juin. — Dans un dépôt de porcelaines, 27 déc. — Crave, rue Montmorency, 22 nov. — Passage Saint-Claude, chez Jeanselme, 24 nov. — Faubourg Saint-Antoine, n° 51, 23 sept. — Rue Vivienne, 18, 21 oct. — Rue Pierre-Levée, 19 janv. — De l'usine Baboneau, 18 oct. — Rue du Clou-Fourré, n° 5, à Saint-Denis, 24 mars. — A bord d'un des *Messagers de la Seine*, 25 oct. — A Louviers, de la fabrique Jourdain (Lettre de Lamartine), 2 oct. — Question de responsabilité pour des laines à filer confiées à M. Jourdain, 19, 30 nov. — A La Villette, d'une maison isolée, 22 sept. — A Louviers, fabrique de draps, 22 sept. — Du château Tremblant, 17 fév. — A Bercy, 1 avril. 5 août. — A Montrouge, 10 sept. — A Passy, 22 janv. — A Longré, 4 août. — Au hameau du Bleyner (Ardèche), 17 sept. — Du Presbytère de Challes-la-Montagne (Ain), 19 juin. — A Saumur, 17 sept. — A Salbris, 12 nov. — A Deville, 12 fév. — A Aubenton, 2 juin. — A Caen, 17 sept. — A Marolles, 23 sept. — A Elbeuf, 18 mai. — A Lyon, chez un fabricant de peignes, 30 juil. — A Strasbourg, 29 sept. — A Mathias (Gironde), 7 août. —A Annonay (Ardèche), 7 août.—A Audenge, 30 sept.—A Roubaix (fabrique), 12 août. — A Haussy, 12 août. — A Asnières (Cher), 14 août.—Incendie du vaisseau anglais le *Condor*, chargé de 10,000 onces d'or sauvé par un navire français, 20 juil. — Affaire de l'incendie du Grimsel, dans l'Oberland, 18 mai. — En Espagne, sœur de charité brûlée, 5 oct. — Incendie commis par les membres d'un conseil municipal en Prusse, 18 déc. — V. *Chemin de fer*.

Infanticide. Jeune fille arrêtée sur cette inculpation, 29 mai, 9 août. — En cas d'accusation d'infanticide, le président peut-il poser au jury la question de suppression d'enfant? 18 juin. — Infanticide découvert par deux amants, 4 sept.

Injure. En matière d'injure simple, le Tribunal de police correctionnelle est-il souverain pour admettre l'excuse de provocation? 27 mai. — Quel est le Tribunal compétent pour l'offense résultant d'une lettre missive? 9 août. — Injure au roi en Bavière. Acquittement du prévenu, par application de la loi française, 1 juil.

Insurrection. A Milan, 10, 12, 13, 15, 16 fév. — Exécution et condamnation, 12, 24 mars, — Exécution de Tito Speri, 15 mars. — A la Vera Cruz, 9 juil.

Intendant militaire. Est-il responsable de faux commis au préjudice du Trésor, 9 juin.

Interdiction. La femme de l'interdit doit-elle être admise, à peine de nullité, à présenter ses observations au conseil de famille sur la nomination du tuteur? 13 mars. — Les enfants peuvent-ils prendre part à la délibération du conseil de famille? 3 mai. — Le candidat perpétuel à la présidence de la République, 16 janv. — Est-elle valable la signification faite à l'administration provisoire après le délai pendant lequel il a dû être sursis à l'interdiction? 22 juin. — Peut-on se désister d'une demande en interdiction? 14 oct. — En cette matière, comment doit être formé le conseil de famille? 14 oct.

Intérêts. Les meubles meublants peuvent-ils en produire? 29 mars. — A partir de quel moment sont dus les intérêts d'une obligation contractée sous la forme d'une lettre de change? 14 juin. — L'obligation de payer des intérêts pour un prêt peut-elle résulter de simples *faits et documents?* 23 juin. — V. *Dépens*, *Péremption*, *Prescription*, *Séparation de biens*, *Serment*.

Interrogatoire sur faits et articles. Ne doit pas être confondu avec l'aveu judiciaire? 26 juil.

Inventaire. Le créancier du mari d'une femme héritière dans une succession, a-t-il le droit d'assister à l'inventaire? 20 août.

Inventaire (bénéfice d'). Est-il déchu l'héritier qui omet des objets de peu d'importance? 17 août. — V. *Séparation des patrimoines*, *Succession*.

Irrigation. La loi de 1847 s'applique-t-elle en matière de terrain en nature de jardin? 21 déc.

J

Jeu. Le jeu du *bezi* est-il jeu de hasard? 3 avr. — Sont-ils valables les billets provenant de dettes de jeu? 9 oct.

Jeu (de bourse). Les marchés à terme sont-ils valables? 1 avr. — *Quid* des opérations sur les 3/6 se soldant par des différences? 5 juin.—*Quid* sur les farines? 7 oct.—L'agent de change a-t-il action pour le payement des différences? 22 janv., 11 mars. — Peut-il retenir à titre de couverture le produit des valeurs achetées et vendues par lui pour le client? 15, 17 mars. — Les effets de commerce souscrits au profit du gagnant, en payement de la dette de jeu, constituent-ils un payement? Lorsqu'ils ont été négociés, le gagnant peut-il être appelé en garantie pour le payement? Peuvent-ils donner lieu à l'action en répétition? 10 fév., 16 juin. — Démenti du *Moniteur* sur des bruits à l'endroit d'un haut personnage, 14 janv. — Fermeture de la *coulisse* au Casino-Paganini, 29 mars.

Jeu (Maison de). Saisie, 29 mai, 21 sept., 10 nov.

Journaux. V. *Etranger* et le mot *Journaux* à la table des noms.

Juge de paix Est-il compétent pour statuer sur une action possessoire intentée par un légataire universel? 25 janv.— *Quid* sur le dommage aux champs? 28 avr. — *Quid* sur les demandes d'indemnités pour non valeur résultant de réparations locatives? 12 nov. — *Quid* sur l'existence d'un bail contesté? Dans ce cas, le jugement par lequel il a accordé 40 fr. d'indemnité au locataire est-il susceptible d'appel comme incompétemment rendu? 16 nov. — L'est-il en dernier ressort pour demande d'exécution de location ne dépassant pas 37 fr.? 27 juil. — Lorsque, dans une contestation, il se fait assister d'un homme de l'art, doit-il lui faire prêter serment? 20 janv. — Saisi d'une question purement possessoire, doit-il surseoir s'il y a contestation sur le titre? 7 déc. — *Nominations*, *révocations*, *etc.*, 2, 28 janv., 9, 16 fév., 9, 25 mars, 15, 16, 29 avr., 20 mai, 14, 24 juin, 12, 26 juil., 2, 19 août, 11, 14, 24 sept., 11 oct., 3, 11, 20, 29 nov., 27 déc. — V. *Dénonciation calomnieuse*, *Injure*.

Jugement. A-t-il pu rétracter par la voie de la tierce-opposition un précédent jugement, en alléguant le dol personnel de l'une des parties? Quand y a-t-il cumul du rescindant et du rescisoire? 21 juin — Est-il nul celui auquel a concouru un avocat non appelé dans l'ordre du tableau? 28 décembre. — Le jugement qui statue sur le profit d'un défaut joint est-il susceptible d'opposition? 1 août. — La signification est-elle bien faite au parquet quand la partie n'est pas trouvée à son domicile qu'elle a quitté? 19 nov. — V. *Exécution des jugements*, *Saisie-immobilière*.

Juge suppléant. Celui chargé des fonctions de juge d'instruction a-t-il voix délibérative dans les décisions à prendre sur son rapport? 17 juin.

Jury. Projet de loi sur le jury et sur ses déclarations, 10 avr. — Observation, 16, 21, 27 avril. — Adoption par le Corps législatif, 10 mai. — Texte, 12 juin.—Première application de la loi à la Cour d'assises de Tarn-et-Garonne (accusée reconnue coupable *à la simple majorité*), 12 juil. — Cette loi étant une loi de procédure, devient applicable aux faits *pendant le jugement des jurés*, elle devient exécutoire. 30 juil. — Excuse, 4, 19 janv., 2, 17 fév., 2, 17 mars, 2 avr., 3, 17 mai, 2, 17 juin, 2, 17 juil., 1 août, 2, 17 sept., 2, 18 oct., 4, 17 déc. — Collecte, 1 janv., 2, 16 fév., 2, 17 mars, 1, 16 avr., 1, 15 mai, 2, 14 juin, 2, 16 juill., 1, 14 août, 1, 17 sept, 2, 16 oct., 1, 16 nov., 4, 11 déc.—Tirage, 4, 20, 21 janv., 8, 22 fév, 8, 22 mars, 15, 19 avr., 3, 22 mai, 7, 21 juin, 5, 19 juil., 1, 22 août, 6, 20 sept., 4 oct., 1, 22 nov. 6, 20 déc. — V. *Cour d'assises*.

Justice civile et commerciale. Compte-rendu pour 1850, 13 au 15 janv., 1, 2 fév. — Compte-rendu de 1851, 17, 18 novembre.

Justice criminelle. De l'accroissement des crimes par M. Bonneville, 22 mars. — Compte-rendu pour 1851, 1, 13 juil.

L

Labour. Commet-il la contravention de l'art. 475 n° 10 du Code pénal, le laboureur qui fait tourner ses chevaux et sa charrue sur le champ du voisin? 16 avr.

Légion d'Honneur. Promotions et nominations de magistrats, 20 janv. — Note du *Moniteur* sur les faits, 25 juin. — Décret nominatif d'exclus, 28 juin. — Nominations et promotions à l'occasion de la Saint-Napoléon, 16, 18 août.

Législation criminelle. Observations sur les changements à faire, 5 fév. — De l'accroissement progressif du nombre des infractions aux lois pénales, 22 mars, — Du raffermissement de la répression par la réforme de nos lois pénales, 11 mai.— Des moyens de fortifier la poursuite des crimes et délits, 21 juin. — Du concours personnel des citoyens dans la répression des crimes et délits, 4, 5 oct. — De l'attribution d'une partie des amendes et confiscations pénales aux communes ou aux pauvres du lieu du délit, 29 oct. — De l'accélération des procédures criminelles, 10, 14, 27, 28 déc.

Légitimation. Celui qui a reconnu et légitimé un enfant peut-il demander ensuite la nullité de la légitimation? *Quid* du père de celui qui a reconnu? 17, 24 juil. — Pour qu'il y ait légitimation, suffit-il que l'enfant naturel ait eu la possession d'état d'enfant naturel de l'épouse? 22 nov.

Legs. En l'absence d'héritier à réserve, est-ce au légataire universel envoyé en possession à prouver la validité de son titre ou à ceux qui l'attaquent à en prouver le vice? 25 avr. — A qui le légataire particulier doit il demander la délivrance de son legs? 8 fév. — Le legs en usufruit de certains biens, et en toute propriété de certains autres, est-il un legs universel? 13 mars. — Le complément des rentes viagères délivrées en rentes sur l'Etat 5 pour 100 à fournir par suite de la conversion en 4 et demi pour 100, est-il à la charge des légataires universels? *Quid* si les légataires particuliers ont donné décharge? 1 août, 8 sept. — La préférence d'un legs à délivrer doit-elle être indiquée d'une manière formelle ou peut-elle se présumer? 9 fév. — Les legs particuliers doivent-ils contribuer, concurremment avec le legs universel, à parfaire la réserve? 10 février. — Quelle est, pour le légataire, la valeur de celui ordonné à l'héritier de conserver un serviteur pendant un temps déterminé? 16 février. — Quel est le caractère du legs d'usufruit incessible et insaisissable? *Spécialement*, quel est son effet à l'encontre de la jouissance légale du père? 2 mars. — Les tiers peuvent-ils attaquer par la voie contentieuse les autorisations d'accepter le legs données aux établissements publics? Le décret qui autorise cette acceptation peut-il le faire en supprimant l'évaluation de ce legs faite par une précédente autorisation? 6 janv. — Legs fait à des socialistes, 5 mai. — V. *Compétence*.

Léthargie. Un jeune homme à Ilhœusern (Haut-Rhin), 15 septembre.

Lettre. Question d'inviolabilité du secret des lettres, 23 juil. — Autres, 31 juil., 7 oct. — Affaire des correspondants des journaux étrangers : le préfet de police à Paris et les préfets dans les départements ont-ils le droit d'ouvrir les lettres missives? 24 juil. — Arrêt, 30 juil.

Lettre de change. Lorsqu'à l'échéance le tiré n'est nanti d'aucune provision, le tiré peut-il, malgré le protêt, acquitter la dette? 12 mai. — La mention de retour sans frais s'applique-t-elle au cas de non acceptation? 7 juin. — Le souscripteur *non négociant* peut-il assigner le porteur *négociant* devant le Tribunal de commerce pour voir déclarer le titre nul comme étant sans cause? 14 oct. — En cette matière, le débiteur qui a invoqué la *novation*, est-il non-recevable à opposer la *prescription* à la demande en paiement? 6 avril. — Des lettres de change tirées par un négociant sur un autre négociant avec garantie hypothécaire, ont-elles constitué les porteurs cessionnaires de créances hypothécaires? 17 août. — En matière forestière, le défaut de dénonciation du protêt d'une lettre de change, rend-il la caution solidaire des charges de l'adjudication contraignable par corps au paiement? 19 avril, 10 juin. — Lorsqu'il est reconnu que la lettre de change ne vaut que comme procuration, quels sont les effets de cette reconnaissance au point de vue des accepteurs et de la prescription? 26 mai. — V. *Appel*, *Etranger*, *Femme mariée*, *Intérêts*, *Péremption*.

Licitation. V. *Vente immobilière*.

Lingot d'or. V. *Escroquerie*.

Liste civile de l'Empereur. Démenti des bruits sur une demande d'augmentation, 26 mai.

Livrée impériale. Arrêté à ce sujet, 30 mars.

Loterie des lingots d'or. Affaire des doubles numéros gagnants, 19 mars. — Demande en paiement de remises, 7 mai.

M

Majorat. Les Tribunaux sont-ils compétents pour statuer sur les contestations qui s'élèvent à ce sujet? Spécialement en fait de dispositions héréditaires? 30 mars.

Magistrature. Doit-il être compté pour la pension de retraite le temps passé entre le décret d'admission à la retraite et le décret qui accorde la retraite, lorsque l'exercice réel des fonctions a cessé dès avant le premier décret? 28 sept. — Ceux qui sont admis à la retraite pour cause d'infirmités, peuvent-ils faire compter p

vils, 27 mars. — Mariage d'une Anglaise avec un Français, question de droit international relativement à des engagements de la femme exécutés sur sa dot confiée à des trustées, 20 oct. — Mariage de l'Empereur, 21, 23, 26, 28, 29, 30 janv., 4 fév. — Déclaration relative aux frais des cérémonies publiques, 1 fév. — Démenti sur le projet de changer le mariage civil, 8 avril. — V. *Contrat de mariage*.

Marque de fabrique. La vignette adoptée par un fabricant est-elle une marque de fabrique? 5 janv. — La loi du 8 juillet 1824 sur les marques de fabrique peut-elle être invoquée par les étrangers? *Spécialement* l'usurpation du nom de l'étranger comme une marque de fabrique, constitue-t-elle une infraction? Cet étranger a-t-il droit à des dommages-intérêts? 30 juin.

Médecin. Le curé médecin, 22 juin. — Médecin de Batignolles accusé de substitution d'enfant, 19 juil. — Médecin qui se rebelle contre la garde, 19 août. — Le médecin requis pour constater le flagrant délit et qui n'obtempère pas, est-il punissable? 10 sept. — Y a-t-il exercice illégal de la médecine de la part de l'officier de santé qui exerce hors de son ressort? 6 novembre.

Menaces de mort. A une jeune fille en Corse, 1 fév.

Messageries. Le destinataire d'un ballot de marchandises a-t-il le droit de demander la vérification du colis avant de payer? 5 juil. — Sont-elles responsables du vol commis dans une malle placée dans les magasins? 13 août.

Meurtre (ou tentative de). D'un chiffonnier par un autre, 4 sept. — D'une fille publique, 5 avril. — D'une femme par son mari aux Champs-Elysées, 9 déc. — Suivi de suicide à Baillolet, 9 fév. — A la suite d'une discussion place Maubert, 8 juil. — D'un gendarme par un déserteur, 4 sept. — Par un artiste musicien sur l'amant prétendu de sa femme, 13 août. — Tentative de meurtre sur le curé de Pussemange, 23 avril. — Sur un factionnaire, 24 déc. — Sur la servante d'une actrice de Paris, 22 mai. — Sur un garde du Raincy, 2 juil. — De deux gendarmes par deux braconniers à Vissecq (Gard), 22 sept. — Horrible drame dans la caserne des Ursulines à Langres, 9 sept. — Meurtre d'une femme et des deux enfants par le mari à Nantes. V. *Verger*. — A Blezignac (Gironde), 22 sept., 1 oct. — A Châlons-sur-Marne. V. *Neuilly* (de) et *Delaporte*. — En Prusse par des fanatiquee sur un de leurs coreligionnaires possédé du démon, 15 avril. — Horrible *vendetta* en Hongrie, 30 avril. — Meurtre d'une femme par son mari fou aux Etats-Unis, 2 juin. — Meurtre d'une dame à la Nouvelle-Orléans, prime offerte à qui découvrira l'assassin; détails à ce sujet, 4 sept. — Par des soldats ivres à Cambrai, 21 oct. V. *Cadavre*.

Mines. La non-exploitation pendant deux ans décharge-t-elle le concessionnaire des redevances dues au trésor public? 11 oct. — Comment s'opère la perception des redevances? 11 oct. — Que comprennent les concessions de mines? 20 nov. — A qui appartient-il d'en autoriser l'exploitation? 20 nov. — Les concessionnaires peuvent-ils régler entre eux le partage des produits? 19 avril, 26 mai. — Quelle est l'autorité compétente pour statuer sur les difficultés auxquelles donne lieu un traité intervenu entre le concessionnaire d'une mine et le propriétaire de la superficie pour déterminer la quotité de la redevance? 22 juin. — *Quid* pour statuer sur des questions de propriété? 24 nov. — Affaire des mines de Seyssel, 20 nov. V. *Société*.

Mineur. Exerçant le commerce, peut-il être déclaré failli ou banqueroutier? 19 mars. — Un mineur trente fois millionnaire. V. *Michel Lejeune*, *Contrat de mariage*, *Emancipé*, *Opposition (tierce)*, *Remplacement militaire*.

Ministère de l'agriculture et du commerce. Son rétablissement, 23 juin.

Ministère de la police. Sa suppression, 23 juin.

Ministère public. En matière correctionnelle l'audition du ministère public doit-elle être constatée à peine de nullité? 27 mai, 23 juil. — *Quid* en matière de simple police? 17 sept. — *Quid* en matière de crime? 30 sept. — *Quid* en matière de dommages-intérêts prononcés au profit de la partie civile par une Cour d'assises? 8 oct, — Lorsqu'il n'y a pas flagrant délit, le ministère public peut-il ordonner une perquisition chez un citoyen? 25 sept.

Mitoyenneté. L'indemnité pour mitoyenneté, donne-t-elle privilége sur la propriété contiguë? 9 fév.

Monnaie. Démonétisation des pièces de 25 c., 21 janv. — Note du *Moniteur* sur les liards, 9 janv.

Monnaie (fausse). L'art. 134 du Code pénal est-il applicable à la contrefaçon d'une monnaie étrangère? 1 oct. — Faux-monnayeur à Belleville, 5 fév. — Nouvelles pièces de 10 c. pour des pièces de 40 fr., 9 fév. — Par des militaires dans l'Ariége, 5 avril. — Une Espagnole à Bordeaux, 2 oct.

Mort civile. Les ventes consenties par un héritier frappé de mort civile sont-elles valables? 19 janv.

Mort subite. D'un Auvergnat dans la rue. 7 sept.

Mutation (droits de). Sont-ils dus sur la donation entre époux de biens présents? 1 sept. — La dispense de les payer, pour un légataire particulier, peut-elle s'induire de certaines expressions du testament? 18 janv. — Le trésor public a-t-il privilége pour les droits de mutation sur toutes les valeurs mobilières de la succession? *Quid* sur les capitaux provenant de ventes et de fermages? 4 mai. — A-t-il privilége sur les capitaux d'une succession vis-à-vis des créanciers du défunt pour le payement des droits de mutation par décès? 25 oct. — *Quid* vis-à-vis de la femme pour ses reprises? 25 oct. — En cas de forfait de communauté, le droit à payer sur les biens de la communauté se calcule-t-il déduction faite du forfait? 4 janv. — En cas de cession de droits mobiliers et immobiliers compris dans une succession sans désignation, le droit immobilier est-il dû sur le montant intégral de la cession? 3 août. — La production du testament établissant la distinction peut-elle suppléer à la désignation? 3 août. — Dans les sociétés de survivance, le droit de mutation est-il dû sur la part qui accroit au survivant? 9 mars, 25 août. — Est-il dû à titre gratuit ou à titre onéreux? 14 juin, 14 juil., 11 août. — En cas d'adjudication d'un bien indivis à un cohérier, le droit de mutation est-il dû sur ce qui excède la part de l'héritier dans le bien vendu ou dans la totalité de la succession? 21 avril, 23, 24 nov. — Le doit-il, l'acte par lequel des époux ont vendu des immeubles avec stipulation de reversabilité au profit du survivant? 27 mars, 1 sept.—Lorsque l'adjudication a eu lieu en un seul lot, et que la déclaration de command indique deux adjudicataires, les droits de mutation doivent-ils être calculés comme si l'adjudication avait eu lieu en deux lots? 7 juil. — Quand y a-t-il présomption de mutation? 27 mars. — Sous l'empire de la coutume de Normandie, la cession à la femme, des acquets du mariage en remploi des propres aliénés, est-elle passible du droit de mutation? 13 déc. — V. *Enregistrement*.

N

Nantissement. En fait de droits incorporels, le nantissement ne s'opère en faveur du créancier que par la remise des titres? 21 août.

Naufrage. Devant Dieppe, 21 janv. — Perte du bateau de pêche la *Céline*, de Saint-Valéry, 22 oct.

Navigation fluviale. Les bâtiments à vapeur peuvent-ils faire des préférences dans l'acceptation des marchandises à transporter? 16 fév. — V. *Conflit*.

Navigation maritime. L'innavigabilité est-elle assimilable au bris ou naufrage? En ce cas, l'équipage a-t-il pour ses loyers ou ses gratifications l'action personnelle contre l'armateur? 27 janv. — Le rôle d'équipage est-il obligatoire pour tout équipage sans distinction naviguant dans les limites de l'inscription maritime? 22 avr., 31 mai, 2 juin, 23 juil. — *Quid* dans le canal de la Robine? 14 mai. — *Quid* pour un bateau de plaisance, 4 déc. — Doit-il être absolument représenté à toute réquisition? 8 janv., 16 avr., 2 juin. — Quand peut avoir lieu le délaissement? 25 mai, 7 août. — Le refus du consignataire de recevoir les marchandises autorise-t-il le capitaine à les vendre pour se payer du fret? 8 fév. — Quand la caution qui a garanti les chargeurs est-elle déchargée? 16 juin. — Le privilége pour fourniture de victuailles s'étend il aux accessoires du navire? 31 mars. — Question de sauvetage: récompense du capitaine, 19 janv. — Affaire de la baleinière *la Jeanne-Marie*, à Rouen, 18 juin.

Non bis in idem. Y a-t-il violation de cette maxime à poursuivre un individu devant deux juridictions différentes, pour un même fait d'où résulte une contravention et un délit distincts? 29 janv.

Notaire. Peut-il être déclaré en faillite? 5 fév. — Suspendu, peut-il être dessaisi de ses minutes? 19 août. — Doit-il déposer devant la justice des faits dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions? 11, 18 juin. — Celui qui a assisté hors de son ressort à la passation d'un acte, peut-il réclamer une part dans les honoraires? 21 avr. — La chambre des notaires a-t-elle pu le décider ainsi? 4 août. — Les préposés de l'enregistrement ont-ils tout pouvoir pour vérifier *tous* les actes déposés dans l'étude du notaire? 5, 20 juil. — Est-il passible de l'amende, le notaire qui relate dans un acte des actes sous seing privé non enregistrés? 16 fév., 1 juin. — *Quid* d'une taxe de frais? 9 nov. — Est-il responsable de la non inscription d'une hypothèque à l'occasion d'un acte de son ministère qui la confère? 9 juil. — Est-elle valable, la décision disciplinaire de la chambre qui s'est adjoint des membres étrangers à la chambre? 5 juil. — Les préposés de l'enregistrement ont-ils le droit de prendre communication de tous les actes qui peuvent se trouver en l'étude d'un notaire destitué? 28 oct. — Peut-il, lorsqu'il a procédé à une vente dont il a payé le prix, se faire subroger aux droits des vendeurs? 25 janv. — Celui qui a touché des sommes pour un absent, est-il responsable du défaut de placement? 17 fév. — Par quelle juridiction doit être jugé le notaire cédant qui a enlevé des minutes de l'étude de son cessionnaire? 27 nov. — Lorsqu'un emprunteur accepte en prêt une somme déposée chez le notaire, et que celui-ci tombe en déconfiture, à la charge de qui, du prêteur ou de l'emprunteur, est la perte de la somme? 10 août. — A-t-il action contre le mari pour les frais de partage d'une succession ou donation advenue à la femme? 25 janv. —A-t-il le droit de se faire payer les frais d'un acte constatant la présence du subrogé-tuteur à une vente de biens de mineur, quand cette assistance n'a pas eu lieu? 6 juil.— Le règlement amiable de ses honoraires, exécuté par un payement, fait-il obstacle à la demande de taxe ultérieurement formée? 15 mars. — A-t-il droit aux intérêts moratoires de ses frais? 25 janv.— Lorsqu'il réclame des avances faites au client, est-il tenu de produire ses registres? 3 mai. — Est-il libéré des pièces inventoriées par une décharge pure et simple? 16 fév. — Le privilége pour fait de charge vis-à-vis d'un particulier s'exerce-t-il concurremment avec celui de la Régie? 24 mai. — Ce privilége est-il dû pour raison de l'abus de confiance provenant de non placement de fonds? 18 nov. — Question de responsabilité pour un certificat de propriété délivré contrairement à la loi de l'an VII, 31 juil. V. *Erratum*, 1 août. — Autre question analogue, 10 août, 21 sept. — Poursuite disciplinaire pour un mot surchargè, 7 déc. — Projet de loi sur le tarif des actes de notaires, 17 fév. — Renouvellement de la chambre à Paris, 22 mai. — V. *Acte*, *Avoué*, *Faux*, *Notaire*, *Partage*, *Soustraction de pièces*.

Novation. Quand s'opère-t-elle? 26 janv., 25 mai. — V. *Cour de cassation*, *Lettre de change*.

Nullité de forme. Peut-elle être invoquée après la défense au fond? 6 avr.

O

Objets perdus ou trouvés. Un cocher qui trouve 160,000 fr., 8, 22 oct. — Une bague d'or, 24 fév. — Un sabre à Arcueil, 24 fév. — Fragments de cuivre provenant d'une croix, 16 déc. — V. *Epaves*.

Obligations de la ville de Paris. Affaire pour un numéro non placé dans la roue, 31 mars.

Octroi. Quel est l'effet de l'extension du rayon? 15 mars. — En cette matière, la bonne foi du déclarant l'excuse-t-elle? 19 nov. — Question de droits d'octroi et d'entrepôt dans la ville de Saint Quentin, 13 avr. — Autre à Semur, 17 déc.

Officier. Après trente années de service, le ministre de la guerre a le droit absolu de le mettre à la retraite, 28 juil.—V. *Professeur*.

Officier de police judiciaire. Au procureur général seul appartient le droit de le poursuivre pour délit commis dans l'exercice de ses fonctions, 13 août.

Officier ministériel. La jurisprudence de la Cour de cassation sur la restitution des suppléments de prix est-elle applicable à un office d'agent de change vendu en 1822? 25 août, 22 déc.— La règle que le privilége du vendeur d'effets mobiliers cesse en cas de faillite s'applique-t-elle au privilége du vendeur d'un office? 25 août, 4 sept. — Le prédécesseur du titulaire destitué a-t-il privilége sur le prix? 10, 29 mars, 11 août, 23 déc. — *Quid* en cas de revente volontaire? 14, 17 juin. — *Quid* en cas de démission forcée? 9 nov. — Le destitué peut-il contraindre son successeur à traiter des recouvrements? 21 oct. — Quelles sont les formalités à remplir par le bailleur du cautionnement pour obtenir le privilége de second ordre? 4 août. — Y a-t-il lieu à réduction de prix si l'acquéreur a pu se convaincre lui-même des vices cachés de la chose vendue (l'office)? 4 fév., 30 juil. — *Quid* Si l'acquéreur a déjà fait des paiements (*in specie*, greffe de justice de paix)? 14 déc. — La stipulation d'épingles est-elle valable? 1 fév. — *Quid* de la contre-lettre qui a pour objet de *diminuer* le prix de l'office? 23 fév. — L'appréciation des faits articulés contre le vendeur est-elle du domaine exclusif des juges du fond? 1 fév.—Affaire de la cession de la clientèle d'un cabinet d'avocat à la Cour de cassation? 26 janv. — Affaire de diminution de prix pour une étude de greffier à Bourges, 28 fév. — V. *Agent de change*, *Communauté conjugale*, *Compte-courant*, *Mandat*, *Poste (Maître de)*, *Tribunal de la Seine*; *jurisprudence de la chambre du conseil*.

Offres réelles. Peuvent-elles être faites par délégation? 24 février.

Opposition. Le condamné par défaut à une peine correctionnelle et à des dommages-intérêts envers la partie civile peut-il se borner à signifier son opposition au ministère public s'il acquiesce aux dommages intérêts? 12 août. — V. *Etranger*.

Opposition (Tierce-), A qui appartient le droit de la former? 15 nov. — Le client contre lequel est formé une tierce-opposition à un jugement a-t-il le droit de contester la créance en vertu de laquelle agit le tiers-opposant? 11 fév. — Est-elle recevable celle formée à une ordonnance rendue par la voie contentieuse qui déclare non recevable le recours formé contre une décision ministérielle? 19 avril. — Est-ce par cette voie ou par celle de la requête civile que doit être attaqué au nom des enfants mineurs le jugement contradictoire rendu contre leur tuteur? 29 avril. — Est-elle recevable quand il y a chose jugée? 5 juil. — Les créanciers de l'accepteur d'une lettre de change peuvent-ils former tierce-opposition au jugement qui a condamné leur débiteur et auquel celui-ci a acquiescé? 6, 17 juil. — V. *Jugement*.

Ordre. Quand y a-t-il lieu à en ouvrir un? 31 mai. — En cette matière, comment se détermine le taux du dernier ressort? 26 avril. — Quand y a-t-il lieu d'y surseoir? 10 mai. — Quand y a-t-il forclusion? 2 fév. — Ce moyen peut-il être proposé pour la première fois en appel? 8 oct. — Peut-on se pourvoir contre les collocations du règlement définitif lorsqu'on ne les a pas contredites lors du règlement provisoire? 21 déc.—Par quelle voie peut être attaqué le règlement définitif d'ordre? 19, 20 avril, 29 juil., 9 sept. — *Quid* du règlement provisoire? 29 déc. — Est-il valable l'appel interjeté plus de dix jours après la signification à avoué? 15 nov. — V. *Avoué*, *Séparation de biens*.

Outrage. Pour qu'il y ait lieu à condamnation pour outrage à un gendarme, faut-il qu'il y ait eu dans les paroles prononcées inculpation à l'homme et à la considération (articles. 222 et 224 du Code pénal comparés)? 8 mai. — Quand le brigadier de gendarmerie est-il commandant de la force publique? 26 mai. — A un ministre du culte par quatre jeunes gens de Dieppe, 29 sept.

Ouvriers. Leurs salaires sont-ils insaisissables? 23 nov.

P

Paiement. Le juge du fond est-il souverain appréciateur des imputations? 29 juin.

Palais de Justice. Travaux, 30 avril. — Changements de locaux, 20 oct. — Plaintes sur le chauffage, 24 déc.

Parricide. Deux accusés dans l'Aisne, 22 fév.—Dans le Morbihan, 2 juil. — Un autre dans la Creuse, 17 mai. — La mère et le fils, 19, 20 mai. — Autre, 14 sept. — Trois accusés dans l'Ardèche, 3 juil. — La circonstance de paternité de la victime doit-elle être posée à part? 25 mars.

Partage. L'action en partage peut-elle être repoussée comme prescrite par le communiste qui a joui *animo domini* pendant le temps voulu? 5 juil. — Lorsqu'un partage a été fait par des actes successifs, l'un de ces actes peut-il être attaqué isolément pour lésion de plus du quart? 7 déc. — Le coût des actes d'un partage amiable devant notaire est-il frais privilégiés? 16 fév. — L'opposition faite par un créancier empêche-t-elle tout transport ultérieur des droits successifs de son débiteur? 25 fév. — Nul n'est tenu de rester dans l'indivision, 21 avril. — Après le partage consommé, le copartageant peut-il s'opposer à la saisie de l'immeuble partagé? 12 mai. — V. *Prescription*.

Partage d'ascendants. Est-il soumis à la règle générale des partages sur la composition des lots? 29 sept. — L'action en rescision pour lésion est-elle non recevable quand il y a eu ratification par des actes d'exécution suffisants pour repousser l'action en nullité fondée sur le lotissement? 2 oct. — Est-il nul pour aliénation par le père d'immeubles compris dans le lot d'un des enfants autorise-t-il celui-ci à en demander la nullité? —*Quid* du cautionnement hypothécaire constitué sur les immeubles des copartageants? 18 oct.— Peut-il contenir la réserve de la jouissance des biens donnés au profit des donateurs et du survivant d'entre eux? 15 nov. — V. *Donation*.

Partage d'opinions. Dans quel ordre doivent être appelés les juges départiteurs? 24, 31 mars, 27 juin, 7 déc.

Partie civile. Cette qualité est-elle compatible avec celle de témoin? 28, 29 janv. — La partie civile peut-elle former opposition au jugement par défaut rendu contre elle? 24 avril. — Doit-elle être entendue en Cour d'assises sous la foi du serment? 8 oct. — La demande en dommages-intérêts formulée devant la Cour d'assises seulement après l'acquittement de l'accusé est-elle recevable (affaire Lautereau)? 25 sept.— V. *Cour d'assises*, *Ministère public*.

Passage sur un champ. Constitue-t-il une contravention punissable? 17 sept.

Passeports. Faux en Allemagne, 12 mai. — L'avis favorable donné par un maire pour la délivrance d'un passeport à un étranger constitue-t-il le délit puni par l'art. 155 § 1 du Code pénal? 15 oct.

Patente. La doit-il le commerçant pendant le non exercice de sa profession? 27 janv. — Doit-il celle de voiturier celui qui fait des charrois accidentels? 27 janv. — Doit-il celle d'agent d'affaires le défenseur près les justices de paix et les Tribunaux de commerce? 27 janv., 16 nov. — Doit celle de médecin celui qui exerce illégalement la médecine? 27 janv. — Doit-il celle de marchand de pipes le débitant de tabac qui vend des pipes? 26 janv. — V. *Contributions*.

Paternité. Question de reconnaissance par erreur (Cour d'Aix), 4 janv.

Pêche. Le ministère public a-t-il qualité pour poursuivre les délits commis au préjudice des particuliers? 4 juin.— Condamnation pour avoir pêche un poisson qui n'a pas la dimension, 7 sept.

Peine. — V. *Appel au criminel*, *Pourvoi en cassation*.

Peine de mort. — Rétablissement des art. 86 et 87 du Code pénal, 15 mai. — Rapport, 29 mai.

Pension alimentaire. Une demande dont la cause implique la négation de la filiation légitime peut-elle être accueillie en justice? 9 déc.

Pension de retraite. — V. *Magistrat*, *Officier*.

Pension (Maître de). Question de remise de droits universitaires, 19 nov.

Péremption. En cas de décès, démission d'avoué, ou autres causes de reprises d'instance, à partir de quel moment court la péremption? 17 août. — Le jugement qui ordonne une expertise l'interrompt-il? 20 mars. — En cas de décès non notifié de l'une des parties, peut-elle être demandée par acte d'avoué à avoué? 20 mars.—La péremption interrompue à l'égard d'une des parties solidaires l'est-elle à l'égard des autres? 6 janv. — *Quid* en cas d'indivisibilité, si celui qui a fait l'acte interruptif s'est désisté? 5 mai. — Les art. 156, 158 et 159 du Code de procédure s'appliquent-ils aux jugements par défaut rendus en matière correctionnelle? 25 mai. — *Quid* aux sentences rendues en matière d'arbitrages forcés? 16 oct. — Est-elle interrompue par l'existence d'une instance d'appel? *Quid* lorsque le jugement a acquis l'autorité de la chose jugée? *Quid* si trente ans se sont écoulés depuis la date de ce jugement? 15 nov. — Une citation en conciliation constitue-t-elle une instance sujette à péremption? 18 oct.— La péremption d'un jugement portant condamnation au paiement d'une lettre de change à défaut d'exécution dans les délais de la loi fait-elle obstacle à ce que le créancier puisse se prévaloir dans une nouvelle instance d'un protêt, faute de paiement de cette lettre de change, pour en réclamer les intérêts et échapper ainsi à la prescription de 5 ans? 4 août.—Les questions de péremption doivent-elles être jugées d'après la législation de l'époque à laquelle la péremption a été demandée ou d'après la législation de l'époque à laquelle l'instance a été engagée? 25 août. — V. *Solidarité*.

Pharmaciens. Condamnés, 5, 14, 28 janv., 1, 15 avril. — Accident par le kermès, 6 fév. — Est-elle valable la vente d'une officine à un acquéreur non pourvu du diplôme? 29 déc.

Piles électriques. Chez le marchand de vins. Circulaire, 18 oct. — Accidents, 23 oct.

Poids et mesures. V. *Arrêté municipal*, *Tribunal de simple police*. — Le préfet de police contre divers commerçants pour pesage illicite, 14 janv. — Condamnation en police correctionnelle pour fanx poids, fausses mesures, etc., 4, 9, 10 fév., 10 avril, 14 mai, 2 juin, 13 août, 12, 13, 15, 16, 19 nov., 21 déc.

Police. Statistique de la police à Paris, 13 fév. — Envoi dans les départements d'une Commission (décret du 5 mars 1853), 10 avril. — *Honnêteté* de la police américaine, 2 fév.

Porc. Vendu pour un sanglier, 7 mai.

Port d'armes. Loi sur la prohibition en Corse, 17 juin. — L'art. 198 du Code pénal s'applique-t-il aux contraventions à cette loi? 3 sept. — *Quid* de l'exception d'excuse? 30 déc.

Postes. Les loueurs de chevaux doivent-ils l'indemnité des 25 centimes aux maîtres de poste? 2 janv. — Les dommages-intérêts accordés au maître de poste pour contravention se confondent-ils jusqu'à due concurrence avec la partie de l'amende que la loi leur accorde? 8 sept. — Il y a transport de lettres en fraude de la part du voiturier qui remet avec un paquet une note explicative? 17 sept. — Affaire de contravention aux lois postales par les Messageries impériales, 17 fév. — Par la maison Bidault, 24 avril. — Affaire de responsabilité pour accident arrivé à la malle-poste de Toulouse à Perpignan, 16 juil.

Postes (maître de). Quel est l'effet du droit de présentation par les héritiers du titulaire? 27 mars.

Pourvoi en cassation. Prématuré contre un arrêt préparatoire, 3 mars. — Peut-il être dirigé contre un arrêt d'absolution? 21 janv. — *Quid* contre la décision en dernier ressort du conseil des prudhommes? 15 janv. — L'exception d'incompétence non élevée devant les juges du fond est-elle un moyen de cassation? 14 mai. — Est-il admissible de la part de celui qui a renoncé préalablement? 11 fév., 10 juin. — *Quid* de la part de celui qui n'a pas d'intérêt? 11 janv. — *Quid* de la part des indigènes condamnés par les Conseils de guerre de l'Algérie? 13 mai. — Dans une cause indivisible l'irrégularité de la signification de l'arrêt d'admission faite à l'un des défendeurs emporte-t-elle déchéance du pourvoi vis-à-vis des autres? 12 avril. — La signification faite par l'administrateur d'une succession bénéficiaire fait-elle courir les délais du pourvoi à l'égard de l'héritier bénéficiaire? 14 juin. — Quel est l'effet de la cassation? 19 janv. — Le jour férié est-il compris dans les trois jours de délai pour le pourvoi? 19 août. — Le pourvoi en cassation est-il suspensif en ce sens qu'il empêche la peine de courir? Ainsi, en cas de désistement, la peine courra-t-elle à partir de la condamnation ou du désistement? 28 avril, 27 mai. — Lorsque le pourvoi est formé contre un même arrêt par plusieurs personnes, faut-il qu'il y ait autant de consignations d'amendes qu'il y a de demandeurs? 31 mars. — Le ministère public peut-il le former contre un arrêt qui a statué sur des intérêts civils? 10 juil. — Le mineur acquitté et condamné à la correction qui se pourvoit doit-il consigner l'amende? 3 avril. — *Quid* de l'indigent? 11 janv., 21 juin. — *Quid* du condamné avec excuse de la provocation? 10 déc. — Pourvoi pour défaut de motifs, 16, 17, 27 mars, 5, 8, 13, 19, 21, 26, 28 avril, 3, 4, 5, 10 mai (21 juin, cassation), 28 juin, 27 juil., 17, 19 août (cassation, 30 sept., 9 nov. *bis*), 15, 16 nov. (cassation, 18 nov., 15 déc.), 7, 27 déc. — Projet de loi sur les pourvois en matière criminelle, 10 avril. — Texte de la loi, 17 juin. — Rejets de pourvois en matière criminelle, 1, 7, 14, 16, 21, 22, 28 janv., 4, 11, 18, 25 fév., 4, 11, 19, 20, 25 mars, 2, 8, 15, 16, 24, 30 avril, 8, 13, 20, 27 mai, 3, 10, 17, 24, 25 juin, 1, 8, 15, 22, 30 juil., 5, 12, 19, 26 août, 2, 7, 9, 10, 16, 17, 23, 30 sept., 7, 14, 15 oct., 5, 12, 18, 25 nov., 2, 9, 16, 23, 30 dé. — V. *Réhabilitation*, *Ultra petita*.

Préfecture. Décret qui rétablit les secrétaires-généraux dans certaines préfectures et leur donne le titre de sous-préfet, 5 juil.

Préfet. Peut-il déterminer les heures de fermeture des cabarets? 4 fév. — Peut-il prendre des arrêtés applicables à une seule commune? 24 sept. — Nominations, 6 mars, 17 juil.

Préfet de police de la Seine. Loi sur ses attributions, 17 juin. — Inaugure le buste de l'Empereur, son discours, 8 nov.

Prescription. Est-elle interrompue par la déclaration d'une dette faite par le débiteur à l'inventaire dans lequel son créancier est partie? 26 fév. — Celle de six mois est-elle applicable à l'action des entrepreneurs? 13 avril. — Celle annale de l'article 2272 du Code Napoléon peut-elle être repoussée par des présomptions? 28 juil. — Celle d'un an est-elle opposable à la demande en payement d'un complément de prix? 1 juin.—Celle de dix ans l'est-elle à une action fondée sur le dol et la fraude? 23 juil. — L'est-elle aux héritiers qui demandent la nullité d'une donation faite à un enfant naturel? 7 oct. — Par combien de temps se prescrit l'action des imprimeurs pour le payement de leurs impressions? 20 janv. — Celle de cinq ans l'est-elle à l'action contre les associés non liquidateurs? (*Affaire de l'emprunt d'Espagne de* 1821) 3 août. — L'est-elle aux intérêts de prix de vente d'immeubles? 17 août. — *Quid* de l'action civile en responsabilité contre les communes? 15 mars. — *Quid* de l'action en recouvrement de l'enregistrement pour une amende correctionnelle? — L'opposition au commandement par le débiteur la suspend-elle? 16 mars. — La prescription de faux de l'art. 189 du Code de commerce court-elle du jour où le protêt a été fait ou du jour où il aurait dû être fait? 18 nov.— L'adjudicataire d'un bien grevé de l'obligation de subir l'alignement sans indemnité peut-il prescrire cette renonciation à indemnité? à partir de quel moment? 18 janv. — L'acceptation d'une succession faite après l'expiration du délai de trente ans, par un second héritier, peut-elle être opposée à l'héritier qui avait antérieuremunt accepté? 1 déc. — A partir de quel moment court la prescription contre l'action en nullité contre un partage d'ascendant? 1 fév. — *Quid* pour le délit d'escroquerie résultant de la remise d'une lettre de change? 11 fév. — Peut-on admettre la preuve testimoniale pour établir des faits de perception et de jouissance d'un champart? 18 janv. — La servitude d'égout peut-elle se prescrire? 9 fév. — *Quid* de celle de vue par l'établissement d'une terrasse? 31 juil. — Peut-on, pour prescrire, joindre à sa possession celle de son successeur? Spécialement, l'exproprié pour cause d'utilité publique peut-il invoquer la possession de l'Etat expropriant et l'ajouter à la sienne pour défendre son droit de propriété par la prescription? 4 mars. — Le copartageant peut-il joindre à sa possession celle qui lui a été commune avant le partage avec les autres héritiers? Spécialement, l'héritier majeur peut-il, pour repousser la prescription, se prévaloir de la minorité de son cohéritier? 30 août. — Un Tribunal peut-il rejeter par des présomptions de non payement le moyen de prescription de deux ans invoqué contre l'action des avoués pour le payement de leurs frais? 3 mars. — V. *Agent de change*, *Bois et forêts*, *Citation en conciliation*, *Colonies*, *Commune*, *Lettre de change*, *Partage*, *Serment*.

Presse. L'art. 25 du décret du 17 février 1852 a-t-il abrogé l'ar. 6 de la loi du 26 mai 1819 (Obligation pour la partie poursuivante de formuler les faits de diffamation)? 22 mai. — Le Tribunal correctionnel doit-il admettre la preuve par témoins dans un procès en diffamation de fonctionnaire public? (Art. 28 du décret du 17 fév. 1852), 22 mai. — L'imprimeur peut-il rectifier le dépôt tant que l'ouvrage n'a pas été publié? 29 avril. — Quand y a-t-il publication de fausses nouvelles? 9 juil. — Est-il punissable le journaliste qui, en insérant un *article communiqué* par le préfet, omet de bonne foi quelques mots insignifiants? 6 août. — Est-elle punissable la publication de fausse nouvelle, même de bonne foi? 20 août, 6 sept. — Quelle peine doit être prononcée contre les vendeurs d'écrits ou gravures déjà condamnés? 9 avril.— Circulaire du directeur de la sûreté générale sur le compte-rendu des procès de presse, 31 août. — Autre du ministre de l'intérieur sur les journaux politiques, 17 sept.— Droit de timbre, *le Journal pour Rire*, 6 juil. — *La Lingère parisienne*, id. — *Les Patrons-Modèles parisiens*, id. — Condamnation en Suède contre un journaliste pour diffamation, 29 mai. — Affaire de presse à Turin. Voies de fait commises par deux officiers par suite d'article de journal, 26 oct. — V. *Colportage*, *Cour de cassation*, *Etranger*.

Presse lithographique. Quand y a-t-il possession clandestine? 22 mai. — Question de chose jugée sur la possession d'une presse lithographique, 22 mai.

Prêt. V. *Intérêts*, *Notaire*.

Preuve testimoniale. Les Tribunaux *correctionnels* qui sont saisis d'une plainte en détournement de fonds doivent-ils n'admettre la preuve testimonale qu'autant qu'il s'agit d'une somme supérieure à 150 fr.? 4 juin. — Qu'est-ce qui constitue ce commencement de preuve? 10 juin. — La mention que des témoins ont été entendus dans la *forme voulue par la loi*, est-elle suffisante? 17 sept. — Est-il responsable le témoin qui a bu et mangé chez une des parties? 22 oct.

Prison. Rebellion dans celle de Montbrison, 19 oct.

Privilége. Les priviléges spéciaux sur les meubles priment-ils les priviléges généraux? 14 juil. — La saisie-arrêt faite par le fournisseur d'un entrepreneur de travaux publics *postérieurement à la réception des travaux*, lui conserve-t-elle son privilége? 24 mars. — Le privilége de la plus-value, en matière de desséchements, doit-il, pour être conservé, être renouvelé tous les dix ans? 12 mai. — Le bailleur de la femme conserve-t-il son privilége sur les récoltes transportées hors de sa ferme par le locataire? 31 juil.

Privilége du Trésor. Le privilége du Trésor sur les meubles du redevable s'étend-il au prix d'un immeuble non grevé d'hypothèques? ou sur ce qui en reste libre après le payement des hypothèques? 21 juin. — V. *Contribution*, *Mutation (droits de)*.

Procuration. Celle notariée où le nom est resté en blanc est-elle valable? 27 sept.

Professeur. Le droit de cumul de traitement de l'art. 28 de la loi du 8 juillet 1852 s'applique-t-il au professeur qui est en même temps officier? 4 août.

Propriété artistique et littéraire. Cette propriété devient-elle, après le décès de l'auteur, le gage des créanciers? 25 mai. — Celui qui n'a pas fait le dépôt légal a-t-il l'action en contrefaçon au civil? 11, 16, 23 nov. — Les auteurs de vaudevilles peuvent-ils faire chanter dans leurs pièces des airs de compositeur? 15, 19 janv., 12 avril. — Le décret du 28 mars 1852 relatif aux auteurs étrangers, s'applique-t-il aux ouvrages qui ont déjà été publiés en France? 24 juil., 9 déc. — La traduction en langue étrangère d'une pièce française peut-elle donner lieu à l'action en dommages-intérêts? 13 janv. — En cas de collaboration de deux auteurs, la pièce de théâtre peut-elle être représentée si un seul des auteurs consent? 1 mai. — L'auteur perd-il son droit privatif en publiant à l'étranger l'ouvrage qu'il avait d'abord publié en France, 11, 16, 23 nov. — Affaire de la succession de M. de Genoude (propriété de la *Gazette de France*), 15 mai. — Affaire de la parodie d'*Hernani*, 24 mai. — Reproduction d'un Christ de Michel-Ange, 27 juil. — Autre, 29 juil. — Affaire du *Dictionnaire raisonné de législation espagnole*, 11, 16, 23 nov. — *Encyclopédie du XIXe siècle*, 21 déc.

Propriété industrielle. Le monopole d'uue production industrielle peut-il être assuré à l'inventeur, alors qu'il n'existe pas de brevet? (*poêles en fonte*), 1 août. — Les *fils tirés* dans les rubans, 15 déc. — V. *Contrefaçon*.

Proxénétisme. Prévention contre une femme de la rue de Hanôvre, 11 juin.

Prudhommes. — Peuvent-ils changer les conventions faites entre le maître et l'ouvrier? 15 janv., 3 mai, 13 déc. — Projet de loi sur les conseils, 2 mars. — Texte de la loi 7 juin. — V. *Pourvoi en cassation*.

Puissance paternelle. Quel est son effet vis-à-vis de l'aïeul maternel? 26 avril.

Q

Question d'Orient. Article du *Moniteur* sur l'entrée des flottes, 28 oct. — Autre sur le manifeste russe, 13 nov. — Autre, 10 déc. — Autre, 31 déc.

Quotité disponible. Les deux quotités peuvent-elles être cumulées? 12 juin, 5 fév., 20 juil., 17 sept. — Le cumul des deux quotités, jusqu'à concurrence de la plus forte, peut-il avoir lieu lorsque la disposition autorisée par l'article 1094, ayant précédé celle prévue par l'article 913, a épuisé, par la libéralité faite au conjoint, la totalité de la portion disponible? 3 août. — V. *Succession*.

R

Rapport. Est-il dû pour les frais de nourriture et d'entretien? 18 janv. — *Quid* du trousseau? 16 janv. — *Quid* pour le prix d'un remplacement militaire? 22 déc.— La dispense peut-elle être présumée? 15 mars.

Rapports des grands corps de l'Etat entre eux. Décret à ce sujet, 4 janv.

Ratification. Est-il valable l'arrêt qui décide qu'un acte de vente attaqué pour lésion a été ratifié, sans établir que le vendeur a eu connaissance de la lésion à l'époque de l'acte duquel résulterait la ratification? 20 déc. — L'obligation sans cause peut-elle être ratifiée?

pour l'obtenir? 10 août. — Peut-on se pourvoir en cassation contre l'avis défavorable donné par une Cour impériale sur une demande en réhabilitation? 2 sept. — Peut-elle être accordée à celui dont la dette est éteinte par prescription? 18 oct. — *Quid* de celui qui n'a pas payé des amendes auxquelles il a été condamné? 18 oct.

Remplacement militaire. Quels sont la nature et les effets de ce contrat? 1 juil. — Affaire de la société Rouennaise, 5 fév. — Est-elle valable la clause d'incessibilité du prix du remplacement? 7 juin. — L'entrepreneur, en cas d'insoumission du remplaçant, est-il tenu de restituer le prix? *Quid* du sous-traitant? 23 janv. — Quand doit-être produit le certificat de bonne conduite, 8 mai. — La fausse signature d'un officier public apposée sur un certificat en matière de remplacement constitue-t-elle un faux en écriture authentique et publique? 8, 22 mai. — Le mineur qui a figuré dans le contrat de remplacement peut-il être obligé au payement intégral du prix de remplacement? *Quid* après trente ans? L'interruption de prescription opposable au père l'est-elle au fils? 6 août.

Rente convenancière. L'effet du rachat par le domanier de la rente convenancière établie pour un domaine congéable est-il détruit par la loi du 9 brumaire an VI? 2 juin.

Rente perpétuelle. V. *Vente immobilière.*

Rente portable. Quand y a-t-il lieu à ordonner le remboursement? 24 mai.

Rente viagère. Lorsque l'immeuble hypothéqué au service de la rente est grevé d'hypothèques au profit d'autres créanciers, le crédit rentier peut-il demander la résiliation de son contrat pour diminution des sûretés données? En cas de vente le crédit rentier a-t-il le droit d'astreindre l'adjudicataire au payement de la rente viagère? 7 mai. — V. *Donation.*

Renvoi. Quand y a-t-il lieu à renvoi pour connexité? 15 mars. — Renvoi pour cause de suspicion légitime (affaire de l'assassinat de M. de Dampmartin), 9 avril.

Requête civile. Quand le dol personnel a été articulé dans la requête, peut-on y joindre des faits nouveaux pendant l'instance? 10 mars. — V. *Opposition, Ultra petita.*

Restaurateur. Le décret du 29 décembre 1851 est-il applicable aux restaurants? 22 juil.

Retour (*Droit de*). V. *Enfant naturel.*

Rétroactivité. V. *Hypothèque légale, Contribution, Enregistrement, Transport décennal.*

Révolution de février. Question d'indemnité pour dégâts causés par la révolution, 29 mars.

Roulage (*Police du*). Quelles indications doit contenir la plaque sur les voitures non destinées au transport des personnes? 24 sept. — V. *Avarie.*

S

Sacrilége. Dans l'église de Gisay-la-Coudre, 22 juin.

Saisie-arrêt. Les parties intéressées peuvent-elles régler à l'amiable les effets d'une saisie-arrêt en état de demande en validité? 13 janv. — Le tiers-saisi dont la déclaration a été validée en justice peut-il être déclaré débiteur des causes de la saisie? 14 déc. — Le tiers-saisi est-il tenu de payer à défaut d'avoir consigné dans un délai déterminé? 18 janv. — V. *Bail, Ouvriers.*

Saisies-Brandon. Peut-elle avoir lieu avant les six semaines de la maturité? 30 août.

Saisie-gagerie. Quels sont les droits du second saisissant lorsque la première saisie est déclarée nulle? 8 juin.

Saisie immobilière. Est-elle nulle la procédure expropriative poursuivie en vertu d'un acte obligatoire entaché de faux? 17 fév. — *Quid* en cas d'irrégularité de la copie littérale, dans le procès-verbal de la saisie, de la matrice du rôle de la contribution foncière? 15 nov. — Peut-on former opposition au jugement par défaut sur les nullités postérieures à l'adjudication préparatoire? 25 janv. — *Quid* à celui qui donne acte de la publication du cahier des charges? 30 juin. — La partie saisie doit-elle être appelée dans l'instance en subrogation formée contre le poursuivant? 25 janv. — Lorsqu'une saisie plus ample a été jointe à une première saisie, le second saisissant peut-il demanmander la conversion? 1 août. — V. *Appel, dot.*

Salubrité des habitations. Ordonnance du préfet de police, 25 nov.

Sel de soude (*Marché de*). V. *Contribution.*

Sénat. Convocation, 27 janv. — Nomination des présidents, 27 janv, 25 déc. — Nomination de 37 nouveaux sénateurs, 2 janv. — un 38e, 4 janv. — 15 autres, 6 mars. — 3 autres, 10 mars. — 4 autres, 25 juin. — 2 autres, 29 déc.

Séparation de biens. La dissipation partielle de la dot l'autorise-t-elle? 3 fév. — La femme dont la séparation de biens a été annulée pour défaut d'exécution, et qui a formé une nouvelle demande, peut-elle être colloquée pour le montant de ses reprises en vertu du premier jugement? 10 août. — La femme séparée a-t-elle la faculté de surenchérir l'immeuble vendu à son mari dans le but de recouvrer ses reprises? 30 mars. — Peut-elle ratifier la vente du bien dotal faite par son mari? 21 juil. — A partir de quel moment les intérêts sont-ils dus à la femme? Du jour de la demande en séparation ou du jugement? 30 sept. — La femme séparée de biens a-t-elle le droit de réclamer, dans l'ordre ouvert sur les biens de son mari décédé, les revenus qui ont couru depuis le jugement de séparation de biens jusqu'à ce décès? 8 oct. — V. *Bris de clôture.*

Séparation de corps. Les époux peuvent-ils faire apposer réciproquement les scellés l'un chez l'autre? 30 oct. — Est-elle valable, la convention intervenue entre le mari et la femme et contenant acquiescement du mari au jugement de séparation et désistement de l'appel? 12 mai, 18 sept. — La femme contre laquelle la séparation a été prononcée doit-elle des dommages-intérêts au mari? 1 juin. — Quelles mesures doivent être prises pour la garde et l'éducation des enfants? 12, 28 juil. — A qui appartient-il de les ordonner? 28 juil. — Lorsqu'un des époux décède dans l'intervalle du jugement à l'appel, la Cour peut-elle statuer sur l'appel suivi par ses héritiers? *Quid* des dépens? 9, 13 fév. — En cas de faillite, la pension alimentaire est-elle due sur l'actif de l'époux failli? 16 juin. — Les dépens en matière de séparation de corps, faits par la femme, sont-ils conservés par son hypothèque légale? 12 nov. — Les frais de l'avoué peuvent-ils être poursuivis sur la provision allouée à la femme? 23 nov. — Adultère réciproque, 1 mai. — Demande de séparation avec désaveu de paternité, 17 juin. — Le machiniste marié, 22 mai. — Deux artistes dramatiques, 4 août. — Demande devant le Tribunal de Versailles, 25 septembre. — V. *Assistance publique.*

Séparation des patrimoines. A-t-elle lieu de *plein droit* en cas de succession vacante? 25 oct. — Quels sont ses effets? 8 juin. — Peut-elle être demandée contre l'héritier seul? 29 juin. — L'acceptation bénéficiaire dévolue de plein droit aux héritiers mineurs entraîne-t-elle, vis-à-vis des autres héritiers de la succession, séparation des patrimoines avec dispense d'inscription? 16 fév. — La séparation des patrimoines opérée par l'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, peut-elle cesser d'avoir effet, vis-à-vis des créanciers, par le fait ultérieure de l'héritier? 30 juin.

Serment. Lorsque la délation du serment a été faite, et le jour pour le recevoir fixé, l'appel peut-il empêcher la prestation? 20 mars. — Quand est-il décisoire? 1 juin. — Le serment de l'art. 2275 du Code civil peut-il être déféré au débiteur d'intérêts qui oppose la prescription quinquennale? 23 juin. — Prestations de serment à l'Empire: La Cour de cassation, 6 avril. — Cour impériale de Paris, 9 avr. — Tribunal de première instance, 9 avr. — Tribunal de commerce, 9 avr. — Juges de paix, 14 avr. — Avoués, 15 avr. — Commissaires priseurs, huissiers, greffiers, 16 avr. — V. *Preuve testimoniale.*

Servitude. La prescription décennale est-elle applicable aux servitudes? *Quid* spécialement du droit aux secondes herbes? 15 nov. — La servitude acquise par prescription a-t-elle la même étendue que celle établie par titre? 24 août. — La destination de père de famille peut-elle être invoquée à l'appui d'une réclamation de servitude discontinue? 1 sept. — Quand y a-t-il enclave? 19 janv., 1 sept. — La servitude de passage peut-elle être revendiquée sur la foi d'un signe apparent de servitude existant entre deux héritages? 1 sept. — La servitude de prise d'eau entraîne-t-elle le droit de curage? 19 avr. — L'existence de l'égout d'une ville donne-t-elle à l'acquéreur d'une propriété, tenu des servitudes apparentes ou occultes, le droit à indemnité ou résiliation (*égout de ceinture de Paris*)? 3 août. — L'article 694 du Code Napoléon s'applique-t-il au cas où l'immeuble a été vendu par un créancier exerçant les droits du propriétaire? 1 déc. — La servitude non apparente peut-elle résulter de l'interprétation de l'acte de vente (domaine de Luciennes)? 18 déc. — V. *Action possessoire, Prescription.*

Société. Fondation d'une société en Norwége pour venir au secours des détenus libérés, 22 juin.

Société civile. Le directeur de cette société, qui s'associe avec des tiers pour l'exploitation de sa gérance, est-il justiciable du Tribunal de commerce? 8 janv. — Peut-elle être dissoute pour cause d'infirmité de l'un des associés? 26 juil. — Quel est l'effet de la dissolution? 26 juil. — Est-elle civile, la société établie pour l'exploitation d'une mine? 3 sept.

Société commerciale. Quand y a-t-il société? Fonds social réalisé, 8 avr., 9 juin. — Celle dont l'existence est subordonnée à la ratification d'un associé peut-elle être valablement publiée avant la ratification? 31 déc. — La dissolution résulte-t-elle de la déclaration de faillite? 30 juin. — A partir de ce moment, les créanciers peuvent-ils disposer de l'actif de la société? 30 juin. — Les commanditaires font-ils acte de gestion en autorisant le gérant à emprunter en dehors des termes des statuts? 5 mai. — Doivent-ils verser le montant de leurs actions? 12 mai. — La demande d'actions lie-t-elle le souscripteur? 20 janv., 6, 17 mars, 22 avr., 19 nov., 1 déc. — Affaire des omnibus à vapeur sur la Seine, 6 mars. — Peut-il être contraint par corps au versement? 30 janv. — Où doit-il être assigné? 16 juin, 22 déc. — Les membres d'une société anonyme non encore autorisée peuvent-ils agir en justice? 21 janv. — Un créancier peut-il agir contre plusieurs associés *individuellement?* 30 juin. — Peut-on demander la liquidation par licitation d'une société qui a pour objet l'exploitation d'une mine? 16 juin. — Le gérant est-il responsable des opérations faites en contravention aux statuts? *Quid* quand ces opérations ont été sanctionnées par l'assemblée générale? 29 déc. — Le nouveau gérant est-il responsable des faits de son précédesseur? 1 nov. — Lorsque l'associé paye la dette personnelle avec les valeurs sociales, la société est-elle responsable vis-à-vis des tiers? 25 janv. — *Quid* du gérant d'une société en commandite? 25 janv. — Le créancier de l'associé peut-il saisir les valeurs de la société? 9 fév. — Les publications légales d'un extrait des actes de société doivent-elles être faites, à peine de nullité, dans les trois journaux désignés? Que doit contenir l'insertion? 16 juil. — Le défaut de publication entraîne-t-elle la nullité de la clause compromissoire contenue dans l'acte? 4 sept. — Lorsqu'une société a été déclarée nulle pour défaut de publicité, les Tribunaux, pour régler la communauté de fait qui a existé, peuvent-ils appliquer les clauses de l'acte social annulé? 5 janv. — Est-elle valable, la clause qui dit que les contestations sociales qui s'élèvent entre les parties ou leurs héritiers seront jugées par les arbitres *en dernier ressort?* 21 déc. — Affaire de révocation de gérant avec indemnité (société des forges de Denain), 19 juil. — Quels sont les droits de celui qui a été exclu d'une société? 9 juin. La société des tailleurs, demande en révocation de gérant, 6 juil. — La société dramatique d'amateurs de Reims; est-elle commerciale? 9 juil. — V. *Arbitrage, Contrainte par corps, Prescription.*

Société secrète. Le grand parrain des voraces, 16 juin. — Affaire de la société secrète dans les carrières de Saint-Pont (Rhône), 1 juil. — Affaire de la commune révolutionnaire, 15, 21 juil. et jours suivants, 25 sept. — Affaire dite du complot de Vincennes et de la ligue fédérale, 31 juil., 11, 12 août, 9, 10 sept. — Vente l'Européenne à Lyon, 23 novembre. — V. *Complot.*

Solidarité. La solidarité entre deux débiteurs empêche-t-elle la péremption à l'égard de celui qui a fait défaut, quand le jugement a été prononcé contradictoirement avec l'autre? 4 mars. — Celle entre le débiteur principal et la caution, prive-t-elle cette dernière de la faculté d'invoquer l'application de l'article 2037 du Code Napoléon? 16 nov. — Lorsque la subrogation aux droits du créancier n'est devenue impossible que pour partie, la caution est-elle libérée pour le tout? 16 nov. — Résulte-t-elle de la réparation pécuniaire due pour une faute commune? 18 déc. V. *Avoué, Chose jugée, Enchère* (*folle*), *Enregistrement, Mandat.*

Somnambulisme. Affaire de faux en écriture privée, 25 janv. — Femme désignée comme voleuse par une somnambule, demande en dommages-intérêts, 26 août.

Sourds-muets. Accusés de voies de fait, 16 janv. — Autre de vol, 16 janv. V. *Attaque.*

Souscription. Quand celle à un ouvrage de librairie est-elle obligatoire pour le souscripteur? (*Livres religieux de l'abbé Migne*) 18 sept.

Soustraction de pièces. Le clerc de notaire qui soustrait un titre de rente déposé chez son patron. commet-il le crime prévu par les art. 254 et 255 du Code pénal? 3 juin.

Squelette. Trouvé à Saint-Gratien, 28 janv. — Autre à Châtillon près Paris, 14 déc.

Statistique. De la mortalité dans Paris, 20 oct.

Subrogation. Peut-elle se présumer? 1 février. — Donne-t-elle l'action résolutoire? 6 juil. — L'acquéreur qui a payé au créancier inscrit, est-il subrogé à ses droits même contre la caution? V. *Hypothèque.*

Subrogé-tuteur. A-t-il le droit d'interjeter appel des jugements prononcés contre le mineur? 9 déc.

Substitution. La faculté de l'art. 1048 du Code Napoléon peut-elle être étendue aux aïeul et aïeule à l'égard de leurs petits-enfants? 30 juin. — Est-elle substitution prohibée la disposition testamentaire qui charge de rendre à une personne choisie par l'institué? 2 mars, 1 déc. — Un oncle peut-il disposer en faveur de son neveu à charge de rendre à un petit-neveu? 3 avril. — Question d'interprétation, 9 mai. V. *Tribunal de la Seine : Jurisprudence de la chambre du conseil.*

Succession. L'enfant qui a renoncé à la succession de son auteur, peut-il retenir le don en avancement d'hoirie qu'il en a reçu jusqu'à concurrence de la quotité disponible et de son droit à la réserve cumulativement? 24 nov. — Celui qui n'a accepté la succession qu'après y avoir renoncé pour conserver une créance qu'il avait sur le défunt, doit-il subir sur cette créance une réduction par voie de confusion rétroactive? 13 août. — Celui qui a cédé ses droits successifs est-il tenu des dettes de la succession? 23 fév. — Le compte d'une succession bénéficiaire peut-il contenir des dépenses de l'acquit desquelles il n'est pas justifié? 28 juil. — Le Tribunal de commerce peut-il ordonner la vente d'objets dépendant d'une succession bénéficiaire? 17 août. — Est-il valable le pacte fait sur une succession future? 26 janv. — L'art. 2 de la loi du 14 juillet 1819, s'applique-t-il au cohéritier français exclu d'une succession étrangère, alors que cette exclusion n'est pas fondée sur la qualité de Français? — *Quid* si la succession comprend des valeurs mobilières étrangères (affaire de la succession Galitzin), 26 juil. — Le curateur à une succession vacante peut-il faire une délégation? — Peut-elle être faite à un créancier hypothécaire? 10 sept. — Lorsqu'un étranger meurt en France, sans laisser d'hétiers ni en France ni dans son pays, sa succession vacante est-elle dévolue à la France ou au pays d'origine? 24 nov. — Ménagerie échue en héritage à un jardinier, 1 sept. — Pétition d'hérédité (le général Dériot), 19 juil. — Affaire de la succession de M. le marquis de Thieffries de Rœux : condition de mariage imposée à la légataire par le testateur, 18, 24 août. — Affaire d'une somme de 62,000 fr. trouvés dans la chambre d'une vieille fille après sa mort, 15 mai. — Affaire de la succession de Mme de Marsan, 23 juil. V. *Adjudication, Agent de change, Compétence, Hospice, Prescription.*

Suicide. Simulé entre deux époux au canal Saint-Martin, 31 août. — Deux amants, 23 déc. — Un condamné aux travaux forcés à perpétuité, 3 juin. — Un chevalier de la Légion-d'Honneur, 27 sept. — Un chimiste à la recherche de la pierre philosophale, 16 oct. — Un jeune Alsacien après avoir tué sa femme et son enfant, 26 oct. — Cinq dans la même journée, 15 janv. — Aux bains Vigier, 23 oct. — A l'Hôtel-Dieu d'un domestique accusé de vol, 24 mai. — Au bois de Boulogne, 14, 16 juin. — Du haut de l'Arc-de-Triomphe, 6 août. — Dans une cave, 10 fév. — Un jeune ouvrier ébéniste par amour, 30 juin. Un jeune homme atteint de rhumatismes, 18 juin. — Un ouvrier cordonnier, 1 août. — Un jeune homme arrêté pour vol d'une malle, 5 oct. — Autre, 17 nov. — Autre, 13 déc. — Un marchand de bois, 11 mai. — Un marchand boucher de Vincennes, 24 juin. — La dame L..., 19 janv. — Une pauvre femme à Saint-Maur, 28 avril. — Une dame S... à Batignolles, 26 août. — Une femme du haut du pont d'Arcole, 21 janv. — Du haut du pont de la Concorde, 22 juil. — Un employé supérieur par suite de la perte d'un procès en justice de paix, 11 sept. — Un ancien avocat, 13 mars. — Un vieillard rue de Charenton, 14 juin. — Un autre sous le convoi du chemin de fer de Strasbourg, 23, 26 juin. — Une jeune ouvrière dans le 8e arrondissement, 8 avril. — Une femme rue Lamartine, 7 août. — La femme d'un négociant du quartier Choiseul, 12 oct. — Une jeune femme et son enfant par une fenêtre, 17 avril. — Une jeune brodeuse après la mort de son fiancé, 15 sept. — Un mari après la mort de sa femme, 16 sept. — Une jeune ouvrière du haut du pont d'Austerlitz, 31 mai. — Une vieille femme dans un bain, 13 août. — Une femme à la gare d'Ivry, 27 mai. — Une vieille dame de 87 ans, 5 juin. — Homme qui se jette sous une voiture sans éprouver de mal, 11 nov. — Au Bourget un homme arrêté pour vol, 26 juil. — Dans une voiture cellulaire, 11 déc. — Un vaguemestre du 7e régiment d'artillerie, 16 janvier. — Un soldat du 19e régiment de ligne, 8 décembre. — Un soldat du 56e régiment de ligne, 16 janvier. — Un homme qui a commis un sacrilége, 22 juin. — A Gennevillers, 11 oct. — A Saint-Denis, un ouvrier en laines, 31 mai. — Une jeune femme au Cateau, 17 sept. — A Chatillon, dant un puits, 13 fév. — Un aubergiste de Vincennes, 5 avril. — Rue Voyette (gare d'Ivry), 7 avril. — A Courbevoie, d'un caporal et de sa maîtresse, 17 juin. — A Vervins (Aisne), 13 janv. — A Coutras, 26 avril. — Un réfugié polonais à Toulouse, 30 oct. — Au bois de la Cambre (Belgique), 18 mars. — Un cordonnier de Montreuil-sous-Bois, 9 juil. — Un cordonnier de Lyon qui se jette par la fenêtre avec son enfant, 19 juil. — Double suicide de deux amants à Caen, 15 sept. — Un homme d'une trentaine d'années à Valence, 2 oct. — Un étudiant en droit sur le chemin de fer d'Orléans à Choisy-le-Roi, 19 oct. — Un maréchal-des-logis à Albi, 25 oct. V. *Aliéné.*

Surenchère. Le droit de surenchérir est-il indivisible? 11 mai. — Le délai de trois jours prescrit par l'art. 832 du Code Napoléon, peut-il être excédé par l'assignation du surenchérisseur? 17 nov. — En matière de surenchère sur licitation, la signification de l'appel peut-elle être faite au domicile des avoués? 11 mai. — La nullité de la surenchère pour cause d'insolvabilité du notaire du surenchérisseur, peut-elle être demandée et prononcée avant l'adjudication? 25 nov. — Après adjudication à un tiers par suite de licitation, les vendeurs peuvent-ils surenchérir? 9 juin. — Une surenchère peut-elle être annulée sous le prétexte que la somme de la souscription n'était pas exprimée en un total numérique? 8 déc. — Quand y a-t-il lieu n'appliquer la maxime : Surenchère sur folle-enchère ne vaut? 29 déc. — Affaire de la forêt de Breteuil, 15 janv., 26 fév., 8 avril. — Après qu'un jugement contradictoire a statué sur la solvabilité de la caution contestée par l'acquéreur surenchéri, celui-ci peut-il, sur l'appel, opposer des fins de non-recevoir qu'il n'a pas fait valoir devant les premiers juges? 22 juil.

Surveillance. Cette peine en cas d'admission de circonstances atténuantes, peut-elle être réduite à moins de cinq ans? 10 septembre.

T

Table tournante et parlante (la) et les blanchisseuses de Boulogne, 6 août.

Taxe de frais. D'après quel tarif doit être faite la taxe des frais réclamés par un prévenu contre la partie civile? 16 avril.

Taxes de pavage. Par quels usages sont-elles régies? 24 fév., 24 avril. — Quelle est la forme du recours contre les arrêtés des Conseils de préfecture? 25 mars.

Terres vaines et vagues. L'article 1er de la loi du 6 décembre 1850 s'applique-t-il à celles provenant d'affeagements? 11 août.

Testament. Celui mystique doit-il être signé? 2 juin. — Celui olographe ne peut-il être attaqué comme faux que par l'inscription de faux? 23 fév. — Est-il valable celui qui porte une date postérieure à la mort du testateur? 26 août. — *Quid* de celui olographe quand la signature est précédée du mot : signé? 15 mars — *Quid* de celui fait en faveur du pharmacien qui a soigné le testateur? 30 juin. — Est-ce à ceux qui l'attaquent à en prouver les vices? 29 mars, 25 août. — Les témoins d'un testament authentique sont-ils admis à prouver, contrairement aux énonciations de l'acte, qu'ils n'ont assisté ni à la dictée ni à l'écriture du testament? 19 oct. — Un sourd peut-il tester par acte public? 4 fév., 30 juin. — Un français peut-il faire à l'étranger un testament mystique? 7, 13, 20 avril. — La clause pénale tendant à l'exhérédation d'un héritier à réserve est-elle valable? 11 fév. — Quel est l'effet de celle ayant pour objet l'inaliénabilité? 23 fév. — La disposition additionnelle en forme de renvoi est-elle, sauf la preuve contraire, présumée être de la même date que le corps du testament? 16 mars. — La substitution prohibée entraîne-t-elle, dans tous les cas, la nullité de la disposition faite en faveur de l'institué? 16 mars. — L'appréciation de la capacité du testateur est-elle du domaine exclusif des juges du fond? 9 fév., 8 avril. — *Quid* de celle d'incompatibilité entre deux dispositions? 27 juin. — En matière de testament par acte public, comment doit être conçue la mention que lecture a été faite au testateur qui ne peut signer? 25 mai. — Exécution du testament de l'Empereur, rapport de la commission, 16 août. — Testament nuncupatif dans le ressort du Parlement de Toulonse, 9 juin. — Testament annulé. Legs reproduit dans un second testament sous la charge dont il était grevé dans le premier, 11 nov. — Demande en nullité à cause de manie processive (M. Cannet des Aulnois), 8 mars. — Affaire du testament de M. Martin, ancien avocat à la Cour de cassation, 30 nov. — Affaire des héritiers du marquis d'Argenteuil contre l'Académie de médecine, 13, 15 janv., 3 déc. — Affaire de captation contre un notaire de Pontoise, 15, 19 fév. — Affaire de legs de 12,000 fr. de rentes à la ville de Paris, 16 mars. — Affaire de faux testament devant la Cour d'assises du Loiret, 9 avril. — Testament de Napoléon, 20 fév. — Demande en nullité de testament authentique pour captation et suggestion, 18 juin. — Faux en matière de testament (de Canizy), 13 juil. — Autre, 20 sept. — Dispositions rémunératoires en faveur d'un homme d'affaires, 11 août. — Sens du mot jouir, 31 août. — Un vieux misanthrope à Bordeaux, 6 oct. — V. *Etranger, Faux incident civil.*

Théâtre. L'autorité judiciaire est-elle compétente pour statuer sur les contestations qui s'élèvent entre les directeurs et l'administration relativement aux droits des indigents? 15 mai. — Décret qui soumet la représentation des pièces de théâtre à l'autorisation du ministre de l'intérieur. 1 janv. — Autre qui place dans les attributions du ministre d'Etat l'autorisation préalable pour les ouvrages dramatiques destinés aux théâtres subventionnés? 10 juil. — La ville de Saint-Germain contre son théâtre, 18 janv. — Les entreprises de succès dramatiques sont-elles nulles de plein droit, comme contraires à la morale publique? 28 juil., 9 août, 26 nov. — Refus d'un rôle par une actrice pour immoralité, 29 oct. — Accident à la représentation des *Filles de l'Air*, aux Folies, 25 août. — Circulaire du ministre de l'intérieur sur les acteurs qui ajoutent à leurs rôles, 12 oct. — Allemand qui attaque l'Opéra pour mauvaise exécution du *Freyschutz*, 17 nov., 8 déc. — Incident au théâtre de Calais, 4 déc. — V. *Propriété artistique et littéraire.*

Tiers-détenteur. Celui qui, sommé, n'a ni payé ni délaissé doit-il être condamné personnellement à payer les dettes hypothécaires? 18 janv.

Timbre. Les écrits trouvés entre les mains de voituriers et équivalents à des lettres de voitures sont-ils soumis au timbre? 8, 15 juin, 20 juil., 7 déc. — *Quid* des prospectus traitant de sciences et d'arts? 22 déc.

Transaction. Quand y a-t-il transaction? 2 fév. — Non faite en double est-elle valable? Peut-elle être prouvée par témoins? 24 nov.

Transcription. Projet de loi, 19 mai.

Transport de céréales. Effet du décret du 5 septembre 1853 sur les conventions faites avant sa promulgation, 13 oct.

Transportation. Décret qui permet la transportation aux colonies pénales de la Guyane des individus condamnés dans les colonies françaises aux travaux forcés ou à la réclusion. 24 août.

Travaux publics. Le sont-ils les travaux faits dans les églises sur la demande du conseil de fabrique? Les ouvriers sont-ils privilégiés sur le prix dû à l'entrepreneur tombé en faillite? 2 janv. — Question d'indemnités pour dommages causés par suite de travaux publics, 3, 10 fév.

Tremblement de terre au Venezuela, 7 sept.

Tribunal civil de la Seine. Ses travaux pendant 1852, 29 janv. — Rôles des affaires au 1er janvier 1853, 6 janv. — Roulement de l'année 1853-1854, 24 août. — *Jurisprudence de la chambre du conseil.* Sur les substitutions, 9 mars. — Sur l'aliénation des legs faits avec la condition d'insaisissabilité, 27 janv. — Sur l'autorisation d'emprunts à faire pour payer les dettes de la succession? 1 juin. — Sur les ventes d'immeubles, 13 mai. — Sur l'aliénation des biens dotaux, 27 janv., 12, 20 fév., 10, 29 juin, 22 oct. — Des biens de mineurs, 12, 20 fév., 25 mai, (spécialement un office ministériel, 29 juin) 9 oct. — Sur les mineurs, 20 fév., 22 oct. — Les emprunts à faire en leur nom, 1 juin, 4 déc. — Les résiliations de baux, 25 mai. — Sur la faculté et le mode d'aliéner de l'héritier bénéficiaire, 27 janv., 1 juin. — Sur l'administration du tuteur, 9 juil., 9 oct. — Du père administrateur légal, 22 oct. — Sur la rectification des actes de l'état civil, 27 janv., 12 fév., 29 juin, 4 déc. — Spécialement sur celle des lettres de naturalisation accordées à un étranger, 4 déc. — Sur la signature et la régularisation des jugements, 7 avril. — Sur les legs d'usufruit, 10 juin. — Sur la demande en séparation de corps entre étrangers, 4 déc. — Sur l'administration de successions échues à des mineurs étrangers, 1 juin. — Sur les naissances à l'étranger, 22 oct. — Sur les successions vacantes, 9 oct. — Sur l'exécution des substitutions, 22 oct. — Sur l'emploi des fonds grevés de substitution, 27 janv. — Sur les pouvoirs du conseil de famille, 9 juil., 4 déc. — De l'administrateur judiciaire, 9 juil. — Sur l'administration des sociétés, 7 avril, 3, 25 mai. — Leur dissolution et ses suites, 3, 13 mai. — Sur les sociétés de secours mutuels, 12 fév., 13 mai. — Sur les contumax, 20 fév. — Sur la nomination des tuteurs *ad hoc*, 9 oct. — Sur les majorats, 27 janv. — Sur les conseils judiciaires, 12 fév. — Leur nomination et remplacement, 9 oct. — Sur l'absence, 12 fév., 30 mars, 7 avril, 13 mai, 10 juin, 9 juil., 22 oct., 4 déc. — Sur les aliénés, 30 mars, 25 mai, 29 juin, 22 oct. — Sur les sourds-muets, 13 mai. — Sur la question de savoir si l'assistance publique doit être accordée pour l'exécution des jugements et arrêts, 1 juin. — Sur la question de savoir si des héritiers majeurs peuvent se pourvoir devant la chambre du conseil pour obtenir la nomination d'un administrateur? 9 oct. — Sur la question de savoir si la femme mineure peut provoquer l'interdiction de son mari? 4 dec.

Tribunal correctionnel. Peut-il statuer sur des préventions qui ne lui ont été déférées ni par ordonnance de renvoi ni par citation directe? 19 juin. — *Quid* lorsque le prévenu comparaît *volontairement*? 19 juin. — Saisi par la citation directe du ministère public peut-il renvoyer l'affaire devant le juge d'instruction pour informer? 16 oct.

Tribunal de commerce. Est-il compétent pour connaître des contestations sur l'acceptation de la marchandise? 7 août. — *Quid* pour les demandes en paiement pour frais faits par des officiers ministériels (huissiers)? 24 nov. — *Quid* pour celles de billets à ordre endossés par des commerçants non mis en cause? 24 novembre. — Peut-on se pourvoir, par la voie contentieuse, au Conseil d'Etat contre la décision du ministre qui annule l'élection d'un membre du Tribunal de commerce parce qu'il ne lui reconnaît pas la qualité de commerçant? 14 oct.

Tribunal de commerce de Paris. Députation à l'ouverture de la session de 1853, 16 fév. — Elections consulaires à Paris, 1, 2 juil. — Installation des juges (statistique), 17 juil. — Réunion en Angleterre pour la création de Tribunaux de commerce, 17 avril. — Création en Saxe, 31 mai.

Tribunal de simple police. Le ministère public peut-il abandonner la prévention? 4 mars. — L'incompétence *ratione loci* peut-elle être ordonnée d'office? 5 nov. — Condamnations pour tromperie sur la marchandise, faux poids, etc., 5, 6, 13 nov.

Tribunal maritime. De Nantes, affaire de l'*Intrépide*, 4 oct.

Tribunaux étrangers. Cour du banc de la Reine (Angleterre), affaire Newman, 25 janv., 3 fév. — Cour de justice de Rovigo, 1 janv. — Cour de Philadelphie, 14 avril. — Tribunal de police de Londres (affaire de Kossuth), 30 avril. — Assises de l'Oberland, 18 mai. — Tribunal de Bow-Street, français accusé d'avoir écrit au prince de Joinville pour lui proposer d'assassiner l'Empereur, 6, 20 août. — Jury d'enquête, mort d'ouvriers à la reconstruction du palais de Cristal, à Sydenham, 26 août. — Tribunal de police de Londres, un faux officier de l'armée de Hongrie, déposition de Kossuth, 2 sept. — Cour d'oyer and Terminer (New-York), 16 déc.

Tromperie sur la chose vendue. Quand y a-t-il tromperie sur la quantité ou la qualité? 4 janv., 3 mars, 15 oct., 4 déc. — Quand devient-elle escroquerie? 12 fév. — Quelle peine est applicable au fait de tromperie sur la quantité du liquide vendu? 12 nov. — Avis sur les pesées au quarteron, 31 mai. — Affaire de grains et farines falsifiés devant le Tribunal de Troyes, 7 juil. — *Condamnations pour ce délit*, Divers, 14, 30 janv., 3, 5, 9, 13 fév., 12, 17 mars, 2, 7 avril, 8, 12, 14, 28 mai, 3, 4 juin, 7, 13 juil., 12, 16, 18, 19, 21, 24, 31 août, 13, 16, 19, 25 nov., 8, 15, 25, 31 déc. — Bouchers, 12, 13 janv., 4, 5, 6 fév., 12, 17, 18 mars, 3, 7 avril, 12, 13, 14, 15 mai, 1, 3, 4 juin, 7, 8, 13, 20, 22 juil., 18 août, 13, 16, 19, 25 nov., 4 déc. — Boulangers, 14, 30 janv., 13 fév., 18, 20, 30 mars, 3, 14, 30 avril, 5, 8, 14 mai, 1, 12, 26 juin, 13 juil., 12, 16, 21 août, 6 oct., 4, 9, 15 déc. — Marchands de bois, 6 fév., 17 mars, 2 avril, 28 mai, 23 juin, 19 août, 10 déc. — Epiciers, 12, 13 janv., 12 mars, 2, 3, 6, 7 avril, 14, 15, 31 mai, 1, 4 juin, 7 juil., 16, 19, 21 août, 19 nov. — Marchands de vins, 30 janv., 13 fév., 20, 30 mars, 3, 10 avril, 8, 13, 31 mai, 12, 26 juin, 26 juil. 21 août, 6 oct, 4 déc. — Charcutiers, 15 mai, 13, 19 nov., 15 déc. — V. *Un erratum*, 15 nov. — V. *Porc, Tribunal de simple police.*

Tutelle. La nullité de l'art. 472 du Code Napoléon s'applique-t-elle au traité intervenu entre le tuteur et le mineur devenu majeur? 17 fév. — Le tuteur qui a continué sa gestion après la tutelle doit-il rendre deux comptes, l'un pour la gestion antérieure, l'autre pour la gestion postérieure à la majorité du pupille? 8 avril. — Est-il responsable du non placement d'une somme après le délai qui lui a été fixé par le conseil de famille? 13 octobre. — Est-il responsable du non placement d'une somme minime? 31 mai. — Lorsqu'il s'agit de remplacer un tuteur où doit être faite la convocation du conseil de famille? 9 sept. — V. *Opposition* (*Tierce*).

Ultra petita. Est-ce un moyen de cassation ou de requête civile? 19 avril, 13 déc. — V. *Contrainte par corps.*

Usine. Quand peut-on former tierce opposition aux ordonnances d'autorisation? 5 janv.

Usure. Le lésé peut-il intervenir dans l'information comme partie civile et former opposition à l'ordonnance de non lieu? 30 mars. — Les époux coupables de ce délit doivent-ils être condamnés à une amende distincte? 19 nov. — Le vice d'usure d'un acte peut-il être opposé aux tiers? 3 mai. — Ce vice est-il purgé par la ratification ou la novation? 3 mai. — Le délit d'habitude d'usure est un délit successif qui rend le prévenu passible des peines nouvelles établies par la loi du 19 décembre 1850, quoique les prêts soient antérieurs à cette loi? 24 déc. — Affaire contre la maison Mallet pour commission usuraire, 29 janv. — Y a-t-il usure dans le fait de vendre une rente sur l'Etat pour effectuer un prêt, de distraire du capital les arrérages prêts à écheoir et d'imposer aux emprunteurs le payement intégral de ce même capital? 1 août. — V. *Appel.*

V

Vaine pâture. Peut-elle être restreinte par un conseil municipal au-dessous des prohibitions légales? 10 sept.

Varech. La déclaration du roi du 30 octobre 1772 est-elle obligatoire dans les localités du ressort de l'ancien Parlement de Normandie? 1, 13 janv.

Vente. Celle faite de bonne foi par l'héritier apparent à un tiers de bonne foi est-elle valable? 1 juin. — Quand peut-elle être annulée pour cause d'erreur? 4 mars. — Lorsqu'un délai a été stipulé pour la livraison de la chose vendue, et que dans l'intervalle l'acheteur devient insolvable, le vendeur peut-il obtenir le résiliation? 20 juil. — Les contre lettres sont-elles opposables au cessionnaire créancier? 23 fév. — La vente de marchandises à l'heureuse arrivée d'un navire en subordonne-t-elle l'exécution à l'arrivée dans les délais ordinaires? 23 oct. — Dans les marchés fermes avec suites à livrer, quelle est la responsabilité du vendeur? 28 avril. — Lorsqu'au cours d'un marché à livrer il survient un impôt qui frappe la marchandise, le marché est-il valable? Qui doit supporter l'impôt? 17 juin.

Vente immobilière. Le cohéritier aliénateur de sa portion héréditaire indivise a-t-il le privilége de vendeur? 16 oct. — Est-elle valable la cl

Vol. Y a-t-il vol dans le fait de s'être approprié un billet de 500 fr. qui vous a été remis par erreur pour un billet de 100 fr., 10 juil. — Questions analogues, 26 août, 9 sept. — Voleur qui se tue en tombant, 18 mai.—Jugement d'une bande de 12 voleurs à Paris, 10 fév.—D'une autre de 40 voleurs, 8 juin. —D'Espagnols pour vols à des commerçants, 7 ou 9 janv. — autre bande de 8 voleurs, 22 juin.—Bande Gautherat, 9 déc. — Affaire de la bande Pernot, 31 mars et suiv. — De la bande Loison, 13 fév. — Affaire d'un vol à la charité à Rennes, ressemblance fatale, 20 fév. — D'un group de 100,000 fr. à un conducteur, 15 fév. — Arrestation à Roanne de celui qu'on croit le voleur, 9 juil. — Un voleur rue d'Argenteuil (lettre plaisante), 17 mars. — Affaire d'un vol de 16,000 fr. à une dame de province au Casino Paganini, 25 août. — Prévention contre sept Allemands et Belges, 14 avril. — Au rendez-moi, 15 juil. — Jugement d'une bande de petits voleurs, 9 sept. — A une blanchisseuse, 25 janv. — Vol dit à *l'hippopotame*, 10 sept. — Au mal de dent, 15 déc. — A une blanchisseuse de Vaugirard, 1 fev. — Elégante voleuse de dentelles, 18 juin. — *A la desserte*, 1 sept. — A la Roulotte, 19 nov. — Au marchand de brioches, 21 déc. — Entre Californiens de retour au Hâvre, 8 mai. — Par une lorette à une autre, 9 oct. — A un artiste par sa poseuse, 30 oct. — Par une prétendue dame de charité, 23 nov. — A un agent de change par son garçon de recette, 14 mai, 1 juin. — A un maître bottier rue des Lavandières, 14 juin. — A un jeune homme rue de Breda, 4 juin. — A un porteur de pain par un beau monsieur, 14 juin. — A une ouvrière robuste, 2 juin. — A des cochers par un beau monsieur, 19 juin. — A une institutrice, 29 avril. — A une portière, 8 sept. — A une dame Belge dans l'église de la Madeleine, 12 avril. — Dans les églises pendant la semaine sainte, 26 mars. — Dans l'église Saint-Roch, 24 août. — Dans l'église de Belleville, 16 janv. — D'un christ dans l'église Saint-Louis d'Antin, 12 oct. — A un marchand de comestibles, 16 juin. — A des musiciens ambulants, 1 sept. — A un tailleur allemand par son associé, 16 juin. — A un marchand de chevaux, 20 déc. — Rue d'Anjou, 13 mars. — Rue Saint-Denis, 374, 24 sept. — A la fête du 15 août, 20 août. — A la fête de Vaugirard (rafraîchissements), 25 septembre. — Au Casino Paganini (arrestation du voleur), 4 mai. Jugement, 27 juillet. — A la foire aux jambons, 26 mars. — Au passage du bœuf gras, 8 février. — A la prison des Madelonnettes, 31 juillet. — Tentative de vol dans un pensionnat à Ménilmontant, 21 juin. — Arrestation d'un individu qui a vendu une épingle de diamant trouvée dans la rue, 9 sept. — A Clastres (Aisne), 27 janv.— A la barrière d'Italie, 4 août. — Aux Prés-Saint-Gervais, 2 juin. — A Asnières, 13 fév. — A Courbevoie, 13 fév. — Dans une villa, aux Thernes, 17 fév. — Dans les maisons en démolition, 4 août.—Route de Châtillon, à Vanves, dans une maison, 8 oct. — Au préjudice de l'évêque de Bourges (une malle), 27 déc.— A un remplaçant, à Mâcon, 13 juil.—A Libourne, 22 sept.—A Mestras, 29 sept.—De poudre à Saint-Malo, 13 oct.—A Vouvray, 24 fév.— Bande de voleurs dans l'Ariége, 19 oct.—De 35 actions du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, 2 juin.—D'une montre de cuivre par le commissionnaire d'un voleur, 1 sept. — De foulards, 20 janv.—De 100 montres à Nantes, 28 juin, — De couverts de Ruolz par un domestique, 10 sept. — De couverts d'argent, 20 mai. — D'un couvert dans un restaurant, 7 sept. — De boucles d'oreilles à des enfants, 3 juin. — D'une tirelire, 14 fév. — De robinets de cuivre, 12 avr. — De vin par les charretiers camioneurs, 31 août.—D'une voiture à bras, 1 mai. — D'un char-à-bancs, 1 juil. — De coussins de voiture, 6 déc. — D'une malle, 5 mai. — De chevaux loués au bois de Boulogne, 21 août. — De gerbes de blé (Meurtre), 2, 3 sept. — De pains par une porteuse de pains à une autre, 4 sept. — De 2,000 pavés, 6 sept. — D'une pacotille à un marchand du Rhône, 6 oct. — D'un chien de Norwége, 21 oct. — A des blanchisseuses par des *papillonneurs*, 15 sept. — A des bijoutiers par substitution de faux bijoux, 14 sept. — Par un caissier, 11 fév. — A un employé, de sa montre, 6 sept. — Par un garçon boucher, 7 avr. — A des épiciers par des enfants, 24 fév. — A des garçons marchands de vins à Batignolles, 30 sept. — A un marchand de soieries, 9 mars. — A un fabricant de bijoux par son apprenti, 27 mars. — A un horloger-bijoutier du Havre, 15 avr. — A un ouvrier carrier, 10 juil. — A deux Espagnols, en Andorre, 13 juil.—Bande de voleurs à Endoume (près Marseille), 11 oct.—A Ludwigsberg (Mecklenbourg), dans le mausolée de la famille grand-ducale, 3 juil. — Les brigands d'Iseta (Espagne), 18 sept.—V. *Actions industrielles*, *Chemins de fer*.

Deuxième Partie.

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

A

A... A..., 16 juin. — A... (Ve), 23 fév. — A... (séparation de corps), 17 juin.

Abat, 2 juin. — Abautret, 12 avril. — Abbatucci (De), 9 janv. — Abbey, 2 janv. — Abplanalp, 18 mai. — Abrigeon, 3, 30 juil.

Accassi, 30 juil. — Acher, 16 juil. — Achille, 5 oct. — Achilli, 22, 25, 26, 28 janv., 3 fév. — Acklin, 7 juin.

Adam, 24 juin. — Adamoli. V. *Constitutionnel*. — Adde, 11 janv., 19 fev. — Adèle (Dlle), 9 fév. — Adonc, 26 août. — *Adoration perpétuelle*, 14 juin. — *Adrets* (commune des), 13 déc. — Adriani, 16 mars. — Advenant, 25 août.

Aeschmann, 7 sept.

Aglaé, 4 août. — Agnel, 3 août. — Agnès (Ve), 26 janv. — Agombard-Préser, 13 avril. — Aguado, 30 mars. V. *Véron*.

Ahmed-ben-Saadi, 26 juin, 22 juil.

Aigle (Ce), 27 juil., 25 sept. — Ailhet, 8 juin et suiv.

Ajuston, 4, 14 juin.

Alary, 9 déc. et suiv. — Alavoine, 8 nov. — Albert, 26 juil. — Albigori, 23 nov. — Albrousse (d'), 6 déc. — Alboize de Pujol, 12 janv. — Alby, 19 avril. — Alcain, 16 juin. — Alcat, 7 déc. — Alcock, 19 juil. — Aldebert, 19 oct. — Alesse, 29 sept. — Alexandre, 7 mai. — Alibert, 15 janv., 14 mai. — Alibou-Médin, 16 juin. — Ali-ben-Metidgi, 23 sept. — Alix, 6 nov. — Alix (*complot*), 8 au 17 nov. — Allain, 20 au 24 mars. — Allard, 10 juin, 30 sept., 23 déc. — Allard-Pestel, 28 août. — Allègre, 4 fév. — Allegri, 1 oct. — Alleronghe, 9 déc. — Alletz (Ve), 20 oct. — Alphonsine, 2 juil. — Alquier, 7 juil. — Alvarès, 13 août.

Amadieu, 6 juil. — Amargier, 4 oct. — Amblard, 2 août.— Amelot de la Roussille, 1 janv. — Amic, 15 mai. — Amie, 23 oct. — Amilhau, 16 mars. — Amiot-Robillard, 24 avril.

Ancé, 4 fév. — Anceau, 19 nov. — Ancel, 8 fév. — Anciaux, 10 sept. — Anderson (fille), 3 juin. — André, 21 sept.— André (De), 18 juin. — Andréas (fille), 7 déc. — Andrès, 20 fév. — Andrews, 3 mars. — Andrieux, 10 mai. — Anduze, 3 août. — Anet (Fe), 22 janv. — Angibaud, 15 avril. — Anglement, 10 fév. — Angot, 27 avril. — Angot-Bacon, 7 juin. — Angros, 2 août. — Anot, 9 déc. et jours suiv. — Augustin, 31 déc. — *Antibes* (commune), 17 mars. — Antoine, 3 juil., 27 déc. — Antoine de Saint-Joseph, 11 déc.

Appert, 25 mai. — Appert (Ve), 26 janv., 31 déc.

Arago, 4 oct. — Aragon, 25 janv. — Arbès, 3 mai, — Archambault, 8 janv., 19 avril. — Ardoin Hubbart et Ce, 3 août, 24 nov. — *Aren* (Ce), 9 mars. — Argenteuil (héritiers d'), 13 janv., 3 déc. — Argoullon, 29 avril. — Argy (d'), 10, 23, 30 déc. — Arille (fille), 22 janv. — Armand, 4 sept., 23 oct. — Armingaud, 24 mars. — Armion, 14 avril.— Armurier, 17 sept. — Arnaud, Arnault ou Amant, 11 mai, 6 août, 1, 18 oct. — Arnaud (De), 17 fév. — Arnauldet, 8 mars. — Arnault, 9 août. — Arnault de Guenyveau, 3 nov. — Arnoult, 9 fév., 15 mars, 21 avril, 10 mai, — Aroud, 4 août. — Aroux, 13 avril. — Arquey, 13, 14 sept. — Arrohnson, 12 mai. — Arth, 23 sept. — Artiguenave, 29 avril. — Artus, 22 juin.

Ashwell et Ce, 26 juin. — Askiti, 14 avril. — Assandri, 23 fév. — Assolant, 24 juin. — Astier, 9 déc. — Astruc, 1, 16 sept., 9 nov.

Athème, 3 juin.

Aubault, 29 avril. — Aubé, 16 juin. — Aubert, 20 oct., 12 23, 24 nov. — Aubertin, 16 avril, 26, 29 mai, 16 oct. — *Aubrin* (forges d'), 26 juin. — Aubry, 9, 19 nov. — Aubry (Fe), 13, 14, 16 avril, 25 sept. — Audebrand, 2 sept. — *Audemont* (forges d'), 24 nov. — Audiard, 4 janv. — Audonnet (Ve), 6 nov. — Audouy, 9 mars. — Audoux, 14, 21 août. — Audra, 29 juin. — Aufauvre, 29 juin. — Augel, 27 fév. — Auger, 23 mars. — Augeron, 19 janv. — Augié, 15 oct. — Augier (De), 14 oct. — Augsburger, 3 août. — Augustine, 4 fév. — *Aulnay* (commune), 10 fev. — Aumont, 15 janv. — Aune, 25 janv. — Auriol, 10 mars. — Aussandon, 19 mai. — Auvert (De), 6 déc. — Auvray, 14 janv., 18 sept. — Auvrest (Fe), 15 février. — *Auxon* (commune), 26 juil. — Auxière, 20 oct. — Auzolle, 13 oct. — Auzuret, 16 avril.

Avéd de Magnac, 17 mars. — Avelot (Fe), 3 déc. — Avenel, 13 juil. — Avenet, 21 août. — Avenier, 15 mars. — Avias, 31 mai. — Avril, 19 nov.

Axe, 24 sept.

Aymard, 28 juin. — Ayrault, 10 sept.

Azum (De), 28 août. — Azevedo, 20 janv.

B

B... (de Rouen), 9 fév. — B..., 14, 21 août, 13 sept., 22 nov. — B... (Amanda), 3 juin. — B... (Dlle), 28 sept. — B... (suicide), 24 nov.

Babelin, 6 juil. — Babinet, 3 nov. — Bachet (De), 31 août. — Ba hir, 31 août. — Bacle, 27 fév. — Bacquié, 13 avril. — Badaire, 17 août. — Badault, 16 mars. — Badet, 30 juil, 14 oct — Badière, 5 janv. — Badin, 9 fév. — Badinot, 31 août. — Bafier, 2 fév. — *Bagnères-de-Luchon* (commune), 9 août. — Baguet, 13 août. — Bahor, 5 janv. — Baillehache (de), 10 mai — Baillet, 16 janv.— Bailleux, 13 mars. — Bailly, 18 oct. — Bailly (vol), 9 déc. et jours suivants. — Bain, 25 août. — Balasque, 16 mars. — Baldasseroni, 23 fév.— Balduc, 15 janv. — Baldwin, 24 nov. — Baldy, 22 janv., 10, 24 mai. — Balestrino, 11 janv. — Balandroux, 28 mai. — Ballet, 23 oct. — Ballion, 24 nov. — Balloyer, 18 fév., 19 juil. — Balsac, 4 mars. — Balthazar, 31 mai. — Baluche, 16 juin. — Bandoni, 29 déc. — Banner, 10 sept. — Bannes, 17 sept.— Baquet, 13 mai. — Barastin, 24 juin. — Barat, 16 janv., 7 déc. — Barba, 7 avril, 24 juil., 9 déc. — Barbarin, 30 juin. — Barbarin (Fe), 12 août. — Barbault de Lamotte, 21 janv. — Barbé, 21 oct. — Barbedette, 21 janv. — Bàrbès (Marie), 5 fév. — Barbier, 23 juil, 30 sept., 7, 15 déc. — Barbier (Fe), 16 sept. — Barboreau, 6 fév. — Barbot, 29 avril. — Barbotte, 13 août, 9 sept. — Barbu, 8 juin et suiv. — Barbu (vol), 9 déc. et suiv. — Bardeur, 20 juil. — Bardin (dame), 9 mars. — Bardonnanche, 27 avril. — Bardonnant, 8 fév. — Bardonneau, 9 mars, 9 avril, 4 juin.— Bardot, 18 août. — Bardoux, 5, 19 janv., 18 déc. — Bardy, 10 juin. — Bareboin, 28 janv. — Barjier, 21 fév.—Barjou (Ve), 8 juin. — Barny, 21 janv. — Baroche, 1 janv., 31 juil. — Baron, 21 août, 21 oct, 11 nov. — Barotte, 15 oct. — Baroy (Dlle), 15 juil. — Baroyer, 8 déc. — Barral, 3 mars, 16 juin. — Barral, 8 juin et suiv. — Barrau, 4 fév. — Barré, 29 mars. — Barreau (Ve), 2 août. — Barrer, 18 oct. — Barret (Fe), 26 août. — Barrié, 4 mai, 23 nov.— Barrio, 21 août. — Barrois (dame), 10 sept. — Barronnet, 20 au 24 mars. — Barrutia (Fe), 7 sept. — Barry et Larive, 6 oct. — Bart, 22 sept. — Barthe, 8 mai. — Barthélemy, 6 janv., 29 mars, 26 nov., 15 déc. — Barthélemy (duel), 20 au 24 mars. — Barthès, 2 avril. — Bartholetto, 14 juil. — Bary, 2 juil. — Bascle, 20 déc. — Basire, 16 juin. — Baslin, 15 mai. — Bassevy, 15 mars, 16 juin. — Basset, 5 fév. — Bassin, 15 mai. — Bastan (Ve), 29 juil. — Bastié, 11 nov. — Bastien, 16 janv., 8 juin et suiv. — Bastien (Ve), 14, 17 juin. — Bastrate, 23 sept. — Bataillard, 23 sept. — Bataille, 12 fév., 16 avril, 17 mai, 13 août. — *Bateaux-omnibus*, 1 déc. — Batremeix, 25 août. — Battu, 7 janv. — Bauche, 21 juin, 19 août. — Baucher, 10 août. — Baucheron, 11 nov. — Baud, 21 sept. — Baudais, 19 mars. — Baudier, 10 mai.— Baudon et Ce, 5 avril, 22 juin. — Baudon, 4 oct.— Baudot, 3 mars. — Baudouin, 6 janv., 2 fév., 9 oct. — Baudriller (De), 8 avril. — Baudry, 20 janv., 2 mars, 14 juin. — Baudy, 8 au 17 nov. — Bauffremont (De de), 28 juil. — Baumgarde, 21 déc. — Baurin, 7 juin — Bauwens, 24 nov. — Baveau, 30 avril. — Baveux, 29 mai. — Bapard, 15 janv., 22 juin. — Bayard (héritiers), 1 mai. — Bayet, 27 mars. — Bayle, 24 mars. — Bazani (fille), 22 nov. — Bazelaire, 24 mars. — Bazile (De), 10 sept. — Bazile et Castelnau, 1 avril, 5 juin. — Bazire, 5 janv., 22 mars.

Bearn (de), 23 janv. — Beasse, 30 nov. — Beaucousin, 21 janv. — Beaudet, 23 oct. — Beaudoin, 5 juin. — Beaufort (de), 16 avril. — Beaufour, 15 mai. — Beaugé, 16 sept. — *Beaujeu* (commune), 4 mars. — Beaumier, 23 oct. — Beaumont, 9 fév. — Beaurain, 4 fév. — Beaurain-Decorde, 5 janv. — Beautemps-Beaupré, 24 mars. — Beausire, 9 fév. — Beaussart, 5 avril. — Beauvalet, 16 mars. — Beauveau (de), 25 nov. — Beauvoir, 22 janv. — Bécade (Dlle), 27 mars. — Becchettini, 14 juil. — Béchard, 10 mars.— Béchet-Dethomas et Ce, 21 avril, 31 déc. — Beckaert, 31 déc.— Becotte, 31 mars.—Bécourt, 17 juil. — Bedouet, 21 oct. — Bedoy, 23 sept. — Begis, 27 oct., 27 nov.— Bègue, 27 mars. — Bègue (De), 10 août. — Behaghel, 6 juil. — Beisson (Ve), 30 mars. — Belcher, 22 sept. — Belenet (de), 24 mars. — Beleuil, 30 oct. — Bella, 22 juil. — Belle, 8 juin et suiv. — Bellegarde (de), 10 mai. — *Belle-Espérance* (navire), 3 mars. — Bellet, 14 avril, 30 juin. — Bellier de Villentroy, 3 juin. — Bellois (Ve) ,12 oct. — Bellomayre (de), 19, 29 oct.— Bellon, 9 juin. — Bellonne, 17 fév., 25 oct.— Bellot, 16 janv., 20 avril, 8 juin et suiv. — Bellot (fille), 8 juin et suiv. — Bellouis, 11 janv. — Bellune (duc de), 11 fév. — Belsingue (Ve), 4 août. — Benard, 26 mars, 28 juin. — Benault, 2 juin, 18 nov. — Ben-Chabau, 5 juin. — Benef (Dlle), 21 sept. — Benet, 31 déc. — *Bénévent* (commune), 29 nov. — Benezech, 11 mai. — Ben-Lemboub, 8 mai. — Benois (De), 22 déc. — Benoist ou Benoît, 29 juil., 9 sept., 20, 26 oct., 28 déc. — Benoît (Fe), 8 oct. — Bentayon, 23 déc. — Bera, 10 juin. — Béraud, 28 sept. — Berault, 21 mai. — Berenger, 15 mars, 24 juin. — Bergasse, 9 juil. — Berger, 15 avril. — Berger fils, 15 juil. — Berger (Ve), 30 juin. — Bergès et Ce, 28 avril. — Berlier, 25 sept. — Berlocher, 10 sept.— Berloty, 22 oct. — Bernada, 24 nov. — Bernard, 15 mars, 15 nov. — Bernard (substitut), 21 juin. — Bernardini, 31 août.— Bernardotte, 9 juil.—Berniard, 5 oct. — Bernière et Ce, 15 janv., 26 fév. — Bernou, 17 mars. — Berrier, 14 août. — Berry, 15 fév.— Berryer (Ve), 1 déc.— Berson, 5 avril. — Bert, 26 juil. — Bertaud, 23 mars, 29 avril, 10 juil. — Bertauld, 17 sept. — Berthèche Chesnon et Ce, 6 janv. — Bertemy, 9 mai. — Berterac, 23 nov. — Berthès, 28 mai. — Berthauld, 16 mars. — Berthe, 22 avril. — Bertheau et Ce, 22 sept. — Berthelot, 29 avril, 19 nov. — Berthier (Dlle), 8 sept. — Berthier (de), 20 mai. — Berthois (de), 31 juil.—Berthon, 21 oct.— Berthom, 2 fév. — Bertin (Dlle), 27 mai. — Bertoglio, 7 juin. — Bertout (fille), 27 août. — Bertrand, 3 janv., 3, 9 mars, 14, 29 juin, 29 juil., 16 nov., 14, 23 déc. — Bertrand (prêtre), 31 mars. — Berville, 3 nov. — Besançon (Ve), 18 déc. — Besand, 25 nov. — Besle, 27 août. — Besse, 22 oct. — Besseyre, 17 sept. — Bessièret, 24 juin. — Besson, 28 juin. — Betrot, 28 oct. — Bétry, 9 déc. — Bettinger, 8 juin et suiv. — Betu, 1 juil. — Beuchot, 27 fév. — Beuvrier, 29 sept. — Bey, 28 août. — Bezenat Caillavet, 22 oct. — Bezou, 24 mai.

Bian, 22 fév. — Bianchi, 24 fév. — Bianchi (Fe), 10 fév. — Bicheret, 8 oct. — Bidou, 8 janv. — Bidault, 3 août, 9 décembre et suivants. — Bidault et Ce, 24 avril. — 17 février. — Bideau, 9 juil. — Bidon, 28 sept.— Bienaymé, 30 nov. — Bignon, 30 janv. — Billand, 1 janv. — Billard (Fe), 8 sept. — Billiard, 30 mars. — Billiard (Ve), 6 oct. — Billiet, 3 mars. — Billion, 28 avril. — Billoret, 3 avril. — Bimbenet, 24 mars. — Bindé, 22 juil. — Bindeler, 21 juil. — Binder, 29 juil. — Binet, 18 janv., 15 avril, 24 sept. — Birchey, 22 déc. — Birck, 10 sept.— Biron (Ve), 21 sept. — Biron Devèze, 24 nov. — Biscarre, 29 juil. — Biton, 7 août. — Biza, 8 juin et suivants, 6, 8 sept.

Blache, 9 déc. et suiv. — Blain, 2 janv. — Blaise, 13 sept.— Blanc, 8, 21 janv., 15 avr., 30 nov., 16 déc. — Blanc dit Marquet, 7, 9 août, 23 déc. — Blanchard, 4 janv. — Blanchard (Ve), 16 nov. — Blanchet, 26 avr., 28 sept. — Blanc-Pourron, 17 fév. — Blanquès, 22 juil. — *Blanzey* (commune), 8 avr. — Blatin, 8 sept., 27 déc. — Blatiol (la mère), 24 fév. — Blatter, 18 mai. — Blavain (De), 9 déc. — Blazy, 13 août, 9 sept. — Bleau, 13 sept. — Blech, 23 nov. — Blerzy, 16 janv. — Blet, 24 sept., 2 déc. — Bleuze, 29 juil. — Blin, 28 août, 23 oct, 10 déc. — Bloch, 12 août. — Bloche, 29, janv., 22 nov., 21 déc. — Block, 2 janv. — Blond (Ve), 8 janv. — *Blonde* (navire *la*), 7 août. — Blondeau, 20 nov. — Blondel, 11 août. — Blondel de la Rougery, 2 fév. — Bloquers, 28 juil. — Bloquet, 15 juin. — Blot, 16 juil., 2 août, 15 sept. — Blum, 20 oct. — Blutoin, 26 mai.

Bobbe, 13 mars. — Bocarmé (dame de), 8, 21 janv., 6 fév, 30 août.— Bocquet, 16 mars, 16 juin. — Bocquin, 8 déc. — Bodard, 2 mars. — Boddy, 20 nov. — Bœhler, 4 mars. — Bœuf, 7, 9 août. — Bogne, 15 janv. — Boilleau, 18 déc. — Boillotot, 9 déc. — Boineau, 5 nov. — Bois, 31 déc. — Boiscommun, 9 déc. et suiv. — Boiscourbeau, 17 mars. — Bois de Lamothe, 3 fév. — Boisgéraud, 8 déc. — Boissart, 13 oct. — Boisseau, 11 janv. — Boisseau (Fe), 27 mars. — Boisseau-Laborde, 31 août. — Boissière, 21 janv. — Boisson, 27 mai. — Bossonneau, 21 déc. — Boistard, 29 avr., 12 juil. — Boivin, 30 nov. — Boix, 17 av. — Boix et Payen, 20 fév. — Bole, 11 janv. — Bolo, 20 oct. — Bologne, 27 fév. — Bombart, 20 mai. — Bon, 12 juil. — Bonabous, 21 janv. — Bonalgue, 31 mai.— Bonaparte (Jérôme), 26 janv. — Bonbanelle (Dlle), 28 mai — Boncolleau, 26 avr. — Bonie, 24 mai. — Bonin, 31 mars. — Bonjour et Verrier, 24 nov. — Bonjot, 26 fév. — Bonnafous, 23 juin. — Bonnaire, 17 mars. — Bonnamy, 1, 3 nov.—Bonnard, 28 juil., 11 oct., 10 nov. — Bonnard (de), 22 avr. — Bonnaud, 31 mai. — Bonneau, 9 nov — Bonneau-Létang, 8 fév. — Bonnecorse (de), 20 août. — Bonnemer, 15 mai. — Bonnet, 8 avr., 24 mai, 25 sept., 3 nov, 9 déc. — Bonningue, 16 juin. — Bonniol, 18 janv. — Bonniot de Salignac, 22 mars. — Bonnisson, 21 avr. — Bonrepos (de), 11 janv. — Bontemps, 21 avr. — Bonvalet, 19 avr.—Bony, 17 sept., 19 oct., 22 nov., 9, 24 déc. — Boquet, 24, 25 déc. — Bordellet, 9 nov.— Bordelot, 10 mars. — Boreau-Lajanadie, 8 avr. — Borel, 8 juil., 5 oct. — Borely, 12 mars. — Boreyska, 25 fév. — Borie (Dlle), 24 juin. — Bornet, 15 juil. — Borrel, 26 août. — Bosc, 29 sept. — Boschet, 30 janv. — Bossard, 13 fév. — Bossu, 3 nov. — Bossuge, 24 fév. — Boste, 11 sept., 26 oct. — Boucard, 30 sept. — Boucarut, 28 juin. — Bouchard (Fe), 9 déc. — Boucharin, 9 déc. et suiv. — Boucher, 10 fév. — Bouchery, 15 mars. — Bouchotte, 31 déc. — Bouclaux (De), 26 mars.—Boulclot, 1 janv., 5 mai. — Boudet, 2 fév. — Boudevine, 16 déc.— Boudignon (fille), 15, 16 sept. — Bouet, 8 juin, 22 déc. — Bouglé, 3 juin. — Bouhés, 15 mai. — Bouhier (Ve), 1 nov.— Bouillaud, 9 nov. — Bouiller, 28 mai. — Bouillié, 22 juin.— Bouju, 10 août. — Boulaine, 7 juin. — Boulaud (Ve), 21 déc. — Boulanger, 1 janv., 18 déc. — Boulay, 15 sept. — Boulet, 8 avr., 12 oct. — Boulin, 16 fév.— Boullant, 30 juin. — Boulongne, 14 sept. — Boulotte (fille), 14 janv. — Boulouard, 16 avr. — Bouquet, 9 déc. et jours suiv. — Bouquin, 20 mars, 12 sept. — Bouquin de la Souche, 13 avr., 9 sept.— Bourbonne, 29 juil. — Bourcet, 13 oct. — Bourchet, 10 juil. — Bourdelie Eude, 17 août. — Bourdon, 4 fév., 23 juil.—Bourdot, 10 mars. — Bouret et Rosa, 11, 23 nov. — Bourg, 29 fév. — Bourgade, 17 mai. — Bourgeault, 16 juin. — Bourgeois, 15 avr., 18 sept — Bourgeois (Ve), 2 juil. — Bourgine, 23 janv. — Bourgogne, 11 fév. — Bourgoin, 13 oct. — Bourjaud, 16 juin. — Bourlier, 26 avr. — Bourlier, 27 juil., 25 août. — Bourlier Chagrin, 24 avr. — Bourneuil, 9 et suivant. — Bournisier, 4 mars. Bourre, 8 mars. — Bourret, 5 juin. — Bourry, 16 juil. — Boursicot, 8 juin et suiv. — Bourson, 25 mai. — Bousquet (fille), 18 sept. — Boussagne, 9 juin. — Boussaton, 1 sept. — Boussion, 11 janv. — Boutaud-Lacombe, 12 juil.— Bouteiller, 17 mai. — Boutet, 28 mai. — Bouton, 3 mai, 28 juil. — Boutry, 24 juin. — Bouvant, 16 oct. — Bouvart, 7 déc. — Bouvet-Royère, 28 juil.— Bouvier, 6 juin. — Bouyer, 15 mars, 15 juil. — Bouyonnet, 21 janv. — Bouzat (de), 29 déc. — Bouzel et Ce, 20 fév. — Bovillon, 30 juil. — Boyal, 10 mars, 4 mai. — Boyer, 7, 24 mai, 21 sept., 24 nov. — Boys-Peters, 26 oct. — Box, 16 mars. — Bozon, 17 fév.

Brachet, 8 janv., 21 déc. — Brachet (de), 11 sept. — Bradley, 27 août. — Brandus, 19 mai. — Bras (fille), 26 oct. — Brasine, 13 oct. — Brasset (Dlle), 26 janv. — Bratiano, 8 au 17 nov. — Brauer, 18 août. — Brault, 23 sept., 6, 13 oct., 3 nov. — Bravais, 4 août. — Bravart, 14 mai. — Bré (Ve), 5 janv. — Bréal (Ve), 22 janv. — Bréant-Lanbrière, 4 déc. — Bréard, 15 avr. — Bréau (De), 27 juil. — Brébant et Ce, 16 janv. — Breget, 9 juin. — *Bréhémond* (commune), 19 avr. — Brelon, 28 sept. — Breslaw, 31 juil. — Bresson, 22 mars. — Bresson et Cartier, 12 août. — Bressy (de), 24 mars. — Brest, 2 sept. — *Bretagne* (*la*) (Ce), 20 juil.— Breton, 4 mai, 1 juil. — Brettes, 16 fév., 29 avr. — Bresmy, 19 fév. — Breuil, 10 mai, 8 juin. — Breul, 19 avr., 17 déc. — Brevi (Fe), 26 juin.— Brey-Delettrez, 8 juin. — Brezet (de), 4 mai. — Briard (Dlle), 5 juin, 11 août, 2 sept. — Bricard 9 déc. — Bricot-Verneuil (Dlle), 2 mars.— Bridier, 10 juin. — Brière, 9 mars. — Brière de Montandin, 15 mars. — Briet, 6 fév., 15 mars, 25 nov. — Briggs, 3 juin. — Brignon, 5 avr. — Brisses (fille), 30 oct. — Brisson, 27 nov. — Brizieux, 20 fév. — Brochet (De), 1 mai. —Brochot, 9 juil. —Brocchieri, 2 mars. — Broglie (duc de), 24 nov. — Broment (Fe), 21 août. — Brossard, 8 juin et suiv. — Brossard de Corbigny, 8 mars. — Brothier, 29 oct., 25 nov., 23 déc. — Brou (de), 1 déc. — Brou de la Geneste, 11 mai. — Brouckaert, 25 sept.—Brouer (Ve), 15 mars.—Brouillard et Ce, 14 avr. — Brousse, 13 déc. — Brousta, 3 août. — Brout, 14 juil. — Broyard, 21 juin, 20 juil., 23 sept. — Bru, 5 janv. — Bruck, 24 nov. — Bruckwell, 4 sept. — Bruder, 11 fév. — Bruéry, 8 fév. — *Bruffières* (commune la), 15 mars. — Brugerolles, 23 mars. — Brugeron, 2 fév. — Brugon, 16 fév. — Brumfaut, 31 déc. — Brun (de), 16 juil. — Bruneau, 12 mars, 30 juil. — Brunel, 17 fév. — Brunet, 17 août, 16 sept., 13 oct. — Brunet-Dalleux, 25 novembre. — Brunet-Prévost, 23 fév. — Brunon, 22 sept. — Brunschwig, 24 déc. — Brunswick (duc de), 29 janv., 22 nov., 8, 13, 21 déc. — Brust, 26 mars. — Bruyer (abbé), 9 août. — Bry, 28 avr.

Bucheron, 1 juil. — Buchon, 31 mars, 2 avr. — Buée, 13 août. — Buffet, 9 août. — Buffier, 14 avr. — Bugnet (fille), 6 fév. — Buchot (Fe), 16 oct. — Buige, 30 sept. — Bulgari, 3 mai. — Bullion, 26 avr. — Bollo, 3 fév. — Bulot, 26 juin. — Bunange, 13 fév. — Bunzel, 31 mai. — Buquet, 21 avr.— Burat, 25 fév. — Bureau (Ve), 2 août, 29 nov. — *Burgalais* (commune), 6 août. — Burger, 14 sept. — Burgot, 24 avr. — Burwingt, 25 nov. — Busch, 29 avr. — Bussy, 10 juin. — Butor, 21 janv. — Buzenet, 20 fév., 18 mai, 25 sept., 6 oct.

C

C..., 3 mars, 17 juil., 13 nov. — C... (Frédéric), 28 sept. — C..., avoué, 30 août. — C..., ancien officier, 18 sept. — C... (Etienne), 20 nov. — C... (Félix), 25 juin. — C..., ciseleur, 10 déc. — C... (comtesse de), 3 juil. — C... (Salvator), 26 oct.

Cabal, 12 juil. — Cabane, 9 juin. — Cabanellas, 5 janv. — Cabart, 3 mai. — Cabasson, 8 sept. — Cabibel-Stoll, 21 déc. — Cabrol, 3 fév. — Cabrol (de), 21 janv., 26 juin. — Caby (abbé), 23 fév. — Cachet, 16 déc.— Cadot Mounot, 23 avril.— Baffe, 2 déc. — Cagnat, 8 juin et suiv. — Cahen, 19 janv. — Caillat, 30 avril. — Cailland, 8 juil. — Caillebar, 15 nov. — Caillet, 11 mai, 20 sept. — Caillette, 10 fév. — Caillot, 17 juin. — Caire et Chauvinet, 31 juil. — *Caisse des Ecoles*, 24 mai, 8 juin. — *Caisse de la Sarthe*, 10 fév. — *Caisse hypothécaire*, 3 fév. — Calabrito, 30 mars. — Calas, 7 juil. — Callet, 19 juin. — Calmain, 26 janv. — Calmels, 17 fév. — Calmètes, 24 déc. — Calvo, 29 nov. — Camane, 22 oct. — Cambaulive, 14 mai. — Cambouleri, 6 mars, — Came, 9 fév. — Camerata (comte), 6 mars. — Camescasse, 4 fév. — Camino, 25 nov. — Campasse, 22 juin. — Camporasso, 5 mai. — Campou, 5 avril. — Camus, 25 fév., 10 juil. — *Canal de Cette*, 26 fév. — Candiot, 2 janv., 6 déc. — Cannes (Ve), 17 déc. — Cannet des Aulnois, 8 mars. — Cantau, 24 nov. — Canu, 22 juin. — Capas, 17 fév. — Capdeville, 9 mars. — Capet, 26 mai. — Capgras, 23 juin. — Capmas, 3 nov.— Cappé, 3 mai. — Caps (Dlle), 13 mai. — Caquely, 16 fév. — Caqueray (de), 13 fév., 3 nov. — Caraby (De), 25 mai. — Carbillet Jourdy, 18 nov. — Carbonnel, 29 juin. — Carbonnel Paron (De), 10 juil. — Carbonnier, 30 déc. — Carcassonne, 6 déc. — Cardon et Lecomte, 24 nov. — Carion, 27 fév., 29 avril. — Carlier, 3 avril, 20 juil. — Carlier (Fe), 13 mai. — Carlos, 10 juil. — Carmejane (de), 10 mai. — Carolus dit Trouvilliers, 20 sept. — Caron, 12 fév., 7, 16 juin, 12 juil., 1 sept., 8 nov. — Caron (Ve), 8 mai. — Carpentier, 22 juin. — Carpentier et Ce, 25 mai, 28 sept. — Carpentier (Fe), 14 avril. — Carrara, 24 nov. — Carré, 8 avril, 9 oct., 7, 28 déc. — Carrère, 29 avril. — Carrié (De), 5 mai. — Carrier, 26 fév. — Carrière, 2 avril.— Carton et Ce, 12 août. — Carville, 7 oct. — Casabianca (de), 25 juin. — Casadavant, 1 nov. — Casale, 5 mai. — Casanova, 28 mai. — Cassabois, 16 déc. — Cassagne, 18 nov. — Cassaigne (Dlle), 9 fév. — Cassard, 21 août. — Cassel, 17 août. — Castellane (de), 16 fév. — Castellane (Ve de), 1 sept. — Castex, 24 nov. — Castiglione (de), 30 juin. — Castillon, 4, 15 juin, 26 août, 1 oct. — Castuille, 16 janv., 8 juin et suiv. — Castel, 1 juin. — Cathelinais, 15 mars. — Caubert, 21 janv. — Cauche, 11 janv. — Caujol, 31 mai. — Caumont Laforce, 26 juil., 1 déc. — Caurette, 27 déc. — Causans, 16 nov. — Caussade, 1 nov. — Causse, 24 déc. — Caussin de Perceval, 15 fév., 16 mars. — Cauvet, 17 sept. — Cauvigny, 16 mars.— Cavaillon, 12 juin. — Cavalier, 24 mars, 4 déc. — Cavan, 22 mai. — Cavayé, 21 janv. — Cavel, 2 juil. — Cay, 7 oct.— Cayla (De du), 18 fév., 22 déc. — Cazain, 14 janv. — Cazamajour, 10 nov. — Cazauvielh, 21 oct. — Cazeaux (de), 3 mai. — Cazebonne, 9 sept. — Cazes, 23 avril.

Ceisson, 12 mars. — Céleste (Dlle), 18 fév. — Célestine, 20 o

— Crouy (De), 29 déc. — Crouzet, 11 fév., 28 juil. — Crovisier, 14, 17 juin. — Cruchon, 10 juin. — Cruvelli (Sophie), 5, 20 fév.

Cûsz, 10 mai. — Cubertier, 1 fév. — Cucchi, 16 déc. — *Cuers* (commune), 28 juin. — Cuisinier, 11 fév. — Cuminet, 19 avril. — Cuniac, 10 mai. — Curie-Cimbre (De), 10 mars. — Curtet, 22 oct. — Cury (Fe), 15 mai. — Cusin, 21 avril. — Cusinberge, 17 juin. — Cusin, Legendre et Ce, 11 juin.

Cyprien, 3 juil., 7 oct.

D

D..., adultère, 24 nov. — D..., 31 mai, 1 déc. — D... (Eugène), 2 déc. — D... (Théophile), 26 mai. — D.., forçat libéré, 25 fév. — D..., ancien pair de France, 3, 10 juil. — D.., homme de lettres, 2 juil. — D... (De), 1 mai. — D... (De, de la Sarthe), 4 mai. — D... (Céline), 21 sept.

Dacheux, 11 mai. — Dacquembronne (fille), 16 mars. — Dagallier, 4 fév. — Dagnino, 14 juil. — Dagory, 10 nov. — Daguerre (De), 6 avril. — Daguet, 18 fév. — Daguillon-Pujol, 21 janv.—Daguet, 17 mai, 3, 28 juin. — Daigremont de Saint-Manvieux, 24 mai. — Dailly, 18 août.— Daisse, 28 juil.— Dalbanne, 15 janv. — Dallemagne, 1 déc. — Dalenas, 4 mars. — Damande, 2 mars. — Dambert (De), 18 fév. — Dambreville, 17 juin. — Damois, 1 juil. — Damourette, 31 mars. — Dampmartin (comte de), 9 avril, 21 juil. et suiv. — Dando, 17 nov. — Dandré, 28 août. — Dangle, 25 nov. — Dangubich, 30 nov. — Danguin, 1 fév., 14 juin. — Daniel, 8 fév. — Danjou, 3 oct. — Danloux-Dumesnil, 15 mai. — Dantler, 19 janv. — Daout (Fe), 20 août. — Daoulas, 4 oct. — Dapatie, 13 août, 9 sept., 25 nov. — Darbas, 3 juin. — Darbon, 30 nov. — Darbois, 21 mai. — Dardier, 21 juin. — Daré (fille), 26 fév. — Dareau, 1 janv. — Darolles, 9 nov. — Darras, 3 juin. — Darricau, 19 fév. — Darron, 1 janv., 1 avril. — Darthez, 3 nov. — Dartige, 12 juil. — Dartigues, 4 mars. — Dasnier, 17 fév. — Dastarac, 21 sept. — Daubourg, 9 juin. — Daubrée, 30 sept., 15 déc. — Daudin, 1 sept. — Dauphin, 11 mars, 8 avril, 23 sept. — Daupley-Collet, 12 mai. — Durand, 31 mai. — Dauvel, 5 avril. — Dauvilliers, 6 janv.— Daveau, 21 juin.— David (juge), 10 juin. — David, 11 janv., 2 mars, 7, 26 mai, 9 déc. — David (héritiers), 2 juil. — David Labbez, 14 mai. — Davon, 6 fév. — Dayès, 29 nov. — Dayras, 12 juil.

Debain, 20 oct. — Debains, 9 juin. — Debelleyme, 2 août. — Debéthune, 21 sept. — Deligny, 15 janv. — Debionne, 13 mars. — Debiou, 23 nov. — Deboisle (De), 18 août. — Deboisson, 12 août. — Debon, 19 nov. — Debout, 2 fév. — Debray, 5 avril. — Debret, 12 nov. — Decamp, 25 janv. — Decaux, 17 mai. — Déchamps, 2 déc. — Déchard, 31 août. — Déchaux, 16 sept. — Declercq (Ve), 23 juil. — Decor, 2 juin. — Decoster, 4 juin. — Decoué, 4 fév. — Decroix, 28 mai. — Decroix, 8 oct., 17 nov., 11 déc. — Dedieu, 3 nov — Dediot, 10 fév. — Defaix, 18 août. — Defezau (Fe), 3 avril. — Defiolle, 9 déc. et suiv. — Defosse-Letheulle, 31 mars. — Defrance, 25 janv. — Defresne, 24 mars. — Defréville, 10 juin. — Degénété (Fe), 20 juil. — Degor (fille), 30 sept. — Degret, 1 oct. — Degrou, 21 oct., 26 nov. — Deguelère, 27 août. — Deguette, 18 oct. — Dehaussy, 26 avril. — Dehu, 3 déc. — Dejeu, 26 juin. — Dekeisère, 4 fév. — Dekoker (Dlle), 28 sept. — Dejean, 28 avril. — Dejoux, 3 juin. — Delabrosse, 3 fév. — Delabrousse, 21 juin. — Delacôte, 16 sept. — Delagneau, 25 août, 16 oct. — Delahante, 12 mai. — Delahaye, 19 déc. — Delahaye (fille), 14 mai. — Delaigle, 9 sept. — Delaire, 8 déc., 15 déc. — Delaire-Doutre, 20 juil. — Delajuveny, 17 mai. — Delalande, 29 avril. — Delalo, 10 juin. —Delamarche, 20 déc. — Delamarre, 20 juil. — Delamotte, 19 fév. — Delamotte (Ve), 21 mai. — Delanale, 25 novembre. — Delaneau, 9 décembre et suivants. — Delange, 16 mars. — Delangle, 14 janv. — Delanneau, 19 oct. — Delannoy, 17 fév. — Delanoy (fille), 27 juil., 25 août. — Delaplace, 15 mai. — Delaplanche, 27 juil. — Delaporta, 4 janv., 3 mars. — Delaporte (capitaine), 26, 27 oct., 6, 9 déc. — Delafurth, 5 avril. — Delaroque, 16 mars, 14, 18, 20 déc. — Delaruelle, 9 fév. — Delas, 25 janv. — Delassalle et Mélan, 26 fév. — Delatte (fille), 17 sept. — Delaunay, 5 mai, 31 juil., 5, 21 août, 13 oct., 22 déc. — Delaunay (Fe), 9 avril. — Delauzon, 3 nov. — Delavaut, 4 sept., 5 déc. — Delavergne, 8 mai. — Delavigne (Casimir), 6 avril. — Del Balzo, 22 janv. — Delcombre, 6 nov. — Delerne, 22 juin. — Delerot, 26 mars. — Delescluze (Ch.), 20 oct. — Delestang, 19 janv. — Delétang (Ve), 12 août. — Delettre et Killermann, 12 oc. — Deleuze, 22 juin. — Delf., 12 fév. — Delfieux, 6 janv. — Delhomel, 12 mars. — Delieux, 21 déc. — Deligey, 26 sept. — Delignon, 26 juil. — Delille-Manières, 2 août. — Delmas, 10 juin, 3 juil. — Délorière, 25 juin. — Delorme, 16 mars. — Delpech, 2 avril. — Delphina, 25 fév. — Delpuech, 25 sept. — Delusse, 19 nov. — Delye, 8 mars. — Demaison, 19 avril. — Demange, 11 sept., 25 nov. — Demangeon, 14 sept, 1 oct., 9 nov. — Demarcey (Dlle), 21 déc. — Demarche, 30 sept. — Demiannay, 11 mai, 14 juin. — Demians, 8 avril. — Demoyen, 8 sept. — Demont, 11 fév. — Dempsey (De), 15 juil. — Denain, 17 mai. — Denain (fille), 27 déc. — Denangle, 31 juil. — Denanssy, 9 déc.— Denant, 12 août. — Denau, 18 nov. — Denel, 28 janv. — Denevers, 20 août. — Deney, 8 au 17 nov. — Denis, 20 mars, 2 avril, 30 oct. — Denis (soldat), 9 oct. — Denizot, 5, 8 mai, 11 déc. — Dennery, 9 avril. — Denormandie, 12 janv. — Depin, 17 au 22 mars. — Dépinay, 14 juil. — Depollens, 6 avril. — Deport, 10 août. — Dequenne, 30 juin. — Deraux, 1 fév. — Derienceourt, 14 juil. — Deriot (général), 18 fév., 19 juil. —Derôme, 10 juin. — Deruffe, 25 nov. — Desauty, 14 mai. — Desbois, 24 mai. — Desbordes, 16 nov. — Desboves, 28 mai — Desbrosses (Dlle), 27 juil. — Descarpentris, 21 sept. — Deschamps, 10 mars. — Deschamps (fille), 18 fév., 11 mars. — Descleis, 23 nov. — Descottes, 9 déc. et suiv. — Descours, 19 avril, 26 mai. — Descourt (fille), 4 oct. — Descroisette, 21 juin. — Désert, 20 oct. — Désessarts (De), 18 nov. — Desfoins, 9 janv. — Desgois, 8 déc. — Deshayes de Marière, 3 nov. — Deshorties, 26 nov. — Desjobert, 6 juin. — Desmarets (Ve), 18, 27 août. — Desmontis, 29 mars. — Desmoutiers, 4 fév. — Desmurger (Ve), 14 oct. — Desnoyers, 9 août. — Desouchet (fille), 25 oct. — Desoye, 27 juil. — Despeyroux, 25 sept. — Despin, V. *Rémy-Despin*. — Despommiers, 30 nov. — Despon, 30 juil. — Deportes (marquise), 28 avril. — Desprez (assassinat), 5, 6 nov. — Desprez (fille), 3 déc. — Desse (Fe), 29 mars. — Dessert, 4 mars. — Dessirier, 15 avril. — Destrées, 28 sept. — Desvignes, 16 janv., 24 mai. — Deto, 4 août. — Detours, 24 août. — Détresse, 30 sept. — Detronde, 5 mai. — Deust, 25 mai. — Deutche, 24 juin. — Devauchelle, 13 fév. — Devaux, 2 avril, 25 août. — Devenois, 30 janv. — Denez, 13, 16 avril. — Devienne, 2 janv. — Deville, 17, 27 août. — Devilliers, 7 juin. — Devilliers-Darcy, 28 avril. — Dewinck, 14 juil. — Dezeure, 24 sept.

Dhôtel, 28 oct.

Diard, 29 nov. — Diaz-Granados, 6 août. — Didier, 29 nov. — Didier, dit Tilly, 26 janv. — Didiot, 18 fév. — Didot, V. *Firmin Didot*. — Dietrich, 18 déc. — Digeon, 15 nov. — Diljais, 14 janv., 8 fév., 29 mars. — Diouloufit, 16 mars. — Disse, 2 fév. — Divade, 16 fév. — Divré de Perigny (Ve), 17 janv.

Djemoui-ben-Djemaa, 2 déc.

Dobbels, 29 mai, 26 juil. — Dobignie, 22 mars. — *Docks* (Ce des), 11 juin. — Dodard, 11 sept. — Doetre, 16 déc. — Doisteau, 10 nov. — Doisy, 3 juin. — Dol, 23 oct. — Dolques (Fe), 2 oct. — Dommengeau (Ve), 9 nov. — Dommartin, 24 fév. — Domond, 12 août. — Dompfhœffer, 17 sept. — Donat, 3 nov., 31 déc. — Doucœur, 8 fév. — Doneau, 9 juin. — Donnedevie, 5 avril. — Donon, 10 août. — Doré, 3 fév. — Dorey, 8 fév. — Dorival, 10 mars. — Dorlacq, 27 janvier, 16 juil. — Dormier, 28 juin. — Dornier, 1 fév. — Dosmat, 29 juil. — Dossat, 24 mai. — Dossier, 19, 20 oct. — Dotrès, 29 janv. — Doudet, 8 fév. — Dougée (fille), 8 fév. — Douglas, 7 déc. — Douhet, 8 oct. — Douneau de Charentais, 18 janv. — Dourdet, 27 avril. — Dourdebès, 29 sept. — Doutré, 11 août, 30 sept. — Doyen, 18 janv.

Dragon (bateau), 23 sept. — Draugy, 9 déc. — Dresch, 13 janv. — Drevon, 14 juil. — Dreyfus, 4 sept., 7 oct. — Drieu, 22 déc. — Driot, 9 déc. et suiv. — Dromès, 20 fév. —Drouart, 28 nov. — Drouet (Rose), 24, 25 mai. — Drouvin, 22 nov. — Drujon de Beaulieu, 16 mars. — Drully, 27 mars.

Dubail (De), 13 mai. — Dubard, 10 mai. — Dubédat, 24 juin, 24 nov. — Dubernard, 18 fév. — Dubernet, 5 nov. —Dubief, 23 fév. — Dubien, 26 oct.—Dubodan, 10 juin. —Duboile, 27 juil. — Dubois, 16 janv., 2, 8 fév., 6 nov., 14, 31 déc. — Dubois de Neo, 18, 23 août. — Dubois et Vert, 16 juil. — Dubois de la Verne, 29 nov. — Dubos (Ve), 13 déc. — Dubos, 23 fév., 3 mars. — Dubost des Ardins, 11 sept. — Dubourg, 12 août. — Dubourg (général), 22 fév. — Duboys, 5 avril. — Duboys (d'Angers), 29 janv. — Duboz, 2 déc. — Dubreton de la Panouse, 30 juin. — Dubreuil, 21 janv., 17 juin. — Dubus, 27 mars. — Dubuis, 5 janv. — Dubuisson, 1 juin, 13 août. — Ducasse, 9 déc. et suiv. — Ducazal, 17 sept. — Ducel, 20 mars. — Duchantasse, 6 fév. — Duchateau, 5 janv., 8 juin et suiv., 9 déc. et suiv. — Duchâtel, 28 juin. — Duchemin, 4 fév. — Duchêne ou Duchesne, 15 juil. — Duchez, 9 sept., 11 nov. — Du corps, 31 juil. — Ducoudray, 8 mars. — Duroc (Louise), 19 juin. — Ducrocq, 5 mai, 7 juin, 21 déc. — Ducros (Ve), 18 juin. — Ducun, 7 oct. — Ducurtyl, 3 nov. — Dufau, 1 janv., 18 sept. — Dufay, 8 juil., 18 août. — Dufetre, 13 août. — Duforestel, 4 août. — Dufort, 19 juin. — Dufour, 13 fév., 23 déc. — Dufouet (banqueroute), 13 fév. — Dufour (Fe), 7 déc. — Dufourmantelle (De), 8 juin, 15 juin.—Dufraisse, 11 mai.—Duframel, 17 sept. — Dufrêne (acteur), 4 août. — Dufresne, 4 fév., 17 juin. — Dugaud, 9 janv., 18 fév., 23 juil. — Dugaugier, 4 sept. — Dugon, 15 janv., 3 déc. — Dugripon, 6 oct. — Duhoux, 4 sept. — Dujardin, 5 oct. — Dulac, 7 déc. — Dulinet, 21 janv. — Dulong, 9 janv. — Dumagny (Ve), 10 août. —Dumaine, 26 janv. — Dumand, 3 déc. — Dumartin et Bocquet, 10 fév., 16 juin. — Dumas, 24 août. — Dumas (Alexandre), 16 mars, 5 mai. — Dumas (magistrat), 16 mars, 8 avril. — Dumas (capitaine), 28 juil. — Dumas de Blésignac, 1 oct. — Dumay-Brizard, 19 avril. — Dumay-Villars, 24 mai. — Dumont, 12 mai. — Dumont (herboriste), 23 janv. — Dumont (Dlle), 18 janv., 3 mai. — Dumonteil-Grandpré, 21 janv. — Dumontier, 28 sept. — Dumoulin-Duffaud, 27 juil. — Duncank, 10 juil.— *Dunkerque* (ville), 15 mars. — Dunoyer (Ve), 22 juin. —Dunoyer-Dubouillon, 3 nov. — Dupare, 5 janv. — Dupatie, 11 août. — Dupeyré, 16 mars. — Dupinet, 22 fév., 24 août. — Duplan (Dlle), 30 juil. — Duplantier, 28 déc. — Duplessis de Ponzilhac, 11 nov. — Duplot, 22 sept. — Dupont, 15, 16, 23 nov., 21 déc. — Dupont et autres, 26, 27 avril. — Dupont et Dreyfus, 23 juil., 11 oct. — Dupont-Franklin, 2 fév. — Dupotel, 16 juin. — Duprat (De), 26 mars. — Dupray-Lamohérie, 24 mars. — Dupré (Dlle), 16 juin. — Dupré Saint-Maur, 3 août. — Duprice, 17 sept. — Dupuis, 16 janv., 12 fév., 31 mai, 21 oct., 25 déc. — Dupuis (Fe), 10 juil. — Dupuis (héritiers), 24 août. — Du Puis, 3 nov. — Dupuy dit Toulio, 19 fév. — Dupuy (fille), 13 mars. — Duran, 19 oct. — Durand, 17, 22 juin. — Durand et fils, 8, 15 juin. — Durand (Alfred), 17 fév. — Durand (*folie héréditaire*), 17 août. — Durand (soldat), 23 fév. — Durand (magistrat), 12 juil. — Durand-Delaplanche, 25 janv. — Durand de Gevigney, 15 avril. — Durand-Formas, 22 mars. — Durand (Ve), 27 juil., 6 août. — Durantel, 21 juin. — Durand Saint-Amand, 17 juil. — Durel, 12 août. — Duret, 16 fév., 16, 17 août, 6 sept., 5, 15 oct. — Duret (Ve), 22 juin. — Durieu, 18 nov. — Duriez, 14 juin. — Durousseau, 6 janv. — Duruel, 26 août. — Dusautoy, 18 août. — Dusordet (Ve), 27 avril. — Dussault (Ve), 15 nov. — Dusseaux, 14 mai. — Dutertre, 9 déc. — Duthiou, 12 fév. — Dutour, 29 juin. — Duval, 3, 6 avril, 5 juin, 13 juil. — Duvat, 29 déc. — Duvault-Laty, 2 mars. — Duverger, 1 fév. — Duvivier (Ve), 9 mars. — Duvoir-Leblang, 25 déc.

E

Eber, 15 avril. — Ebrard, 11 oct.

Ecully (commune), 9 fév.

Edme, 21 juin. — Edmée, 30 oct. — Edouard, 7 avril.

Egle, 27 juil. — Eglys, 10 août.

Eisfeld, 17 déc.

Ekel Bissardon, 21 avril.

Elie, 30 janvier. — Elisa, 15 avril. — Elliot (mistress), 12 octobre.

Emanuel, 25 oct. — Emblard, 10 juin.

England, 9 juil. — Enguer, 10 fév.

Equitable (Ce), 24 mai.

Errouard, 9 juin.

Escaille, 20 juin. — Escara, 30 juin. — Escars (d'), 11 janv., 24 août. — Escoffier, 1 fév. — Escriche de Ortega, 11, 16, 23 nov. — Escudier, 4 fév. — Esmangaro, 8 avril. — Esmenjaud, 8 fév. — Espaignac, 4 juin. — Espérandieu (d'), 21 juin. — Espéronnier, 15 fév. — Espourrin (d'), 11 nov. — Estelle, 29 sept. — Estève, 21 avril. — Esthiol, 3 déc. — Estibal et fils, 6 août. — Estienne et Delachaume, 22 déc.

Etampes (ville), 13 nov. — Etevenon (fille), 30 sept.— Etien, 28 sept.

Eudes, 13 mars. — Eugénie (fille), 13 mars, 1 juil., 27 oct. — Eustache, 6 fév.

Evain, 6 mars. — Everaert, 19 janv. — Everton, 2 janv. — Evrard, 11 mars.

Exteriax, 21 janv.

Eyraud, 27 juil., 25 août. — Eyrolles, 29 juil.

E... (Dlle), 10 juil. — F... (Jean), 15 déc. — F... (Pierre), 3 juin. — F... (suicide), 17 sept. — F... (De), 19 mars. — F... (Bernard), 21 mai. — F... (Dlle), 3 juil.

F

Fabre, 24 mars, 23 juin. — Fabre de la Benodière, 29 avril. — Fabre de Rieunègre, 27 fév., 2 mars. — Fabré, 8 juin. 30 Fabrègue, 6 août. — Fabry, 24 févr., 27 mai. — Faissat, — nov. — Fairmaire, 31 juil. — Faity, 1 avril. — Fajor, 11 mai. — Fallet, 30 juin. — Fallgrenn, 9 juil. — Fane (lady), 15 déc. — Farcy (Ve), 14, 17 juin. — Farel et fils, 19 août. — Farina, 8 juil. — Farine, 15 mars. — Fascie, 13 juil. —Fath, 5 juin, 11 août, 2 sept. — Faucher, 12 janv. — Fauchet, 21 janv., 5, 11 mars, 31 juil., 19 août. — Faucillon, 16 sept. — Faucon, 25 janv. — Fauconnet, 2 déc. — Faulot, 15 janv. — Faure, 8 avril, 10 mai, 10, 23, 30 déc. — Faure (fille), 26 janv. — Faure (Ve), 2 juin. — Faurie, 4, 10 juin. — Fauvel, 30 juil. — Fauvelle, 29 juin. — Faverotte, 3 août. — Favier, 14 juil., 23 nov. — Favre, 8 janv. — Faye, 10 mai. — Fayolle (de), 2 oct. — Fayot, 8, 10, 25 mars, 10 mai.

Fegès, 21 mai. — Féjol, 7 août. — Fel (fille), 25 oct. — Feliot, 25 mars. — Félix, 24 avril, 30 juil., 2 sept., 3 déc. — Ferbach (de), 18 fév. — Ferdinand, 1 juil. — Ferdinand, 1 juil. — Ferlet (Dlle), 24 août. — Féron, 15 avril. — Féron (De), 8 juil. — Ferraca, 19 juin. — Ferrand, 27 janv., 8 juin. — Ferrari, 2 janv. — Ferré, 27 juil. — Ferry, 14 déc. — Ferry (Ve), 28 juil. — *Fertilisante* (la) (Ce), 9 juin. — Fessard, 2 fév., 16 juil. — Feugères des Forts, 21 janv. — Feuillant (De), 18 déc — Feuillet, 13 mai, 5 août. — Féval, 10 mars.

Fichet, 2 fév. — Fillastre, 7 janv. — Fillâtre (Ve), 29 juin. — Fiolet, 2 juin. — Fioux, 28 sept. — Fiquet, 7 janvier, 29 juin. — Firmin Didot, 12 fév., 1, 4, 5 mars, 15 juin, 16, 17, 24 juil., 3 déc. — Fischer, 2 mars, 13 août. — Fitz Gerald, 28 mai, 1 juil.

Flageolet, 14 sept., 12 nov. — Flamand, 12, 20 oct., 12, 29 nov. — Flament, 24 fév., 19 avril, 20 déc. — Flandin, 16 avril, 26, 29 mai, 1 juin, 24, 30 juil., 13, 14, 23 août, 17 sept., 24 nov. — Flegny (De de), 8 avril. — Fleurdelix, 4 janv. — Fleuret-Gauzit, 4 fév. — Fleuriau, 1, 3, 26 avril. — Fleuriet, 28 sept. — Fleury (De), 30 juin. — Florance, 23 sept., 12 nov.

Fœlix (avocat), 28 juin.

Foisset, 12 juil. — Follet, 20 mai. — Folliet, 8 au 17 nov. Follot, 8 au 17 nov., 11 déc.—Fonjaudran (de), 11 sept.— Fontaine, 21 avril, 12 mai. — Fontaine et Michelin, 15 déc.—Fontaine (de), 30 juin.—Fontanier, 11 juin.— Font, 24 mai.—Fontenille (de), 15 nov. — Fonvielle, 4 fév. — Forcheron, 8 juin. — Forest, 7 juin. — Forest (fille), 25 janv. — Forestier, 20 janv., 20, 30 juil. — Forissier (fille), 5 nov. — Fort-Despin. V. *Rémy Despin*. — Fortier, 3 août. — Forton, 21 sept. — *Forty* (commune), 21 juil. — Fotty, 22 janv. — Fouache d'Halloy, 5 avril. — Foubet, 25 juin. — Foucault, V. *Journal le Constitutionnel*. — Fouchard, 9 sept. — Foucher, 8 avril. — Fouchereau, 1 juin. — Fouet, 5 avril. — Fougères (Ve de), 14 déc. — Fougerolle (fille), 4 oct. — Foulon, 13 mars. — Fouquet, 8 fév., 22 sept., 15 oct. — Fourboul, 21 oct. — Fourcade, 16 mars. — Fourchon, 27 mars. — Fourchotte, 31 mars, 2 avril. — Fourcys, 19 fév. — Fouret, 11 oct. — Fourichon, 2 fév. — Fournet, 5 mai.—Fournier, 8 fév., 28 avril, 12 juin. — Fournier (Fe), 31 août.— Fournier (Ve), 8 fév. — Fournot, 21 juin. — Fourré, 2 fév. — Fourret, 14 avril. — Fourrier (Ve), 1 nov.

Franc, 15 juil., 16 déc.— Francain, 9 août.—France (Louis dit de), 2 déc. — Franceschi, 26 nov. — Franchomme, 19 mai. — Franck, 25 janv., 1 juil. — François, 15, 26 janv., 18 fév., 2 mars, 15 avril, 3 nov. — François (père), 23 juin. — François (Dlle), 26 mai. — Franquelet, 23 nov. — Frascaroli, 19 mars. — Frayssé, 7 sept.— Frebourg, 13 avril. — Frédérick-Lemaître, 22 avril. — Fregier, 1 janv. — Fréjus, 12 juin. — Fremendity (Fe), 15 juin. — Fremy, 24, 25 fév. — Freneix (Dlle), 20 nov. — Freret, 27 janv. — Fresne (fille), 4 mars.— Fresnioz, 11 nov. — Fretté, 18 déc. — Freud, 8, 16 oct. — Frey, 10 sept. — Frezald de Bourfaud (de), 17 déc. — Fribourg, 10 fév. — Frichet, dit Marengo, 9 oct. — Fricot, 11 fév. — Froelli, 5 nov. — Frogé, 29 déc. — Frogier, 29 janv. — Froissard, 25 fév. — Froissard (de), 2 mars. — Froment, 21 avril, — Fromberger (fille), 26 mars. — Fromont, 27 juil. — Frossard, 8 janv. — Froust, 27 juil.

Fuentes, 15 juin. — Furmentini, 28 oct.

G

G... (Désiré), 19 juin. — G... (ancien avocat), 13 mars.— G... (Fe), 2 juin. — G... (Pierre), 26 juin. — G... (De), 29 oct. — G... (Dlle), 2 juil.

Gabarron, 8 avril. — Gabba, 10 déc. — Gabillot, 7 janv. — Gabory (Ve), 19 mars. — Gabrat, 8 au 17 nov., 11 déc.— Gabriel, 26 mai, 20 juil. — Gagarin (princesse), 30 mars. — Gagniere (Ve), 24 fév. — Gaigneau, 11 août. — Gail (de), 10 juin. — Gaillard, 17 mars, 23, 26 nov. — Gaillard (fille), 1 juil. — Gaillard (Dlles), 26 juil. — Gainel, 1 sept. — Galatoire, 23 juin. — Galavielle, 8 avril. — Galbaran, 2 fév. — Galdéron, 9 mars. — Gale, 20 mai. — Galibert, 18 janv. — Galitzin (prince), 26 juil. — Gall, 8 juil. — Galland, 28 oct., 20 nov. — Gallard, 6 déc. — Gallogo, 6 fév. — Gallemard (fille), 21 sept. — Gallice, 15 janv. — Gallien, 21 juin. — Gallien (Ve), 3 mai. — Gallejean, 21 sept. — Gallois, 28 avril. — Galloni, 15 nov. — Galmard (fille), 25 fév. — Galouguin, 10 juil. — Galtier, 30 juil. — Galzy, 2 avril. — Gambin, dit Charrier, 28 janv. — Gamez, 19 nov. — Gandelou, 9 juil. — Gandouard, 1 fév. — Gangiraud, 28 juin. — Gangloff, 26 juin. — Ganniveau, 28 sept. — Ganot, 13 déc. — Gantier, 3 août. — Gagner, 9 déc. et suiv. — Garcet, 9 juil. — Gardes, 4 fév. — Gardet de Clarac, 7 août. — Gardey, 26 juin. — Gardiner, 3 avril. — Gardins du Boisdulier, 15 fév. — Gardy, 2 avril. — Garen, 4 juin. — Garel (Dlle), 27 juil. — Garenne, 16 juin. — Gargaud, 23 oct. — Garguigne, 30 juil. — Garibaldi, 28 janv. — Garioud, 30 juil. — Garlache, 2 août. — Garnier, 14 oct. — Garnier (libraire), 30 janv., 9 avril. — Garnier (Fe), 19 avril. — Garos (fille), 16, 17 août. — Garreau, 19 oct. — Garres, 17 fév. — Garrière (de la), 4, 5 janv. — Garrigues (Fe), 7 sept. — Gary (Dlle), 10 nov. — Gaschon, 15 mai. — Gaspari, 1 mai. — Gasquy, 6 déc. — Gasselin, 2 déc. — Gassendy, 24 août. — Gast, 20 mai. — Gatbois, 30 sept. — Gatefossé, 9 déc. et suiv. — Gatellier, 8, 27 avril. — Gatimel (Ve), 14 avril. — Gauchet, 23 janv. — Gaujean, 12 juil. — Gauret, 14 oct. — Gaultier, 29 sept. — Gausset, 15, 16 oct. — Gauther, 21 août. — Gautherat, 9 déc. et suiv. — Gauthereau, 20 mai. — Gautherin, 18 mars, 2 avril. — Gautheron, 17 sept. — Gauthey, 30 juin. — Gauthier, 17 fév., 3, 8, 17, 20, 29 mars, 25 août, 22, 23 sept. — Gautier, 22 déc. — Gautier de Marius, 26 fév. — Gautier (frères), 24 fév. — Gautier (magistrat), 1 janv. — Gavardi (de), 16 mars. — Gavarry, 22 nov. — Gavini de Campile, 24 déc. — Gavrille, 6 août. — Gay, 23 nov. — Gaytou, 11 nov. — Gaytte, 1 avril. — *Gaz* (Ce du), 20 fév. — Gazel, 5 avril.

Gégout, 11, 14 sept.— Gehring, 18 août.— Geilhaus, 7 avril. — Gelé, 7 oct. — Gelineau, 3 nov. — Gellis, 6 fév. — Gendron, 12 janv. — Geneviève (Fe), 23 fév. — Genin, 25 sept.— Genod, 20 déc. — Genode (héritiers de), 11, 15 mai. — Gensac, 14 oct.— Gentil, 10 fév. — Genton (Dlle), 22 oct.— Geoffroi, 16 janv., 3 juin. — Geoffroy, 21 juin. — Georges, 31 mai, 8, 14 juin. — Geraldy, 8 juin et suiv. — Gérard, 3 fév., 24, 25 mars. — Gérard (Ve), 27 avril, 18 juin, 4 août, 10 sept. — Gérard (frères), 9 août, 21 oct. — Gérard (complot), 8 nov. — Gerard de Lahnstein, 12 mars. — Gérard (Ve), 20 déc.—Gerberou, 25 déc. — Gérente, 13 déc. — Gerin, 14 janv. — Germain, 15 janv., 11 fév., 13 août, 9 sept. — Gertoux, 29 avril. — Gervais d'Aldin, 10 mai, — Gervois, 12 oct. — Geslin, 4 mars. — Gessalin, 9 déc. — Gettin, 28 juil. — Geulin, 3 août. — Gex, 17 mai, 5 juin, 29 nov.

Giamarchi, 24 mars. — Giballier, 22 mai. — Gibert, 5 fév. — Girquel, 27 mars. — Gide, 27 juil. — Giffard, 30 août. — Giffard (Fe), 26 août. — Giffort, 1 av. — Gil (Pedro), 18 déc. — Gilardin, 2 janv. — Gilbers, 8 janv., 7 sept., 15 oct. — Gilbert des Voisins (De), 26 mai.—Gilberton, 2 déc.—Gille (jeune), 18, 20 août. — Gilles, 11 oct. — Gillet, 28 déc. — Gillebert, 4 juin. — Gillion, 4, 7 janv., 3 mars. — Gilon, 17 déc. — Ginestot (de), 29 juin. — Ginieis, 8 janv., 11 juin. — Ginesty, 13 mars. — Ginot, 8, 25 mars, 10 mai. — Gioni, 4 sept. — Giovani, 23 avr.— Girandois, 1 av. — Girard, 24, 27 mai, 23 nov., 22 déc. — Girard (magistrat), 13 mars, 11, 17 déc. — Girard (Ve), 29 nov. — Girardeau, 27 avr. — Girardier, 23 janv. — Girardin, 9 août. — Girardin (Ve), 12 janv.— Giraud, 13 fév., 15 avr., 10 juin, 3 août, 17 sept., 14, 20 oct.— Giraud (forçat), 20 juil. — Giraudeau, 12 juil., 16 nov. — Girié, 21 juin. — Giron, 8 juin et suiv, 9 au 15 déc. — Girou, 29 nov. — Girouard, 9 oct. — Giroud, 12 oct. — Giroux, 22 janv. — Giverville (De de), 2 août. — Givry, 27 mars, 12 mai. — Gizon, 9 oct.

Gladstone, 21 juin. — Glandal, 4 mai. — Glos (de), 1 janv.

Gobeau (mère), 4 août. — Gobert (Dlle), 22 juin.— Gobley, 31 août. — Godard, 30 juin, 8 oct. — Godard-Dubuc, 20 oct. Godchaux, 9 mars. — Godde (fille), 30 juil.— Godefroy, 8 oct. Goderic-Gil, 27 oct. — Godet, 12, 14 juin, 1, 19 juil. — Godin-Lemaire, 2 août. — Gohr (de), 16 mars. — Goippin (Fe), 22 oct. — Goirand de la Baume, 4, 25 fév., 3 juin, 3 nov., 20 déc. — Goiset, 2 avr. — Goll, 10 août. — Gomel, 6 mars. — Gomez (Fe), 12 oct. — Goncourt (de), 20 fév. — Gondret, 23 nov. — Gonnet, 23 oct. — Gonse, 21 janv.— Gonzague (prince de), 7, 8 juil., 23 août, 11 sept., 15 oct. — Gordes (de), 4 janv. — Goré, 10 fév. — Gorjet (Fe), 13 sept. — Gorin, 6 janv. — Goritz (de), 2 mars. — Gorjeu (De), 26 août. — Gorneau, 15 juil. — Gorrel (Ve), 8 juin. — Gossart, 30 janv. — Gosse, 23 nov. — Gosse (Ve), 25 mai. — Gosselin, 27 août. — Gosselin (Ve), 22 oct., 29 nov. — Gossin, 15 juin. — Gouazé, 11 nov. — Goubard, 21 déc. — Gouffier (fille), 24 fév. — Gougeon, 21 juin, 27 déc. — Gouhenans, 4 fév. — Gouhier (du), 13 fév. — Gouin, 1 mai. — Gouin (soldat), 11 mai. — Goujon de Gasville, 4 mai. — Gouny, 20 fév. — Goupy, 25 janv., 10 août.— Gourgues, 17 au 22 mars, 30 av, 3, 5 nov., 11, 15 déc. — Gourselle, 8 déc. — Gousseaume (Ve), 30 mars. — Couverneur, 9 juin. — Govichon, 18 mai. — Goyot, 3 juil.

Grabofi (fille), 19 nov. — Graff, 15 janv. — Graindorge, 5 juin. — Gramain, 4 fév.—Grandchamp (de), 19 nov. — Grandgnard, 17 sept. — Grandirise, 18 janv. — Grandjean, 16 fév., 11 mars, 24 déc. — Granet, 4 fév. — Grange (De), 11 août. — Granger, 8 avr. — Granier, 12 mai, 16 juin. — Granier de Venzac, 31 juil. — Gras-Preigne, 26 janv., 23 août et jours suiv. — Gras-Préville. V. *Gras-Preigne*. — Grassal (Ve), 22 nov. — Grataud, 6 août. — Gratiot, 9 oct.—Gravier, 25 sept. — Gravier (Ve), 1 fév. — Gravillon, 16 av.—Graziani, 30 déc. — Greeu, 20 oct. — Grégoire, 6, 15 juil., 9 août. — Grégoire (tableau), 28 août. — Grenier, 23 fév., 6 août, 20 sept., 24 nov. — Gresilon (De), 15, 19 fév. — Gresland, 17 fév., 23 avr. — Gresser, 7 mai. — Grichoin, 22 déc. — Griffard (Fe), 6 janv. Grillet, 28 juin. — Grimaldi (de), 12 juil.—Grimaud, 21 janv., 8 mars, 24 mai. — Grimault, 10 mai.— Grisier, 5 août, 22 déc. Grisoni, 3 nov. — Grobert, 3 sept. — Grondin, 13 juil.—Gros, 7 oct., 1 nov. — Gros et Leroy, 4 sept. — Grou, 11 janv. — Groult, 14 janv. — Grouvelle, 3 nov. — Grozes, 11 nov. — Gruaux (Fe), 25 sept. — Gruat (Dlle), 6 avr. — Gruet, 25 sept. — Grujard, 6 fév., 19 mars.

Gudin, 25 fév., 10 juin. — Guelle, 30 août. — Guénée, 22 juin. — Guénot, 11 sept. — Guepain, 5 fév. — Guérard, 14 janv.—Guérin, 15, 17 fév., 2 juin, 21, 30 juil., 7 oct., 20 nov. — Guérin (docteur), 31 mars, 12 avr. — Guérin (Pierre), 8 sept. — Guéroul, 8 juin et suiv., 9 au 15 déc. — Guerrier, 7 août. — Guesdon de Freneuse, 5 août. — Guesdon de Freneuse (Dlle), 30 juin, 2 juil., 10 août. — Guadelli, 3 nov. — Gueymard, 3 juil. — Gugiare, 15 av. — Guguste, 28 juil. — Guiard, 9 juin. — Guiastrennec, 6 juil. — Guibert. 23 fév., 5 juil., 4 août. — Guibert (fille), 16 déc. — Guibier, 23 nov.— Guiborel, 10 nov. — Guichard, 24 mai, 21 juin. — Guicherd, 15 avr. — Guiffrey, 7 juil. — Guignebert, 25 janv. — Guigne, 30 oct. — Guignet, 24 août. — Guillard, 24 juin. — Guillaud, 4, 6 août. — Guillaume, 22 janv., 1 fév., 12 nov., 29 déc. — Guillaumin, 29 mars. — Guillaumot, 22 mars. — Guille, 14 mai. — Guillemard, 22 mars. — Guillemet, 26 juin, 30 août. — Guillemin, 26 av. — Guillemot, 6 juil.

17 juin. — Lagolée, 13 janv. — Lagrange, 22 mars, 12 juil., 23 sept. — Lagrange (de), 1 déc. — Lagrenée, 6, 12, 25 nov.— Lagroy (Fe), 9 juin. — Laguens, 5 mai. — Lahirigoyen, 2, 9 juin. — Laigneau, 24 sept. — Lainé, 31 juil., 22 déc.—Laisné, 3 juin. — Laisné (héritiers), 15, 19 fév. — Lajoye, 25 mai. — Lalande, 8 fév., 27 avr., 4 mai. — Laliaume, 7 juil. — Lallemand père, 6 août. — Lallemand (meurtre), 30 oct. — Lallemant, 20 avr., 23 juin, 15 sept. — Lalleur, 2 juin. — Lallier, 4 fév. — Lallot-Montachet, 18 nov. — Laloutre, 12 fév. — Laloyaux, 22 juin. — Lamarche (De), 25 août. — Lamarez, 13 avr. — Lamarque, 3 août. — Lamarque (frères), 31 déc. — Lamarre, 11, 18 juin. — Lambert, 28 janv., 30 mars, 8 avril, 23 sept., 3 déc.—Lambert (Alphonse), 15 juin. — Lamberti (Dlle), 17 sept. — Lameunière (De), 17 juin. — Lamiche, 13 oct. — Lamotte, 29 juin. — Lamotte et Ve, 20 juil. — Lamure (de), 5 août. — Lamy, 4, 20 juin. — Lancelot, 5 mars. — Lançon, 23 juil. — Landré, 26 nov. — Landrin, 27 juil., 13 août. — Lane, 21 avr. — Lanfat, 1 juil. — Lang, 10, 14 mai.—Lange, 11 fév. — Langer, 1 janv. — Langlais de Prémorvand (De), 6 janv. — Langlet (fille), 22 mai. — Langley, 20 août.—Langlois, 19 mars, 7 mai, 16 juin, 5 juil., 13 avr. — Langlois (Fe), 15 juin. — Lanié, 21 sept. — Lanoix, 21 juin. — Lapine, 7 oct. — Lapierre (de), 16 av., 26, 29 mai. — Lapite, 12 oct.—Laporte, 7 juil., 15 nov. — Laporte (capitaine). V. *Delaporte*. — Lapotaire, 8 juin. — Lapparent (de), 24 mars. — Laproix (fille), 19 avr.—Laqueux, 22 janv.—Larade, 30 nov. — Larade et Ce, 22 fév. — Larbaud, 5 janv. — Larbre (Fe), 24 avr. — Larcher, 31 mars, 2 av., 23 juin. — Larchevêque, 29 juin, 11 janv.— Larcier, 5 janv. —Lardiet, 27 août.—Lardon, 24 avr.— Largeault, 1 avr. — Larix (fille), 3 mars. — Laroche, 11 fév., 6 déc. — Laroche (Benjamin), 25 mai. — Larochejacquelein, 16 fév., 27 mars, 15, 19, 21 mai. — Larochette, 13 août. — Larombière, 4 fév. — Laroze, 5 janv. — Larrolde Diustequi, 3 nov. — Larroure, 2 juin. — Larue, 23 av. — *Laruns* (commune), 24 mars.— Lasfond, 9 mars. — Lasnier, 20 juil. — Lasselin, 17 avr. — Lasserre, 6 janv., 16, 24 nov. — Lastille (Fe), 30 sept. — Lasvignes, 3 avr. — Latapie, 25 juin, 17 déc.—Latour, 7 oct. — Latour (général de), 16 avr. — Latour de Gouvernet, 10 fév. — Latreille, 3 fév. — Latruffe-Montmeylian, 26, 28 janv. — Laudereau, 8 sept. — Laugardière (de), 11 déc. V. *Ribault de Laugardière*. — Laugur, 30 janv. — Lauguret, 6 avr. — Lault, 23 nov. — Launay, 4 mars. —Laurencel (de), 31 déc. — Laurens, 4 fév., 2 août. — Laurenchel de Montjamant, 30 nov. — Laurens, 24 mai. — Laurent, 28 janv., 9, 18 fév., 13 avr., 22 juin, 4 août, 1 nov. — Laurent dit Braquemare, 28 mai. — Laurentin, 12 mai. — Laurentz, 12 fév. — Lauret, 7 déc. — Laussuerre, 41 juil.—Lauzanne (de), 24 mai. — Lauzé (Ve), 23 fév. — Lavache, 23 oct. — Lavallée, 23 oct. — Laveissière, 28 janv., 23 oct.— Lavielle, 4 janv. — Lavigne, 10 mars. — Layens (Dlle de), 18, 23 août. — Lazzari, 26 oct.

Leauthier, 15 avril. — Lebarbier, 17 nov. — Lebas, 2 sept. — Lebat, 7 janv. — Lebataird, 28 août. — Lebault, 30 nov. — Lebègue, 3 avril. — Lebeau, 21 janv., 24, 26 avril, 31 mai. — Lebel, 10 mai. — Lebert, 10 juin. — Lebez (fille), 14 janv.— Leblanc, 15 sept., 24 nov. — Leblanc (Emile), 4 août. — Leblanc-Daveau, 10 fév. — Leblanc de Castillon, 8 fév. — Leblans, 15 sept. — Leblond, 7 mai. — Lebon, 18, 24 déc. —Leborgne, 27 mars. — Lebouc, 29 mars. — Lebrasseur, 3 nov.— Lebrat, 2 déc. — Lebricon, 28 mai. — Lebruchec, 19 nov. — Lebrun, 7 janv., 28 oct., 12, 18 nov. — Lecarpentier de Ste-Opportune, 29 avril. — Lecauchois-Féraud, 10 mai. — Lecerf, 16 oct. — Lechet, 12 fév. — Lechevalier, 13 juil. — Lechevalier de Larguilly, 11 janv. — Leclerc, 14 mai, 13 déc. — Leclerc-Lefebvre, 2 janv. — Leclère, 24 juin. — Leclère (Ve), 2 sept. — Lecoat, 27 janv., 16 juin. — Lecoq de Lalyonais, 1 déc. — Lecœur, 20 fév. — Lecointe, 16 nov. — Lecointe (fille), 4 sept.—Lecomte, 6 janv., 23 juin, 17, 28 août, 16 sept., 16, 23 nov. — Lecocq, 22 sept. — Lecoq, 1 fév. — Lecorgne de Primadeuc, 27 juil. — Lecornu, 25 fév. — Lecorre (Fe), 19 fév. — Lecou, 24 juil., 9 déc. — Lecourbe, 20 déc. — Lecrosnier, 5 sept. — Lecus et Quinot, 6 mars. — Leddet, 4 fév. — Ledésert, 12 juil. — Ledoc (fille), 19 juil. — Ledonné Girardière, 2 août. — Ledoux, 1, 15, 20 déc.— Ledoux-Badu, 16 janv. — Ledrap, 1 mai. — Ledru-Rollin (De), 3 août. — Leduc, 20, 29 janv., 9 mars, 27 nov. — Leduège, 19 nov. — Lefaucheux, 22 janv. — Lefebure, 4 juin. — Lefebure de Saint-Maur, 30 juin. — Lefebvre, 24 mars, 4 août. — Lefebvre (Henri), 30 août. — Lefebvre (Eugène), 14 janv. — Lefebvre (magistrat), 15 avril. — Lefeuvre, 29 avril. — Lefevre, 8 janv., 24 mai. — Lefèvre (déserteur), 19 oct. — Lefort, 3 mars, 16 déc. — Lefortier, 16 mars. — Lefrançois, 5 avril, 16 juin, 28 juil. — Legac, 28 sept. — Legay, 4 janv. — Legeard, 25 mars. — Legeard de la Diriais, 15 nov. — Legendre, 3 fév., 12 nov. — Léger, 2 fév., 1 nov. — Léger (Dlle), 15 nov. — Léger-Chanet, 4 mars. — Legland, 2 mars. — Legland (F.), 28 avril, 3 août. — Legoux, 4 fév. — Legrand, 20 fev., 12 nov. — Legrand (De), 30 janv. — Legrand (notaire), 15, 19 fév. — Legrand (huissier), 1 déc. — Legris de la Chaise, 13 oct. — Legros, 16 janv., 20 fév., 1 déc. — Leguay, 12 nov. — Le Guin, 2 juil. — Leguet, 3 nov. —Leguyon, 3 mai. — Lehault de Bainville, 5 avril. — Lehmann, 10 sept. — Lehup, 11 janv. — Lejeune, 12 mai. — Lejeune (Fe), 11, 16 juin. — Lelasseur, 28 juil. — Leleu, 4 fév. — Leleu (héritiers), 15 juin. — Lelong, 26 juin, 1 sept. — Lelu, 31 août, 6 oct. — Lemaignen, 8 fév. — Lemaire, 22 janv., 1 fév., 8 mars. — Lemaistre, 20 déc. — Lemaitre, 3 mars. — Leman, 6 sept. — Lemarié, 4 août. — Lemenu, 4 mars. — Lemenuet, 24 juin. — Lemercier, 3 juin. — Lemercier et Montois, 21 août. — Lemerle, 14 août. — Lemineur, 26 avril. — Lemoine, 5 avril, 12 juil. —Lemoine et Guinson, 15 mars. — Lemonde, 12 mars. — Lemonnier, 1 juin, 15 déc. — Lemorvand, 25 mars. — Lemosse, 25 fev. — Lenoble (Ve), 12 nov. — Lenormand, 13 juil. — Lenud, 20 janv.— Leo-Dupré, 23 déc. — Léon (Adélaïde), 4 janv. — Léon, 4 fév., 3 juin, 7 oct. — Léonard, 5 mars, 5 nov., 22 déc. — Léotard, 27 juil. — Lepage, 30 avril. — Lepage-Moutier, 12 mars. — Lepel-Cointet, 1 avril. — Lepeytre, 11 juin. — Lepiété, 19 oct. — Lépinay, 7 juin. — Lépine, 1 fév. — Lepinteur, 10 mars.— Leplat, 26 mai. — Lepreux, 2 juin, 16 nov. — Leprevost, 8 juin. — Leprince (Ve), 10 mars. — Lerare, 6 août. — Leredde, 18 mars. — Leriche, 14, 15 oct. — Leroud (Dlle), 13 mars. — Leroux, 29 janv., 5 oct., 12 nov. — Leroy, 6, 19 janv., 24 fév., 17 mai, 4, 22 juin, 10, 25, 31 août, 13 sept., 25 nov., 15 déc. — Leroy (Ve), 28 juil. — Leroy (De), 27 oct. — Leroy (vol), 27 juil. — Leroy d'Etiolles, 11 juil. — Leroy-Thibault et Ce, 23 déc. — Lesage, 2 fév., 5 oct. — Lesaubat, 21 mai. — Lesault (De), 1 avril. — Lescazes (de), 20 mars. — Lescouvé, 8 mars, 17 mai, 24 déc. — Lescroart, 20 avril. — Lesobre, 22 mai. — Lesourd, 13 juil. — Lesoyelle, 14 sept. — Lespargoin, 1 janv. — Lespagnol de Chanteloup, 9 nov. — Lesueur de Perès, 15 fév. — Letaillandier, 6 déc. — Letard, 2 juin. — Leter, 4 fév. — Leterme, 7 août. — Létoré, 23 avril, 22 mai. — Letroux, 26, 27 oct. — Letulle, 3 mars. — Leuridan, 4 août. — Levasseur (acteur), 29 juin, 28 août. — Levasseur, 11 janv. — Levé, 24 mai. — Leveel, 16 mars, 27 juil. — Levêque ou Levesque, 12 juil. — Levert, 11 fév. — Levette de Plasselière, 30 juin. — Levi, 18 fév. — Levieil de la Marsonnière, 24 mai. — Levis-Mirepoix (de), 13, 20 avril. — Levoiturier, 26 fév. — Lewis, 8 déc. — Lezaud, 4 fév. — Leziert, 12 fév.

Lhirron, 29 nov.

Liaroutzo, 19 avril. — Liébault, 24 avril. — Libeny, 3, 4 mars. — Libri, 1 mai. — Liebert, 12 janv. — Liénard, 30 déc. — Liévin Doux, 20 avril. — Liez (Ve), 3 mai. — Liffort, 21 juin. — Lignières, 19 avril. — Ligné, 23 nov. — Lille, 1 oct. — Linauer (fille), 16 déc. — Lion, 29 avril. — Lioret, 2 août. — Lipman, 23 janv. — Liron, 22 oct. — Lisserond, 17 sept. — Litot, 4 mars. — Livoir, 3 juin. — Lizac, 23 avril. — Lizot, 12 juil.

Loche, 14 déc. — Locré, 13 août. — Lœw, 10 juin. — Logne, 14 mai. — Loichot, 7 juin. — Loiseau, 26 mai. — Loiseau et Chapuis, 19 août. — Loison, dit Fournier, 10 fév. — Loisy, 2 mars. — Lola-Montès, 13 mai. — Lombard, 17 juin. — Lompech, 1 janv. — Lomy, 8 sept. — Londe, 3 juin. — Londonderry (lord), 8 juin. — Long, 30 mars. — Longuet, 29 sept. — Lorin, 14 janv. — Lorin de Beure, 11 sept. — Lormier, 2 janv. — Lotte, 25 janv. — Louat et Ce, 9 août. — Loubeyre, 23 mars. — Loubier, 9 mars. — Louis, 5 janv., 4, 11 mars, 11 avril, 14, 21 août, 8 sept. — Louis (Ve), 24 fév. — Louvel, 24 nov. — Louvet, 31 mai, 30 sept. — Loynes d'Hauteroche (héritiers), 29 mars. — Loys (de), 20 janv., 18 juil. — Loysel, 8 fév. — Lozès, 17 juil., 14 août.

Luc, 9 oct. — Lucardou (Ve), 23 fév., 8 avril. — Lucas, 8 mars, 5 avril. — Lucas-Laganne, 3 nov. — Lucien, 10 fév. — Lucotte (comtesse de) 29 juil. — Lucquet, 28 oct. — Lucta, 22 fév., 25 mars, 1 mai. — Ludwig, 26 mars, 17 sept. — Lugardon (De), 23 fév. — Lumley, 13 janv. — Luneteau, 11 sept. — *Lussat* (commune), 2 juin. — Lux, 8 au 17 nov, 11 déc.

Lyon, 2 janv., 26 juil. — Lyonnet, 6 avril, 24 sept. — Lyons et Petit, 31 mars.

M

M..., 9 fév., 10 juil. — M... (huissier), 11 fév.—M... (paveur), 7, 8 juin. — M... (Fe), 5 fév. — M... (Ve), 23 nov.

Macabé, 10 sept. — Macharel, 25 août. — Madiaï, 19 mars. — Madiona, 9 août. — Magnan, 6 juil. — Magnant, 24 juin. — Magnier, 5 janv. — Magnoncourt (de), 23 nov. — Mahéas (de), 20, 25 sept. — Mahler, 7 août. — Maigne, 15 avril. — Maillard ou Maillart, 23 janv., 8 fév., 29 mai, 19 juin. — Mailliet, 8 au 17 nov. — Maillechot, 21 oct. — Mainbecq, 18 août. — Mainbourg, 21 avril. — Maimoy, 28 déc. — Mairetienne, 23 avril. — Maissiat, 10 fév.— Maistre, 30 juil. — Maistre (comte de), 7, 13, 20 avril. — Malary, 19 nov. — Maldent, 21 sept. — Malin, 1, 4, 16 janv., 3 mars, 6 avril.— Malès, 24 nov. — Malescourt, 18 oct. — Malfait, 9 août. — Malgaigne, 12 avril, 21 déc.—Malidoux (De), 9 déc.—Mallard, 15 oct., 19 nov. — Mallet, 20 août, 4 déc.— Mallet-Chevalier, 6 août.— Mallet et Ce, 29 janv. — Malmary (Marie), 12 juil. — Malnoury, 4 oct. — Mancel, 22 janv., 16 nov. — Mancet, 2 oct., 30 nov.— Manent, 16 fév., 11 août. — Manenti, 15 déc.— Mangeant (De), 3 déc. — Mangin, 1 janv., 23 fév. — Manguin, 10 juin. — Mano, 13 oct. 11 déc. — Manon, 7 janv. — Manourier, 14 avril. — Manteaux, 15 mai. — Manuel, 7 sept. — Maquet-Dutzwy, 1 juin.— — Maradeix, 7 oct. — Marois, 20 déc. — Marais (fille), 16 juil. — Marande, 10 mai.— Marant, 27 janv. — 13 mars. Marcaggi, 17 avril. — Marcellin, 5 avril. — Marchand, 10 fév., 30 sept. — Marchèse, 14 juil. — Marchette, 25 juin. — Marecal, 3 août. — Maréchal, 12 nov. — Marengou, 2 oct. — Marescal, 20 avril. — Mareschal, 20 août. — Margier, 4 fév. — Margiteau, 26 juil. — Margueritte, 5 oct., 29 déc. — Mariage et Ce, 9 mars. — Mariani (Rose), 15 juin. — Marie, 9 mars, 13 mai, 10, 17 juin, 31 déc. — Marie, 24 fév. — Mariet, 8 au 17 nov, 11 déc. — Mario, 15 janv. — Marivaux, 30 mars. — Marois, 21 juin, 30 juil. — Maroquin, 18 mai. — Maroquin (De), 26 mars. — Marot, 8 juil. — Marquet, 8 fév., 22 sept., 26 nov. — Marrast, 29 avril, 5 mai. — Marrot, 13 janv. — Marsan (De de), 23 juil. — Marsuzi, 13 mars, 13 oct. — Marteau, 19 mars, 8 mai, 22 déc.— Marteaux, 20 juil., 11 sept.— Marthe (Dlle), 12 mars.— Martial, 14 oct. — Martichol, 13 juil.— *Martignat* (commune), 7 déc. — Martin, 8, 19 janv., 6 fév., 16 mars, 1, 3, 22 juil., 25 août, 23, 24 nov., 27 déc. — Martin (Jacques), 13 oct. — Martin (complot), 8 au 17 nov. — Martin (soldat), 30 sept.— Martin (avoué), 31 déc. — Martin (magistrat), 8 avril. — Martin (notaire), 4 sept. — Martin (fille), 20 déc. — Martin (De), 14 juil., 14, 15 oct. — Martin (Ve), 11 fév., 13 août. — Martin (Ve) (testament), 30 nov.— Martineau, 2 fév., 12 nov. — Martoret, 29 oct. — Marville, 5, 6 mars. — Marx, 31 août. — Mary, 22 avril. — Marye, 8 avril. — Mas, 12 mai. — Massabiuau, 25 janv., 27 déc. — Massias, 22 oct. — Massin, 4 fév. — Massin, dit Toqué, 10 fév. — Massis-Descombes, 27 juil. — Masson, 12 mars, 4, 17 mai, 5 juin, 6 juil., 19 août. — Masson (étudiant), 1 juil. — Masson-Paigeon, 11 sept. — Massue, 12 nov. — Matel, 15 nov. — Mathé, 30 juil. — Mathée (De), 11 mars.— Mathevel, 29 mars. — Mathieu, 11 janv., 3, 8 avril, 3 mai, 17 août.— Mathieu (De), 8 oct.—Matilde (fille), 29 mars.—Mathon de Fogères, 14 avril.— Matignon, 22 janv., 11 fév. — Mattei (Ve), 5 juil. — Matz, 8 au 17 nov. — Maucœur, 15 oct. — Maudet, 31 mars. — Mauguin (Dlle), 8 sept. — Mauléon (Ve de), 18 nov.—Mauley et Ce, 17 avril.— Maupas (de), 23, 25 juin. — Maurel, 6 août, 1 nov. — Maurille, 19 avril. — Maurice, 10 fév., 19 mars. — Mauroy, 24 nov. — *Maussanu* (commune), 8 fév. — Max-Noël, 13, 14 sept. — Mayer, 31 août. — Mayer (Dlle), 8, 15 mai. — Mayet (fille), 27 sept. — Maynard (de), 4 mai. — Maynor, 19 oct. — Mazerolles, 12 fév. — Mazet, 22 fév. — Mazières (fille), 30 mars. — Mazille, 8 au 17 nov., 11 déc.— Mazoyer, 29 sept., 15 nov.

Mèche, 28 mai.— Mechin, 12 janv., 1 avril. — Meffre (Ve), 14 oct. — Meillerge, 22 juin. — Meinier, 16 fév. — Melchior, 7 oct. — Meloy (fille), 25 mars. — Melville, 17, 20 avril, 7 mai, 16 déc. — Mémain, 2 déc. — Mempoutel, 5 avril. — Mendel, 9 janv. — Menesclou, 27 mai. — Ménétrier, 16 sept. — Menfroy, 28 juil. — Menier, 13 mars, 29 juil. — Mennecier, 28 juil. — Menviel (de), 5 avril. — Mercadier, 2 avril. — Merceron, 26 janv., 3 mai. — Mercier, 8 juin et suiv., 29 déc. — Mercier (fille), 23 sept. — Mercier (Ve), 27 mai, 14 juil. — Merdrignac, 11 août. — Méren (de), 8 au 17 nov., 11 déc. — Meric, 9 nov., 31 déc. — Meriguet, 12 nov. — Merkel, 10 avril. — Merle, 4 mars. — Merlette (Clara), 5 janv. — Merlin, 9 sept. — Merson, 23 janv. — Merveilleux Duvignau, 3 nov. — *Méry* (commune), 31 déc. — Mesgrigny (De de), 24 avril. — Mesirard, 23 déc.— Mesnager, 23 juil.— Messager (Fe), 14 août. — *Messageries générales*, 5 avril. — *Messageries impériales*, 5 fév., 31 mai, 5 juil., 13, 17 août, 7 oct., 7 dec. — Messel, 18 nov. — Meste Manco, 20 juil. — Metard, 12 juil. — Mettelette, 3 juil. — Meulien-Chauvot (Ve), 28 déc. — Meunier, 5 janv., 25 déc. — Meurs Mazy, 24 nov. — Mevil, 20 mai. — Meyer, 8, 10 mai, 3 juil. — Meyer (Fe), 5 juil. — Meyéré (fille de), 19 fév. — Meyer-Lévy, 4 déc. — Meyers, 3 juin. — Meyran, 17 sept. — Meyronne, 17 sept. — Mézières, 2 oct. — Mézirard, 10, 30 déc. — Mezy, 9, 11 juin.

Michallet, 26 avril. — Michandart, 9 mars. — Michaud, Michaut ou Michaux, 16, 17 juil., 3 déc. — Michaud (biographie), 4, 5 mars, 24 juil.— Michaud Larivière, 27 mars. — Michel, 10 mai, 7 juin, 10, 18 août. — Michel (acteur). V. *Mayer* (Dlle). — Michel, 5 août. — Micheli, 11 nov., 2 déc. — Michelin, 12 mai. — Michel-Lejeune, 30 juin, 10 août. — Michel-Levy, 16 mars, 5 mai, 7 juil. — Michel et Tartois, 20 août. — Michewitz, 17 nov. — Micholier, 18 janv. — Michon, 4, 9 fév.— Michoud, 16 mars. — Michy, 24 sept. — Micieh, 1 janv. — Micoux (De), 8 janv. — Misard Presson, 1 sept. — Migeon, 16, 30 juin. — Migne, 17 avril, 12 juin. — Migne (abbé), 18 sept. (bis). — Migout, 3 août. — Miguet, 13 oct. — Mihura, 15 mars. — Millard, 24 mai. — Millet, 22, 24 mai.— Millin de Grandmaison, 28 déc. — Millioz, 22 juil. — Millot, 10 mai. — *Mines de Pirimont Seyssel*, 28 oct. — *Mines de la Loire*, 19 avril, 26 mai, 20 juil. — *Mines d'Unieux*, 9 fév. — Mioni de George, 1 sept. — Miquel, 2 avril. — Mirabel Chambaud, 26, 28 juin. — Miramoat, 4, 6 janv., 26 fév., 17 mai. — Mire, 24 avril. — Miriguet, 8 juin, 9 au 15 déc. — Mirès. V. *Véron*. — Mizelle, 24 fév.

Moccaud, 3 fév. — Mogador (la), 6, 17 juil. — Mohamed-ben-Blidiah, 31 août. — Mohamed-ben-Mohamed, 23 déc. — Mohammed-el-Khora, 17 mai. — Mohammed-ben-Lassim, 15 juin. — Moiglin, 3 avril. — Moini, 14 juil. — Moisson, 16, 22 mars. — Moisson Lambert, 7 janv. — Moisy, 28 août, 10 nov. — Molard, 18 oct. — Molette de Morangies, 11 janv. — Molinard, 11 fév. — Molinier, 9 août. — Moll, 28 août. — Molland, 24 fév. — Mollet (fille), 27 avril. — Mollette, 17 sept. — Monard, 13 janv. — Monca, 16 juin.— Monchirond, 8 au 17 nov. — Moncla (de), 22 nov. — Mondain, 21 juil. — Monden Genevray, 24 mai. — Mondion, 3 sept. — Mondoux (Fe), 16 janv. — Mondragon (Ve de), 31 mai. — Monet, 21 juin, 21 juil. et j. suiv., 22 sept. — Mongelard, 27 sept. — Mongin, 17 avril. — Mongis, 7 déc. — Mongoulin, 14 juin. — Monin, 7 oct., 15 déc. — Monin et Ve, 12 mai. — Monnate, 8 juin. — Monneau, 22 sept. — Monnet, 5 fév., 20 mars, 9 avril, 26 août, 22 sept. — Mounier, 16 janv., 24 mai, 20 août, 14 oct. — Montagnier, 11 fév. — Montauze, 3 nov. — Montchenil (de), 31 août. — Monteaux, 15 juin. — Montel, 1 nov. — Montépin (de), 7 juil. — Montero, 23 sept. — Monthus, 24 août. — *Montigny* (commune), 28 juin. — *Montjean* (commune), 15 mars. — Montlaur (de), 24 nov. — Montmirelle, 14 mai. — Montmorency-Laval, 7, 13, 20 avril. — Montpensier (duc de), 20 juil. — Montreuil (fille), 27 janv. — *Montruffet* (commune), 25 août. — Monvèze, 13 août. — Monville, 18 sept. — Morars (Elsien), 11 fév. — Moquet, 7 avril. — Morand, 15 mars. — Morchoine, 26 juil. — Moreau, 2 janv., 15 mars. — Moreau (de Provins). V. *Bony*. — Moreau (De), 27 mai. — Moreau (Dlle), 9 mars. — Moreau-Desbreux, 23 juin. — Morel, 27 avril, 21 mai, 11 août, 30 sept., 11 nov. — Morel (Fe), 6 janv. — Morel, Delibe et autres, 3 juil. — Morelle, 9 mars. — Moreno, 23 sept. — Moret, 12 fév. — Moreuil, 29 juil. — Morin, 22 déc. — Morisot, 7 déc. — Morisseau, 1, 2 avril. — Morlac (de), 9, 22 juin. — Morlot, 22 janv., 6 sept.— Mornac (Fe), 9 déc. — Mornay, 20 au 24 mars — Morny (de) et Ce, 21 janv., 26 juin, 31 déc. — Moron, 30 sept. — Moroy, 23 oct. — Morré, 1 décembre. — Morteau, 7 mai. — Mortier (comte), 12, 28 juil. — Mortreuil, 13 mars. — Morvet, 6 janv. — Mo-kowa (De de la), 3 août. — Moser, 22 mars. — Mosnier, 5 avril. — Mossot, 31 juil. — Mouchettes, 7 juin. — Mouchiroud, 11 déc. — Mouchotte, 18 fév. — Mouillard (Ve), 19 nov. — Moulet, 5 juil. — Moulin (Fe), 3 nov. — Moulins (juge), 3 nov. — Moulinet d'Hardemare, 6 juil. — Mouly, 13 sept. — Moumousseau, 16 sept. — Mounier, 10 mai, 19 août. — Mounier (De), 15 janv. — Mouret Saint-Donat, 6 déc. — *Mourienne* (commune), 8 fév. — Mourier, 24 sept. — Mourier (De), 3 nov. — Mouley, 15 mars. — Mousle, 1 déc. — Moussier et Bouland, 11 mars. — Moussoir, 18 fév., 14 déc.— Mouthon, 1 déc. — Moutier (Ve), 16 mars. — Mouton, 16 janv., 17 avril — Moze, 29 juil. — Mozer (Ve), 30 juin.

Mulet, 10 mars. — Muller, 23 fév., 17, 30 juin, 16 août. — Munié, 23 janv. — Munster, 22 janv. — Murat (fille), 15 juil. — Muret de Bord, 5 avril. — Murguet, 7 juin. — Murray, 15 janv. — *Murs* (commune), 15 mars. — Mursynowski (prince), 30 juin. — Murzinowski. V. *Gonzague*. — Mustapha ben Mohamed, 1 mai. — Mustapha-Pacha, 27 déc. — Muteau, 8 fév. — *Mutuelle* (la) *du Calvados*, 5 janv. — Mutzig, 20 mars. — Mynard, 23 juil.

N

N..., avocat, 24 août. — N... de C..., 14 oct.

Nacquard (comtesse), 12 janvier. — Nain, 30 novembre. — Nalzio, 22 janvier. — Nancy-Pançu, 9 mars. — Nanhaut, 22 décembre. — Nansouty (comte), 19 avr. — Nantais, 5 fév. — Nanteuil (de), 10 mai, 3 juin. — Narbonnès, 14 juin.— Narcisse, 19 oct. — Natatelle, 3 sept. — Naudé, 5 janv. — Naury, 19 avr. — Naza, 11 mai.

Neel, 1 janv. — *Néerlandaise* (la), 26 mars. — Neraud, 30 déc. — Nercan, 15, 19 fév. — Neuberg, 23 nov., 14 déc. — Neuilly (comte de), 26, 27, 28 oct., 6 déc. V. *Delaporte*. — Nœuvéglise, 8 avr. —Neveu, 10 mars, 8 juil., 24 nov. —Newman, 22, 23, 25, 26, 28 janv., 3 février. — Ney (maréchal), 8 déc. Note, 11 déc.

Nichoux, 29 juil. — Nicolas, 21, 28 avr.— Nicolas dit Moucheron, 5 août. — Nicolas et fils, 15 juil. — Nicolardot, 5 avr. — Nicoleau, 15 octobre. — Niel, 19 avr. — Nigault, 23 fév.— Niquet, 15 oct. — Nispel, 23 mars.

Noblesse, 29 janv. — Noblet, 21 août.—Noë (comte de), 23 juin. — Noël, 11 fév. — Noël (Fe), 11 fév., 9 oct. — Noël (fille), 18 sept.— Noël (capitaine), 4 oct.— Nogent-St-Laurens, 10 sept. — Nollet-Bonniol, 17 août.— Nonon, 3 déc. — Nony, 5 avr. — Normand, 27 sept. — *Notre-Dame-de-Bon-Secours* (couvent), 8 sept. — Nottez, 4 déc. — Noufflard (Ve), 30 nov. — Nougé, 20 déc. — Noyès, 15 novembre. — Noyer (fille), 28 août.

Nubola, 19 mars. — Nuss (fille), 23 sept.

Nytgerth (De), 22 mai.

O

Oberlé, 12 juil. — Oberty, 26 avr. — Obin, 25 sept. — Oblin, 19 mars.

Odet d'Armailhac, 6 déc.

Offenbach, 7 janv.

Oger, 11 fév. — Ogereau, 16 juin.

Olanyer, 7 août. — Olenda (Dlle), 16 oct. — Olivier ou Ollivier, 5 août. — Ollerit, 1 déc.

Omnibus (vapeur de la Seine), 23 janv., 22 avr.

O'neill, 24 août.

Onfroy, 30 janv., 9 avr.

Oppenheim, 24 mai.

Orcet de Latour, 10 juin. — Orfila, 13, 15 mars. — Orgebin, 23 nov. — Orhategaray-Noblia, 26 janv. — Orive, 7 janv. — Orléans (héritiers), 19 avr., 12 juin. — Ornano (comte d'), 29 mars. — Orsini (Ve), 5 juil. — Ortéga, 7 janv.

Osselet, 16 avr. — Oster (fille), 26 mai.

Ottoz, 15 juin.

Oudin (Ve), 23 juin. — Oudin-Cotelle, 3 mai. — Oudinot, 18 mai. — Ourliac, 3 août. — Ouziaux, 23 oct.

Ozanne, 15 janv., 29 mai, 26 juil., 17 août. — Ozanne et Chéramy, 15 janv., 26 fév.

P

P... (fille), 8 oct. — P..., 19 nov. — P... Gabeul, 26 janv.— P... (Prussien), 19 fév. — P... (séparation de corps), 9 fév., 22 mai. — P... (Espagnol), 17 avr.— P... (négociant), 24 avr.—P... (de Villeneuve-Saint-Georges), 25 oct.

Paban, 12 mai. — Pabot-Chatelard, 10 juin. — Pacot, 8 juin. — Pacquemont, 24 déc. — Padoue (duc de), 1 janv. — Padovani, 14 janv., 15 juin. — Paganel, 22 juin. — Page, 15 déc. — Pagonitta (Fe), 14 juil. — Pailhès, 8 mars. — Paillard, 6 oct. — Paillard et Ce, 3 mai.—Païva (comtesse de), 20 mars. — Pannier, 23 av. — Pansera, 9 nov. — Pantin, 23 déc. — Paoli, 3 avr., 1 juil. — Papegeay, 3 juin. — Papillon, 16 fév. — Papin, 28 juil., 19 nov. — *Paquebots transatlantiques*, 31 mars. — Paquet, 17 juin. — Parader (de), 15 avr. — Paradis, 25 mars. — *Paradon* (commune), 8 fév. — Parage (Jules), 18 nov. — Parassin, 26 mai. — Pardessus, 31 mai. — Parent, 18 janv., 24 nov. — Paris, 16 sept., 11 novembre. — Paris (Dlle), 12 janv. — Parisot (Fe), 3 mars. — Parlongue, 7 janv. — Parmentier, 8 mars. — *Parnes* (commune), 27 mars. — Parrain, 9 au 15 déc. — Parrat (fille), 3 nov. — Partarieu, 2 fév. — Pascal, 24 sept. — Pascault, 21 janv. — Pasdeloup, 19 fév., 8 juin. — *Passafontaine* (commune), 11 fév. — Passot, 14 juil. — Pasteur, 15 avr. — Patin, 1 janv., 27 fév. — Patrick, 6 janv. — Patural (Ve), 6 fév. — Paturet, 5 janv. — Paulet (Ve), 24 sept. — Pauline, 31 déc.— Pauline, 4 août. — Paulinier, 20 janv. — Paulmier, 20 août. — Paumard, 29 juin. — Pauquet, 30 sept. — Pautard, 23 janv. — Pautrel, 21 déc. — Pavard, 24 sept. — Pavec, 11 août. — Pavy, 13 janv.

Pech, 27 déc. — Pechotte, 11 août. — Pées, 14 juin. — Peigné (Ve), 31 déc. — Peeters, 7 oct. — Pelassy de Lousle, 17 août. — Pelée, 22 janv. — Pelissier, 30 oct. — Pelissot-Croué, 26 avr. — Pellagot, 2 juil. — Pellegrin, 28 janv. — Pelletan, 25 janv. — Pelletier, 29 juil., 7 août. — Pelleton, 5 août. — Pellett, 10 fév. — Pellissier de Montémont, 3 juin — Pelosse, 23 nov. — Pelpel, 10 mai. — Pelt, 3 sept. — Pène, 9 juin. — Penel, 28 sept. — Penguilly (de), 17 mai. — Penguilly-Lharidon, 27 déc. — Penguern, 8 fév. — Penisseau, 6 janv. — Pennetier, 2 juin. — Pequet, 6 décembre. — Péreire, 30 janv. — Percepied, 6 oct. — Percheron, 17 sept. — Percin (de), 2 fév. — Perdrix, 6 déc. — Perducet, 12 mai. — Pérès, 31 mai. — Peretti dit Calandron, 18 janv. — Perez (Navarro), 6 avr. — Pergent Gineré, 30 août. — Perichard, 17, 24, 25, 31 mars, 20 avr. — Périer, 3 juin, 14 déc. — Périeux (de), 28 avr. — Périgauld-Granchamp, 28 juin. — Périllat et Colomb, 7 août. — Périsson, 8 janv. — Pernelle, 24 juin. — Pernet, 27 avr. — Pernetty (Ve), 21 déc. — Pernot (Fe), 5, 6 mars. — Perou (fille), 23 oct. — Perraud, 6 janv., 1 juin. — Perray, 10 juil. — Perregaux, 1 avr. — Perrel, 30 oct. — Perrier (De), 22 nov. — Perrin, 19 janv., 19 mars, 10 août, 4 sept.—Perrin (Alexandre), 14 mai.—Perrin-Minancourt, 30 mars.—Perriquet, 16 fév. — Perochat (fille), 9 oct. — Perrody-Harrara et Ce, 6 juil. — Perron, 23 mars, 23 juin. — Perron (chocolatier), 1 oct. — Perrot, 1 janv., 5 avr., 15 juin, 27 sept., 9 nov. — Perrotin, 15 avr. — Pers, 2 fév. — Persigny (De de), 24 août. — Person, 27 avr. — Personne, 21 juin. — Pescatore, 27 avr. — Peschell, 9 avr. — Pétard, 16 fév.— Pétillon, 13 août. — Petit, 16 mars, 24 sept., 7 oct., 19 nov.—Petit (désaveu), 6 mars. — Petit (Ve), 26 oct. — Petit-Bon (Fe), 6 juin. — Petit-Mangin, 6 avr. — Petit-Monséjour, 3 nov. — Petit-Ruffin, 26 nov. — Petot, 9 nov. — Pètre, 23 avr. — Petrie, 24 nov. — Pevelant (De), 16 nov. — Peyrier, 7 août. — Peyrot, 21 janv., 16 mars. — Peyrusse, 10 août. — Peyssonnel (de), 18 juin. — Pezeril, 30 août.

Pfléger, 10 août.

Phenix (compagnie), 24 mai, 30 juil. — Philibert, 2 oct. — Philip, 9 juin. — Philippart, 17 juil. — Philippe, 7 oct., 17 déc. — Philippa, 18 sept. — Phulpin, 11 fév.

Pian, 5 janv., 1 avril. — Picard, 22 janv., 11 fév., 17, 25 mai, 2 sept. — Picard (Ernest), 2 juil. — Picou et Ce, 24 juin. — Pichat, 28 juin. — Piche, 4 sept. — Pichenot, 19 fév. — Pichard, 1 juil. — Pichon, 22 oct. —Pichonneau, 8 juin. — Pichot, 9 mars, 27 sept. — Piclet,

commune), 21 déc. — Saint-Marc, dit Billot, 17 au 22 mars, 13, 14 sept., 13 oct., 3, 5 nov., 11, 15 déc. — Saint-Martin (de), 3 juin. — Saint-Martin (baronne de), 29 déc. — Saint-Meleuc (de), 11 août. — Saint-Olive, 29 avril. — Saint-Oran, 16 avril. — Saint-Ours (comtesse de), 2 octobre. — Saint-Pardoux (de), 19 avril. — Saint-Preux, 16 octobre. — Saint-Priest, 21 décembre. — Saint-Saens, 15 mars. — Saint-Victor, 23 février — Saintin, 30 janvier. — Salomon, 15 avril. — Salin-Boissier, 16 nov. — Sallaberg, 20 déc. — Sallé, 26 oct. — Salles, 20 janv., 18 juin. — Sallot-Montachet, 2 juin.— Salmon, 15 fév., 2 sept., 3 nov. — Salmon de Laubourgère, 8 fév. — Salmon (assassinat), 7 déc. — Salomon, 1 juil. — Saluces, 24 nov. — Salvat, 7, 17 août, 9 sept. — Salveton, 3 nov. — Samuel, 28 juin. — Sandral, 2 juin. — San-Marti, 31 août, 1 oct. — Sanson (Ve), 10 août. — Sanson-Lepecqueur (Ve), 5 janv. — Sapandré de la Rouvraye, 25 déc. — Santerre, 29 avril. —Sarah Félix, 3 juin, 11 août, 2 sept.—Sarda Garriga, 2 fév.— Sariot, 5, 10 juin. — Sarrail, 21 avril. — Sarramedon, 9 fév. — Sarrazin, 3 sept. — Sarron, 14 mai. — Sassagnol, 2, 9 sept., 26 oct. — Sassenay (de), 25 au 29 nov. — Sauceau (fille), 5 fév. — Saulay, 24 fév. — *Sauley* (commune de), 21 déc. — Saulnier (Dlle), 6 déc. — Saunier, 18 janv., 3 sept., 14 déc. — Saunois, 8 juin, — Saurel, 28 déc. — Sauret, 5 avril. — Saussier, 14, 15 oct. — Sauter, 25 mars. — Sautreau, 24, 25 sept. — Sauva, 13 mars. — Sauvage, 16, 25 juin, 28 juil. — *Sauvegarde* (Ce), 20 juil. — Sauveur de la Chapelle, 27 juil. — Sauzéas, 16 nov. — Sauzet, 18 janv. — Sauzet de Fabrias, 29 avril. — Sauzey, 11 sept. — Savadou (Fe), 23 oct. — Savary, 3 nov. — Savary (Ve), 16 oct. — Saverot, 15 fév. — Sax, 10, 16 fév., 30 mars.

Schaumburg, 23 juil. — Schimmelpenninck (comtesse), 17 juin. — Schlégel, 4 juin. — Schmisser, 8 juin. — Schmitt, 16 janv. — Schmitt (fille), 26 mars. — Schneider, 13 oct. — Schœffer, 20 juil. — Schœlcher, 24 fév. — Schœpser, 38 avril. — Schoff, 26 mars. — Schrimm, 4 mai. — Schreiner, 29 avril. — Schroder, 19 fév. — Schuler, 14 juil. — Schulz, 29 mars.— Schumer, 15 juil. — Schwartz, 16 fév., 12 nov.

Scipion, 20 oct.—Scourlovi, 25 fév.

Sèches, 22 fév. — *Sécurité commerciale*, 14 janv. — Sedel, 8 juin. — Sedillon, 11 sept. — Seguin, 27 août. — Seguret (de), 15 fév. — Seillière (baron), 17 déc. — Sel des Monts (du), 24 juin. — Sélène (fille), 15 mars. — Seligman, 9 juin. — Selle, 13 fév. — Selleron-Delange et Ce, 29 avril. — Selva, 6 janv. — Semblat, 10 août. — Semme de Mouchettes, 7 juin.— Sénéca, 3 nov. — Sénécal, 11 oct. — Sénéchal 16 avril. — Seney, 25 fév. — Sennequier, 8 juin. — Sentvary (De), 3 fév., 6 déc. — Sercey (de), 1 avril et suiv., 20 avril. — Seret (fille), 30 mars. — Sergent, 4 août. — Serinot, 27 nov. — Serize, 12 janv. — Sorot, 22 mars. — Serres, 9 oct. — Serres de Gaugy, 10 juin. — Serrin, 19 août. — Serron (Ve), 26 mai. — Servan-Levesque, 14 juil. — Serville, 15 avril. — Servole, 1 déc. — Séry, 29 juil., 2 août. — Sesquès, 9 déc. — Sève, 25 août. — Sève (Ve), 4 sept. — Seveste, 28 juil. — Sevestre, 13, 14 16 avril, 10 juillet. — Seystres de Caumont, 16 mars. — Seyve (Ve), 22 sept.

Sibaud, 10 sept. — Sicard, 24 mars, 28 mai, 13 août, 9 sept. — Sicot, 10 mars. — Sidi Mahmoud-ben-Ayet, 10 mars, 21, 29 avril. — Sieurac, 3 août. — Sierra, 28 mai. — Sigrist, 18 mai. — Sillard, 26 juid. — Sillaumé, 6 août. — Siméon, 23 juin. — Simion, 20 juil. — Simon, 7 janv., 25 mai, 14, 17, 19 juin, 20 juil. — Simon, 8 juin et suiv., 26 août.— Simon (Jean), 10 août. — Simon (Eugène), 6 sept. — Simon (Fe), 14 déc. — Simon (Ve), 11 déc. — Sinet, 12, 27 août. — Singler, 5 mars, 2 avril, 2 juin. — Sirantoine, 10 juil.

Sobrier, 21 janv. — Socquet, 17 avril. — Sohet-Thibaud, 12 juil. — Solar, 30 janv. — Solar (baronne), 9 déc. — Solay, 9 janv., 18 fév. — Soleil, 1 janv. — Solms (de), 10 mars. —Solms (comtesse de), 26 fév., 13 déc., 5, 18 mars.— Somné, 29 sept.— Sompsoir, 18, 29 mai.—Sorel, 18 janv., 20 juil.—Sorel-Douce, 27 mai.—Sorlu, 9 nov.—*Sort* (commune), 1 juin. — Soubabère, 20 fev. — Soubeyran, 6 janv. — Soubiran, 9 fév. — Souchet, 6 juil. — Souef, 24 mai, 5 juin. — Soulé, 24 déc. — Soullier, 7 août. — Soupe, 16 sept. — Soupé, 8 juin. — Sourdy, 19 juin.— Souty, 1 mai. — Soyer, 19 nov.

Spazen, 22 juin. — Specht, 29 nov. — Speisser, 25 sept. — Spencer, 30 juin. — Spencer (De), 6 oct. — Speri, 15 mars.— Spring, 14, 20 avril.

Stalain, 25 fév. — Stamati Bulgari, 3 mai. — Stanislas, 2 oct. — Stale, 15 juil. — Steiger, 15 mai. — Steiner, 3 juil. — Sterlingue, 24 fév. — Stewart, 26 janv. — Stieffel, 30 oct. — Stieger, 8 oct. — Strada, 26 oct. — Strauss, 5 fév. — Stribble, 16 août. — Strubb (fille), 7 avril.

Suchet, 13 mars. — Suchet-Damas, 21 janv. — Suffet (De), 16 nov. — Suize, 19 mars, 28 mai. — Suret, 21 mai. — Susini, 11 janv.

Sylvant, 15 avril. — Sylvestre (Ve), 15 oct. — Syot, 26 juin.

T

T..., 23 avril, 23 sept. — T... (layetier), 13 oct.

Tabary, 11, 17 sept. — Tabin, 20 juil. — Tabourier, 18 nov. — Taigny (Emile), 24 juil., 13, 27 oct., 27 nov. — Taillade, 3 mai. — Taillet, 27 déc. — Taisseire, 11 déc. — Talandier, 8 mars. — Talbot, 22 avril, 13 mai, 23 juil. — Talhouarn, 2 fév. — Tallois, 1 juin, 8 sept. — Tallois (de), 16 nov. — Tandou, 5 mai. — Tarbouriech, 16 sept.— Tardif (Ve), 20 mai, 24 avril, 9 juin. — Tardy, 22 sept. — 23 oct. — Tariot, 19, 29 mars, 19 avril. — Tartaglino, 6 janv. — Tartan, 11 déc.— Tastel, 15 avril. — Tatu, 22 oct. — Taudin, 18 oct. — Taupier, 17 sept. — Taupin (Ve), 24, 25 mai. — Taure, 4 sept. — Tavan, 7, 9 août. — Tavelet, 21 avril. — Tavernier, 1 fév., 31 mai. — Taylor, 3 juin.

Teillard, 29 mars. — Teissier, 10 mai, 28 juil. — Teisseire (Dlle), 29 oct. — Teissonnière, 3 nov. — Tellier, 5 avril. — Tenant, 20 août. — Terillon, 24 juin. — Ternisien, 11 nov. — Terrage, 29 nov. — Terrat et Ce, 7 oct. — Terramorsi, 18 janv. — Terray de Vindé, 30 mars. — Terrel, 1 oct. — Terre-Sèche, 28 sept. — Terrier, 24 sept. — Terrier-Delaistre, 24 mai. — Tersac-Montbéraud (de), 12 avril.— Tessier, 28 janv., 2 juil. — Tesson, 8 oct. — Testard, 7 août. — Testard (Ve), 22 oct.— Testelat, 9 nov. — Teyssèdre, 22 juin. — Teysset, 2 juin. — Teyssier, 25 août.

Thayer (De), 23 oct. — *Thénay* (commune), 8 juin.— Théophile, 6 juil. — Thérèse (Dlle), 25 sept. — Théry, 18 fév. — Theulier, 12 janv. — Thévenin, 21 juin, 3 nov. — Theyssin (fille), 23 fév. — Thiel, 23 juin. — Thibal, 16 juin. — Thibaud (Ve), 1 nov. — Thibaut, 19 janv. 29 nov. — Thibandeau, 23, 26 nov. — Thiébaut-Daubenberger, 13 avril. — Thiéblin, 15 juil. — Thieffries (comte de), 9, 23 avril, 18, 23 août. — Thieffries, 3 juil. — Thiennot, 15, 16 sept. —Thierriet, 15 déc. — Thierrée, 20 août. — Thierry, 1 juin, 26 juil., 25 oct. — Thieullen, 9 juin. — Thillois, 3 fév. — Thincel, 12 nov. — Thirez, 8 au 17 nov. — Thirion, 28 mars, 14 déc. — Thivel (fille), 4 oct. — Thoisnier-Desplaces, 1, 3, 5 mars, 16, 17, 24 juil., 3 déc. — Thomas, 22 janv., 8, 19 fév., 30 juin, 10 août, 14 oct., 22 nov., 16 déc — Thomas (Jules), 1 mai. — Thomas (caporal), 29 sept. — Thomas (cuirassier), 26 janv. — Thomas (Fe), 29 déc. — Thomas (mère), 14 juin. — Thomas-Varenne, 20 avril. — Thomine, 4 mai. — Thonne, 28 déc. — Thorès, 14 sept. — Thoureau, 2 déc. — Thoureau et Dallemagne, 28 déc. — Thouvenin, 13 mai. — Thieulier, 13 sept. — Thuret, 31 juil.

Tihy, 26 oct. — Tiercen, 23 fév. — Tignol, 26 juin.— Tillier et Bray, 15 mars. — Tinel et Ce, 28 avril. — Tiran, 13 oct. — Tirrebour, 3 juin. — Tirel, 20 mars. — Tiret, 25 mars. — Tiroille, 2 sept. — Tissier, 6 janv. — Titon, 1 janv. — Tixier, 2 fév. — Tixier de la Chapelle, 10 mai.

Tollard, 26 juil. — Toman, 1 juil. — Topent, 1 oct. — Topffer, 9 déc. — Topin, 8, 9 janv., 13 août. — Torcapel, 16 fév. — Tortelier, 6 déc. — Totor Bride, 11 fév. — Touchard, 9 juin. — Toul, 5 oct. — Touleau, 9 fév. — Toupet, 16 avril. — Tourangin, 19 mars, 8 mai, 10 août. — Tournade, 15 mai. — Tourné, 15 nov. — Tournier, 18 août. — Tournon, 5 août. — *Tours* (élysée de), 20 mai. — Tourtemiche, 12 mai. — Toutain, 15 janv. — Touyard, 20 juil. — Touzet, 8 fév. — Toytot (de), 5 avril.

Trabaud, 12 mars. — Traber, 22 sept. — Tramoy, 3 sept. — Tranchet, 29 juil., 31 août. — Tranchant (fille), 31 août. — Traveau, 28 août. — Travers, 19 juil. — Trayvoux, 3 sept. — Trébult, 29 sept. — Trébutiez, 15 fév. — Treilhard, 3 nov. — Trélat (De), 15 janv. — Trenel, 30 déc. — Trezy, 8 mai. — Triadou, 2 avril. — Tricotel-Rueller, 23 août. — Tricot, 21 sept. — Trilloir, 14 avril. — Tripart, 5, 6 mars. — Tripier, 16 fév. — Triquet, 4 mai, 1 juil. — Trobriant (de), 12 avril — Tronchon, 16 juin. — Troncin, 4 juin. — Trotté, 3 mars. — Tronchard, 11 mai. — Tronchet, 3 mars. — Troplong, 1 janv. — Trouard Réolle, 11 nov. — Troupenas (Ve), 16 mars. — Troyon, 26 janv. — Trudin, 6 nov.— Truffaut, 24 fév. — Trumeau, 5 mars. — Trumel (Fe), 3 avril. — Try (fille), 16 nov.

Tubano, 14 juil. — Tufton, 13 mars, 19 avril. — Tullius, 22 nov.— Tulou, 3 déc. — Tuquet, 28 janv. — Turbout, 15 fév.— Turenne, 8 au 17 nov., 11 déc. — Turgot, 24 déc. — Turin, 8 fév. — Turlet, 22 janv. — Turlin de la Mangeotte, 10 mars. — Turquet, 24 mai. — Tussand et Marquette, 20 août. — Tutrice, 20 janv.

Tymbeau, 21 oct. — Tyskiewiez (comte de), 8 déc.

U

Ugalde (De), 4 mars.

Union (bateau), 23 sept. — *Union* (Ce), 2 fév. — *Union financière*, 8 avril. — *Unité* (Ce), 28 déc. — *Unité de Chaumont*, 17 mars.

Urbin (Fe), 10 août. — Urbin (Dlle), 18 fév. — *Urchizy* (commune), 24 avril. — *Ursulines de Tulle*, 25 août.

Usquin (commune), 23 juin, 10 juil.

Uzès (duc d'), 24 fév., 22 mai. — Uzuni, 3 mars.

V

V..., 28 sept. — V... (Ch.), 25 sept. — V... (avoué), 24 fév. — V.. (teinturier), 19 mai. — V... (légitimation), 17, 24 juil.

Vacher, 20 oct., 12 nov.— Vachy, 2 fév., 28 mai.— Vaflard, 31 mai. — *Vagney* (commune), 28 juin. — Vagry, 23 sept. — Valansot, 16 nov.— Valat, 4 déc. — Valbert (Ve) 24 juin.— Valentin, 15 fév. — Valin, 31 déc. — Valin (Ve) et Leblanc, 21 juin. — Vallade, 11 janv. — Vallée, 7 mai, 23 juin, 10 déc. — Vallet, 12 fév., 28 oct., 16 déc. — Vallet (fille), 21 janv, 4 fév. — Valori (Ve), 4 fév. — Valtré, 17 déc. — Vancanwamberghe, 4 août. — Vandalle, 1 mai. — Vandelin d'Augerans, 4 déc. — Vardenbroek, 3 nov. — Vandevelde, 8 juin. — Vandorme, 26 juil. — Vaneechout, 28 avril. — Vandeuil, 25 oct. — Vanhuffel, 31 mai. — Vanlerberg, 12 avril, 10 août. — Vantelet, 27 avril. — Vantighem, 2, 9 juin. — Vanville, 23 avril.— Varlet, 24 sept. — Varnier, 3 juin.— Varnier (Roger), 26 mai.— Varroy, 9 mars.— Vaschalde, 19 janv. — Vassal, 18 sept.— Vasselin (Fe), 7 déc. — Vasseur, 4 mai, 1 déc. — Vassy (de), 29 juin. — Vatard, 6 oct., 11 nov.— Vatel, 17, 20, 24 déc. — Vaucanson, 3 nov. — Vaudevelde, 30 août. — Vaugaron, 15 oct. — Vauguelin, 23 oct. — Vaussard, 4 août. — Vautier, 18 fév. — Vautier (meurtre), 9, 11, 15 déc. — Vauxonne (de), 27, 29 mars. — Vauzelle, 11 nov. — Vavasseur, 26 août. — Vavin, 18 janv., 23 fév. — Vaxetaire (Fe), 15 sept. — Vaysse-Coulon, 16 fev. — Vayssières, 8 juin. — Vaz, 25 mai.

Vébert, 22 juil. — Véchembre, 2 août. — Védoré, 29 juil. — Védrine, 3 juin. — Vecchioni, 29 janv. — Védie, 7 mai.— Veissère, 6 nov. — Veli-Pacha, 28 janv, — Venard (fille), 6, 17 juil. — Venel, 7 oct. — Vengadassala, 17 nov. — Veniat, 2 fév. — Vequaud, 18 nov. — Véran, 10 mai. — Verault, 22 janv. — Verdin, 2 fév. — Verdier, 3 mai. — Verdon (fille), 23 déc. — Vérel, 10 mai. — Verger, 13, 16, 17 déc. — Verger de la Roche, 7 déc. — Vergnes, 7 juil. — Vergnet, 11 juin. — Vergniot, 2, 3 déc. — Vergnol, 9 fév. — Vergnon, 18 janv. — Verinière, 9 août. — Verna, 26 janv. — Verne, 19 avril. — Verne de Bachelard, 12 juil. —Vernes et Ce, 23 janv. — Vernet, 23 juin, 1 déc. — *Vernon* (ville), 3 mai. — Véron (Benoît), 6 janv. — Véron (Dr), 1, 11 fév., 20 mars. (Son mémoire, 14, 15 avril. — Procès, 10, 24 avril, 25, 29 mai, 31 déc.) — Verpillat, 28 avril, 27 mai. — Verrat, 6 janv. — Verrière, 3 fév., 30 juin.— Versigny, 8 juin et suiv. — Vervel, 21 juin.— Veyrac (de), 21 oct. — Veyrent, 24 sept., 2 déc. — Veyrière, 3, 10 sept.

Vial, 9 fév., 14 août, 15 nov. — Vialla, 1 déc. — Viaud, 19 oct. — Vibert, 15 mars. — Victoire, 16 oct. — Victor, 5 juil., 21 oct. — Vidal, 8, 29 avril. — Vidalin, 4 fév. — Vidi, 8 janv., 4 fév. — Viel, 16 juin — Vienne, 2 sept. — Viennet (De), 6 sept. — Vierray, 10 fév. — Viette, 15 janv., 26 fév. — Vieublé, 15 mars. — Vignancourt, 29 avril. — Vignaud, 26 fév., 25 sept. — Vignave, 17 mars. — Vigne, 1 juin.—Vignol, 13 août, 2 oct. — Viguier, 4 fév., 5 avril. — Vilain, 16 fév. — Vilfait (Ve), 15 oct. — Vilie (Dlle), 7 déc. — Villard, 5, 23 juil., 27 sept. — Villatte (baron), 2 août. — Ville d'Avray (de), 17 fév. — Villedeuil (de), 22, 28 avril, 13 mai, 23 juil. — *Ville-de-Grasse* (navire), 1 janv. — *Ville-de-Marseille* (navire), 1 janv. — Villemain (De), 4 mai. — Villemejane, 11 nov. — Villeneuve, 24 nov. — Villequier (de), 24 mai, 21 août.—Villesèche (fille), 4 oct. — Villette, 23 avril, 25 août.—Villette et Ce, 12 janv.— Villière, 9 au 15 déc. — Villumier (Dlle), 18 oct. — Vimeux, 3 fév. — Vincataratinam, 24 mai. — Vincenot, 24 nov. —Vincent, 15 oct. — Vincent (Ve), 9 déc. — Vincenti, 19 fév.—Vingirestien, 18 janv.— Vinot, 27 janv., 14 juil., 30 sept.— Vinzelle (Dlle de), 8 sept. — Violet, 24 avril. — Viremaitre, 16 avril, 26, 29 mai, 10 juin, 24, 30 juil., 13, 14, 23 août, 17 sept., 24 nov. — Virginie, 9 août. — Virling, 16, 17 août, 9 sept. — Virol (fille), 24 mai. — Viry, 27 août. — Vital (Ve), 15 mai. — Vitel, 30 sept. — Vivarais, 5 fév. —Vivaux, 15 mars, 2 août. — Vivien, 8 avril. — Vivier, 4 mars, 20 déc. — Vizet et Béguin, 30 juil.

Voiret, 10 sept. — Voirin (Fe), 18 mai. — Voiry Demarly, 13 avril. — Voisenot, 18 août. — Voisin, 4 janv. — Voisset, 18 août. — Volet, 4 mars. — Volland, 21 août. — Volmar, 16 oct. — Voltaire, 13 déc. — Vonbal, 4 oct. — Vonken, 1 mai. — Vormé, 8 sept. — Voutier, 28 juil. — Voxeur. 11 janv., 3 fév. — Voyard, 10 mars. — Voysin, 2 août.

Vuillaume, 5 janv. — *Vulaines-sur-Parme* (commune), 26 juin. — Vullierod, 20 déc.

W

W.., (fille), 20 déc.

Wagner, 13, 16 avril. — Wahl, 23 déc. — Waldor (De), 23 sept. — Walleau, 27 sept. — Walpen, 3 juil. — Walter, 10 sept. — Warens (de), 6 juil. — Waret, 7 mai. — Warmel, 20 janv. — Warneski (Ve), 4 oct. — Warocquier (fille), 8 janv. — Wathled, 16 janv. — Wasse, 3 déc. — Wateau, 13 avril. — Watebault, 2 sept. — Watelet, 23 fév., 9 juin. — Watten, 10 sept.

Webster et Wilkinson, 10 sept.—Weil, 6, 26 fév.—Weir (Dlle), 27 mars. — Weis, 3 juin. — Weiss, 11 novembre.— Welsch, 16 juin. — Welter, 3 nov.

Wiesecké, 21, 28 janv., 4 fév. — Williams, 20 avril. — Wilson, 11 juin.— Winsback, 6 oct. —Winterstein, 18 janv. —Wirling, 9 sept., 15 oct. —Wirtz, 28 juil. —Wiskirchen, 10 fév.

Wolff (Dlle), 2 déc. — Worms de Romilly, 21 avril, 29, 31 déc.

X

X... (marchand de vin), 2 oct. — X..., 30 janv., 30 mars, 24 avril, 21 août. — X... (vol), 5 nov. — X... (désaveu), 2 août.— X..., 25 fév., 1 mai. — X... (huissier), 6 avril, 8 sept. — X... (de Beauvais), 28 avril. — X... (chef d'institution), 19 nov. — X... (ancien officier), 21 août. — X... (professeur de langues), 25 sept. — X... (séparation de corps), 30 oc.

Y

Y..., 25 fév.
Yalna-ben-Aïche, 13 mai.
Yechi, 22 janv.
Ynglensare (D'), 21 août.
Yong et Ce, 16 oct.
Yver (fille), 1 nov. — Yvernault, 23 juin. — Yvert, 20 déc. — Yvon (Ve), 16 juin. — Yvonnet, 11, 14 déc.

Z

Zola, 30 juin. — Zopfel (Fe), 10 sept. — Zorès, 23 juil.
Zurcher, 16 mars, 26, 28 juin, 12 août, 6, 7 déc.
Zybach, 18 mai.

Troisième Partie.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

LOI DU 31 MARS 1833.

Formations. — Modifications. — Prorogations.

Abbadie et Montagnan, 10 mai. — Abresch, 26 mars. — Abt (Ch.) et Ce, 27 juin. — Abt fils et Ve, 8 mai. — *Académie nationale agricole*, 23 fév. — Adcock et Ce, 15 nov. — Addes, Vallade et Léon, 8 mai. — Agenet, 26 juin. — *Aigle d'Or* (l'), 3 mai. — *Aigle impériale*, 15 avril. — Aimé (Ed) et Ce, 24 sept. — Ainée et Rathier, 24 nov. — Ajosset et Aubertin, 5 fév. — Albert et Ce. 22 juil. — Albert, Berr et Ce, 23 avril. — Albites et Ce, 8 déc. — Alepson, Spielman et Ce, 20 nov. — Alips et Crespelle, 1 janv. — Allemand, 12 avril. — Allemand et Oudin, 4 août. — Alliez et Grand et Ce, 14 janv. — Andrieux et Lamy, 29 sept. — Angot et Alavoine, 9 fév. — Ansoult et Ce, 16 fév. — Appert, Mazurier et Ce, 11 oct., 20 nov. — *Arçonniers*, 24 mai. — Ardisson de Perdiguier et Ce, 14 août. — Ardoin et Ce, 20 mars. — Ardoin, Ricardo et Ce, 25 déc. — Arlot et Ce, 27 oct. — Arnold, Favand et Ce, 9 avril. — Arnold et Favand Jaussaud, 26 août. — Arnoult et Ce, 19 mai. — Arvier et Ce, 20 juil. — Asselin et Maurice, 7 juil. — *Assurances mutuelles immobilières contre l'incendie*, 25 juin. — Atgier (A.) et Ce, 1 déc. — Aubé et Tondeur, 29 juil. — Aubignat, Gravet et Ce, 5 mars. — Aubin et Ce, 26 août. — Aubrée et Bonnard, 12 mai. — Aubry et Ferté, 7 juil. — Aubry et Dubarle, 21 oct. — Auclaire et Ce, 23 mars, 21 sept. — Auclaire, Amelin et Auric fils et Ce, 31 juil. — Aumoite et Bourquin, 9 mars. — Avisse et Sutter, 20 nov.

Bachelet et Ce, 16 avril, 19 juin. — Baillet et Schmidt, 12 fév. — Balagué, Devillas et Ce, 5 fév. — Balny (V.) et H. Thierry, 8 oct. — *Banque d'échange*, 28 mai. — *Banque générale d'échange de Paris*, 2 août. — *Banque* (la) *et le commerce*, 5 avril, 4, 26 mai. — Banse et Ce, 30 juin, 21 sept., 25 oct. — Baraquin et Ce, 7 avril, — Barassi, 20 juil. — Barbaroux fils et Ve, 7 sept. — Barbary et Colomb, 19 mars. — Barberon et Bourbault, 10 août. — Barberot et Ce, 16 nov.— Barbier (A.) et Ce, 9 sept. — Barbou et Ce, 28 mai. — Barbou et Grebille, 29 oct. — Bardet et Coliette, 14 oct. — Bardolet et Ce, 14 janv. — Barel-Présonval et Ve, 14 sept. — Barjot et Piguel, 12 août. — Barlet et Belingard, 2 oct. — Barraut et Ce, 7 août. — Barthelemy et Brunand, 8 déc.— Barthélemy (Ve) et fils aîné, 1 juil. — Bartholomé et Pandouzier (Des), 13 nov. — Barttett et Powel, 27 mai. — Bataille et Colomb-t, 23 mars, 13 mai. — Batelier, Ville et Ce, 23 fev. — Baucheron frères, 1 avril. — Baudeau (Ch.) et Ce, 30 juil. — Baudoin et Godefroy, 29 mars, — Baudry et A. Latron, 15 janv. — Bauer (A.-C. L.) et Ce, 26 oct. — Baumier (P.-L.) et Ce. — Bayard de la Vingtrie, 24 mars, 8 avril, 23 juil. — Beaucaire et Soubeiran, 8 oct. — Beaufour et Fresse, 10 nov. — Beaugrand aîné et Ce, 8 mars, 29 avril. — Beausang (E.) et Ce, 27 juil.— Bébert et Alleaume, 19 août. — Béchade et Laurens, 13 nov. — Bédan et Blanchard, 10 sept. — Beer (Ve) et Ce, 26 août. — Belin sœurs, 17 mars, 23 avril. — Bellanger et Ce, 9, 28 janv. — Bellart et Lecomte, 21 déc. — Belleville, Grimblot et Ce, 22 mars. — Bellois, 30 nov. — Bellon et Ce, 14 avril. — Belizung et Vervelle, 17 déc. — Bénard (J) et Ce, 8 mars, 15 juil. — Bénard, tardif et Ce, 10 août. — Benier fils, 26 mai. — Benoist frères, 9 avril. — Bercioux et Lemoine, 7 août. — Berger (sœurs), 21 déc. — Bernage (Alex.) et Ce, 10 fév. — Bernard, Collet et Dubois, 3, 13 nov. — Bernard et Dusseau, 29 mai. — Bernier et Ce, 15 juil. — Bernoville, Larsonnier et Chenest, 16 mars. — Berroyer oncle, neveu et Cosson, 5 janv. — Berry et Ce, 22 oct. — Berryer (L.-J.) et Ce, 29 mai. — Berthelon et Wetzel, 23 oct. — Bertin, 28 déc. — Bertin, Nivet et Ce, 13 mars — Bertrand et Ce, 4 sept. — Besançon et Ce, 21 mars — Besnard et Ledrun, 5 oct. — Besnier de la Pontonnerie et Ce, 1, 4 sept. — Bezamon frères, 6 avril. — Bidaut (J.) et Ce, 29 juil. — Bidaut et Anquetin, 12 janv. — Bienaimée (Ve) et Moreau, 11 sept. — Bigi et Schneider, 4 oct. — Bichault et Delacour, 2 sept. — Bellerey et Billette, 11 janv. — Binet (Ach.) et Ce, 3 mai. — Bisson et Guilbert, 2 mars. — Bizard et Kaufmann, 23 déc. — Blacque, Certain et Drouillard, 14 avril. — Blais et Ce, 30 juin. — Blaise (Ad.) et Ce, 22 juin. — Blanc, Ricou et Ce, 25 mai. — Blanchier et Ce, 29 avril. — Bletery et Ce, 24 mai. — Blondin frères, 3 sept. — Blot et Galbrun, 19 fév. — Bluet et Grand, 15 sept. — Boas frères et Ce, 4 fév. — Bock et Schmidt, 18 oct. — Bodard (Ve) et Allary, 4 sept. — Bodchon et Leclaire, 8 déc. — Bodreau, Chapron et Ce, 24, 25 mai. — Bohain et Estieu, 17 fév. — Boigues, Rambourg et Ce, 31 déc. — Bollard aîné et Ce, 25 janv. — Bonfils (Ve) et Leduc, 26 juin. — Bonhomme et Jayet, 20 avril. — Bonjour et Verrier, 10 mai. — Bonnard (V.-C.) et Ce, 28 mai. — Bonnefond et Gaudron, 30 juin. — Bonnet, Vigoureux et Ce, 8 mars. — Bonnet Kraintz, 12 mai. — Boquet frères et Martin, 23 avril — Borie et Ce, 20 mars. — Bornibus et Ce, 26 mai. — Bosquet et Ce, 4 oct. — Bouchard et Clavel, 23 mars. — Bouche (A.-J. E.) et Ce, 3 août. — Boucher et Ce, 29 avril. — Boucher frères, 1 fév., 23 juil. — Boucher et Appel, 15 avril. — Boudet et Jouy, 6 fév. — Boudier (Ve) et fils, 20 fév.—Boudon et Ce, 19 juin.—Boudry et Ce, 18 nov. — Bouffard et Ce, 31 mars, 16 oct. — Bougueret, Martinet et Ce, 22 juin. — Boulay et Ce, 24 mars, 8 mai. — Bouleau et Pethoton, 17 mars.— Boullé et Lejamtel, 2 juin. — Boullenois (de) et Ce, 14 juil. — Bourdier et Bruyère, 24 sept. — Bourdin frères, 12 mars. — Bourdon et Ce, 26 août. — Bouset et Dubray, 30 avril. — Bourez et Ce, 23 fév. — Bourge et Cailly, 13 oct. — Bourliaud frères, 26 janv. — Bournhonet et Champin, 15 avril. — Boussard et Monier, 11 juin. — Bouteiller (Ch.) et Ce, 31 juil. — Boutron et Fauvage, 12 mai. — Boutte et Buffetaud, 12 fév. — Bouvet et ses fils, 16 avril.—Bouvines et Fontaine, 15 juin.—Bouyer et Augarde, 26 mai — Bouyer et Ce, 28 sept., 25 nov. — Braff, Threnberg et Ce, 8 fév. — Brault et Ce, 29 sept. — Bréon et Ce, 30 sept. — Breguet et Ce, 8 déc. — Bresson et Thiebault, 6 janv. — Bretonnière, Damman et Ce, 29 mai. — Brichon et Ce, 5 mars — Brigot et Martin, 3 avril. — Brindeau et Aruzet, 31 août. — Brisac et Ce, 12 juin. — Brizet, Tordeux, 9 sept. — Brunel (N) et Ce, 5 mars. — Brunet et Bourdier, 14 août. — Brunet et Ce, 9 sept. — Bruyer et Dumant, 20 fév. — Buisson, Delfosse et Legorgeu, 24 mai. — Buisson frères, 24 mai. — Buisson jeune (Ve) et Couteret, 4 fév. — Buisson et Thorel, 12 juin. — Bunoust et Ce, 4 sept. — Bureau et A. Scovena, 13 mars. — Burgh ainé et Ce, 13 déc. — Bussière (R.) et Ce, 13 fév. — Butt et Ce, 13 mai, 15 oct. — Buzy et Rainaud, 4, 5 août. — Buzon, Vinot et Ce, 12 mai.

Cabanis (A.) et Ce, 22 juil. — Cabasse et Ce, 8 avr., 24 sept. — Cadet et Ce, 26 juin — Caen frères, 14 sept. — Cail et Ce, 18, 21 sept. — Caillau et Luppé, 16 déc. — Caillot et Peck, 22 mai. — Caire et Chauvenet, 30 juil. — Calaret frères, 13 nov. — Caldesaigues et Dediot, 2 mars. — Cambronne mère et fils, 8 oct. — Camile et Ce. 5 juin.—Cammas et Provost, 22 juin. — Camproger et Primault, 10 nov.—Camus (H.) et Ce, 5 août. — Canneva et Ce, 9 avr. — Canouil et Ce, 8 janv. — Capiomont et Dureau, 9 avr. — Capon frerès, 20 juil. — Cardin et Vallerand, 11 oct. — Cardinnet (Ve) et Tonnet, 24 fév — Carié, Deplanque et Ce, 24 juin. — Carly et Desaux, 17 nov. — Caron et Ce, 9 août. — Carpentier et Ce, 10 avr. — Carpentier sœurs et Ce, 14 sept. — Carpier, Gaillard et Ce, 13 oct. — Carré, Chéron et Ce, 22 avr. — Carré et Puybaudet, 24 août. — Castel (Ed.) et Ce, 21 sept.—Castets et Ce, 27 juil.—Causserouge père et fils, 26 août.—Cau et Clauze, 10 mars.— Cauvin et Delafosse, 1 avr.—Cauvin (S.) et Neveu, 24 juil. — Cavalier et Ce, 17 mars. — Cavallier (L.) et Ce, 10 mai. — Chabot, Fontenay et Ce, 29 déc. — Chabousson et Devallant, 18 sept. — Chagot, Perret-Morin et Ce, 3 mars. — Chaiou et Parenthou, 1 mars. — Chaix et Ce, 30 avr., 4 juin. — Challemaison (de) et Ce, 30 juin. — Challeton et Ce, 6 oct. — Chambaron, Harville et Boitouzet, 28 sept. — Chamoin et Thil, 27 juil. — Champaux et Ce, 13 déc. — Chanal et Bruhère, 29 janv. — Chanoz et Jamais, 22 mai. — Chantepié et Duguenet, 21 août. — Chapuis (P. et A.), 27 avr. — Charbonnier, Bourgougnon et Ce, 19 avr. — Chardon et Veillas, 7 oct. — Charlat et Destol, 25 mai. — Charles et Ce, 26 juin. — Charrier et Ce, 22 mars. — Chartier jeune et Ce, 6 nov. — Chartier et Dufour, 14 déc. — Chartier et Madoré, 4 mars. — Charton et Ce, 1 janv. — Chassang et Ce, 14 déc. — Chatel aîné et Treuttet, 23 fév. — Chaton oncle et neveu, 22 mai. — Chaudet et fils, 4 fév. — Chaulet (S.) et Ce, 24 mars. — Chaumen et Ce, 24 sept. — Chaumont et Ce, 1 oct. — Chaussende et Popelard, 19 juin. — Chauvin et Ce, 28 août. — Chauviteau et Campocasso, 2 sep. — Chauzy, Ve Laporte et Ce, 19 oct. — Chavant et Fafin, 26 nov. — Chavard et Ce, 26 mai.— Chavy et Ce, 14 juil. — Chedeville et Ce, 9 oct. — *Chemin de fer de Strasbourg à Bâle*, 30 sept.; — id. de Saint Germain, 30 oct.;—id. de Paris à Orsay, 12 nov.; — id. de Saint-Etienne à Lyon, 26 juin; — id. du Grand-Centre, 12 août, — id. de Graissessac, 5 avr. — Chenaillier et Ce, 28 déc. — Chéradame et Kohler, 29 juil. — Chéron et Falempin, 30 oct. — Chérubin, 30 juin. — Chesnel-Bernard, 28 août. — Chevalier (L.) et Ce, 24 mai. — Chevalier et Gorin, 10 sept.— Chevalier frères et Ce, 12 fév. — Chevalier-Leguin et Ce, 10 mars. — Chevreul et Ce, 15 mars. — Chilliat et Ardouin, 12 mai. — Chimène et Ce, 16 janv. — Choisy (C. de) et Ce, 2 août. — Cholet et Ce, 5 nov. — Chollet-Rivat et Ce, 23 mars. — Chompret et Brandes, 11 août. — Chrétien-Faure et Ce, 27 oct. — Christofle (C.) et Ce, 28 mai. — *Chronique de France* (journal), 21 janv. — Cicéri fils et Ce, 19 nov. — *Cirque national de Paris*, 12 fév. — Clarté-Duchêne et Lecerf, 30 sept. — Claude et Guereile, 22 fév. — Claudon (G), 11 fév. — Claussen-Aubin et Ce, 8 sept. — Clerc-Kayser (J.) et Ce, 9 mars. — Clery et Neveu, 19

geois, 28 janv. — Duteil et David, 20 avril. — Duteil (Os.) et Ce, 13 oct. — Duval et Cailly, 29 janv. — Duval et Raux, 26 fév. — Duvernay (Ve) et Schoen, 5 janv.

Eggena et Ce, 23 déc. — *Egide de la province*, 14 janv. — Eguilles (d'), Rouchon et Ce, 8 mars, 20 sept.— Ebrard, Ichac et Gallot, 3 mai. — Elias, Aron et Wellard, 1 avril. — Elluin et Ce, 9 sept. — Engler et Ce, 10 mai. — Entraygues fils et Ce, 26 juin. — Erekens et Ce, 3 nov. — Ernoux et Ce, 2 août. — Esnée et Watebled, 3 fév. — Estibal (Norbert) et fils, 9 mars. — Estienne de la Chaume et Ce, 7 janv. — Estrugnat et Van Hondé, 19 mars. — Even et Ce, 16 nov. — Evette aîné et Ce, 14 janv. — Evrard et Lebargy, 9 juil.

Fabricants de lanternes, 30 juin.— Fages et Rivet, 10 août. — Failliot et Ce, 23 oct., 27 nov. — Faissolle et Ce, 12 janv., 9 avril, — Falconi et Ce, 9 juin. — Faligan, Gallard, Lépinay et Pittorri, 23 déc. — Falkenhagen, Zaleski, Hall et Ce, 4 janv. — Fanfernot et Dulac, 3 mars. — Farcot père et fils et Ce, 2 juin. — Farjon, David et Ce, 6 août. — Faucher, Leroy et Ce, 12 juin, 22 oc. — Faure et Racine, 20 mai. — Fa..e et Perilliat, 28 oct. — Fegly et Ce, 28 sept. — Ferran.. Ce, 17 nov. — Ferrera, Sampayo et Ce, 4 déc.— Fiaux et Vigneron, 7 juil. — Fidelle et Prieur, 10 fév. — Flamant-Japuis et Kastner, 15 juil. — Fleury, 24 juin. — Fleury (L.) et E. Micaud, 8 avril. — Fleury-Fréville et Ce, 13 sept. — Fleury-Sauvage et Ce, 2 juin. — Folleté et Sabbattini, 22 avril.— Fontaine et Ce, 12 avril. — Fontaine et Durant, 19 oct. — Fontaine, Dullos et Ce, 16 juil. — Fontenay et Ce, 12 août. — *Formiers*, 2 août. — Fortin et Pouet, 5 juin. — Foulon et Pérou, 9 juin. — Foulquier et Ce, 14 avril. — Fouque et Ce, 20 août. — Fourdrinier et Chapon, 8 juin. — Fournié, Jourdet Ce, 28 avril, 20 mai. — Fournier et Arnaud, 31 déc. — Fournier (Ve) et Chapoulou, 23, 27 janv. — Fourot et Dories, 13 nov. — Foye, Davenne et Ce, 15 avril. — *Fraternelle* (la), 11 janv. — Fraysse et Laurent, 12 oct. — Frenais de Coutard et Ce, 26 janv. — Fritz et Ce, 28 mai. — Fromantin (D.) et Ce, 5 mars.— Furth et Ce (W.), 19 mars.

Gaboreau et Ve, 29 avril. — Gachelin et Romain, 26 mars.— Gadrat et Ce, 7 sept. — Gaillard et Ce, 29 juin. — Gallet (L.) et Ce, 4 mai. — Gallier et Canoux, 20 nov. — Gallot et Fontaine, 12 mars. — Gallou (Casimir) et Bartel, 14, 15 juin. — Garand et Bizeray, 20 janv. — Garnier (J.) et Ce, 6 oct. — Garnier-Guyot, 5 juillet. — Garnier, Savatier, Plantier et Ce, 10 mai. — Garnier et Richy, 7 sept. — Garonne et Ce, 5 oct. — Garron et Perra, 28 sept. — Gasteau et Daubigny, 20 avril. — Gauche et Ce, 15 mars.— Gaucourt (de) et Ce, 11 sept.— Gaud et Ducasse, 24 août. — Gaussen, Fargeton et Ce, 2 fév.— Gautier et Ce, 29 oct. — Gauwin et Jacquet, 26 juin. — Geffroy, 12 janv. — Gelis et Ce, 30 juil. — Gellynck et Freigenheimer, 28 juil. — Genebrias et Grielens, 20 mai. — Genicaud et Marignac, 8 déc. — Genneau et Ce, 25 déc. — Gérard et Ce, 1 avril. — Gérard (Ch.) et Cantigny, 6 janv. — Gerbaud et Charmont, 23 oct. — Gerin, 9 fév.— Gervaise et Chavet, 24 août. — Gibron et Ce, 19 fév. — Gigault et Gillot, 7 juin. — Gilbert et Champion, 15 janv. — Gilbert et Nicod, 9 oct. — Gilot, Soulange, Bodin et Ce, 9 janv. — Gilquin, Deguerville et Ce, 13 fév. — Gin (Ve) et Charlopin, 24 sept. — Giorny (de) sœurs, 13 janv. — Giraldon (P.) et Ce, 21 août. — Girardin et Luneteau, 23 juin. — Giraud (B.) et Ce, 20 avril. — Girerd Scheidig et Ce, 19 août.— Girkens et Pappel, 28 sept.—Giron et Ensch, 1 sept. — Giroux et Brandel, 18 déc. — Gissien et Poisson, 9 mars. — Glénard et Ce 18 nov. — Glym et Richer, 21 oct. — Godard et Bontemps, 8 avril. — Godard, Bernard et Ce, 29 oct.— Godefroy et Fontemoing, 13 janv. — Godderidge et Ce, 18 août. — Godet et fils, 7 mai. — Godin et Pecquereau, 7 août. — Goebel et Martin, 22 sept. — Goliat et Roy du Closeau, 1 fév. — Gomès, Silva frères, 19 fév. — Gontret et Ce, 20 fév. — Goschler, 27 fév. — Gosme (Ve) et Ce, 25 nov.— Gouchy (Ch.) et Ce, 26 nov. — Gosset (J. B.) et Ce, 9 mars. — Gossin (Ve) et Valtier, 3 fév. — Gotty père et fils, 12 nov. — Goufier, 20 oct. — Goujon (Ad.), 21 août. — Goulard et Ce, 1 janv. — Goulon aînée et Ce, 18 août. — Goulon aîné, E. Boutrais et Ce, 4 janv. — Gourlier et Ce, 8 juin, 21 oct. — Goursolle et Ce, 2 août. — Gradi (de) et Ce, 16 juin, 13 juil., 8 déc. — Grand (Hippolyte) et gendre, 24 mai. — Grand de Chateauneuf et Ce, 15 mars. — Granger frères, 21 août. — Gérgoire-Monteil et Ce, 31 déc. — Grimaldi (J. de), et Ce, 30 juin, 4 nov.— Grolleau et Deville, 7 janv. — Gruhier et Lafon, 1 mai. — Gruyère et Saussol, 20 mai. — Gaymard et Kackenberger, 17 nov. — Guebin et Delattre, 5 juin, 25 sept. — Guénaire (E.) et Ce, 11 mai, 21 juin. — Guérin et Ce, 30 juil. — Guibert (A.) et Ce, 16 mars. — Guillard (A.) et Amette, 20 oct. — Guillaume (Ve) et fils aîné, 5 oct. — Guillemeau et Ce, 26 oct. — Guillemet et Garreau, 3 juin. — Guillet et Cardon, 29 avril. — Guillochin et Duplais, 17 mai. — Guillon (Alix) et fils, 11 juin. — Guillot frères et Ce, 28 juin. — Guilloteau et Ce, 5 mars. — Guiot-Laligant et Boisset, 10 nov. — Guiot-Laligant et Dalifol, 13 janv. — Guiraud et Lackmann, 23 oct. — Guiraud et Ce, 27 janv., 5 mars. — Guiraud et Bouisson, 9 juin. — Guitard et Maugé, 11 juin. — Guyot frères, 21 juil. — Guyot (Ve) et Ce, 20 sept.

Hagemann-Lefèvre et Ce, 29 juil. — Halphen (Ch.) et Ce, 25 mai. — Halphen (héritiers), 15 avril. — Hannuic et Ce, 27 fév., 20 mars, 31 août. — Hanriot et Gaiffe, 22 mars. — Harduin (Albert) et Ce, 24 juin. — Harmens et Ce, 28 juil. — Hartmann et fils, 25 sept. — Haselden et Ce, 7 mai, 22 juin. — Haselden, Coutant et Ce, 4, 10 mars. — Hautin et Boullanger, 25 déc. — Havard (Ve) et Soyer, 25 sept. — Hébert et Crapier, 26 août. — Hébert, Crapier et Maurice, 9 oct. — Hecquet et Ce, 30 juil.— Hellé et Delattre, 11 janv. — Helouis et veuve, 13 oct. — Henderson et Smith, 26 oct. — Hennequin (H.) et Ce, 16, 20 juil. — Henry aîné et Havard, 25 nov. — Henry, Delacroix et Mainot, 12 fév. — Henry et Demarson, 1 sept. — Héraud (L.) et Ce, 27 avril. — Herbet Autour, 24 juin.—Himenes et Ce, 30 nov.—Hocmelle et Duport, 19 juin. — Honegger et Ce, 26 janv. — Horanger aîné et frères, 4 fév. — Horliac et Ce, 15 oct. — Hostfeld (Ch.), 9 nov. — Houg-Fogt et Ce, 20 décembre. — Hovelt et Ce, 20 octobre. — Hovyn de Tranchère et Ce, 10 novembre. — Huard, Lods et Maillard, 12 novembre. — Huber et Lieux, 9 mars. — Huber frères, 17 fév. — Hubert de Fonteney et Chodzkiervicz, 30 avril. — Hugot et Laude, 11 août. — Huillard et Blacourt, 10 mai. — Huinger et Echaubard, 27 mai. — Hurbain et Delacroix, 30 avril. — Husson et Ce, 6 août. — Hutchinson, Henderson et Ce, 5 juin,

Imbert, Robebet et Ce, 30 août. — Isaac frères, 30 nov. — Isoard et Ce, 18 août.

Jobely et Ce, 18 fév. — Jackson frères et Ce, 12 mars. — Jacob, Cartier et Ce, 9 juin. — Jacob (Ad.) et Chapsal, 15 janv. — Jacobi (A.) et Ce, 17 déc. — Jacomet (Ch.) et Ce, 29 mai. — Jacomme et Dufat, 23 juin. — Jacquemoud et Auzou, 9 fév. — Jacqz et Bunel, 25 nov. — Jaillon, Moinier et Ce, 15 juil. — Jamet et Ce, 17 mai. — Jamin et Roy, 11 déc. — Jannet (P.), 26 fév. — Janotin (A.) et Ce, 4 nov. — Jaquet et Divernois, 2 juin. — Jarrosson, Gonin et Barjon, 10 mars. — Javal et Ce, 24 mars. — Javault frères, 29 avril. — Javey (E.), 25 janv. — Javillet (A.) et Ce, 1 mai, 14, 21 sept. — Jean Claude et Ce, 18 fév., 4 sept. — Jean et Morainne, 25 mars. — Jeandron et Ce, 15 juin. — Jeannin, Fagnou et Romet, 10 mars. — Jeanselme père et fils, 12 mai. — Jeanson frères, 15 oct. — Jeanti et Prevost, 22 juin. — Jennesson et Ce, 2 juin. — Jette (E.) et Ce, 19 fév. — Jeunesse et Ce, 22 oct., 20 nov. — Jeuneux et Jarry, 7 oct. — Joffriand et Ce, 18 mai, 3 juil., 9 août, 14 juin. — Johnson et Ce, 26 mai. — Johnston et Ce, 3 août. — Joliclerc et Ce, 16 août. — Joseph et Alexandre, 16 sept. — Jouan et Ce, 29 oct. — Joubert (Ch.) et Ce, 23 sept. — Jourdan fils et Ce, 1 oct. — Jousseaume, Latour et Bullot, 29 déc.— Jouvin et Ce, 5 août. — Juchat et Mersey, 1 sept. — Judas (Ve) et Ce, 1 janv. — Juge et Coiffet, 7 juil. — Juglar, 9 avril. — Juillien, 28 sept. — Jullienne, Bazile et Farine, 15 avril. — Jumelin et Boutrais, 24 août. — Jung et Ce, 10 nov. — Justin (P.) et Ce, 8 déc.

Kaeppelin et Ce, 29 juil. — Karolyi (de) et Ce, 30 janv. — Karr (Eug.) et Ce, 11 janv. — Kestner et Ce, 11 fév. — Katz et Ce, 28 janv.— Keenan (J.) et fils, 26 janv., 24 fév. — Keigorlay (de) et Ce, 22 oct., 4 déc.— Kinadorn et Ce, 23 janv., 25 mai. — Klein et Ce, 16 sept. — Klein (sœurs), 4 sept. — Kleinfelder et Hofmann, 22 avril. — Kley et Ce, 9 avril. — Kolb (F.) et Ce, 14 oct. — Konigswarter et Ce, 31 déc. — Kraemer et Ce, 15 fév., 13 mai. — Kraemer-Merville et Ce, 16 sept. — Krafft et Dontail, 20 oct.— Krantz et Dauthon, 21 avril — Krause et Ce, 19 août. — Kress et Ulrich, 17 mai.

Labouret Rodier et Riglet, 2 août. — Labouriau et Ce, 9 juil., 27 août, 30 sept. — Lacasse, Petit et Ce, 18 août. — Lacoste et Jossu, 22 nov. — Lacourrière, Leroy et Ce, 27 janv. — Ladé et Bocher, 1 fév. — Lafaure (E.) et Ce, 22 fév.— Lafêteur (De) et Royé, 13 oct. — Laffitte (J.) et Ce, 16 janv. — Laffore, Lafourcade et Malis, 15 oct.— Lafore et Lafleur, 25 nov. — Laforest et Leroy, 13 janv. — Laforge et Elluin, 13 juil. — Lagrue (Guillaume), Febvrel et Ce, 16 juin.— Lainé et Chenneviere, 6 mars. — Lainé, Porcher et Babé, 10 nov. — Lajonkaire et Ce, 25 déc. — Lajoye et Ce, 29 déc. — Lallunau et Ce, 14 juil. — Lambert et Gâteau, 4 oct. — Lambert (De) et Ce, 22 mai. — Lamirelle et Ce, 26 fév., 12 mars. — Lamirelle et Daveu, 13 nov. — Lamotte et Dlle Blom, 20 fév. — Lamotte (M.) et Ce, 24 avril. — Lamy et Rochat, 19 mai. — Lancettre et Ce, 17 fév. — Lanet, Charbonneau et Ce, 16 nov. — Lange (V.) et Ce, 5 mai, 18 oct. — Langlade aîné et Ce, 21 janv. — Langlais et Ce, 30 avril, 1 mai. — Langlois et Thimel, 25 fév. — Langlois (V.) et sœur, 23 avril, 26 mai. — Langronne et Dunand, 13 déc. — *Lanternes de voitures*, 12 août. — Lapie et Perigois, 8 déc. — Larchevêque et Cabaret, 27 juil. — Larchevêque et Garnot, 3 août. — Laroze et Ce, 26 août. — Larue et Richard, 1 juil.—Lassaigne et Balat, 20 avril. — Lassalle et Ce, 6 juil. — Lassus et Ce, 18 nov. — Lasteyrie (D. de) et Ce, 4 janv. — Latte (Bernard) et Ce, 4 oct. — Lauret (J. B.) et fils, 4 sept. — Laurent (Abel), 27 juil.— Laurent et Ce, 2 oct. — Laurent Bertin et Ce, 26 fév, — Laurent et Delfau, 15 juin. — Laurent et Rimbault, 21 janv. — Laurent (Ve), Lizot jeune et Poudeybat, 11 janv. — Lavallée, 13 janv. — Lavallée (de) et Gaudefroy, 4 oct. — Lavechin et Leroyer, 30 mars. — Lavène et Signol, 19 août. — Lay et Cherfils, 5 mars. — Lebobe, Callou et Ce, 6 juil., 31 août. — Lebeuf, Milliet et Ce, 19 juin. — Lebon, père et fils, et Ce, 22 sept.— Lebon et Vigoureux, 5 janv. — Lebergne et Henneveu, 13 août. — Leboucher et Ce, 8 janv. — Lebreton et Brée, 4 juin. — Lebrun (Ve) et fils, 13 mai. — Lecampion, Théroulde et Ce, 20 mai. — Lecat et Ce, 20 fév. — Lecène (A.) et Gilbert, 5 oct. — Lechelle, 31 déc. — Leclaire et Ce, 20 fév. — Lecomte et Ce, 14 déc. — Lecœuvre et Tresca, 24 avril. — Lecus (E.) et Ce, 11 janv., 19 mai. — Lecuyer et Ce, 27 déc. — Ledoux et Maréchal, 15 avril. — Ledoyen et Ce, 22 sept. — Ledru et Ce, 4 nov. — Leduc et Ce, 24 août. — Lefebvre, Mereau et Ce, 9 nov. — Lefebvre (P.) E. Roussel et Ce, 12 oct. — Lefèvre (P.) et Ce, 25 nov., 14 déc. — Lefèvre (A.) et Jahiet, 14 juin. — Lefol et Ce, 21 juil.— Lefrançois, Elnard et Poret, 10 fév. — Lefrançois (L.) et Ce, 31 mai. — Legois et Rolot, 18 oct. —Legrand (H.) et Ce, 30 juil. — Legrand (Ch.) et frères, 18 août. — Leguillier et Ce, 5 mars. — Leguillier et Martincourt, 30 juin. — Lejeune et Ce, 15 juil. — Lemaître et Bourgeois, 10 mars. — Lemanissier et Ce, 20 mai. — Lemarchand fils et Ce, 3 août. — Lemarié et Ce, 15 déc. — Lemoine et Ruffiel, 28 mai. — Lemonnier et Ce, 3 mai. — Lemoulant et Ce, 17 avril. — Lemouthier, 11 fév., 30 mars. — Lenoir et Ce, 16 janv. — Lentz (P.) et Ce, 16 sept.— Léon et Isidore, 13 août.—Leorat et Ferrand, 28 juil. — Lepelletier et Dubois, 23 déc. — Lepers et Ce, 24, 29 mai. — Lépine (A.) et Ch. Bérard, 9, 15 mars. — Leprince de Beaufort et Ce, 1 nov. — Leredde et Ce, 22 oct. — Leroux et Ce, 14 déc. — Leroy et Ce, 17 dec. — Leroy (H.) et Ce, 30 juin. — Leroy et Navardet, 19 nov. — Leroy frères et Pavy, 19 mai — Leroy, Thibault et Ce, 11 janv. — Leroyer, Verrière et Ce, 17 juil.—Lescuyer fils et Ce, 29 mars. — Lesobre et Ménard, 12 oct. — Lesueur frères, 29 sept. — L'Etang (de) et Ce, 3 déc. — Letiévent, Thomas et Fort, 3 mars. — Letorey et Ce, 4 sept. — Letourneau, Parent et Hamet, 14 déc. — Letricheux fils et Ce, 9 oct. — Levasseur et Momusseau, 25 juin. — Levasseur frères et Ce, 20 oct. — Levasseur, Debeauchamp et Ce, 12 mai.—Levieux et Ce, 23 sept. — Levis et Salomon, 24 mai. — Levoy et Leroux, 7 avril. — Levy et Ce, 4 fév. — Levy (F.) et Ce, 13 oct.—Levy et Meyer frères, 28 sept. — Leys et Violet, 28 juin. — Lhoste et Menet aîné, 30 déc. — Liger (L.) et Ce, 8 mars. — Liottel et Nathan, 28 sept. — Lisle de Sales (de) et Ce, 7 juin. — Loiseau et Ce, 29 mai. — Lombard frères, 7 avril. — Londe, Branda et Ce, 14 juil. — Loos (G.), Thomas et Ce, 30 oct. — Losa et Ce, 28 août. — Louet et Gerard, 26 mai. — Luneteau et Ce, 12 mars.

Mabille (J.) et Ce, 1 avr. — Mabrun et Ce, 13 déc. — Macaigne, 13 janv. — Macaigne et Herbert, 3 fév. — Macle et Méraux, 5 fév. — Madeleine et Guigne jeune, 18 avr. — Madelène (de la), Faugère du Bourg et Ce, 10 août. — Madori et Neuburger, 10 août. — Magnier et Ce, 20 janv. — Mahen et Desève, 12 août. — Mailhac et Ce, 8 janv. — Maillard (A.) et et Ce, 2 juin, 2 oct. — Maillet, Fonrouge et Ce, 12 oct. — Maillet père, 21 déc. — Maire et Ce, 5 avr., 25 juin. — Malevergne (de) et Ce, 4 oct. — Mallet frères et Ce, 4 janv., 27 avr. — Malmenayde et de Riberolles, 28 oct. — Mansard père et fils, 5 juin. — Mansart, Piggiani et Ce, 28 janv. — Manson (A.) et Ce, 13 mai. — Maraine et Coëllard, 14 janv. — Marc et Guiot, 27 nov. — Marchet et Ce, 10 nov.— Marcqfoy et Ce, 13 août. — Mardret sœurs, 26 fév. — Margueritat et Ce, 30 déc. — Margueritte (F.) et Manchon, 3 nov. — Margueritte (J.) et Ce, 20 mars. — Marguet et Pernot, 25 nov. — Marini et Ce, 8, 10 avr., 3 mai. — Marion, Bourguignon et Ce, 17 août. — Marion, Fe Roehrig et Ce, 16 fév. — Marks et Hésard, 12 mars. — Marsaud et Ce, 23 oct. — Marteau père et fils, 30 janv. — Marthelet et Ce, 24 avr. — Martin et Ce, 13 sept. — Martin (Emile) et Ce, 15 avr.— Martin, Patier et Ce, 24 juil. — Martinet et Dopsent, 25 mars. — Martinet et Lacaze, 21 déc. — Marville et Ce, 1 nov. — Marx et Mantaux, 6 avr. — Masse et Ce, 15 juil. — Massé et Ce, 15 nov. — Massé (J.) et Ce, 17 fév. — Massen et Ce, 3 juil. — Massin et Bablot, 19 mars. — Masson (A.) et Ce, 10 mars. — Masson et Ce, 28 août. — Matagrin, Stolz et Ce, 17 déc. — Mathieu, Lanaux et Ce, 19 mai. — Mathieu et Bienfait, 15 juil. — Maurice (G.) et Ce, 11 janv. — Maurin et Ce, 19 mai. — Mayer (S.) et Ce, 14 janv. — Mayer et Leconte, 7 oct.— Mayran et C. Marcilhoey, 5 août. — Maze et Voisine, 14 juin. — Mazel et Ce, 23 déc. — Mecklenbourg (de) et Ce, 4 mai, 6 juil.—Mecus et Ce, 22 déc. — Mehl et Wargny, 21 oct. — Mellerio père et fils, 2 sept.— Mellis et Davet, 11 oct. — Menant jeune et Ce, 11 mai, 2 déc. — Mendès et Brandus, 11 janv. — Ménétrier et Ce, 8 oct. — Mennessier frères, 16 janv. — Mermetrot et Boudet, 14 sept. — Menotti et Ce, 18 janv. — Menoux et Killian (de), 17 mai. — Menu et Marolle, 4 mai. — Mercier et Ravinel, 20 août. — Mergi (M.), 9 fév. — Meulien et Ce, 12 avr, 15 juil.— Meuse et Ce, 9 mars. — Meyer (Ed.) et Pierron, 8 déc — Meyrueis (Ch) et Ce, 6 juil., 25 janv.— Mias (F.), 4 août.— Michau et Mouillet, 12 janv — Michaud et Bertrand, 8 nov. — Michel et Chasles, 26 fév. — Michel et Ce, 4 août. — Michel et Bétry, 15 avr. — Michel et Davoust, 21 oct. — Michel, Bonfils et Ce, 5 mai. — Michell et Depierre, 10 août.— Mignot et Ce, 28 mai. — Mignurci et Ce, 19 juin.— Millescamps et Bierfuhrer, 11 mars. — Millier (Fe) et A. Heybel, 2 mars. — *Mines de lignite du plan d'Aups*, 10 nov. — *Mines de Pontgibaud*, 20, 21 avr. — *Mines de Mouzaia*, 22 juil. — *Mineur* (le), 25 déc. — Minich et Ce, 23 oct. — Mir et fils, 11 oct. — Moissenet père et Ce, 2 juin. — Momusseau, 4 août. — Mondet (X.) et Ce, 12 mai. — Monestriol (de) et Ce, 9 mars, 22 juil., 25 oct, 16 déc. — Mongeot et Ensch, 30 avr., 22 juil. — Monier (L.) et Ce, 16 juil. — Monier et Rigaud, 18 fév.— Monneillan, Ledoray et David, 24 avr. — Monmory aîné et Ce, 16 août. — Monot et Ce, 20 fév. — Monoury, Brun et Loiseau, 30 janv. — Montan, et Festugières, 14 déc. — Montangerand et Millois, 3 août. — Montebello (de) et Barris, 11, 20 fév. — Montigaud et Ce, 13 fév. — Montmagnon et Ce, 16 mars. — Moreau, 1 juil. — Moreau (P.-B.) et Ce, 6 juil. — Moreau, Chaston et Ce, 16 fév. — Morel-Fatio et Ce, 26 mars. — Morin et Dubern, 15 juin. — Morinière (de la) et Michelet, 30 juil. — Morris (F.) et Ce, 13 juil., 18 oct., 23 déc. — Morville (de), Julien et Ce, 10 sept., 23 déc. — Mottot et Ce, 18 déc. — Mouret (Ve) et Duval, 10 août. — Mourgues et Mourgey, 3 août. — Moynier frères et Ce, 20 janv. — Munster, 14 avr. — *Mutualité judiciaire*, 10, 12 juin. 3 juil., 23 septembre. — Musy (Ch.), et Ce, 17 juin,

Napias et Ce, 8 oct. — Neveu et Ce, 8 nov. — Nepveu, Servel et Ce, 14 juil. — Neu et Neckarsulnier, 20 mars.— Newton, Lefebvre et Ce, 16, 18 fév., 25 déc. — Nicolaï et Tecren-Delaroque, 10 déc. — Niel et Vallent, 6 nov. — Nobécourt (E.), Dessiaux fils et Ce, 15 janv. — Nombral et Ce, 26 août.—Nostais et Courtois, 27 avr. — Nottelle (C. et V.), 7 juil. — Noviant et Guimier, 20 déc.

Obeuf et Ce, 29 mai. — Offroy, Fauchet et Ce, 1 nov. — Og et Dézais, 30 déc. — Olivier (d') et Ce, 8 déc. — Olivier, Personnaz et Ce, 19 fév. — Opigez aîné et Ce, 15 avril. — Orsat de Clichy et Ce, 1 janv. — Orsay (d') et Ce, 13 juil. — Oudot, Mansary et fille, 25 mars. — Orsin (Fe) et Ce, 6 janv. — Oulman (fils), 16 janvier. — Ouvry et Lacroix, 23 nov. — Ouvre et Vigerie, 15 avril. — Ozenne et Goffinon, 14 juil. — Ozouf et Ce, 12 mars.

Paccard, Dufour et Ce, 22 janv., 20 fév. — Pache (H.) et Ce, 19 janv. — Paganelli de Licato et Ce, 29 juin. — Paganier et Ce, 24 sept. — Pagny (Ch.) et Ce, 6 fév. — Pailliot, 31 mars. — *Palais de l'Industrie*, 21 janv. — Pampin (Eug.) et Ce, 3 avril. — Panckoucke et Ce, 18 juin.— Pannelier et Vincent, 17 juil.— Paoli (J.) et Ce, 30 juin. — Paquin et Haas, 8 déc. — Paris (E.) et Schaemberg, 8 avril. — Paris et Ce, 25 janv. — Paris Garon et Ce, 24 août. — Parmentier, Picard et Ce, 6 fév. — Parot et Ce, 31 déc. — Passoir et Ce, 25 nov. — Passy (Ant.) et Ce, 26 janv. — Pastourel et Gauthier, 24 sept. — Pasturin et Ce, 8 fév. — Patard et Ce, 14 oct. — *Paveurs de la ville de Paris*, 27 janvier. — Pavie et Blondel, 15 mars. — Payro et Dalitol, 20 janv. — *Peintres sur porcelaine*, 8 fév. — Pelletier (L. G.) et Ce, 10 mai. — Pelletreau et Ce, 30 oct. — Pellier (J. Ch.) et Ce, 27 juil. — Pellissier (A.) et Prin, 29 oct. — Pellou, Chamonard et Ce, 29 déc. — Peltier (E.) et Ce, 14 mai. — Peltier et Mailly, 20 mai. — Penaut frères, 10 sept. — Perich (Paul) et Ce, 27 août. — Périer et Ce, 26 fév. — Perillat, Colomb et Henneguy, 24 juil. — Perodeau et Ce, 28 mai. — Perpey (J.) et Ce, 1 sept. — Perretier (E.) et Ce, 7 avril. — Perrier et Ce, 6 juil. — Perri frères, 28 avril. — Perroncel et Ce, 25 nov., 11 déc. — Perrot et Ce, 11 oct.— Perrot et Brunet, 9 sept. — *Péruvienne* (la), 21 janv. — Pery et Patural, 13 août. — Peschard et Ce, 23, 24 juin. — Pestre (Alex.) et Ce, 15 nov. — Pesuel et Menuet, 29 oct. — Petence (Ch.) et Houette, 27 fév. — Petit (Ve) et Ferré, 25 nov. — Petit, Colin et Ce, 22 mai. — Petit et Lemoult, 25 sept. — Petit et Scheron, 30 juin. — Petitpierre, Billy et Collet, 14 sept. —Petschler et Ce, 13 sept. — *Phare maritime*, 18 déc. — *Phénix* (Ce), 6 fév. — Philastre et Daran, 28 juin. — Philippe (S.) et Ce, 12 fév. — Philoux, Poitou et Ce, 2 fév. — Picard père et fils et Ce, 8 nov. — Picault (jeune) et Ce, 14 oct. — Picharu et Charpentier, 22 oct. — Pichery, Pétard et Ce, 12 nov. — Pichon, D'Ambrault et Ce, 23 nov. — Piel et Nanteau, 14 sept. — Pigault (V. L.) et Ce, 23 janv. — Pignon, Bayart et Monier, 16 août. — Pignon et Petillion, 9 nov. — Pillore, Bertin et Ce, 6 fév., 12 mai. — Pilloy, Vieville et Ce, 5 août. — Pilon et Ce, 13 janv., 12 mai, 8 sept. — Pinel (De) et Ce, 7 juil. — Piot père et fils, 20 oct. — Pique et Ce, 16 juil. — Pitannier (G.) et Ce, 1 janv. — Plainchamp et Ce, 14 oct. — Pleyel et Ce, 6 fév. — Plintzig et Munch, 21 août. — Plomée et Ce, 3 nov. — Pocholle et Gibert, 29 sept. — Poinsot et Ce, 7 juil.—Pointeau et Ce, 16 sept. — Pointel et Ce, 9 juil.— Poissonnier et Ce, 9, 15 avril. — Polak père et fils, 9 nov. — Pomey et Beaufumé, 19 mai. — Pommereau et Ce, 23 sept. — Pont et Ce, 11 juil.— Portier (A.) et Ce, 31 mars.—Potier et Lamotte, 13 oct.—Potin, 9 juil., 17 nov.— Pouderoux et Maugin, 19 fév. — Pouget et Chartanier, 7 juil.— Pouget et Ce, 7 août. — Pouget et Fouillet, 8 mai. — Poulain et Ce, 30 avril. — Poullain, Dumesnil et Ce, 29, 27 avril — Poussard et fils, 13 avril.— Poussin et Hulin, 18 sept. — Poutrel et Ce, 3 avril. — Pouvillion et Ce, 12 avril. — Povel et Malher, 21 déc. — Poyé et Ce, 9 déc. — Prat et Roussilhe, 29 nov. — Prevet et Ce, 24 sept. — Prevôt jeune et Ce, 28 avril. — Prince et Guerchet, 24 juin. — Pritchard et Monneron, 10 nov. — Prost et Ce, 9 avril. — Proin, Maurin et Ce, 8 janv. — Protot et Dubief, 10 juin. — Pronteau (L.) et Ce, 14 déc. — Puissant et Kesse, 15 nov. — Puyjelat-Loiseau et Legens, 3 avril.

Quidant et Chapuis, 7, 10 avril. — Quirel (J. et A.) 4, 8 février.

Raboisson et Ce, 13 oct. — Ract (Aug.) et Ce, 2 juin. — Ragel (C.) et Ce, 6 juil. — Raynaldy frère et sœur, 28 sept.— Randoing et Ce, 22 juil. — Rautmann et Oosterlinck, 1 nov.— Ravine (E.) et Ce, 16 août, 14 déc. — Ravou père et fils et Ce, 11 sept. — Raynaud et Ce, 28 août. — Redde (N.) et Ce, 10 nov. — Regardin (de) et Benon, 10 nov. — Reis et Ce, 1 déc. — Renaud et Henri, 23 nov. — Renault et Lemaire, 6 avril. — Renet et Fautin, 14 oct. — Requédat et Ce, 3 juil. — Requillart, Roussel et Chacqueel, 24 août. — Reveilhac fils et Ce, 21 juil. — Reveilhac frères, 31 juil. — Revel-Ortoz, 9 juin. — Reverchon et Ce, 6 fév. — Reynal frères et Ce, 3 juin. — Rhein et Chatelain, 16 fév. — Rhodes et Ce, 15, 18 nov. — Ribalier et Mazaroz, 6 nov. — Richard et Ce, 6 janv. — Richer et Ce, 20, 22 fév. — Richy, Guerard et Ce, 23 mars. — Riffard et Ce, 23 oct. — Rigal et Ce, 2 sept. — Rittre et Ce 11 sept. — Rigault et Poignet, 28 sept. — Riom, Pellerin et, Ce, 3, 4 déc. — Riendel, Gontier et Ce, 19 juil. — Roignier et Delavallée, 28 avril. — Rivault et Ce, 21 déc. — Rivière (A. de) et Ce, 13 mai. — Roberjot et Ce, 22 avril. — Robert, Degasches et Bard, 26 janv. — Robert et Ce, 6, 20 oct.—Robert et Harrissart, 8 avril. — Robert, Nardin, Goulet et Ce, 24 juin. — Robillard et Gendry fils, 27 déc. — Robit et Ce, 11 sept. — Rochas et Dalemagne, 13 fev. — Rocher et Bocq, 14 janv. — Rochut et Gin, 8 janv. — Roelen et Ce, 19 nov. — Roejé et Drouard, 19 août. — Roizard et A. Morrice, 17 fév. — Rolland, Depuis jeune et Ce, 29 sept. — Ronsenaz et Poulain, 6 juil. — Roquentin et Digeon, 20 mars. — Roqueplan et Ce, 30 août. — Rosa, Bouret et Ce, 24 mai. — Rosa et Ce, 2 juil. — Rosenthal (Ch.) et Ce, 17 juil., 11 août. — Rosenwald fils, 19 juin. — Rost, Bailly et Ce, 4 déc. — Rotschild (de) frères, 26 janv. — Souan et Billardon, 30 janv. — Rouchet, 7 avril. — Rouchon, La Fayette et Ce, 28 déc. — Roucoll et Ce, 19 mars, 15 avril. — Roudier, Dunan et Demaisonneuve, 16 nov. — Rousseau (A.), 13 août. — Rousseau-Laiarge et Ce, 11 juin. — Rousseau et Delmas, 2 mars. — Rousseau, Séroupsol et Ce, 15 nov. — Roussel et Ce, 5 août. — Roussel et Louvrier, 17 avril. — Rousselet et Ce, 8 janv. — Rousselet, Paysant et Ce, 26 janv. — Roussié et Sibert, 26 mars. — Roux frères, 9 mars. — Roux et Ce, 6 déc. — Roux, Lebel et Ce, 28 déc. — Roux et Voinier, 31 déc. — Rouy et Verpois, 30 janv. — Royer (H.) et Moreau, 2 juin. — Roze, 20 avril. — Ruffi et Ce, 9 juil. — Rupé de la Roche et Ce, 5 mai.

Saint-Albin, Camus et Ce, 18 août, 11 déc. — Saint-André et Ce, 29 juil. — Saint-Blancat et Fe, 9 oct. — Saint-Paul et Ce, 8 nov.— Sainte-Rose et Ce, 8 janv., 12 fév.—Salmon (Aug.) et fils, 5 janv., 30 août. — Salomon, Périer et Ce, 25 mars. — Salmson et Hue, 27 mai. — Samson (E.), oncle et neveu, 8 fév. — Sargent (F.) et Ce, 30 juin. — Saron et Dezaux, 28 mai. — Sarraut et Ce, 26 mai. — Saul et femme Saul, 19 juin. — Saunier et Michaux, 18 nov. — Sauton aîné et Ce, 13 fév. — Sauvage frères et Leprevost, 3 août. — Sauvage et Ce, 2 avril. — Sauzet et Gautherot, 20 oct. — Savary (A.) et Ce, 21 juin. — Savignard et Ce, 24 nov. — Sax et Ce, 5 mars, 22 juil., 30 sept. — Schlose, 9 déc. — Schmidt et Krummenault, 17 sept. — Schmitt et Ce, 25 déc. — Schneider et Ce, 9, 14 déc.—Schoen et Wagner, 20 nov. — Scholefield et Ce, 8 oct. — Schottlander et Ce, 19 juin. — Schwabe et Gubian, 6 août. — Sebille et Halley, 17 nov. — Seillière et Ce, 6 janv. — Selckinghaus et Ce, 8 janv. — Senèze, Monnier et Ce, 19 mars. — Serph et Ce, 17 déc. — Seveste jeune et Ce, 19 fév.— Siauve, 1 mai. — Sibert et Roquencourt, 4 fév.— Simon et Parceint, 31 déc. — Simounet (A.) et Ce, 10 nov. — Sirugue et Ecorcheville, 17 juil. — *Société minière des Alpes*, 7 août. — *Société des houillières de Saint-Chamond*, 13, 16 nov. — *Société des ponts de fer*, 23 fév. — Sommelet, Dantan et Ce, 6 sept. — Sonntag et Pillet, 13 fév. — Soret et Longerinas, 25 déc. — Soret et Ce, 26 avril — Sorré, Delisle et Limouzin, 15 nov. — Soulas et Maury, 2 juin. — Soulier, de la Grange et Ce, 2 oct. — Spirlet et Ce, 19 oct, — Spronville et Gallard-Lépinay, 25 nov

Eggly et Schwind, 16 fév. — Elisabeth et Dècle, 22 fév. — Elluin et Bailly, 10 août. — Encontre et Ce, 21 déc. — Englander et Ce, 6 nov. — Epron, Lacombe et Ce, 13 janv. — Eyraud et Lamy, 15 juil.

Falconi et Ce, 3 juin. — Fassue et Ce, 12 nov. — Fauche, Puiné et Ce, 11 juin. — Faure et Racine, 14 déc.—Fay, 3 nov. — Feasse et Lecomte, 9 déc. — Ferrard et Ce, 20 mars. — Fery et Ce, 8 mai. — Fichtemberg, 4 fév. — Fimbel, Bergès et Ce, 20 mai. — Flamant (A.) et Ce, 20 fév. — Flamant et Janniot, 12 mars. — Fortin et Joubert, 26 mai. — Foulon et Mauray, 9 mars. — Fourel et Girerd, 19 août. — Fourneret père et fils, 28 mai. — Fourquet frères, 20 avril. — Franc Mayer, 22 nov. — Frémaux, Gazier et Ce, 25 fév. — Frerejean et Ce, 23 fév. — Frick et Kirch, 21 avril. — Friedel et Lebreton, 18 août, 15 sept. — Fumouze Albespeyres, 16 mars.

Gaitz et Maguin, 24 mai. — Gallery et Fromage, 22 oct. — Gallimard et Renaud, 29 nov. — Gallos et Fontaine, 27 mai. — Garand et Ce, 14 janv. — *Garantie* (la), 20 janv. — Garau et Rambie, 7 sept. — Garnier, Savatier et Ce, 14 mai. — Garnier, Lajonkaire et Ce, 14 déc. — Garot et Ce, 10 juin. — Gars et Ce, 18 mars. — Gastaldy et Giorni, 29 avril. — Gaudin et Brocherel, 15 juil. — Gauwin et Jacquet, 16 nov. — Gavelle aîné et Briat, 21 janv. — Gaxieu frères, 7 janv., 20 fév. — Gayte et Chéradame, 9 déc. — Gelis et Ce, 1 janv. — Gendarme et Ce, 23 mars. — Geoffroy et Lepelletier, 27 fév. — Gérard et Ce, 31 juil. — Germond et Pommier, 13 août. — Gillord et Ce, 12 mars. — Gilles, Nicolas, Clerget, 14 janv. — Gillet et Portra, 13 mars. — Glandines et Caubet, 23 déc. — Godey et Benoît, 2 juil. — Godin frères, 20 janv. — Gœdert et Ohnenberger, 15 janv. — Goschler, 23 fév. — Gouin (A.) et Ce, 5 juin. — Goupil, 29 janv. — Gras (A.) et Ce, 15 juin. — Gravier et Cassarini, 4 oct. — Grégoire (J.) et Ce, 17 avril. — *Grenadine* (la), 24 mai. — Gros et Ce, 14 sept. — Gruyère et Saussol, 1 juin. — Gugenheim et Ce, 15 mars. — Gugenheim et Leymann, 9 juin, 1 juil. — Guilelouvitte et Ce, 25 mai. — Guillaume et Mazurier, 27 sept. — Guillemeau et Ce, 18 déc. — Guillemet et Gazeau, 16 déc. — Guillochin et Duplan, 25 oct. — Guillou et Truc, 16 juin. — Guiot, Lalyvant et Dalifol, 10 nov. — Guiraud et Ce, 5 mars. — Guy Evrard et Houdebine, 8 oct.

Hadingue, 11 janv. — Hagemann et Ce, 29 juil. — Hamard et Ce, 3 juil. — Hatton et Ce, 26 juin. — Hauduc, Virley et Ce, 29 avril. — Houssoullier, Bourgougnon et Ce, 3 sept. — Hazard aîné et Ce, 22 mars. — Hélie et Delattre, 23 mars. — Henneveu et Médiane, 21 juil. — Henri et Baignères, 8 janv. — Henry, Delcroix et Minot, 4 août. — Hesse, 1 janv. — Hertz et Ce, 13 oct. — Hauzé et Ce, 12 oct. — Horry et Achard, 13 fév. — Houel et Ce, 17 nov. — Housseaux et Vermond, 4 oct. — Hubert de Fonteny et Chodzkewicz, 27 oct. — Huillard et Chatain, 9 janv. — Husson et Saugrain, 17 mai.

Isaac, 31 déc. — Isle de Salles (de l'), 26 mai, 13 août. — Isoard, 12 mai.

Jackson et Ce, 12 mars. — Jackson frère et fils, 27 janv. — Jacqs et Rivet, 1 janv. — Jacques et Moret, 17 mars. — Jacquinot, 2 avril. — Jamet et Ce, 18 juin. — Janor et Bacle, 2 juin. — Jaricot (A.), père et fils, 16 fév. — Jarossay, 27 avril. — Jaugey, Ramard et Ce, 9 juil. — Jeannin et Ce, 25 nov. — Jeunesse et Ce, 13 mars. — Joubert, Tricas et Kohler, 28 juil. — Jouclet et Ce, 14 juil. — Jourdain et Hardouin, 24 mars. — Juge et Coeffet, 8 oct. — Javanon et Ce, 19 janv.

Kaufmann Gerson, 5 nov. — Kernen Goze, 3 fév. — Kill Hentgen, 20 avril. — Kingdom et Ce, 25 mai. — Kohler et Wernigk, 21 janv. — Krafft et Ce, 20 mars. — Krimmelbeim et Bredt, 29 déc.

Labenski et Ce, 7 sept. — Laboureau et Ce, 30 sept. — Labruche, 15 juil. — Lacassaigne, 18 janv., 26 juin. — Lacour et Ce, 30 nov. — Lafaure (E.) et Ce, 9 sept. — Laffitte et Georget, 18 oct. — Lainé, Collomet et Ce, 1 mars. — Lair freres, 4 mars. — Lamare et Garlenc, 2 fév. — Lambin et Prax, 11 août. — Landry (J.) et Ce, 14 janvier. — Langlais et Mayer, 29 mars. — Lanier et Ce, 12 fév. — Lanmoy et Ce, 10 août. — Larchevêque et Cabaret, 14 sept. — Larivière, Renouard et Ce, 3 sept. — Larrieu (Amédée) et Ce, 24 sept. — Lasteyrie (de), 9 avr. — Laugelot et Ce, 15 juil. — Launay et Bisson, 19 juil. — Laurent et de l'Etang, 23 juil. — Lavechin et Leroyer, 15 juil. — Lavigne et Sourd, 2 avr. — Lavril et Ce, 30 juin. — Lebon et Lecus, 5 janv. — Lebreton, 24 mai, 4 juin. — Leclère (A.) et Ce, 14 sept. — Lecomte et Chipier, 11 janv. — Lecour et Ce, 10 mars. — Ledier (A.) et Ce, 22 fev. — Lefèvre (P.) et Ce, 14 déc. — Legrave jeune et Ce, 30 juil. — Legois et Rolot, 9 déc. — Legros et Rigaux, 29 janv. — Lehuby et Ce, 8 mars. — Lehugeur et Brunet, 17 août. — Lejeune et Ce, 28 sept. — Lemarchand fils et Ce, 3 août. — Lemonnier et Ce, 26 fév. — Léonard et Cambon, 5, 6 janv. — Léonard et Krieger, 12 fév. — Léonin et Delmas, 17 juin. — Léotard et Ce, 3 mai. — Lepelletier et Lainé, 13 mai. — Lepers et Brunaud, 8, 20 juil., 20 nov. — Lépine et Machet, 15 fév. — Leroux et Lurat, 8 juin. — Lesieur, Desbières et Ce, 3 mars. — Lesobre et Ménard, 8 oct. — Lesur (A.) et Lapierre, 12 août. — Letestu, 2 avr. — Lévy et Ce, 4 août. — Limendoux, 15 nov. — Lisiecki et Ce, 13 mars. — Lorgnié et Moos, 18 oct. — Lorrain et Brigot, 8 juil. — Losa, Bohm et Ganneron, 23 oct. — Louis, 5 juin. — Louiset-Bernard, 16 juil. — Luhmann et Delisle, 9 nov. — Luneteau et Ce, 25 sept. — Lynen et Peltyer, 6 janv.

Mabrun (P.) 13 déc. — Machabie et Ce, 9 oct. — Maccijowski et Ce, 20 fév., 4 sept. — Maillard et Moch, 4 mai. — Maingot et Ce, 24 déc. — Maire et Ce, 25 juin. — Malen (O.-P.) et Ce, 7 avr., 14 juin. — Mallet, 4 janv. — Mancel (Ed.) et Ce, 13 juil. — Manchon et Ce, 12 oct. — Marcant et Desgrand, 5 mars. — Marcotte et Selter, 11 juin. — Marescq et Ce, 18 nov. — Mariage et Ce, 9 juin. — Marié, 20 mai. — Marin et Ce, 9 sept. — *Marine* (journal la), 26 nov. — Marliez et Baget, 19 mars. — Marqfoy père et Ce, 3 juil. — Marteau et Hébert, 17 avr. — Martin, 22 juil. — Martin et Barthélemy, 13 sept. — Marmet frères, 21 déc. — Massard et Combette, 15 mai. — Masson et Ce, 3 août. — Mathien et Bertlot, 19 mars. — Mathon frères, 24 déc. — Matignon et Ce, 31 mai. — Mauger et Ce, 27 avr. — Maurice (G.) et Ce, 20 fév. — Mayer et Ce, 30 nov. — Mayer (S.) et Ce, 17 mars. — Mayeux (G.) et Valadin, 6 août. — Mehl et Wargny, 20 nov. — Mellier et Pencin, 8 déc. — Mendès et Brandu, 8 déc. — Menotti, 14 janv. — Menoux et Killian (Fe), 9 nov. — Menu, Carpentier et Marolle, 12 fév. — Merle et Cénot, 19 avr. — Merville et Ville, 26 juin. — Mesnard (P.) et Ce, 31 juil. — Mesnier fils et Chatelain, 20 juil. — Metay et Mercier, 19 avr. — Meuriot, 29 mai. — Meyer et Kaufmann, 7 juin. — Meuse et Ce, 2 oct. — Michault et Brachet, 30 août. — Michaux, 31 déc. — Michel et Betry, 21 déc. — Mignona et Ce, 1 janv. — Millier (Fe) et A. Hoybel, 28 mai. — Moissenet, 2 juin. — Moland, Mougeot et Wantelez, 27 août. — Monestrol (de) et Ce, 25 oct. — Monfourny, 7 juil. — Montagnès, 6 nov. — Montcheul (de) et Ce, 4 avr. — Monthiers et Alabarbe, 29 juil. — Montmerel et Lemaine, 7 mai. — Monturier, 17 fév. — Morainville et Dufreney, 29 juil. — Moraval et Hazet, 28 oct. — Morel et Ce, 19 avr. — Morel et Capello, 7 avr. — Morin et Ce, 11 juin. — Morin et Legros, 1 déc. — Morisset et Duhamel, 1 mars. — Morris et Bonnevialle, 23 déc. — Moussu et Alabarbe, 23 juil. — Musy et Ce, 23 sept.

Naves et Daubié, 25 août. — Nepveu et Servel, 14 juil. — Nicolas et Ce, 29 déc. — Nobécourt, Desciaux fils et Ce, 17 mars. — Nœsen et Ce, 6 juil. — Nolet et Ce, 20 déc. — Nostan et Courtois, 24, 25 août.

Ody et Rollet, 8 déc. — Olivié et Roscop, 1 juil. — Opigez aîné et Ce, 10 avr. — Opigez et Chazelle, 13 mai. — Oriot et Sorbette, 14 avr. — Oudot-Manoury, 25 mars. — Ouin et Ce, 17 nov. — Ozouf, Poinsot et Ce, 25 fév.

Pailliot, 14 juil. — Pallu (A) et Ce, 27 juil. — Pampin et Ce, 1 avril. — Panay et Coez, 26 juil. — Paradis et Ce, 13 oct. — Parel et Vincent, 22 mai. — Parent, Schaken et Ce, 19 juin. — Paris (Ve) et Ce, 20 janv. — Paris et Duroselle, 12 mai. — Parissot et Braconnier, 13 oct. — Pasquet et Reynaud, 13 janv. — Passenaud et Pagès, 30 juil. — Paulet fils, 10 fév. — Pavie et Blondel, 22 avril. — Pellier (Ch.) et Ce, 23 juil. — Periac et Goujon, 24 août. — Permain (Paul) et Ce, 21 janv. — Perrin frères, 27 juil. — Perrot et Fustache, 23 janv. — Petit, Colin et Chauchat, 23 janv. — Petite, 29 sept. — Pettit (Ve) et fils, 9 nov. — Peysson, Delaborde et Ce, 14 juin. — Picot et Jourdain, 21 déc. — Pinet aîné et Ce, 12 avril. — Pettmann et Cartier, 20 mars. — Phliponeau, 17 mai. — Pilloy, 2 août. — Pilon et Ce, 12 août. — Plaine et Ce, 9 juil. — Plet et Hanger, 20 août. — Pleyel et Ce, 5 fév. — Poiret (De) et Thomot, 18 oct. — Polac et Vité, 5 mars. — Poli et Ce, 25 mai. — Polot et Dupas, 4 fév. — Pommerette et Millet, 14 sept. — Porral et Ce, 15 mars. — Poulet, Cabanes et Fournier, 31 déc. — Poussielgue, Masson et Ce, 15 janv., 19 fév. — Poytreneau et Cayeux, 16, 17 juil. — Pratviel et Doudebis, 26 oct. — Prieux, Deschamps et Fournier, 14 juin. — Putod (G.) et Ce, 23 fév.

Quillet, Hannotin et Ce, 22 sept.

Raguet et Ce, 26 mai. — Raimondeuc et Ribal, 12 mars. — Ratte fils et Ce, 3 fév. — Raymond de Montfort et Puech, 13 fév. — Raynaud et Hélouin, 24 août. — Réard et Blondel, 29 oct. — Rebouleau et Ce, 8 janv. — Rebourg et Godefroy, 7 juil. — *Réciproque*, 13 avril. — Reniac et Ce, 17 nov. — Richy et Guérard, 7 déc. — Ricou et Blanc, 19 mai. — Rieussec et Ce, 24 août. — Rimband et Ce, 30 avril. — Rivart et Andrieux, 29 déc. — Rochet, Gauthier et Ce, 3 juil. — Rohaut et Ce, 25 déc. — Roizard et De Morris, 15 oct. — Rollac et Ve Jacisset, 16 nov. — Rolland, Dupuis et Ce, 1 nov. — Roqueplan, 28 juil. — Roqueplan et Ce, 13 déc. — Rosat, Bouret et Ce, 24 mai. — Rosaire et Pignot, 17 sept. — Rothiacob (de) et Ce, 29 déc. — Roudier et Ce, 6 nov. — Rousseau et Delmas, 15 nov. — Roussel et Jumelin, 17 août. — Roussel (Ve) et Raverdy, 5 juin. — Roussié et Cesselin, 2, 5 fév., 4 mars. — Roux et Carré, 22 juin. — Ruffel, 26 mai.

Saclier et Ce, 19 déc. — Saignol, 1 sept. — Saillard et Ce, 17 avril. — Saint-Cricq (De), 26 juin. — Saint-Paul et Ce, 4 oct. — Salignat et Lebreton, 24 sept. — Salmon (A.) et fils, 30 août. — Sargenton et fils, 31 déc. — Saugé et Aubert, 15 mars. — Savary (E.) et Ce, 20 juin. — Schauer et Perraton, 25 mars. — Schlésinger, 19 mars. — Schmitz et Ce, 5 août. — Seguin frères, Collin et Gallou, 10 déc. — Senèze et Ce, 21 janv. — Siaume et Ce, 26 nov. — Sibert, 3 fév. — Silly et Leblond, 17 fév. — Simounet et Ce, 10 nov. — *Société métallurgique de Vierzon*, 1 sept. — Solar et Ce, 26 août. — *Soleil* (le), 13 nov. — Soret et Ce, 25 déc. — Soulès et Hardon, 1 janvier.

Taillardat et Giraud, 15 déc. — Troule, Guillet et Ce, 10 juin. — Thausin, Delaporte (De) et Deschamps, 6 janv. — Théodon et Requédat, 3 juil. — Thevenot et Carcassonne, 3 déc. — Thomire et Ce, 30 juil. — Thompson, 27 juil. — Tinghir et Parros, 29 juil. — Tissier et Ce, 19 mars. — Tordeux frères, et Ce, 9 sept. — Tourret et Ce, 24 sept. — Trelon en Weldon, 8 avril. — Turpeau et Valet, 7 mai. — Turquetil et Lepin, 19, mars.

Usine à gaz de La Haye, 11 janv.

Vaillant et Ce, 15 juin, 29 déc. — Vaillant (Amb.) et Ce, 15 juil. — Valtré, 10, 13 avril. — Vandertaelen, 22 déc. — Vataire et Michaud, 9 oct. — Véhément et Deflechelle, 21 déc. — Veyret (Ve), 12 juin. — Videau et Mercier, 15 juin. — Viel et Desjardins, 22 mars. — Viguié, 13 janv. — Vilette, Denoyelle et Ce, 24 déc. — Villeret et Rochat, 3 fév. — Villeret et Chartier, 11 juin. — Vincent et Guilli, 7 juil. — Vittoz (E.) et Ce 30 janv. — Voisin (O.) et Ce, 22 juin. — Vuitton, 11 fév.

Wahl et Ce, 23 nov. — Weil aîné et Larmet, 30 mars. — Weiller frères, 10 nov. — Wernigk et Rost Bailly, 7 avril. — Wilt et Lurine, 10 avril. — Wincope et Ce, 29 déc. — Wolf et Pergeaux, 23 juin. — Wollheim et Ce, 7 janv., 16 août, 29 sept.

Quatrième Partie.

FAILLITES ET BANQUEROUTES.

Déclarations, Rapports, Reports, Annulations et Réhabilitations.

Albarède, 17 fév. — Alexandre, 7 janv., 27 déc. — Alix, 2 oct. — Allard, 10 août, 5 nov. — Andrieu, 26 janv. — Anquetin, 24 sept. — Anselme (Dlle), 29 nov. — Ardant, 27 avril. — Arnold, 23 avril. — Aubin, 28 sept. — Aucher, 8 janv. — Auclair, 28 août. — Augsbourg, 10 avril. — Avé, 25 déc.

Bailly, 31 déc. — Balgairie, 9 déc. — Blutel, 9 août. — Barbara, 14 juil. — Barbier, 4 mars. — Baron, 11 mars. — Bouer, 27 nov. — Bayard (Dlle), 12 janv. — Bazaille, 9 fév. — Beaubœuf frères, 23 juil. — Beau fils, 33 sept. — Beaupré (de), 13 juil. — Beaujon, 26 juin. — Beaux-Vascheul, 9 juin. — Belloir, 20 [illegible] 1 août. — [illegible]nard (Dlle), 20 fév. — Benoist (Paul), 6 mars. — Bergé, 10 fév. — Bernard, 23 juin. — Bernier, Triboust et fils, 20 nov. — Berot, 5 fév. — Bertambois, 2 juin. — Bertin et Ce, 24 nov. — Bertin (Dlle), 21 avril. — Berton, 9 janv. — Bertrand, 11 déc. — Besnard, 20 oct. — Bestel, 24 déc. — Betry, 1 sept. — Bezançon, 6 oct. — Biot, 10 nov. — Biron, 1 mai. — Blanadet, 21 déc. — Blanchet, 26 août. — Blandin, 9 nov. — Blossieau, 12 juin. — Blavette, 16 fév. — Blummer, 12 mai. — Bœuf, 13 avril. — Boehler, 10 juil. — Boise, 2 mars. — Boin et Ce, 5 nov. — Bolla (de), 2 oct. — Bonhomme, 27 fév. — Bonicatti, 16 sept. — Bonnet, 21 juil. — Bornet, 28 avril. — Boucheron, 23 déc. — Boudet, 24 juil. — Boudin, 27 juil. — Boudin (De), 27 juil. — Bouet, 1 mai. — Bouffard, 29 sept. — Boullemier, 29 juin. — Bourg, 11 mars. — Bourgeois, 9 mars, 2 sept. — Bouton, 18 juin. — Bouvret, 31 mars. — Bouyer, 22 oct. — Brasseur et Ce, 5 fév. — Breton, 22 janv. — Bribant, 27 août. — Brière, 12 oct. — Briffaut, 16 fév. — Brossius, 20 déc. — Brun, 27 nov. — Brunard et sœurs, 16 déc. — Buceille, 10 nov. — Buglel, 19 janv. — Buisson et Prévost, 28 août. — Bullion, 30 nov.

Cabarat, 10 juil. — Calestroupat (Ve), 29 mai. — Camard, 20 juil. — Carteron, 16 mars. — Casper (De), 30 déc. — Castillon, 29 oct — Cavé, 29 sept. — Cazard, 18 oct. — Chaillié, 21 avril. — Chaline, 26 mai. — Chammartin, 12 juin. — Champeaux (Ve), 17 mars. — Chanu, 2 oct. — Chappron et Ce, 28 août. — Charlot, 5 nov. — Charpentier, 15 oct. — Chastel (fils), 23 nov. — Chastelain, 3 juin, 27 août. — Chauveteau, 23 sept. — Chauvière, 3 mars. — Chaventré, 12 fév. — Cheignard et Dlle Grellet, 13 fév. — Chenet, 22 oct. — Chenieux, 13 mars. — Chenouard, 4 janv. — Chéron, 12 juil. — Chevalier, 6 mars. — Chevet (Ve), 16 janv. — Chibon, 5 nov. — Chovin, 6 oct. — Clément, 15 juil. — Cochard, 7 janvier. — Cogniet, 12 mai. — Coindre, 8 janv. — Collet, 30 oct. — Colpaert (Dlle), 23 mars. — Coqueret, 4 sept. — Cornille, 16 fév. — Correia, 6 avril. — Coste (aîné), 23 juil. — Coste-Despierres, 30 avril. — Costil, 20 avril. — Coudoux (Dlle), 27 déc. — Courrier, 28 avril. — Courtines, 31 déc. — Courtagne, 11 mars. — Coutelier, 28 juin. — Coutellier et Ce, 28 oct. — Couteret, 13 nov. — Couty, 23 janv., 20 oct. — Couvert (Dlle), 20 mai. — Cudel, 10 mars. — Cudrus, 30 juin. — Cuny 18 août.

Dagron, 12 déc. — Dacros, 7 oct. — Daire, 7 juin. — Damoireau, 2 sept. — Dangles, 4 déc. — Dardier, 21 déc. — Dautheney, 29 déc. — Davoust, 30 déc. — Debricie, 20 août. — Debontridder, 3 fév. — Debray, 20 août. — Dechaumont, 15 janv. — Deguercy, 2 avril. — Deguy, 23 nov. — Dehaye, 30 avril. — Dehay (Ve), 21 juil. — Delahaut, 1 janv. — Delalande, 1 mai. — Delamotte, 17 déc. — Delaunay et Ce, 13 oct. — Delauzanne, 1 sept. — Delépine, 8 déc. — Deleurtier (Ve), 19 juin. — Deligny, 11 mars. — Deloffre, 31 mars. — Delperugia, 22 nov. — Demeure et Ce, 13 nov. — Demetz, 17 fév. — Demontoy, 10 mai. — Denet, 22 janv. — Denis, 31 août. — Denisis-Hidalgo, 28 sept. — Decmery, 20 mars. — Desserouer, 9 janv. — Deveaugermé, 26 janv., 26 août. — Dever, 25 nov. — Devillier, 12 juin. — Devos, 3 fév. — Dexheimer, 17 sept. — Dherbez, 1 sept. — Didier, 18 déc. — Didiot, 30 janv. — Dieudonnat, 27 mars, 17 déc. — Dinerville, 4 fév. — Dobignard, 9 déc. — Dodillon, 23 nov. — Dormoy, 27 oct. — Drevon (De), 5 janv. — Dromer, 5 avril. — Dubattier, 4 déc. — Dubert, 10 fév. — Dubrif, 9 janv. — Dubois, 15 mai, 23 août. — Dubois-Lofficier et Ce, 11 nov. — Dubost, 12 mars. — Duchatel, 31 mars. — Duclos, 14 mai, 20 nov. — Dudonné, 16 juil. — Dumont, 28 mai. — Dupont, 20 sept. — Dupré, 31 déc. — Dupuis (mère et fils), 6 fév. — Durand, 7 sept. — Durand et Blondel, 9 fév. — Dury et de Rivière, 22 sept. — Dury (Fe), 22 sept. — Dusautoy, 30 sept. — Duval, 1 mai, 28 oct.

Erckmann et Ce, 26 fév.

Fabre, 17 mars. — Fauveau, 14 déc. — Fetterly, 27 mars. — Fillioux, 17 fév., 28 août. — Finet, 6 fév., 20 mai. — Fisquet, 15 juin. — Fleury, 20 janv. — Fontaine (Ve) et Morel, 1 oct. — Forget (Dlle de), 26 juin. — Forteau, 6 mars. — Fouré, 30 janv. — Fournier, 3 juil., 28 oct. — Foutrel, 1 mai. — Fragnolle, 7 juin. — Frécourt, 12 fév. — Fuchs, 26 janv.

Gaillot, 8 juil. — Gallois (J.) et Ce, 15 sept. — Gantillon, 20 fév. — Garault, 5 juin. — Garnier (Dlle), 7 janv. — Garny, 26, 27 nov. — Gatellier, 9 nov. — Gautier, 3 mars, 22 juil. — Generat (Dlle), 25 mai. — Genlis, 2 avril, 21 oct. — George, 24 nov. — Gibaud, 13 nov. — Girard père, 16 oct. — Giraud, 11 janv. — Girin et Ce, 1 sept. — Glas, 3 nov. — Glatigny, 30 sept. — Gobaut, 15 oct. — Goberon, 17 déc. — Godderidge, 18 fév. — Godier, 30 janv. — Godillot, 25 sept. — Gohain, 8 déc. — Gohin fils aîné, 24 sept. — Gomfroid, 28 oct. — Gondard, 21 déc. — Gonfroid, 16 janv. — Gonfroy (Dlle), 28 mai. — Grand, 12 août. — Grass, 12 avril. — Gravat, 10 juil. — Grenu, 24 fév. — Grogniet, 4 mai. — Grossin, 12 oct. — Grumel, 29 avril. — Gruyelle, 20 déc. — Gruyère, 1 août. — Guérin, 19 juil., 8 nov. — Guérin aîné, 19 août. — Guérin de Foncin, 12 juin. — Guillain, 3 sept. — Guillaumond, 11 juin. — Guiraud, 8 oct. — Guylelouvet, 6 juil. — Guyot jeune, 6 sept.

Hamm et Ce, 20 janv., 28 juin. — Haraux, 13 nov. — Harmand, 3 juin. — Hautur (Ve), 26 janv. — Hébert, 13 fév., 22 oct. — Herbez (d') et Ce, 1 juil., 7 oct. — Herluison, 20 déc. — Herz, 3 sept. — Hidrio, 30 janv. — Hoffenbach, 24 avril. — Hornez, 22 oct. — Hubert, 29 mai. — Hugues, 31 juil.

Ihric, 1 déc. — Isbell (Dlle), dite Drouat, 7 sept.

Jacoby, 10 nov. — Jamin, 25 fév. — Janet (Ve), 3 déc. — Jantel, 5 juil. — Jean, 6 sept. — Jeandel, 17 juil. — Jeanne Codet et Ce, 22 fév. — Jenvrin, 27 juil. — Joliet, 13 nov. — Josset, 21 août. — Jouanne, 4 sept. — Joubert, 15 avril.

Kahn (frères), 8 déc. — Kartner, 5 juin. — Kohler, 22 mai. — Krafft, 2 déc. — Krettly, 11 août. — Krier, 24 août.

Labbé, 23 avril. — Lacaze, 17 avril. — Lacodre, 9 juil. — Lambard, 20 oct. — Lambert, 27 déc. — Lapostolle, 10 déc. — Larivière, 13 nov. — Larousselière, 22 déc. — Laurent, 16 janv., 3 mai. — Lauvray, 29 sept. — Lavallée, 20 sept. — Laveissière, 3 mai, 9 juil., 15 déc. — Lavoizé, 3 sept. — Lebel, 24 mars. — Leblanc, 1 juil. — Leborgne, 23 oct. — Lebreton et Besnard, 5 août. — Lebrun, 6, 28 juil. — Lechevalier et Lemaître, 20 nov. — Lefebvre, Delaunay et Ce, 9 oct. — Lefèvre fils, 8 oct. — Lenoud (Fe), 3 mai. — Legros, 24 fév. — Lejard, 10 avril. — Lemaire, 21 juil. — Lemaire fils, 4 janv. — Lemoine (Dlle), 10 déc. — Lenoir et Ce, 3 nov. — Lenoir, 31 mars, 28 mai, 17 déc. — Leo-Lespès, 13 janv. — Lepage, 6 mars. — Lepers, 10 nov. — Lequien, 14 avril. — Lequien et Ce, 10 juil. — Leroy, 16 avril, 13 nov. — Leroy (De) et Dlle Piot, 14 déc. — Lesenfans, 2 mars. — Letartre, 20 janv. — Level, 4 nov. — Levy, 13 janv., 16 fév., 24 déc. — Liard, 27 juil. — Lietz, 23 août. — Loisel, 17 nov. — Lorain, 28 avril. — Lottin, 31 mars. — Louchard, 13 sept. — Lugand, 6 mars. — Lumley, 9 mars.

Madelin, 25 nov. — Mailhac et Ce, 28 août. — Maillot, 20 août. — Malherbe, 28 juil. — Malliary, 3 mai. — Mangnez, 26 oct. — Marc, 8 mai. — Marie (Ad.), 25 fév. — Marie (Ve), 4 mai. — Marié, 7 août. — Marion fils, Guyard et Ce, 25 sept. — Marquerie, 13 nov. — Martin, 24 avril, 7 mai. — Martincourt, 24 nov. — Mary, 8 sept. — Massé, 20 déc. — Masson (Ve), 24 avril. — Massu, 4 mai. — Matra (Dlle), 4 mars. — Mauger, 27 août, 13 nov. — Maurice, 26 mars, 9 avril. — Maurin, 20 nov. — Maus, 18 sept. — Meheu, 24 nov. — Mazeaud, 27 mars. — Mencaux, 8 sept. — Menu (Dlle), 18 sept. — Mercier, 12 mai. — Merlen, 12 janv. — Metay, 3 août. — Michel, 6 nov. — Millaud, 26 mai. — Millot, 7 juin. — Mirni de Georges, 24 sept. — Mirande, 8 janv. — Mollard, 5 juil. — Mondon, 27 déc. — Mony et Ce, 13 nov. — Moreau, 16 janv., 20 oct. — Morel, 16 juil. — Morin, 29 déc. — Moris, 25 déc. — Moriton, 7 août. — Mouchoux, 27 mai. — Moulland, 10 août. — Mournezon, 7 juil.

Nantet, 11 déc. — Naude, 2 déc. — Nebel, 2 avril. — Nestler, 22 fév. — Nicolas, 19 nov. — Niodot (De), 11 déc. — Niquet, 8 janvier. — Noël, 26 août. — Notre, 3 avril. — Nusbaumer, 28 mai.

O'Reilly, 24 avril. — Osselin, 16 février. — Oudin, 13 juillet.

Pachot et Décamps, 16 déc. — Pagant, 12 janv. — Paget, 12 oct. — Poillet, 30 déc. — Papguignon, 1 juil. — Paurelle, 4 août. — Péan dit Gervais, 28 juil. — Pelée, 1 oct. — Penel, 10 déc. — Penisseau, 7 mai. — Pernet, 14 déc. — Perrin (Dlle), 24 mars. — Perrot, 9 juil. — Pers-Tencé, 25 déc. — Petit, 27 août. — Petit aîné, 4 nov. — Peyrot, 13 juil. — Phélaux, Poitou et Ce, 27 mai. — Picard, 10 avril, 21 oct. — Pierre, 25 fév. — Pigoreau, 23 août. — Pilon et Delaroche, 20 nov. — Pinette, 15 mai. — Piotet, 13 fév. — Planchat, 12 déc. — Plée, 22 déc. — Pluchonneau, 24 déc. — Poisson, 10 mars, 23 juin. — Poisson (Ve), 31 mars. — Polack, 19 oct. — Pollet-Hocquet, 20 nov. — Poncelet, 31 mars, 27 avril. — Poncet, 3 sept. — Porel, 20 août. — Porrez, 14 janv. — Potier, 30 sept. — Poudrille, 9 oct. — Poussielgue, 13 oct. — Poussielgue, Masson et Ce, 13 mars, 7 avril. — Prades, 1 oct. — Prangey, 22 nov. — Preau, 28 avril. — Prevost Dlle), 21 déc. — Prévost-Dépensier, 14 mai. — Prosper, 11 déc.

Raboisson, 20 juil. — Raimbault, 27 fév., 27 août, 29 oct. — Raimondi, 12 oct. — Ranchet, 26 juin. — Ratel, 23 fév. — Raveton (De), 24 août. — Rayer, 12 mars. — Raynaud, 31 juil. — Redde, 17 juin. — Reiss, 23 oct. — Renard (Dlles), 7 mai. — Renard frères, 7 sept. — Renevier, 8 avril. — Renon, 16 oct. — Renouf, 9 oct. — Rhode (Ve), 11 juin. — Riant et Caen, 27 août. — Riant et Salmon, 30 avril. — Richard dit Beaunnain, 19 mai. — Ridel frères, 23 mars. — Ridel, 21 oct. — Rieblineck, 25 juin. — Rigault, 1 janv. — Robert, 12 oct. — Robert (De), 16 juil. — Robillard, 12 mai. — Robin, 13 avril, 27 août. — Robnet, 10 juil. — Rocquemont, 22 juin. — Rodrigues, 6 août. — Roger, 27 nov. — Ronger, 11 déc. — Rossignol, 3 juin. — Rossillol, 14 janv. — Roudié (Ve), 12 mars. — Rouget, 6 mars. — Rouellard, 26 fév. — Roumaux (Ve), 1 avril. — Rousseau, 3 mars. — Roux, 22 avril. — Ruffaut, 18 déc.

Sabatier, 10 déc. — Salomon, 18 mai. — Saradin, 4 août. — Sarrazin, 25 sept. — Sassiat, 7 mai. — Savart, 26 mai. — Savary et Poulard, 17 déc. — Savy, 28 déc. — Schlégel, 5 oct. — Schœffer, 15 oct. — Schmit-Thornfild, 21 juil. — Scordel, 30 oct. — Senet (Dlles), 19 janv. — Sènez, 21, 23 oct. — Séon, 30 nov. — Silvestre, 23 oct. — Sornany, 4 juin. — Soulié Joncas, 13 novembre. — Sourdéau et Ce, 22 juin. — Stephan, 6 mars.

Tabosky, 5 août. — Témoin, 26 juin. — Tergat, 18 sept. — Tessier, 27 juin. — Tétard, 16 janv., 4 mars. — Thévenin, 11 oct, — Thibault et Ce, 5 janv. — Thibert, 16 fév. — Thierry, 28 oct. — Thil, 30 avril. — Thinlot, 17 nov. — Thomire et Ce, 20 fév. — Thuillier (Ve), 5 juin. — Thuillier, 6 mars. — Thys, 30 juin, 21 oct. — Tissot, 1 sept. — Tollard, 25 juin. — Torello, Parody et Ce, 24 juil. — Trempu, 11 déc. — Trot, 12 avril, 7 mai. — Turgis (Ve), 7 oct. — Tuvache, 25 août.

Vain, Anouilht et Dumion, 2 oct. — Valin, 23 nov. — Vasserot, 29 juin. — Vasseur (Dlle), 3 déc. — Vattonne, 24 sept. — Vendhalabelle, 3 juin. — Verger, 17 juil. — Vernet, 26 juin. — Vialla, 24 juin. — Viard, 21 août. — Vider, 2 août. — Vigourel et Ce, 30 juin. — Vigouroux, 4 fév. — Villain, 27 nov. — Vinchon, 8 nov. — Vion, 19 août. — Virmendois et Delamarre, 30 nov. — Voidey, 19 janv. — Vuitton, 17 fév., 21 oct. — Vulliet, Dinand, 14 juin.

Waret, 30 janv. — Weber, 24 déc. — Witte (de) et Husband, 31 décembre.

Yart (De), 26 août.

TABLE

DES OUVRAGES DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

et des articles dits VARIÉTÉS,

Dont la notice ou l'insertion se trouve dans la Gazette des Tribunaux de l'année 1853.

Antoine Loysel, 12 fév.
Arrêts d'amour (*les*), 3 nov.
Autorisations (*les*) *de plaider nécessaires aux communes et établissements publics*, par M. Reverchon, 24 nov.
Berger Pouril (*le*), 20, 21 mai.
Brigandage et justice en Bulgarie, 20 juil.
Cimetière (*le*) *des Saints-Innocents*, 15, 16 juin.
Compte-rendu des travaux et des séances de l'Académie des sciences morales et politiques, 5 avril.
Code de la mairie, par M. Paul Cère, 21 janvier.
Crédit foncier (*Guide-Manuel du*), par M. Lehir, 24 mars.
Crédit foncier (*Traité du*), par M. Josseau, 15 décembre.
Démoralisation (*de la*) *de la société en France*, par M. Duhait, 9 juillet.
Dictionnaire des altérations et falsifications des denrées alimentaires, par M. Chevalier, 20 septembre.
Dictionnaire des juges de paix, par M. Bioche, 22 juin.
Encyclopédie des huissiers, par MM. Deffaux, Billeguin et Horel, 11 janvier.
Etudes historiques et critiques sur les actions possessoires, par M. de Parieu, 2 janv.
Etudes judicieuses : Le Majeur de Brunoy, 24, 27, 29 janv.
Farce (*la*) *de maistre* René Pathelin, 23 juin.
Fermes-hospices (*les*) *en Belgique*, 7 janvier.
Formulaire de procédure civile et commerciale, par M. Adolphe Chauveau, 21 sept.
François Ier et Soliman-le-Grand, par M. Eugène Maron, 9 juil.
Guide des Tribunaux militaires, par M. de Chenier, 11 oct.
*Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de J